ENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9588 — 38 PAGES — MERCREDI 19 NOVEMBRE 1975

ENSION A DJIBOUTI

M. Ali Aref
st de plus en plus contesté

LIRE PAGE 6
article de notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE


Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

CAPITALISTES ET COMMUNISTES DEVANT LA CRISE ÉCONOMIQUE

es « démocraties industrielles » misent sur un dollar plus stable

L'esprit e Rambouillet

près la réunion, à Rambouil- de leurs chefs d'Etat ou de vernement, les six plus gran- démocraties industrielles — et e elles le reste du monde italiste — sont-elles mieux sées pour surmonter la crise nomique qui se prolonge ? De r longue déclaration en quinze nts, il ressort que les parti- ants au « sommet » n'ont pas avares de bonnes paroles. Ils passé en revue tous les pro- mes qui se posent à eux et ils pris un certain nombre d'en- gements relativement précis. ste à savoir si c'est assez pour ablir, comme il est dit dans le te officiel, « la confiance des sommateurs et des entre- ses ».

'est le président Ford qui s'est ntré le plus optimiste au cours entretiens du week-end ant à la conjoncture. Mais il y déjà plusieurs mois que les éricains entendent ce discours. comme le fait remarquer le inancial Times », mardi matin, derniers renseignements reçus l'économie américaine peu- être considérés, au mieux, mme « ambigus », même s'il pas douteux qu'une certaine prise se soit produite depuis le intemps, due surtout à la fin de période de liquidation massive stocks.

illeurs, on n'en est pas là. mme M. Giscard d'Estaing l'a claré devant les journalistes, note au Japon des « ten- ances » à la reprise. En Europe font sentir les premiers signes d'une amélioration de la situa- ion. Au moment où les Six ffirmaient que « la tâche la plus rgente consiste à assurer le dressement de nos économies à réduire le gaspillage de ssources humaines que provo- le le chômage », la commission onomique des Nations unies our l'Europe publiait un rapport lon lequel la récession a pris ans les pays européens un tour ut à fait nouveau qui rend rticulièrement difficiles les évisions. Elle ajoute qu'il y a ès peu de chances, à son avis, voir les échanges internatio- aux reprendre vigueur avant certain temps. Ce qui carac- rise, en effet, la situation tuelle, selon les experts de enève, c'est que la baisse de la oduction industrielle, qui a é de 10 % en Europe occiden- le et de 15 % aux Etats-Unis cours de la période allant de in 1974 à juin 1975, a été ac- mpagnée d'une chute beaucoup us brutale encore du volume s importations. Si les échanges tre les nations restent au ni- au déprimé qu'ils ont atteint jourd'hui, il sera sans doute fficile d'obtenir une vigoureuse animation de l'activité dans des ys largement tributaires de urs débouchés extérieurs.

On peut espérer, toutefois, que promesse d'une stabilisation du urs du dollar vis-à-vis des onnaies du « serpent » européen t de nature à contrebalancer tendances récessives des hanges entre les nations et à ciliter notamment le dialogue ec le tiers-monde. Le rappro- ement franco-américain se tra- it par d'indéniables concessions la part des Etats-Unis, puisque ux-ci acceptent désormais ntervenir régulièrement pour pêcher les « fluctuations erra- ques » de leur monnaie. Qu'il ait en quelque sorte authentifié r la signature des chefs d'Etat de gouvernement est finale- nt le résultat le plus marquant la réunion. C'est celui que cherchait M. Valéry Giscard Estaing, et c'est pour lui un ccès important.

La réunion des six chefs d'Etat et de gouvernement (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Japon et Italie) s'est terminée comme prévu lundi 17 novembre au début de l'après-midi. Les participants ont, chacun à son tour, brièvement commenté, devant les journalistes, la déclaration en quinze points qu'ils venaient de rendre publique. Celle-ci comprend un engagement ferme des six participants d'assurer le redressement des économies avec pour objectif une croissance stable et durable. « Nous ne permettrons pas que la reprise échoue. Nous n'accepterons pas une nouvelle flambée d'inflation. »

La rencontre a été également marquée par la conclusion d'un accord franco-américain, aux termes duquel les Etats-Unis s'engagent à intervenir pour réduire les « fluctuations erratiques » du dollar. « Le désaccord franco-américain sur la monnaie est réglé », a déclaré M. Giscard d'Estaing. M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, a exprimé, pour sa part, l'espoir que cet accord sera bientôt approuvé par les vingt pays représentés au sein du comité intérimaire, l'instance internationale la plus importante aujourd'hui en matière monétaire. Toujours selon M. Simon, l'accord devrait conduire « à une surveillance quotidienne des taux de change et à des interventions en vue de les stabiliser chaque fois qu'ils varient sans raison économique ». Les Neuf ont approuvé, à Bruxelles, cet accord. Une certaine stabilisation du dollar aiderait puissamment à lutter contre l'inflation. Cependant, les perspectives économiques restent incertaines en Europe. En France, le cap du million de chômeurs a été dépassé en octobre (un million quinze mille six cents demandes d'emploi non satisfaites). On compte désormais près de dix demandes d'emploi pour une offre, au lieu de cinq il y a un an.

« *Le plus important,* a dit lundi M. Valéry Giscard d'Estaing à Rambouillet, *est que cette rencontre ait eu lieu.* » Le président de la République devait confirmer ce jugement devant les journalistes qu'il a reçus à l'Elysée en fin d'après-midi, précisant qu'en cas de nouvelles difficultés les chefs d'Etat et de gouvernement, qui ont reconnu leur « *responsabilité collective* », examineraient à nouveau en commun la situation. Aucun engagement donc de réunion régulière n'a été pris, mais on s'est promis d'aborder ensemble les suites éventuelles de la crise. Ce n'est pas là un point négligeable.

Il y a quelque quarante ans, la solidarité des « *démocraties industrielles* », pour reprendre l'heureuse expression de la déclaration de Rambouillet, avait mal supporté le choc de la dépression et la dislocation du système monétaire précipitée, en septembre 1931, par la chute de la livre sterling. C'est ainsi que, en juillet 1933, le président Roosevelt avait claqué la porte de la conférence de Londres, dont on attendait beaucoup, et notamment un accord sur la stabilisation du dollar sur les marchés des changes.

La grande crise a sans doute été aussi pour beaucoup dans l'avènement du nazisme en Allemagne et dans le renforcement du militarisme au Japon. Rien n'illustre mieux la différence avec cette époque que l'identité même des chefs des six Etats et des gouvernements, présents à Rambouillet : ne représentaient-ils pas les principaux alliés occidentaux de la dernière guerre et les trois anciennes puissances de l'axe ?

Les circonstances sont aujourd'hui très différfentes, et les dangers qui menacent les démocraties industrielles se présentent sans doute sous une tout autre forme. Cependant, la crainte de voir qu'une récession prolongée ne provoque des bouleversements politiques n'était pas absente des conversations, et on en retrouve l'écho dans la déclaration commune des Six : « *Nous sommes, chacun pour notre part, responsables de la conduite d'une société ouverte, démocratique, profondément attachée à la liberté individuelle et au progrès social. Notre succès renforcera, et cela de façon décisive, l'ensemble des sociétés démocratiques.* »

Cela dit, « esprit de Rambouillet » ou pas, les peuples se lasseraient vite de voir leurs dirigeants se réunir si de leurs entretiens ne résultait aucune suite concrète. Les Six, rassemblés à Rambouillet, ont eu au moins le mérite de prendre leurs risques. « *Nous avons la conviction... que le redressement « économique » est bien engagé* », peut-on lire dans la déclaration, qui ajoute : « *Nous ne permettrons pas que la reprise échoue.* » Le danger d'une telle affirmation, outre que ses auteurs peuvent se tromper — et pour certains il y va de leur carrière politique, comme c'est le cas pour le président Ford — c'est l'interprétation qu'on peut en donner.

Ne va-t-on pas en tirer la conclusion que les gouvernements des grandes « démocraties industrielles » sont décidés, par peur des conséquences sociales et politiques d'une récession durable, à ranimer l'activité économique à tout prix, au risque notamment de relancer l'inflation ?

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 35.)

Les P.C. français et italien veulent coordonner leur action

Le parti communiste français et le parti communiste italien ont publié, mardi 18 novembre, la déclaration commune que leurs secrétaires généraux avaient adoptée le 15 novembre à Rome. MM. Marchais et Berlinguer s'étaient déjà rencontrés à Paris le 29 septembre.

Le document insiste à la fois sur l'indépendance de chaque parti communiste et sur la « concordance » des solutions que les deux P.C. préconisent face à la crise du capitalisme. Il mentionne un certain nombre de propositions, déjà inscrites dans la réalité italienne, mais qui restent pour le parti français des objectifs. Les deux partis se disent prêts aussi à lutter pour « la démocratisation des orientations et du fonctionnement de la Communauté économique européenne ».

Le texte de la déclaration commune et, surtout, les commentaires de M. Georges Marchais sur sa dimension historique, révèlent à quel point le P.C.F. veut éviter de voir sa politique opposée à celle du P.C.I. Toutefois, au-delà des convergences doctrinales rappelées une nouvelle fois dans le document, force est de constater que, face à des situations politiques concrètes, les deux partis récemment avec le Portugal. Ce le fut récemment avec le Portugal. Ce fut aussi, lors de la résolution de l'ONU assimilant sionisme et racisme — si, dans ses prises de position, le P.C.F. a toujours pris soin de ne pas assimiler les deux concepts, *l'Humanité* n'a pas, à l'inverse de *l'Unita*, porté de jugement de valeur sur la résolution. Il y a, sur ce plan, la volonté du P.C.F. de sauvegarder au maximum l'unité du mouvement communiste. Ses dirigeants critiquaient d'ailleurs vivement, en privé, les « Italiens » pour « *leurs manœuvres de couloirs* » lors des réunions préparatoires de la conférence européenne des P.C. La dernière de ces réunions, qui s'est ouverte à Berlin-Est le 17 novembre, montrera l'importance réelle du rapprochement intervenu entre le P.C.F. et le P.C.I.

Quant au fond, la « *déclaration commune* » illustre la maxime de « *l'unité dans la diversité* » qui a toujours orienté, à l'intérieur comme à l'extérieur, la ligne italienne. Elle fait état des « *conditions concrètes différentes* » en fonction desquelles doivent agir les deux partis. Mais la « *concordance des solutions* » à apporter à des problèmes qui ont un « *caractère commun* » ne signifie pas qu'elles sont identiques. MM. Marchais et Berlinguer ont, certes, tenu à réaffirmer les garanties des « *libertés de pensée et d'expression* » et le pluralisme politique.

J. N. et T. P.

(Lire la suite page 7.)

NOVEMBRE AU PORTUGAL

Après le succès de la manifestation organisée par les communistes et l'extrême gauche, le dimanche 16 novembre à Lisbonne, la situation du sixième gouvernement provisoire portugais paraît de plus en plus délicate. Les journaux du matin de la capitale, dominés par le P.C., parlent à nouveau d'un coup d'Etat imminent de la droite, tandis que la junte régionale des Açores, à dominante conservatrice, adresse au pouvoir central, en agitant la menace du séparatisme, une mise en garde contre tout glissement vers une dictature de gauche. Selon l'A.F.P., qui cite des sources bien informées, le général de Carvalho, chef du Copcon, et trois membres du groupe des « neuf » (modérés) du Conseil de la révolution, le major Melo Antunes et les capitaines Vasco Lorenco et Souza e Castro, auraient conféré dans le plus grand secret de lundi 16 h. 30 à mardi 1 h. 30.

I. – Le ridicule peut tuer

De notre envoyé spécial
ANDRÉ FONTAINE

Lisbonne. — On s'attend à trouver un pays en révolution, à buter à tout instant sur des émeutes, à entendre le bruit du plastic, sinon le grondement des chars du coup d'Etat dont chacun parle sans avoir beaucoup l'air d'y croire. Certains jours, on tombe sur une ville un peu alanguie, qui, sous le doux soleil d'automne, n'a pas renoncé au plaisir de vivre libre.

Pour qui n'a gardé d'elle que des souvenirs déjà anciens, Lisbonne est méconnaissable. Sous l'austère férule de Salazar, une sorte de mélancolie noyait non seulement les rues misérables de l'Alfama, mais la majesté des palais, des églises, des places, des monuments, légués par des siècles de gloire.

Ce qui donne à la Lisbonne d'aujourd'hui sa vitalité ne tient pas seulement, à vrai dire, à la révolution de 1974. Le pont immense, évocateur de celui de San-Francisco, qui domine le Tage à une hauteur vertigineuse, conférant toute sa valeur à l'expression « ouvrage d'art », s'appelait « Salazar » avant d'être rebaptisé « du 25 avril ». La circulation automobile, qui étale sur les pentes des sept collines la joyeuse confusion de ses embouteillages, résulte avant tout du développement, dans les dernières années de la dictature, d'une classe moyenne dont l'attachement à la société de consommation dépasse manifestement la passion pour le socialisme. Les boutiques restent éclairées le soir jusqu'à des heures indues, comme si le Portugal échappait à la crise de l'énergie. Le service dans les hôtels ou les restaurants est aussi rapide qu'on peut le souhaiter. Et les files d'attente aux arrêts d'autobus donnent l'image d'une foule étonnamment disciplinée.

La police est présente, nuques et joues rasées, débonnaire sans plus, dès l'aérodrome où elle scrute minutieusement les passeports. Elle distribue les contraventions aux automobilistes pris en défaut, comme si de rien n'était. On ne rencontre qu'exceptionnellement, et en tout petit nombre, ces militaires en uniforme que toute la ville acclamait l'an dernier lorsqu'ils la parcouraient, l'œillet au fusil. Avec leurs cheveux longs sous le tout petit béret, leur barbe en broussaille, leur allure, malgré les tenues léopard et la mitraillette qu'ils trimballent négligemment, n'est pas, c'est le moins qu'on puisse dire, particulièrement martiale. Il y a toujours beaucoup d'affiches et de slogans sur les murs et même sur les monuments, comme dans la France de mai 1968, mais les gens n'ont pas l'air d'y attacher beaucoup d'attention. La fête, visiblement, c'était hier. On se lasse de tout.

Il faut se méfier des eaux dormantes. Un coup de vent a vite fait de les agiter. Il ne se passe pas de jour qu'un événement ne vienne montrer la montée de tensions profondes capables, à n'importe quel moment, de conduire à une explosion. Plus que jamais se trouve posé le problème du pouvoir, dont chacun sait, depuis Lénine, qu'il est au cœur de toute révolution. Tout le monde, de l'extrême gauche à l'extrême droite, est d'accord pour lui donner la priorité. On s'attellera ensuite, c'est promis, aux énormes difficultés économiques qui s'accumulent : on compte déjà quatre cent mille chômeurs pour une population de neuf millions d'habitants ; les investissements ont diminué de moitié ; le montant des salaires versés atteint la totalité du produit national.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

SITUATIONS

Il y a trente ans, on posa à Merleau-Ponty une question prétendument embarrassante:

« Si la guerre éclatait entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, de quel côté seriez-vous ?

— Demandez-le moi, répondit-il, quand la guerre aura été déclarée et je vous dirai ce que je fais. »

C'est un peu ainsi que le parti communiste répond à la question des élections législatives et du gouvernement de gauche qui pourrait en résulter.

Et, certes, une décision correspond toujours à une situation, ce qu'en d'autres termes le fabuliste exprime en disant qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Mais la gauche serait aussi prudente de songer qu'il serait inutile de tuer la bête si sa peau, le jour venu, était mangée aux mites.

ROBERT ESCARPIT.

LE CHÊNE ET LE ROSEAU

Folon à Genève

Graphiste célèbre, auteur d'affiches, de couvertures qui, des Etats-Unis au Japon, en passant par Milan et Paris, ont fait le tour du monde, Folon, depuis quelque temps, ajoute des cordes à son arc, s'exprime par des moyens nouveaux : aujourd'hui l'aquarelle, demain peut-être la peinture. Et c'est ce que chacun attendait.

Un graphiste en effet, un affichiste, c'est un homme dont le métier est fait de contraintes, contraintes techniques, publicitaires, commerciales, etc., contraintes salutaires certes, comme toutes les contraintes, mais dont il ne peut pas ne pas éprouver un jour ou l'autre le besoin de se dégager. Folon a commencé par le dessin, si l'on se rappelle l'exposition des « labyrinthes » qui, présentée en 1963, fut sa première exposition parisienne, et l'ensemble d'aquarelles que l'on peut voir en ce moment dans une galerie de Genève nous le montre dans toute sa beauté d'expression et de jugement à l'égard du monde qui est le sien, du monde que l'on peut entrevoir lorsque s'éteignent les lumières de la ville, et que celle-ci nous jette au visage le profil de son abandon et de sa ruine.

Un homme, c'est d'abord une vie, à condition qu'on l'observe à une certaine profondeur. Mais dans le cas de Folon, je ne pense pas que la biographie nous apprenne quelque chose que son œuvre ne dirait pas. Folon est un homme intelligent, d'une extrême simplicité de rapports, peut-être même un homme modeste ; il ne pratique pas le mutisme oraculaire, cher à tant d'artistes, se raconte volontiers, mais n'en dit pas trop. Et d'ailleurs, cette vie, que nous apprendrait-elle ? Qu'il est né à Bruxelles en 1934, qu'il est venu à Paris lorsqu'il avait vingt ans, qu'il y a connu de longues années de solitude et de pauvreté, que c'est un journal de New-York auquel il doit ses premières commandes, qu'il vit aujourd'hui près de Nemours devant un paysage qui est celui de « l'Angelus » de Millet, dans un de ces tout petits villages qui paraissent être une feuille morte, un grain de poussière déposé à l'horizon, mais qui seront encore là lorsque toutes les tours de Paris se seront écroulées.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 21.)

M. SAUVAGNARGUES SE REND A PÉKIN EN VISITE OFFICIELLE

(Lire nos informations page 6.)

EUROPE

NOVEMBRE AU PORTUGAL

(Suite de la première page.)

Des quantités d'entreprises ne peuvent faire face aux revendications de leur personnel qu'en menaçant de fermer leurs portes, ce qui conduit les banques nationalisées à leur avancer les sommes nécessaires à la paye. Le déficit des échanges extérieurs ne cesse de s'accroître. L'inflation, qui atteint déjà les 25 %, menace de déferler le jour où sera épuisé le confortable bas de laine laissé par la dictature à ceux qui l'ont renversée.

Le pouvoir, on pourrait dire, en un sens, qu'il n'existe pas. Pour M. Cunhal, secrétaire général du P.C., « *il est dans la rue* ». Le sixième gouvernement, que préside l'amiral Pinheiro de Azevedo, ne gouverne pas davantage que le cinquième, celui du général Vasco Gonçalvez. « *A n'importe quel moment, mes bureaux peuvent être occupés, et je ne pourrais sans doute pas les faire évacuer* », nous dit M. de Almeida Santos, ministre de la communication sociale, autrement dit de l'information, dont l'adjoint s'est vu interdire l'entrée de son cabinet par des manifestants l'accusant d'avoir jadis travaillé pour la police politique de Salazar.

Quelques jours plus tard, des manifestants encerclaient le siège de l'Assemblée nationale et la résidence du premier ministre, obligeant celui-ci à capituler devant leurs revendications : accroissement de 44 % des salaires des ouvriers du bâtiment et ouverture d'une enquête sur le passé du ministre du travail. Pourquoi ne recommenceraient-ils pas ? « *Il n'y a pas, à l'heure actuelle, dans toute l'armée portugaise, un seul officier qui puisse donner un ordre en étant sûr qu'il sera exécuté* », nous a confié, en exagérant à peine, le général Otelo de Carvalho, dont le visage ravagé porte la trace de bien des désillusions.

Ici, des familles chargées d'enfants, venues des bidonvilles tout proches, mettent la main sur une maison inoccupée. Des juges ordonnent leur expulsion. Un tribunal populaire qui s'est nommé lui-même condamne la propriétaire comme fasciste et exploiteuse et autorise les squatters à demeurer dans la place. Ailleurs, ce sont des entreprises, des fermes, des terrains qui changent ainsi de mains illégalement. On ne connaît qu'un cas, paraît-il, où la réforme agraire a été appliquée à la lettre.

La presse de gauche crie bravo, les bourgeois s'indignent. Que peut faire le gouvernement ? Rien ne résume mieux la situation que l'affaire de Radio-Renaissance. Le poste, on le sait, appartenait à l'épiscopat, lequel, on le sait aussi, n'a rien de particulièrement progressiste. Une commission de travailleurs s'en empare et diffuse à longueur de journée de la propagande révolutionnaire. Socialistes et centristes font de son retour à son légitime propriétaire l'une des conditions de leur entrée dans le sixième gouvernement. Celui-ci effectivement, peu de temps après sa constitution, fait expulser les occupants. Mais les militaires chargés de garder les lieux les évacuent bientôt. Et la gauche reprend la station après avoir fait sauter les scellés. Pour mettre fin à ce défi qui s'est prolongé pendnat des semaines, le « pouvoir » ne trouve qu'une solution : une compagnie de parachutistes fait sauter les installations. C'était le seul moyen, explique-t-on officiellement, car autrement les paras auraient dû tôt ou tard abandonner la position. Les modérés applaudissent. D'autant plus que l'on reçoit très bien à Lisbonne les émissions de l'autre station de Radio-Renaissance, située celle-là à Porto, où les catholiques veillent au grain.

La gauche n'a pas réagi sur le moment à ce coup de force. Le général Fabiao, chef d'état-major de l'armée, qui demeure son principal espoir depuis qu'il a pratiquement donné raison, en septembre, aux mutins d'un régiment de Porto, avait lui-même admis que les émissions pirates de Radio-Renaissance devaient cesser. Seul au sein du Conseil de la révolution, le général de Carvalho aurait pris carrément position contre l'opération. Pour le moment, le chef du Copcon, ex-fer de lance de la Révolution, médite dans son pittoresque repaire de l'Alto de Duque, vénérable fort soutaché de vermillon, hanté de *barbudos* aux regards d'archange, sous la protection manifestement insuffisante de quelques bidasses hilares. Et lorsque le chef du gouvernement s'est trouvé assiégé avec les député à la Constituante dans le palais de Sao-Bento, Otelo, comme tout le monde l'appelle, s'est bien gardé de venir à son secours.

La tactique du salami

Il n'avait rien à attendre en effet, sinon sa destitution, d'une équipe qui avait cru jusqu'alors pouvoir pratiquer une tactique subtile de récupération du terrain inspirée de celle du « salami » jadis employée par Rakosi pour s'emparer petit à petit de l'Etat hongrois. Sachant très bien qu'il était hors de question de tout reprendre à la fois, l'amiral Pinheiro de Azevedo et le « groupe des neuf » sur lequel il s'appuie au sein du Conseil de la révolution, espéraient y parvenir pas à pas en découpant le saucisson en minces tranches, reculant chaque fois que la résistance était trop forte pour reprendre l'initiative ailleurs, dès qu'un point faible se présenterait dans le dispositif adverse.

L'amiral disposait au départ d'atouts qui ne paraissaient pas nécessairement négligeables. Rablé, jovial, tout à fait à l'abri de l'angoisse métaphysique, il aurait sans doute été, sous notre quatrième République, radical-socialiste. Nourrissant peu d'illusions sur les hommes, il pouvait se permettre d'être indulgent à leur égard. « *Ils sont honnêtes* », nous a-t-il dit avec un geste large, « ils » désignant les représentants des diverses tendance du Conseil de la révolution et des trois partis politiques qui cohabitent plutôt mal que bien dans son équipe, mais dont le concours — ou au moins la relative neutralité — lui est indispensable. Ce jugement synthétique prenait toute sa valeur lorsqu'on venait d'entendre M. Sa Carneiro, secrétaire général du parti populaire démocratique — représenté au gouvernement — traiter de « stalinien » M. Cunhal, secrétaire général du P.C. — également représenté au gouvernement — et le même M. Cunhal qualifier de « fasciste » le même M. Sa Carneiro, avec lequel il n'a de commun, curieusement, qu'un faux air de Robespierre. Et lorsque l'on savait que ces aménités signifiaient, dans l'esprit de ceux qui venaient de les proférer, que chacun estimait que l'autre n'avait aucune espèce de droit à participer au pouvoir.

Les partis ne sont pas seuls en cause. Bien qu'en perte de vitesse, le général de Carvalho, dont le grand regret est de n'avoir pu devenir, « *faute de formation politique* », le Fidel Castro du Portugal, ne désespère pas de tout rebâtir à partir des « bases populaires » qu'il essaye actuellement de débarrasser des ambitions « partidaires ». Le major Melo Antunes, ministre des affaires étrangères et tête pensante du « groupe des neufs », juge cette tentative dérisoire ; mais lui aussi aspire à créer une démocratie de type nouveau, du bas vers le haut, à la place de structures imposées qui ont toutes plus ou moins fait faillite. Tel jeune membre du Conseil de la révolution nous a dit, sérieux comme un pape, en nous fixant de son regard candide, que le rétablissement de l'ordre passait par l'élimination non seulement du général de Carvalho, bête noire de tous les modérés, mais du général Fabiao, déjà nommé, en qui la droite voit volontiers un traître, et même du président de la République, le général Costa Gomes, que ses adversaires, et ils sont nombreux sur tous les bords, appellent aimablement le « bouchon » pour illustrer son irrésolution. Mais sur quelles forces allez-vous vous appuyer ? lui avons-nous demandé. Réponse : « *Il suffit que les officiers se remettent à commander, tout le monde suivra. Mettons que cela fasse cent morts...* »

De tels propos faisaient sourire le président du conseil, qui jusqu'à l'épisode du siège du Parlement allait son petit bonhomme de chemin sans trop se soucier de ce que pouvaient penser ou dire des chefs politiques ou militaires qui n'ont pas encore tout à fait perdu l'habitude de prendre les paroles pour des actes. Qu'on songe que l'autre soir MM. Soares et Cunhal ont pu débattre pendant quatre heures de rang à la télévision. Ont-ils fait changer qui que ce soit d'avis ?

Refaire une armée

Le premier objectif de l'amiral de Azevedo était de constituer une force d'intervention qui permette au pouvoir de faire exécuter ses ordres. La police municipale, les paras, l'aviation, dans la mesure où elle n'est pas paralysée par une infrastructure généralement « à gauche », les troupes de retour d'Angola ,les commandos d'Amadora, tels étaient les principaux réservoirs où ils espéraient puiser les éléments constitutifs de cette force — l'AMI — en attendant la reconstitution d'une armée soumise à l'Etat. Aucun régiment n'est vraiment sûr, et il paraît impossible de jamais rendre à l'armée un minimum de sens de la discipline. Mais il ne désespérait pas, en prélevant ici une compagnie, là un commando, de rebâtir petit à petit des unités disposées à exécuter les consignes. Les officiers disposés à les encadrer ne manquent pas. Les sympathies de la plupart vont maintenant à la droite, le flirt avec la gauche n'ayant pas souvent résisté à la multiplication des actes d'insubordination.

Le gouvernement pouvait aussi compter — s'il parvenait à gouverner — sur le concours d'une grande partie des fonctionnaires de l'Etat, dont beaucoup sont les mêmes qu'avant la révolution : ce n'est pas chez eux qu'on peut rencontrer de bien grandes sympathies à l'égard des communistes installés à divers postes de commande, comme des gauchistes qui s'emploient méthodiquement à miner, à partir des « bases populaires », la société bourgeoise. Leur réaction rencontre celle de la majorité silencieuse dont l'amiral recherchait le concours. Plus de cinquante mille manifestants à Porto, quarante mille à Faro, dans l'extrême sud du pays, soixante ou soixante-dix mille à Lisbonne, ont successivement acclamé un homme dont le retour à l'ordre constitue l'essentiel du programme. Ainsi, petit à petit, le président du conseil préparait-il le passage de la légitimité révolutionnaire dont il est issu — il a été désigné par le Conseil de la révolution, lui-même émanation de l'assemblée du Mouvement des forces armées, lequel a virtuellement cessé d'exister — à celle que fonderaient les élections attendues pour l'an prochain à l'Assemblée législative et dont les élections à la Constituante du 25 avril dernier ont déjà dessiné les contours.

Que reste-t-il, après la capitulation de l'amiral devant les ouvriers du bâtiment, de cette ambition ? Le remaniement de son équipe ou la constitution sous sa présidence d'un septième gouvernement changeront-ils quoi que ce soit ? « *Le ridicule peut parfaitement renverser un gouvernement* », nous avait dit le ministre de la communication sociale, avant même le siège du palais de Sao-Bento, évidente réponse au dynamitage de Radio-Renaissance. Lorsqu'il a voulu révoquer, le lendemain, les administrateurs communisants de l'agence nationale de presse, la commission des travailleurs de cette institution a décidé d'empêcher l'application de cette mesure.

La gauche, manifestement, a les moyens d'empêcher le pouvoir de mener à bien toute tentative un peu sérieuse de reprise en main. Mais peut-elle se substituer à lui ?

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

LA CASERNE ET LE PALAIS

Espagne

UN JEUNE FRANCAIS RACONTE LES TORTURES DE PRISONNIERS POLITIQUES

M. Paul Urvoy, un étudiant d'Angers, incarcéré en Espagne pendant deux mois et demi pour avoir — ce qu'il conteste — participé à des manifestations antifranquistes (*le Monde* des 30 septembre et 18 octobre), a été remis en liberté sous caution le 11 novembre. Deux jours plus tard, il a gagné clandestinement la France.

Arrêté, le 28 août, il fut transféré après huit jours de garde à vue dans un commissariat à la prison de Passaouri, où il fut torturé à plusieurs reprises durant trois jours. Il fut alors admis à l'infirmerie de cette prison, puis transféré à Carabanchel. Voici la description qu'il donne de ces prisons :

« *A Passaouri, il y a deux cent quarante prisonniers dont quarante-sept femmes. La torture y est fréquente, principalement durant les jours de « mise au secret »*.

A Carabanchel, M. Urvoy a été frappé par l'« *atmosphère studieuse* » qui règne parmi les détenus politiques. N'étant pas soumis comme les droits communs à l'obligation de travailler, les politiques saisissent, a-t-il indiqué, toutes les occasions de poursuivre leur formation : « *Carabanchel, c'est l'université politique de l'Espagne* ». Il souligne cependant que « *90 % des prisonniers politiques sont soumis fréquemment à la torture et au passe-temps « favori » des gardiens : faire manger des tracts anti-franquistes au détenu, jouer à la « roulette russe » sur son front, lui annoncer plusieurs jours de suite son exécution comme imminente, lui appliquer le courant électrique sur la nuque ou les parties génitales.* »

Les socialistes vont devoir choisir entre l'alliance à droite ou le rapprochement avec le P.C.

De notre correspondant

Lisbonne. — Coalition P.S.-P.P.D. ou P.S.-P.C. ? Beaucoup de dirigeants socialistes portugais se refusent encore à choisir entre ces deux axes. Pourtant, ils savent que leur marge de manœuvre se rétrécit. Un gouvernement où les socialistes seraient uniquement représentés par des militaires semble exclu. Un gouvernement avec le seul P.P.D. représenterait la mise à l'écart de tout ce qui est révolutionnaire : ses chances de réussite seraient faibles.

Dans le sixième gouvernement provisoire, le P.C. n'a qu'une représentation symbolique : les résultats en sont aujourd'hui bien visibles. Le ministre socialiste de l'agriculture, cible des paysans du Sud, est incapable de mener à bien une réforme agraire préparée par les gouvernements du général Vasco Gonçalves. L'équipe socialiste qui dirige le ministère du travail s'est heurtée à la contestation parfois violente des ouvriers de la métallurgie, des ouvriers des chemins de fer et du bâtiment. Et ce n'est pas fini : les travailleurs de la boulangerie ont convoqué une manifestation pour le 20 novembre, au ministère du travail. Au cas où le ministre ne voudrait pas les recevoir, un nouvel objectif a déjà été fixé par les manifestants : le palais de Sao-Bento, où ils attendront la signature de la convention collective qu'ils veulent imposer...

Pour « *normaliser* » l'appareil militaire, on a écarté de l'assemblée du M.F.A. et du Conseil de la révolution des officiers considérés comme trop « *progressistes* ». Les commandements de plusieurs régiments ont été donnés à des « *officiers de confiance* ». Les mutations se succèdent, mais la création du mouvement d'extrême gauche SUV (Soldats unis vaincront) a empêché le succès de l'opération. On a tenté alors de réduire le contingent. Mais un nouveau mouvement est apparu pour s'y opposer ; les MUS (Miliciens unis resteront).

Des régiments paraissent-ils moins favorables au « *processus révolutionnaire* » ? Une « *commission d'appui* », un « *comité de lutte* » ou de « *vigilance* » apparaît alors pour les « *récupérer* ». Ainsi, c'est un « *comité révolutionnaire de vigilance* » du nord du pays qui vient d'annoncer les préparatifs d'un « *coup militaire fasciste* » qui serait déclenché le 19 novembre. Tous les détails sont donnés dans la presse de ce mardi matin, ainsi que les noms des principaux responsables : les généraux Pires Veloso et Charais, respectivement commandants des régions du Nord et du Centre, le colonel Jaime Neves, chefs des commandos de l'Amadora, et beaucoup d'autres officiers dont, à gauche, on aimerait réduire l'influence.

Mouvements aux Açores

« *Le parti communiste est le dernier instrument de la bourgeoisie pour contenir la lutte dans les usines et dans les casernes* », dit-on à l'extrême gauche. Ce raisonnement semble avoir été admis par certains militaires du Conseil de la révolution, tel le général Costa Gomes, président de la République, qui serait favorable à une entente entre socialistes et communistes. Mais cette entente n'est pas facile à réaliser. Le P.S. se méfie toujours d'une liaison jugée « *trop dangereuse* ». En outre, elle serait peut-être mal accueillie par un grand nombre de militants. « *Nous ne pouvons prendre une option qui serait pour nous suicidaire* », a déclaré un des membres du secrétariat national du parti socialiste à propos d'un gouvernement de coalition P.C.-P.S.

Dans cette perspective, M. Mario Soares cherche à « *gagner* » du temps. Sans ménager ses critiques au P.C., il prend ses distances à l'égard du P.P.D. A Viseu, le 16 novembre, il a refusé de parler avec M. Sa Carneiro, secrétaire général du P.P.D., devant les militants des deux partis.

A l'issue de la manifestation, les militants de chacune des formations ont été appelés à des meetings séparés devant le siège de leur parti respectif. Dans un communiqué diffusé le 17 novembre, le P.S. accusait le P.P.D. d'avoir tenté de détourner la manifestation à son profit et ajoutait : « *Il s'agit d'un acte grave qui aura des répercussions néfastes dans les relations entre les deux partis.* »

Aux Açores, les rapports entre socialistes et centristes ne semblent pas non plus aller pour le mieux. Une junte régionale, où les différents partis sont représentés proportionnellement aux résultats de la consultation du 25 avril 1975, gouverne l'archipel. Au moment de la crise de juillet, quand le P.S. et le P.P.D. ont quitté le gouvernement, un mouvement séparatiste, le F.L.A. (Front de libération des Açores) a fait son apparition.

Après la nouvelle crise de Lisbonne, son poids se fait sentir aux Açores, où les incidents se multiplient. Dans un communiqué, la Junte met en accusation le gouvernement de Lisbonne « *non représentatif et agissant contre la volonté du peuple* ». De son côté, le P.P.D. a appelé à une manifestation de soutien au sixième gouvernement. Comme à Viseu, le terme « *grave* » a été utilisé par le P.S. pour caractériser cet appel. Selon les socialistes, des mouvements insurrectionnels pourraient faire leur apparition « *grâce à la manipulation des populations par les dirigeants locaux de certains partis* ».

Les socialistes ne semblent pas attendre de grands résultats de la réunion du conseil des ministres, qui a lieu ce mardi 18 novembre au palais de Sao-Bento. A moins que l'amiral de Azevedo, officiellement malade, et tout au moins lassé d'une contestation croissante, ne se décide à démissionner. A Viseu, le ministre du travail, le capitaine Tomas Rosa, avait parlé au nom du chef du gouvernement. Le lendemain, le cabinet Azevedo diffusait une note selon laquelle ce discours était dû à la seule initiative du ministre du travail. Cette note aurait été la conséquence de pressions exercées sur le premier ministre.

Cependant, le C.D.S. (Centre démocrate et social) a déclaré : « *Il ne reste au peuple portugais qu'une seule possibilité pour éviter la guerre civile dans laquelle le communisme veut le lancer : la fermeté. Fermeté par l'imposition de l'autorité et de la discipline ; fermeté dans la constitution d'un gouvernement intégralement démocratique sans aucune participation des communistes.* » Lors d'un meeting à Vila-Real, le général Galvan de Melo a annoncé clairement l'objectif principal de sa lutte : « *Je prétends en finir avec le communisme.* »

JOSÉ REBELO.

Allemagne fédéral[e]

MM. KOHL ET STRAUSS PRÉSENTENT L'ÉQUIPE DIRIGEANTE DE LA C.D.U. EN VUE DES ÉLECTIONS

(De notre correspondant.)

Bonn. — Après plusieurs sem[ai]nes de sourdes controverses [et] d'hésitations, M. Helmut K[ohl,] président de l'Union chrétien[ne] démocrate et candidat chanc[elier] de l'opposition, a présenté, l[e] 17 novembre, son équipe, en [vue] des élections générales de 197[6].

Cette équipe, qui est un peu [...] que le « *noyau dirigeant* » [sou]haité par M. Strauss, prési[dent] de la C.S.U. bavaroise, et m[oins] qu'un « *cabinet fantôme* », co[mpte] dix membres. Autour des p[rési]dents des deux partis [...] C.D.U., C.S.U., MM. Kohl [et] Strauss, se retrouvent MM. C[ars]tens, président du groupe p[arle]mentaire C.D.U.-C.S.U. au [Bun]destag ; Stücklen, président [du] groupe régional C.S.U. au Bun[des]tag ; Katzer, président des [com]missions sociales de la C.[D.U.] ; Stoltenberg, ministre-présiden[t du] Schleswig-Holstein ; Dregger[, qui] s'est distingué par ses prise[s de] position en faveur d'une dé[fense] européenne ; Barzel, challe[nger] malheureux de M. Brandt [aux] élections de 1972, ainsi [que] MM. Biedenkopf et Tandler, [res]pectivement secrétaires géné[raux] de la C.D.U. et de la C.S.U., [char]gés d'organiser la campagne [élec]torale.

Certains membres de [cette] équipe apparaîtront comme [les] porte-parole de l'opposition [pour] des secteurs particuliers, [mais] M. Kohl a précisé que les « [por]tefeuilles ministériels » n'av[aient] pas encore été distrib[ués].

Le poids de la C.S.U.

Officiellement, la C.D.U. [dis]pose d'une large majorité au [sein] de l'équipe dirigeante de l'op[posi]tion. Cependant, à côté [de] MM. Stücklen et Tan[dler,] M. Strauss peut compter s[ur le] soutien de MM. Carstens et [Dreg]ger, qui, dans l'ensemble, [par]tagent sa conception de la politique. Dans ces conditio[ns, il] est difficile de dire à qui p[ro]fitera l'unité de la C.D.U. et [de la] C.S.U. Le rapport des f[orces] risque de pencher en faveu[r de] la stratégie politique du dirig[eant] bavarois, mais, d'autre [part,] celui-ci a été obligé d'acc[epter] dans l'équipe dirigeante. M. [Bar]zel, son vieil ennemi, et M. [Bie]denkopf, qualifié de *persona [non] gratissima* par la C.S.U.

Après la cohésion manif[estée] par le parti social-démocra[te à] son congrès de Mannheim, l[a dé]mocratie chrétienne ne po[uvait] continuer à offrir le spectac[le de] ses divisions, sans gâcher t[outes] ses chances électorales. D[epuis] quelques semaines, M. Strau[ss et] ses amis avaient fait monte[r les] enchères. Après avoir pris [de] court M. Kohl dans l'affaire [des] accords avec la Pologne [(*le*] *Monde* du 30 octobre), le p[rési]dent de la C.S.U. menaç[ait] d'étendre son parti, actueller[ment] confiné dans les limites d[e la] Bavière, à toute la Républ[ique] fédérale, où il serait deven[u] concurrent de la C.D.U.

Il estimait que la maj[orité] absolue de la coalition libér[ale-]socialiste ne pouvait être b[attue] par un seul parti mais par [une] autre coalition. Avec la prés[en]tation de l'« équipe dirigean[te »,] M. Strauss met provisoirem[ent] fin à son projet, « *si les d[eux] partis défendent la même p[osi]tion dans tous les domaine[s* »,] indique la déclaration lue à [la] presse par M. Kohl. Le présid[ent] de la C.D.U. a ajouté : « *J'[en]gagerai en ce sens toute [mon] autorité de président et de c[an]didat chancelier.* »

Il reste à savoir si cette [dé]claration d'intention suffira [à] surmonter les divergences en[tre] les deux partis frères, qui v[ont] bien au-delà des querelles [de] personnes.

DANIEL VERNET.

Autriche

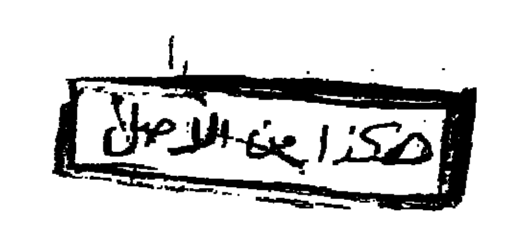
LE PROCÈS D'UN ANCIEN S.S. S'OUVRE A VIENNE

(De notre correspondante.)

Vienne. — Le lundi 17 nove[m]bre s'est ouvert à Vienne le pr[o]cès de l'ancien S.S. Johan[n] Vinzenz Gogl. Agé de cinquant[e-]deux ans, aujourd'hui horlog[er] dans le village d'Ottnang-Hau[s]ruck, en Haute-Autriche, Go[gl] est accusé d'avoir persécuté [et] tué de nombreux détenus (no[tamment] des prisonniers [de] guerre) dans les camps de Ma[u]thausen et d'Ebensee. L'ac[te] d'accusation présenté contre [lui] comporte plus de cent pages.

Jugé une première fois à Li[nz] en 1972 pour les mêmes motifs, l'ancien S.S. avait bénéficié d'un non-lieu. Mais ce jugement ava[it] fait scandale et le procès fu[t] cassé, à la demande du procureu[r] public, pour vice de forme. L'in[]dulgence du jury avait provoqué une vive émotion dans la com[]munauté juive autrichienne.

Le cas Gogl suscite un vif inté[]rêt dans la capitale autrichienne, tant à cause de la nature des crimes qui lui sont imputés et des circonstances du premier pro[]cès qu'en raison de la coïnci[]dence avec les litiges opposant le chancelier Kreisky et M. Si[]mon Wiesenthal. (*Le Monde* du 13 novembre.)



EUROPE

Grèce

Imposante manifestation à Athènes

lus de trois cent mille jeunes célèbrent le second anniversaire du soulèvement de l'École polytechnique

De notre correspondant

Athènes. — Plus de trois cent ...il jeunes, écoliers, étudiants et ...uvriers, venus de tous les quar...ers d'Athènes et de sa banlieue, ...nt célébré dans l'enthousiasme, ... lundi 17 novembre, le second ...nniversaire du soulèvement de ...École polytechnique, après lequel ... répression avait fait vingt-...uatre morts et plus de cinq cents ...essés. L'ampleur du défilé a ...montré avec éclat le réveil ...olitique de la jeunesse grecque.

Vers 17 heures, le torrent des ...ganisations et des innombra...es délégations d'écoles, de col...ges et de travailleurs déferlait ...ns les artères centrales de la ...apitale et venait battre les murs ... l'ambassade des États-Unis. ...Union nationale des étudiants ...ecs avait mis en place un ser...ice d'ordre comptant plus de six ...ille membres qui, par son effi...acité et sa discipline, interdit ...ut excès ou incident. Inlassable...ent, les jeunes défilaient devant ...ambassade en scandant : *« A la ...rte les Américains », « Américains meurtriers du peuple », « Kissinger assassin », « Plus de bases américaines », « OTAN-C.I.A. trahison »* et *« Indépendance, liberté, travail ».*

Cette manifestation a dépassé, et de loin, en affluence et en vigueur celle de l'année dernière à la même occasion. Si le fractionnement de la gauche grecque fut une fois de plus montré par de nombreuses coupures dans l'ordonnance du défilé, on avait, du moins, l'impression qu'une force politique considérable cherchait à s'affirmer.

La participation des lycéens, la présence d'enseignants qui scandaient : *« Professeurs, élèves, même combat »*, tout comme les popes entourés de jeunes chrétiens, montraient qu'une nouvelle Grèce se dessine derrière l'ancienne oligarchie.

En outre, cette manifestation imposante va donner une nouvelle dimension au « procès *de Polytechnique* », qui traîne en longueur. — M. M.

Grande-Bretagne

LA « GUERRE DE LA MORUE »

Les négociations entre Londres et Reykjavik sont interrompues

De notre correspondant

Londres. — Une nouvelle « guerre de la morue » menace d'éclater entre la Grande-Bretagne et l'Islande. Les Britanniques espèrent encore que, après la trêve des deux dernières années, un nouveau compromis finira par intervenir. Mais, à la fin de la semaine dernière, des canonnières islandaises ont coupé les filets de deux chalutiers anglais. Lundi 17 novembre, les gardes-côtes islandais interceptaient un navire britannique, et les conversations engagées à Reykjavik par le ministre d'État au Foreign Office, M. Hattersley, étaient interrompues.

Le conflit actuel résulte de la décision unilatérale annoncée en juillet par le gouvernement islandais d'étendre ses limites de pêche à 200 milles. Depuis deux ans, les chalutiers britanniques bénéficiaient, dans les eaux islandaises, d'un accord intérimaire qui, dans l'état actuel de la loi maritime, représentait une concession substantielle du gouvernement de Londre à celui de Reykjavik.

Cet accord, arrivé à expiration le 13 novembre, définissait des zones spéciales à l'intérieur de la limite de 50 milles déjà établie plus ou moins arbitrairement par Reykjavik en 1972. Les Britanniques étaient autorisés à y pêcher 130 000 tonnes de morue par an, soit 20 % de leur pêche totale.

A la fin de la semaine dernière, M. Hattersley s'est rendu à Reykjavik pour proposer un nouvel accord. Les chalutiers britanniques se contenteraient désormais de pêcher 110 000 tonnes de poisson dans les eaux islandaises au lieu de 130 000. Mais les autorités de Reykjavik ne veulent plus que la prise annuelle dépasse 65 000 tonnes.

Revenant, lundi soir à Londres, M. Hattersley a parlé d'une « rupture » des négociations. Dans la capitale britannique, on s'efforce cependant d'éviter une confrontation. Les autorités ont promis toute la protection nécessaire aux chalutiers et les exhortent à poursuivre leurs activités en dehors de la limite des 12 milles antérieure à 1972.

JEAN WETZ.

PROCHE-ORIENT

LA FRANCE S'ENGAGE A ACCROITRE SON ASSISTANCE MILITAIRE A L'ARABIE SAOUDITE

La visite en France, la semaine dernière, (*le Monde* du 12 novembre), du ministre saoudien de la défense, le prince-sultan Ben Abdulaziz, a abouti à la conclusion d'une série de protocoles d'accord par lesquels la France s'engage, auprès de l'Arabie Saoudite, à renforcer son assistance technique militaire.

Au terme de ces accords, la France installera en Arabie Saoudite un véritable organisme interarmes d'assistance technique et de service après-vente, et elle portera à environ quatre cents le nombre de ses conseillers militaires, en année pleine, auxquels pourront s'ajouter des conseillers temporaires. Ces assistants techniques — des officiers et des sous-officiers auxquels seront adjoints des interprètes issus des contingent — sont principalement destinés à instruire les personnels saoudiens dans des écoles d'application et d'entretien des matériels pour le compte de l'armée blindée. On sait que l'Arabie Saoudite a acquis plus de trois cents chars de combat A.M.X. dont la mécanique souffre dans cette zone géographique.

Dans le même temps, il est prévu de donner une formation arabisante aux cadres français de l'assistance technique, de construire sur place des locaux d'instruction et de préparer des coopérants français à apporter une aide technologique sur des matériels étrangers acquis par les Saoudiens.

Par ces accords, la France prolonge la « filière » pakistanaise qui lui permettait de vendre des fournitures militaires au Proche-Orient et dans le golfe Persique, grâce au relais d'assistants techniques pakistanais « prêtés » aux pays clients. On estime à Paris que l'Arabie Saoudite servirait ainsi de base d'appui à une présence technologique de la France dans cette région, d'autant que l'Arabie Saoudite est partie prenante — avec l'Égypte, la Fédération des émirats arabes unis et le Qatar — d'un projet d'installation sur le sol égyptien d'une industrie militaire arabe capable de donner, à terme, une relative autonomie d'approvisionnement aux États arabes du Proche-Orient.

M. WALDHEIM ENTREPRENDRA UNE NOUVELLE TOURNÉE DU 20 AU 26 NOVEMBRE

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, se rendra au Proche-Orient du 20 au 26 novembre. Il visitera Beyrouth, Damas, Jérusalem, Le Caire et Amman. Notre correspondant aux Nations unies, Philippe Ben, nous indique que M. Waldheim devait rencontrer M. Kissinger ce mardi 18 novembre afin de préparer ce voyage. Selon le porte-parole de l'ONU, le secrétaire général se propose de discuter, au cours de sa mission, de la force des Nations unies sur le Golan, dont le mandat expire le 30 novembre.

M. Tahsin Bechir, porte-parole officiel du gouvernement égyptien, a déclaré, lundi 17 novembre, dans une interview à l'hebdomadaire libanais *Al Dyar* que *« la destruction d'Israël constituait une solution inadmissible. Dans le passé,* a-t-il ajouté, *l'unique solution consistait à détruire Israël. Cela est devenu inadmissible aujourd'hui... Nous proposons actuellement la création d'un État palestinien appelé à coexister en paix avec un État juif ».*

Cette coexistence devrait, selon M. Bechir, être précisée dans un acord de non-belligérance. Le porte-parole a conclu que l'Égypte cherchait maintenant à obtenir une « *révision* » de la position des États-Unis et de l'Europe occidentale à l'égard de la question palestinienne.

A ce propos, le ministre syrien de l'information, M. Ahmed Iskander, a affirmé lundi que le récent document du département d'État sur la question palestinienne (*le Monde* des 15 et 18 novembre) représentait un changement constructif dans la politique américaine concernant le Proche-Orient. Le ministre a ajouté que la Syrie attendait de connaître les « *nouvelles idées de Washington* » et était « *prête à*

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a déformé un passage de l'article de Manuèle Peyrol consacré au discours prononcé à Sfax le 15 novembre par le président Bourguiba (*le Monde* du 18 novembre). Il fallait lire : *« Il n'existe aucun différend entre nos frères libyens ou égyptiens et nous »*, et non pas « Il n'existe aucun différend entre nos frères libyens et égyptiens ».

APRÈS LE VOTE DE L'ONU

M. LEROY : le sionisme soutient une politique agressive.

M. Roland Leroy, qui était, lundi 17 novembre, l'invité de la presse parlementaire, a évoqué le vote par l'ONU d'une résolution assimilant le sionisme au racisme.

« *Nous sommes,* a-t-il déclaré, *partisans du respect des décisions de l'ONU, qui prévoient le droit à l'existence des États et des nations du Proche-Orient. (...) Le sionisme est une théorie historiquement créée et utilisée de façon à soutenir la politique agressive de l'État d'Israël dans les dernières années.* »

Le représentant du P.C.F., sans, dans ses propos, assimiler à aucun moment sionisme et racisme, s'est refusé à tout jugement de valeur sur le vote émis à l'ONU.

● *La C.F.D.T.* affirme que « *le sionisme peut être dénoncé comme idéologie conservatrice étroitement nationaliste* », mais qu'il « *ne peut être assimilé au racisme* ». La décision de l'Assemblée générale de l'ONU, ajoute la C.F.D.T., « *ouvre la voie à toutes les assimilations abusives : ce n'est pas de cette façon qu'on pourra régler les problèmes au Proche-Orient* ».

● *La section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté* (24, quai Louis-Blériot, Paris) « *s'indigne de la récente résolution des Nations unies assimilant sionisme et racisme. Non seulement elle en récuse le sens, mais elle condamne cette formule qui ne peut que mener à la violence et éloigner toute solution du conflit* ».

● *L'hebdomadaire « Tribune juive »* affirme que la résolution votée à l'ONU revient à « *contester le droit du peuple juif à l'existence* ».

● *Le Mouvement sioniste de l'Alyah de France* invite « *les juifs, indignés tant par l'ouverture à Paris d'un bureau de l'O.L.P. que par l'infâme vote de l'ONU, à marquer, par l'immigration en Israël, l'unité du peuple juif dans le sionisme* ».

● *Le Mouvement sioniste des originaires d'Afrique du Nord* (SIONA, 10, square d'Alboni, 75016 Paris) affirme, dans une déclaration : « *Qu'on ne s'y trompe pas, c'est une nouvelle guerre déclarée au peuple juif, une insulte à ceux qui croyaient encore à la morale internationale* ». SIONA demande « *à tous les juifs de France et du monde de relever le défi, de resserrer les rangs autour du sionisme, mouvement de libération nationale du peuple juif et d'Israël, notre terre ancestrale. Plus que jamais,* proclame ce mouvement, *nous sommes fiers d'être sionistes* ».

● *Les ambassadeurs arabes en France* déclarent, dans un communiqué, rendu public à Paris lundi 17 novembre, que l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU, de la résolution considérant le sionisme comme une forme de racisme, « *ne fait que traduire le sentiment unanime des peuples qui, d'une manière ou d'une autre, ont vécu l'opression du colonialisme et ressenti ses effets racistes* ».

Le communiqué ajoute que « *la pratique du sionisme perpétue depuis plus de vingt ans l'idéologie raciste, et s'incarne quotidiennement par des actes ségrégationnistes absolument identiques à ceux pratiqués en Afrique du Sud et au Zimbabwe* » (Rhodésie).

ASIE

LA CONFÉRENCE SUR LA RÉUNIFICATION DU VIETNAM

...L. Truong Chinh insiste sur le côté « provisoire » des différences entre le Sud et le Nord

...Les travaux de la conférence ...ur la réunification du Vietnam se ...oursuivent à Saigon. Dans son ...pport, M. Truong Chinh, chef ... la délégation du Nord, a indi...é que la majorité électorale ...ra fixée à dix-huit ans ; les élec...ns auront lieu au suffrage uni...sel direct et seront précédées ...n recensement au Sud. D'autre ...rt, la conférence a exprimé le ...uhait que soient fondus le ...ront de la Patrie du Nord et le ...ront national de libération du ...d. Le Front de la patrie est ...ésenté comme une large union ... tous les partis, des organisations de masse, des forces armées, des communautés religieuses, des nationalités, des Vietnamiens résidant à l'étranger, etc. Le parti Lao Dong (le P.C.) est, quant à lui, l'élément moteur de la vie politique.

D'autre part, M. Truong Chinh a déclaré que la réunification du pays passait par l'uniformisation des deux régimes politiques et des deux structures sociales.

Il a cité, parmi les points de ressemblance entre le Nord et le Sud : la direction de la révolution assumée depuis plus de quarante-cinq ans par un seul parti marxiste-léniniste ; un Front national unifié basé, ici et là, sur l'alliance des ouvriers et des paysans ; les forces armées et les pouvoirs révolutionnaires populaires.

Les disparités entre les deux zones concernent actuellement les structures de l'économie, de la société, de l'appareil de l'État, ainsi que les idées dominantes sur le plan idéologique et culturel.

Sur le plan économique, au Nord, il ne reste essentiellement que deux composantes économiques : le secteur d'État et le secteur collectivisé, le secteur privé étant considéré comme facteur négligeable. Au Sud, il existe cinq composantes : secteur d'État, secteur collectivisé, secteur associé État-privé, secteur privé de caractère capitaliste, et secteur privé. Au Nord, les rapports socialistes de production dominent de façon absolue, tandis que, au Sud, ils commencent seulement à être mis en place. L'économie est entièrement planifiée au Nord, et ne l'est pas au Sud. Le régime des salaires, de l'imposition ainsi que la politique monétaire et celle des prix sont différents au Nord et au Sud.

Au Nord, la structure sociale est composée de la classe ouvrière, du paysannat collectivisé et de l'intelligentsia socialiste. Au Sud, elle comprend la classe ouvrière, le paysannat, la petite bourgeoisie, la bourgeoisie nationale, la bourgeoisie-capitaliste-compradore, et ce qui reste de propriétaires fonciers féodaux. Le paysannat et la petite bourgeoisie constituent les éléments fortement majoritaires de cette société.

Les structures étatistes demeurent différentes. Sur le plan idéologique et culturel, a indiqué M. Truong Chinh, le marxisme-léninisme domine au Nord. Au Sud, l'idéologie — celle du président Ho Chi Minh et du parti — jouent un rôle dominant, mais l'influence néfaste du néocolonialisme américain et celle, négative, de l'idéologie féodale « *demeurent assez pesantes* ». « *Les points qui nous sont communs,* a souligné M. Truong Chinh, *sont fondamentaux et décisifs.* » Ceux qui sont différents ont un caractère « *provisoire* ». — (*A.F.P.*)

[Les déclarations de M. Truong Chinh ne sont pas surprenantes. Mais en quoi — comme il a été annoncé — le particularisme du Sud sera-t-il respecté dans le Vietnam réunifié ?]

UN COMITÉ VIETNAMIEN D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ EST CONSTITUÉ EN FRANCE

Un Comité vietnamien d'entraide ... de solidarité (Uy ban tuong ...o Viet Nam tai Phap) vient ...e se constituer en France. Son ...ureau indique, dans un communiqué, que les difficultés nées de ... guerre « *ne sont pas sans ...épercussions sur la vie des Vietnamiens se trouvant à l'étran...r* ». Le comité se propose de ...ecueillir « *les moyens nécessaires (fonds, logements, travail)* », afin ...accorder des bourses, des prêts, ...s subsides urgents, aux étudiants, « *qui sont nombreux à ...ouloir rentrer servir le pays dès ... fin de leurs études* » ; de venir ...n aide aux fonctionnaires et ...agiaires qui, partis du Sud avant ... 30 avril, « *attendent dans des ...nditions précaires le retour au ...ys* », « *d'apporter une assistance ...atérielle et surtout morale à ...ux qui, dans un moment de ...nique, ont quitté leur pays, et ...i nourrissent à présent l'espoir ... regagner le sol natal lorsque ... situation le permettra* ».

Parmi les membres du comité figu...nt M. Nguyen Van Chi (prési...nt), la Vénérable Thich Man Da ... M. Lam Ba Chau, vice-président ... l'Union des Vietnamiens en ...ance, la Sœur Nguyen Thi Viet ... Tran Dinh Lan.

...n comité de parrainage a été ...stitué. En sont notamment mem...s : M. Arcadias (C.F.D.T.), Mme ...one de Beauvoir, le pasteur Bois ...IMADE), MM. Aimé Césaire, ...ndominas, Mme Devaux, MM. J.-M. ...menach, Dresch, Fourniau, Mme ...an George, MM. G. Montaron, ...zaran (P.C.), Pontillon (P.S.), le ...teur Richard-Molard, MM. Jean ...ns, Roussel (directeur de l'IN...RM), Sartre, Schaeffer (C.G.T.), ...urent Schwartz, M. Léopold Sedar ...nghor, président de la République ... Sénégal.

...r Comité vietnamien d'entraide et ... solidarité, 42, rue de Campo...mio, 75013 Paris (535-58-10 et ...-38-53, les offres d'emploi et de ...ement devant être proposées à ... dernier numéro le matin). Adres... chèques et mandats à la Véné...le Thich Man Da La, 19, rue ...aptal, 94230 Cachan (compte ...P. 000-650-04, agence de Cachan...t-Royal).

•

Un Comité national d'entraide ...nco-vietnamien, franco-cambod...n et franco-laotien a été récem...nt créé sous la présidence de ... Sainteny (« le Monde » du 17 oc...re). Il vise à intégrer les familles ... réfugiés qui le désirent. Le ...ité vietnamien qui vient de se ...ner est complémentaire du pre...r. Il vise avant tout à préparer ... retour dans leur pays de nom...ux Vietnamiens : ils seraient ...ique quatre-vingt mille en France, ...pte tenu de ceux qui ont un ...seport français. Ce Comité a pour ... profond de préparer, à son ni..., la réunification de la « famille » ...namienne, sans aucune exclu...]

DISSONANCES INDOCHINOISES

Deux événements se sont produits, lundi 17 novembre, sur la frontière thaïlandaise, qui illustrent la complexité des relations entre pays indochinois.

D'une part, le ministre thaïlandais des affaires étrangères a, sur la frontière du Cambodge, échangé une poignée de main symbolique avec M. Ieng Sary, vice-premier ministre khmer. La scène s'est déroulée entre la ville thaïlandaise d'Aranyaprathet et la ville cambodgienne de Poipet. Deux bureaux de liaison vont s'ouvrir dans ces deux villes, prélude à l'installation d'ambassades à Phnom-Penh et Bangkok.

D'autre part, selon des informations diffusées à Bangkok, un affrontement a mis aux prises, sur le Mékong, non loin de Nou-Khaï, l'armée thaïlandaise aux forces laotiennes du Pathet-Lao. Deux patrouilleurs thaïlandais et une canonnière laotienne ont, selon cette source, été coulés. Des hélicoptères thaïlandais ont échangé des coups de feu avec l'artillerie et les blindés adverses. Un marin thaïlandais a été tué.

Les deux affaires viennent, une fois encore, confirmer l'éclatement de l'ancien front de lutte des peuples indochinois : les dirigeants cambodgiens préfèrent regarder en direction de Bangkok plutôt que de Hanoï et Saigon, et ces deux dernières capitales soutiennent le point de vue — très critique — de Vientiane concernant la politique étrangère thaïlandaise.

Bangladesh

L'armée n'est guère en mesure d'imposer son autorité

affirme le « Washington Post »

New-Delhi a démenti, lundi 17 novembre, les informations du *Washington Post*, selon lesquelles les troupes indiennes harcelaient des postes frontaliers bangalais (*le Monde* du 18 novembre). En revanche, le ministère indien des affaires étrangères a indiqué qu'une grenade avait été trouvée devant la résidence du haut commissaire indien à Dacca. L'agence Press Trust of India indique, d'autre part, que des affrontements entre groupes rivaux de l'armée bangalaise ont eu lieu les 13 et 14 novembre à la caserne de Chittagong.

Dans un second câble au *Washington Post*, Lewis M. Simons, le seul journaliste étranger à avoir pu enquêter sur place la semaine dernière, confirme que, si les tueries ont cessé, les actes de revanche individuelle se poursuivent. L'armée, déchirée, n'est guère en mesure d'imposer son autorité. Le pays est virtuellement dépourvu d'institutions. Le journaliste précise qu'au moins trente-quatre officiers, parfois leurs familles, et une centaine de soldats auraient été tués. La plupart des officiers qui ont échappé aux tueries ont quitté leurs bases. Nombre de ces tueries seraient le résultat de règlements de compte personnels.

Lewis M. Simons apporte les précisions suivantes : « *Le groupe dit « des commandants », qui renversa Mujibur Rahman le 15 août, s'attira rapidement l'hostilité d'un grand nombre d'officiers, dont beaucoup avaient pourtant activement soutenu le complot contre l'ancien chef de l'État. Certains de ces officiers, amers et frustrés, décidèrent d'évincer les « commandants » et M. Moshtaque Ahmed, d'installer un président « neutre » et de placer le pays sous un régime de dictature militaire. Ils fixèrent leur choix sur le général Ziaur Rahman, alors chef de l'état-major de l'armée de terre, pour diriger l'opération. Il refusa. Aussi les officiers se tournèrent-ils rapidement vers son adjoint, le général Khalid Mosharaff, qui accepta immédiatement. Peu de temps après minuit, le 3 novembre, l'infanterie de la garnison de Dacca, commandée par Khalid Mosharaff, prit position dans la capitale. Les putschistes ignoraient que les « commandants » avaient chargé un officier de tuer dans la prison centrale de Dacca quatre anciens proches collaborateurs et ministres de Mujibur Rahman. Les « commandants » semblent avoir cru que ces personnalités étaient en collusion avec l'ambassade de l'Inde et voulaient installer un gouvernement pro-indien à la tête de l'État une fois que le coup de force du général Mosharaff aurait réussi.* » Citant une « *source informée* », le journaliste rapporte qu'une lettre fut envoyée par l'une de ces personnalités à l'ambassadeur de l'Inde. Le coup de force devait ouvrir la voie à une intervention armée indienne, ajoute-t-il. Une fois connue la nouvelle de l'assassinat des quatre anciens ministres, le général Mosharaff dut improviser. Le 7 novembre, il était assassiné par des mutins qui portèrent le général Ziaur Rahman au pouvoir. Celui-ci ne parvint pas à mettre fin aux massacres.

AMÉRIQUES

Argentine

POUR SAUVER LE RÉGIME

De nombreux péronistes demanden[t] le départ de la présidente

De notre envoyé spécial

Etrange situation que celle de l'Argentine. Le terrorisme et le contre-terrorisme politiques font, chaque mois, entre cent et cent cinquante morts. L'inflation galope au rythme de 300 % l'an. L'opposition affirme que le pouvoir est vacant. Sans doute est-ce pour tenter de sauver le régime en prévenant une tentative de coup d'Etat militaire que le gouvernement a décidé, le 17 novembre, d'avancer au dernier trimestre de 1976 les élections présidentielles et législatives qui devaient avoir lieu au début de 1977.

Buenos-Aires. — Le mouvement justicialiste, colonne vertébrale du régime, se fissure déjà. Privé de son aile gauche — qui a fondé un parti péroniste « authentique », dont le premier congrès s'est réuni ce week-end à Cordoba — il se divise désormais entre les « *verticalistes* » (les inconditionnels) et les « *antiverticalistes* ». Il vient d'exclure de ses rangs le puissant gouverneur de la province de Buenos-Aires, M. Calabro, qui avait proclamé un peu trop haut son mécontentement. De toutes parts, des voix s'élèvent pour demander à la présidente de se démettre, ou du moins de s'éloigner.

Tout semblerait indiquer que le pays glisse vers la faillite. Et pourtant, il n'a pas du tout l'air affecté par la crise dans sa vie quotidienne. Sa capitale continue d'afficher une insolente prospérité. Ses concitoyens bénéficient d'un climat de liberté qui n'a pas d'équivalent dans les pays voisins.

Après *la mort de Peron*, le 1er juillet 1974, le régime avait succombé à la tentation droitière. Le pouvoir était *exercé par le secrétaire privé de la* présidente, le mystérieux — et menaçant — M. José Lopez Rega, également ministre du bien-être social. Il l'était « *de façon absolue, pour des fins de lui seul connues* », si l'on en croit le gouverneur de Buenos-Aires, M. Victorio Calabro, l'un de ses nombreux adversaires. De cette époque date la naissance de l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.), organisation qui a signé l'assassinat de nombreux militants de gauche, et dont l'inspirateur, dit-on, était M. Lopez Rega lui-même.

L'erreur de M. Lopez Rega

Celui-ci commit une erreur qui devait lui être fatale lorsqu'il affronta, en juin dernier, les syndicats. Le gouvernement avait décidé d'appliquer à l'économie une médecine de cheval en limitant de façon draconienne les augmentations de salaires. Le résultat ne se fit pas attendre. La C.G.T., le puissant syndicat unique péroniste, lança une grève de quarante-huit heures et organisa une manifestation de masse le 27 juin. La présidente fut obligée de reculer et d'accorder les augmentations qu'elle avait d'abord refusées.

Trois semaines plus tard, le 19 juillet, les grenadiers à cheval de la garde présidentielle entraient en force dans la résidence du chef de l'Etat, à Olivos, désarmant la garde personnelle de M. Lopez Rega, et invitaient celui-ci à prendre le premier avion pour Madrid.

M. Lopez Rega parti, le « *Lopez-Reguisme* » a-t-il été éliminé ? Plusieurs journaux affirment que les mêmes méthodes continuent : intrigues de palais et prépondérance de l'entourage. La dépression, la maladie ont obligé Mme Peron, depuis septembre, d'abord à prendre un mois de repos, puis à se faire hospitaliser dix jours dans une clinique de la capitale, dont elle vient tout juste de sortir. Son isolement s'est accentué.

Pour expédier les affaires courantes, elle s'en remet de plus en plus à son nouveau secrétaire particulier, M. Julio Gonzalez, dont on dit qu'il fait barrage entre les ministres et le chef de l'Etat. M. Gonzalez gouverne-t-il pour autant ? Ou le « *sorcier* » — surnom donné à M. Lopez Rega, en raison de son goût pour les sciences occultes — continue-t-il, depuis Madrid, de tirer quelques ficelles ? Quelle est, au sein du régime, la personnalité qui compte le plus : M. Lorenzo Miguel, secrétaire général des soixante-deux organisations, c'est-à-dire du secteur politique de la C.G.T., ou M. Angel Robledo, vice-président du parti justicialiste, titulaire du ministère de l'intérieur, premier poste politique du gouvernement, menacé à tout instant d'être « démissionné » ? Autant de questions réservées à la subtilité des analystes et diplomates de Buenos-Aires.

Des scandales

L'autorité de la présidente a été encore un peu plus ébréchée par des accusations de corruption lancées contre son entourage. En octobre, une enquête judiciaire a été ouverte sur des détournements de fonds au ministère du bien-être social du temps où M. Lopez Rega en était le titulaire. Elle a abouti à l'arrestation d'un de ses collaborateurs, M. Rodolfo Roballos, qui lui avait succédé à la tête du ministère, ainsi qu'à la mise en cause de plusieurs autres personnalités du régime, dont l'ancien médecin personnel de Mme Peron, M. Pedro Eladio Vazquez.

La présidente elle-même n'a pas été à l'abri de la campagne lancée sur les « scandales » du régime. Sa signature a été reconnue au bas d'un chèque de 30 millions de pesos (environ 2 millions de francs), tiré, à des fins personnelles, sur les fonds de la « *croisade de solidarité* », organisation d'œuvres sociales alimentées par les recettes des loteries et des jeux. L'Union civique radicale (principale formation d'opposition) et l'aile rebelle du péronisme se sont mises d'accord pour constituer, au congrès, une commission d'enquête sur ces différentes affaires. La procédure peut aboutir à un « *jugement politique* » de la présidente, et à son éloignement du pouvoir.

Cette ambiance empoisonnée facilite évidemment la tâche de ceux qui souhaitent le départ de Mme Peron. M. Ricardo Balbin, dirigeant de l'Union civique radicale, qui est passé dans l'opposition après avoir appuyé le retour de Peron au pouvoir, vieux routier connu pour sa prudence et son habileté, s'est prononcé publiquement dans ce sens. « *Si la présidente ne comprend pas la situation*, a-t-il déclaré le 3 novembre, *si elle ne comprend pas le pays, elle ne peut pas continuer à gouverner.* »

Le lendemain, c'est un militaire, le général de réserve Rattembach, qui affirmait que Mme Peron ne pouvait pas affronter la crise « *en raison de son sexe, de son système nerveux délicat et de sa capacité limitée à exercer efficacement ses fonctions* ». Mais les critiques les plus graves ont été formulées au sein même du péronisme. Il y a un mois et demi, le gouverneur de la province de Buenos-Aires, M. Victorio Calabro, disait en effet dans une conférence de presse : « *Dans l'état où nous sommes, nous n'arriverons pas à 1977* » (date prévue pour les élections générales).

Or M. Calabro est un des leaders ouvriers du péronisme, qui repose entièrement sur la C.G.T. M. Calabro a été trésorier de l'Union ouvrière métallurgique (U.O.M.), pièce maîtresse du système, au point qu'on a pu parler d'une « République métallurgique » au sein de la République syndicale argentine. Le secrétaire général de l'U.O.M., M. Lorenzo Miguel, est aussi celui des soixante-deux organisations, bras politique des syndicats. La déclaration de M. Calabro a fait scandale. Elle a conduit à son exclusion du justicialisme, mais elle a surtout accentué les divisions du mouvement.

Au temps de sa gloire, Peron avait lui-même établi le principe du « verticalisme » ou obéissance totale au chef charismatique. Le Caudillo disparu, le principe a évidemment du mal à être appliqué. Ses adeptes en font une règle indispensable au maintien du mouvement. Les « anti-verticalistes », appelés aussi par ironie les « horizontalistes », jugent dangereuse une telle inconditionnalité. Ils s'inquiètent, en effet, [de] l'impréparation de Mme Peron, [des] intrigues de palais. Nombreux [dans] les syndicats, ils ont suivi M. C[ala]bro dans sa fronde et se sont o[ppo]sés au « lider » actuel du « vert[ica]lisme », M. Lorenzo Miguel. Si [la] scission profonde se poursuivai[t au] sein de l'Union ouvrière méta[llur]gique, on se demande ce [qu']adviendrait du mouvement péron[iste].

Sauver ce qui peut l'être

« *S'opposer au gouvernement pour sauver le gouvernement* » : telle est la tactique de ceux qui souhaiteraient que Mme Peron se mette en congé et cède sa place à son substitut constitutionnel, le président du Sénat, M. Italo Luder, qui a déjà assuré l'intérim pendant l'absence de la présidente. La loi dite d'« *acéphalie* » entrerait alors en vigueur, qui prévoit l'élection d'un nouveau chef de l'exécutif parmi les parlementaires ou les gouverneurs, pour exercer le pouvoir suprême jusqu'au terme normal du mandat présidentiel. De grandes manœuvres ont déjà eu lieu dans ce sens : d'abord avec le gouverneur de Buenos-Aires, puis avec le ministre de l'intérieur, M. Robledo, accusé de « *trahison* » par les ultra-verticalistes. Elles sont destinées à sauver ce qui peut l'être du péronisme, et écarter la menace d'un coup d'Etat militaire.

De plus en plus, les regards se tournent vers les généraux. Que veulent-ils ? Que trament-ils ? On se doute bien qu'ils s'impatientent devant la débilité du système. De[puis] *le retour du péronisme au pou[voir]* le 25 mai 1973, on a compté [...] ministres de l'intérieur, cinq [minis]tres de l'économie, cinq mini[stres] du bien-être social (dont quatre [dans] les quatre derniers mois), [...] ministres des affaires étrangères. Parfois, les Argentins en plaisa[ntent] et disent : « *C'est vraiment le [gou]vernement du peuple. Tout le m[onde] finit par y entrer.* »

Il y a encore deux mois, on [pou]vait distinguer deux tendances [chez] les militaires : les partisans [du] professionnalisme dit « *aseptiq[ue]* », c'est-à-dire non engagé, et [ceux] d'un professionnalisme « intég[ré] », désireux de participer aux aff[aires]. Les « intégrés » réalisèrent une [opé]ration qui tourna à leur déconf[iture] : l'un des leurs, le colonel Dam[...], fut nommé au ministère de l'inté[rieur]. La réaction des commandants [mili]taires fut telle que Mme Pero[n dut] le remplacer et nommer un « [...]tique », le général Videla, au [poste] de commandant en chef de l'[armée] de terre.

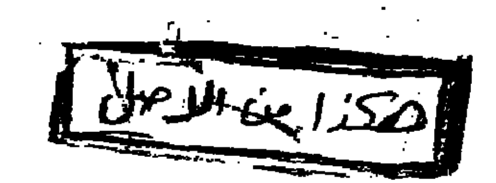
S'en tenir au pluralisme

Deux prises de position récentes sembleraient montrer que l'armée n'a pas encore l'intention de sortir des casernes et de renouveler son expérience cuisante des années 1966-1973. La première a été exprimée par le général Lanusse, ancien président de la République, dans un message adressé, a-t-il précisé, à un « *haut chef de l'armée* ». « *Il faut rétablir l'ordre,* écrit l'ancien chef de l'Etat, *mais pas l'ordre des cimetières. Il faut faire la paix, mais pas au prix d'un bain de sang. Il faut s'en tenir au pluralisme idéologique, et repousser clairement l'éventualité du fascisme ou de tout autre extrémisme. Il faut garantir la liberté d'expression parce que l'absence de critiques ne sert que ceux qui craignent la vérité.* »

En même temps que le général Lanusse donnait cette leçon de démocratie, le chef d'état-major de l'armée de terre se prononçait, le 14 novembre, en faveur de l'« *apolitisme des forces armées, seule façon de maintenir leur unité* ». Depuis le début de l'année, l'armée s'est engagée dans la lutte contre le foyer de guérilla entretenu par l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) dans la région de Tucuman. Son principal souci semble être, pour l'instant, de venir à bout des mouvements de lutte armée. On pense qu'elle accueillerait avec satisfaction le départ de Mme Peron. Mais celle-ci a déjà affirmé, de son lit d'hôpital, qu'elle ne partirait p[as]. L'homme fort des syndicats, M. [Lo]renzo Miguel, a déclaré po[ur sa] part : « *Quand le péronisme e[st at]taqué, il ne compose pas, il l[utte].* » Pour combien de temps ?

CHARLES VANHEC[KE]





AMÉRIQUES

Chili

Le gouvernement Pinochet contraint l'épiscopat à dissoudre le Comité pour la paix

Une crise majeure vient d'éclater au Chili entre l'Eglise catholique et la junte militaire : le général Pinochet, chef de l'Etat, a demandé au cardinal Silva Henriquez, archevêque de Santiago, la dissolution du comité de coopération pour la paix. Cet organisme, plus connu sous son appellation abrégée de « comité *pro paz* », avait été créé peu après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 pour venir en aide aux prisonniers politiques et à leurs familles. La férocité de la répression menée, le démantèlement systématique, par les militaires, de tout ce qui composait, naguère, la société civile chilienne, devaient pousser les représentants des principales confessions du pays, l'épiscopat cathloique en tête, à mettre sur pied un organisme charitable.

Une fois réglée la question la plus brûlante de l'évacuation des Latino-Américains, à qui le régime de Salvador Allende avait donné asile, le comité *pro paz* a entrepris de situer les prisonniers, de recenser les disparus, de réunir les familles dispersées par la tourmente, de procurer un minimum de resources à celles qui avaient tout perdu. Seul organisme disposant au Chili d'un minimum de liberté d'action, le comité avait été conduit à accroître ses tâches. Il avait, en particulier, supervisé la création de coopératives destinées à procurer du travail aux chômeurs. Son rôle dans la défense des prisonniers politiques avait également été important. A deux reprises au moins, il avait présenté des recours d'*habeas corpus* devant la Cour suprême en faveur de disparus.

Située dans une rue tranquille, à l'écart du centre de la capitale, la résidence qui abritait le comité était asiégée, du matin au soir, par la foule hâve et silencieuse des familles des prisonniers, des exilés, des disparus, par des chômeurs... Une vingtaine de personnes, de toutes confessions, de toutes opinions civils et religieux, recevaient les visiteurs.

Cet espace de liberté détonnait dans le Chili du général Pinochet. Ce dernier a voulu y mettre bon ordre. L'occasion a été fournie par la fusillade survenue le 15 octobre dernier à Malloco, à 15 kilomètres au nord-ouest de Santiago, entre l'état-major du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) et la police. A la suite de cet incident, des religieux ont été accusés par les autorités d'avoir aidé les rescapés à trouver asile dans une ambassade. Certains d'entre eux étaient des collaborateurs du *comité Propaz*.

La junte militaire supportait de plus en plus mal l'existence, dans le pays, d'un organisme à qui ses hautes cautions spirituelles permettaient d'agir... et de parler indépendamment d'elle. Il n'est pas une commission internationale d'enquête sur le Chili, en effet, qui n'ait fait une escale plus ou moins prolongée au comité. Là, il suffisait de discuter avec les familles pour comprendre la dure réalité du « *nouveau matin* » chanté par les militaires.

La junte avait d'abord entrepris de saper les bases œcuméniques des comités. Des manœuvres ont ainsi permis d'éloigner du Chili Mgr Helmut Frenz, évêque de la confession luthérienne, l'un des plus ardents protagonistes du comité. Puis, l'Eglise orthodoxe et la communauté juive ont faibli devant les pressions du pouvoir. L'affaire de Malloco, suivie d'une campagne de presse et de manifestations dans les beaux quartiers contre les « *curés rouges* », a enfin permis de faire porter la pression sur le pilier catholique du comité. Le R.P. Fernando Salas, un jésuite qui avait été le premier secrétaire administratif du comité, a été arrêté. Avec l'incarcération, survenue le 14 novembre, de M. José Zalaquett, un avocat de trente-trois ans, qui est l'actuel secrétaire administratif de l'organisation, les militaires ont entrepris d'en paralyser le fonctionnement. La lettre du général Pinochet au cardinal Silva Henriquez en a signé l'arrêt de mort.

Selon le chef de l'Etat, il s'agit, par cette mesure, « *d'éviter l'apparition de plus grandes divergences* » entre le gouvernement et l'Eglise. L'archevêque de Santiago a considéré qu'il était en présence d'une « *exigence du gouvernement* ». Il a accepté, pour sa part, de s'y plier. Nombreux sont les chrétiens qui auraient souhaité une attitude plus ferme. Selon des sources concordantes, l'archevêque a quitté Santiago pour se rendre en Europe, et vraisemblablement à Rome. Pour lui, le coup est dur.

Le gouvernement a, de son côté, envoyé une délégation au Vatican pour tenter d'expliquer le sens de son offensive. « *Le Chili entrera dans la normalité lorsque les circonstances le permettron* », déclarait récemment M. Jorge Errazuriz, nouvel ambassadeur de Santiago à Paris, en remettant ses lettres de créance à M. Valéry Giscard d'Estaing. Apparemment, la junte a estimé que les circonstances sont loin de permettre un tel retour à la normale.

JEAN-PIERRE CLERC.

Etats-Unis

Quand M. Nixon broie du noir...

Rien ne va plus aux Etats-Unis : ils n'ont plus de chef digne de ce nom, la Maison Blanche est à la merci des caprices du Congrès, le pays sombre dans l'athéisme et le cynisme, son crédit à l'étranger est au plus bas... Qui tient ce langage de Cassandre ? M. Richard Nixon, toujours bien vivant, et qui n'assiste pas sans déchirement au dévoiement de sa patrie, si belle sous son empire... Il a confié sa détresse à l'écrivain William Fine, qui reproduit ses confidences dans le numéro de décembre du mensuel féminin à grand tirage, Ladies Home Journal.

L'ancien président qui, depuis sa démission, n'a pas quitté les environs de sa propriété californienne de San-Clemente, conçoit-il un remède à cette décadence ? Aucun, en tout cas, dans le cours normal des choses. Peut-être faudrait-il « le choc d'une guerre », *par exemple en Corée ou en Thaïlande, pour sortir ses compatriotes de leur torpeur et leur rendre confiance* « dans leur force et leur destin ». *Il serait temps. L'horizon est sinistre. L'Extrême-Orient, surtout, inquiète M. Nixon. Le Japon s'enfonce dans l'opportunisme. On ne peut plus compter sur les Philippines, et M. Nixon se demande gravement si, par excès de générosité,* « les Etats-Unis ne leur ont pas accordé trop tôt l'indépendance ». *La situation n'est pas plus brillante en Europe. L'Angleterre est dans l'impasse, la France* paraît en désarroi », *et l'Allemagne, qui, elle, tient bon, est empêchée par son passé de rassembler ses énergies à vau-l'eau.*

Pareille débandade mondiale serait naturellement inconcevable si les Etats-Unis n'étaient en pleine dissolution morale. La presse, les Eglises, les universités, et même les milieux d'affaires (à qui donc se fier ?) se complaisent à ruiner « les valeurs les plus éprouvées ». *Même si M. Nixon revenait au pouvoir, le redressement serait difficile. Mais il sait ce qu'il ferait. Il demanderait* « à cinq ou six des meilleurs éléments de son entourage de se retirer pendant plusieurs semaines pour réfléchir aux moyens de revitaliser la nation américaine ». *Depuis sa démission d'août 1974, ce n'est pas le temps de la réflexion qui a manqué à M. Nixon.* — A. C.

LE RETOUR DE LA PANTHÈRE NOIRE

Black Muslims, Black Panthers, Black Power : sans doute parce qu'il n'est plus rien de tout cela, Eldridge Cleaver se garde bien de récriminer contre qui que ce soit à la veille de son retour dans la mère patrie, lundi 17 novembre. Aux côtés de son avocat, Mᵉ Roland Dumas, il tient conférence de presse à Paris : calme, détendu, comme si la perspective de rompre sept années d'exil ne pouvait entamer le sang-froid du militant rompu au combat.

Prudence ou détachement, l'ancien « ministre de l'information » des Black Panthers commence sa conférence par une déclaration liminaire, lue sans passion sous les projecteurs de la télévision. Un constat : l'agitation dans les campus américains, les protestations contre la guerre du Vietnam, la fièvre des ghettos, toute cette fermentation est retombée. « Le pouvoir ne manifeste plus cette paranoïa propre aux années 60, *dit M. Cleaver.* La situation est maintenant nouvelle : je rentre donc pour plaider ma cause. » *Et, pourtant, il sait que la prison l'attend aux Etats-Unis, ou au moins une longue procédure judiciaire pour recouvrer ses droits.*

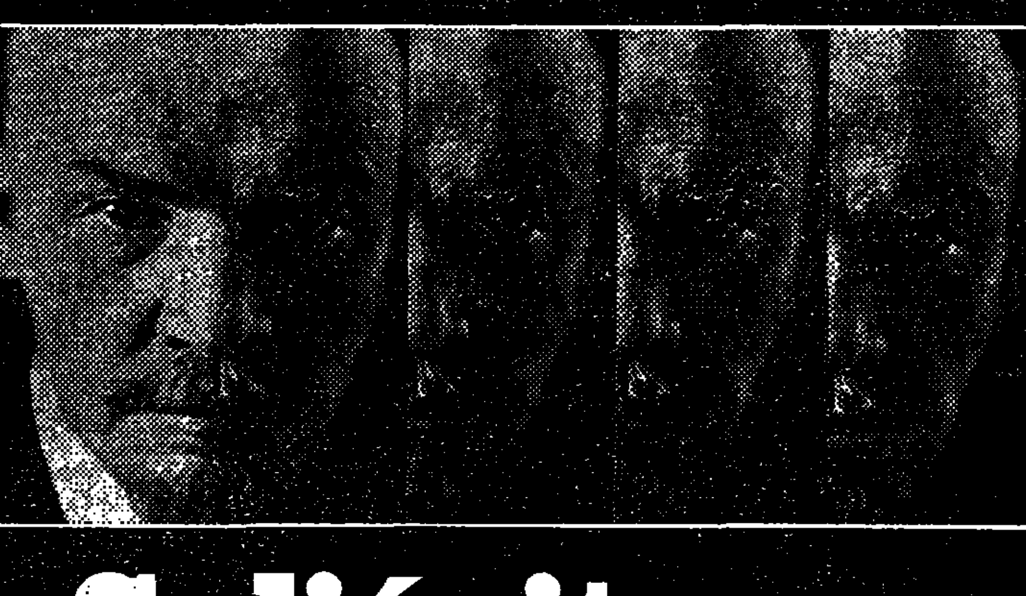
Aux questions qui fusent, le révolté assagi répond par des sourires et des haussements d'épaules. Le cachot ? « Ça ne me fait pas peur : je connais. » *Son affiliation politique ?* « Ce n'est pas mon problème », *dit-il. Et, en guise de réponse, il montre sa chevelure grisonnante et parle de ses deux enfants —* qui sont déjà aux Etats-Unis. « Oui, j'ai changé, *reconnaît-il,* mais tout change autour de nous. » *La preuve : en quelques minutes, Eldridge Cleaver a pu rendre hommage — d'un même élan — au peuple français, à MM. Roland Dumas et Samuel Pisar, ses avocats, à Jean Genet, à M. François Mitterrand... et au président Valéry Giscard d'Estaing.*











AFRIQUE

LA DÉCOLONISATION DU SAHARA OCCIDENTAL

« L'Espagne a rendu justice au Maroc »

déclare le roi Hassan II

Les Cortès se prononcent, ce mardi 18 novembre, sur le projet de loi autorisant le gouvernement espagnol à procéder à la décolonisation du Sahara occidental dans le cadre des accords conclus avec le Maroc et la Mauritanie.

Dans un discours prononcé lundi soir à Rabat, le roi Hassan II a annoncé que l'Espagne « avait rendu justice au Maroc ». Il n'a cependant donné aucun détail sur le règlement intervenu le 13 novembre à Madrid.

● A ALGER, l'agence Algérie Presse Service a affirmé, ce mardi matin, que des combats opposaient depuis plus de quinze jours les Sahraouis à des troupes marocaines qui tentaient de pénétrer au Sahara occidental.

De notre correspondant

Rabat. — « *Le Sahara vous a été rétrocédé* », a annoncé lundi le roi Hassan II dans un discours à la nation, à la veille de la célébration du vingtième anniversaire de l'indépendance. Par ces mots, le souverain a confirmé officiellement, à l'intention de son peuple, les accords de Madrid. « *Dans un proche avenir*, a-t-il ajouté, *nous rejoindrons nos frères pour leur donner l'accolade.* »

Il a également annoncé qu'il avait ordonné au premier ministre et au ministre de l'intérieur de préparer pour les prochains mois les élections communales et celles destinées à désigner les représentants des corps professionnels et des salariés. Ces élections avaient été différées afin de ne pas compromettre la mobilisation nationale pour la récupération du Sahara occidental.

Le but étant atteint, la consultation électorale devient possible. Elle aura lieu partout, sauf, « *pour le moment* », au Sahara, a indiqué Hassan II.

La récupération de ce territoire a été inscrite dans le discours royal au bilan positif de ces vingt années d'indépendance, et en constitue même le couronnement. « *Nous avons retrouvé nos racines* », a dit le souverain. Il faisait allusion à ce foyer de la nation marocaine que fut le Sahara occidental au onzième siècle, avec la montée vers le nord de Youssef Ibn Tachfin, qui, pour la première fois, rassembla les terres marocaines sous une même autorité. Il ressort également du discours du roi que, plus que jamais, le Maroc devient, grâce à son prolongement saharien, un lien entre l'Europe méditerranéenne et l'Afrique tropicale. La première marche de cette Europe, la plus voisine du Maroc, est l'Espagne. Le roi s'est félicité qu'elle ait entendu la voix de la raison et qu'elle ait gagné, en échange, tout un capital d'estime et de confiance sur lequel l'avenir peut être bâti.

Tout cela, a fait observer le souverain, résulte de la détermination des Marocains, dont les sceptiques ont sous-estimé la volonté de recouvrer leur unité territoriale. Ce succès comporte aussi des devoirs : équiper la partie du royaume ainsi retrouvée et y faire des investissements, car les revenus des phosphates ne suffiront pas pour financer le programme d'équipement esquissé par Hassan II : urbanisation, scolarisation, mise en place d'un équipement sanitaire, développement des installations portuaires, etc.

En attendant, l'armée marocaine veille aux frontières pour « *préserver l'acquis* ». Seuls, des détachements symboliques en tenue de combat participent au défilé militaire du 18 novembre. Les retrouvailles avec l'Espagne seront marquées à cette occasion par la présence de M. José Luis Los Arcos, directeur général de la politique extérieure au ministère des affaires étrangères, et du lieutenant-général Carlos Fernandez Vallespin, chef du haut état-major de l'armée, qui, vraisemblablement, mettra à profit son séjour à Rabat pour s'entretenir avec ses interlocuteurs marocains du retrait progressif des forces armées espagnoles du Sahara occidental.

LOUIS GRAVIER.

● RECTIFICATIF. — Nous avons fait dire à notre correspondant à Rabat (*le Monde* du 7 novembre) que le premier discours du roi Hassan II à Agadir donnant l'ordre de départ à la « *marche verte* » avait été prononcé « *en présence du président mauritanien* ». En fait, le texte, altéré en transmission, doit être rétabli : « *Dans la salle d'honneur où il avait été accueilli, le président Boumediène et le président Moktar Ould Daddah, le souverain allait, en présence des princes royaux, du gouvernement, de l'état-major et des ambassadeurs arabes, prononcer le discours le plus résolu de son règne.* »

DIX ORGANISATIONS ESPAGNOLES DE GAUCHE PRENNENT POSITION EN FAVEUR DU FRONT POLISARIO

La représentation à Paris de dix organisations espagnoles clandestines a diffusé, lundi 17 octobre, une déclaration commune demandant à la trentième Assemblée générale de l'ONU de prendre, à propos du Sahara occidental, « *une décision urgente pour mettre fin à la domination colonialiste et aux visées expansionnistes de certains pays limitrophes* ».

La déclaration exige, d'autre part, que le gouvernement de Madrid n'entame de négociations qu'avec le peuple sahraoui et appelle les peuples d'Espagne à soutenir « *la lutte de libération du Front Polisario* ».

Les dix organisations signataires sont : le Front révolutionnaire antifasciste et patriotique (FRAP), le Mouvement communiste d'Espagne, l'Organisation révolutionnaire des travailleurs, le Parti communiste d'Espagne international, le Parti communiste d'Espagne marxiste-léniniste, le Parti socialiste ouvrier espagnol, l'Union des jeunesses marxistes-léninistes, le Mouvement autonomiste basque ETA, le Parti socialiste de libération catalan et l'Union du peuple galicien.

OUGANDA

Réconciliation à l'accordéon avec Moscou

L'Union soviétique et l'Ouganda sont convenus, lundi 17 novembre, de renouer leurs relations diplomatiques, « temporairement rompues » *le mardi précédent, à l'initiative du Kremlin, en raison d'* « actions inamicales et humiliantes envers l'Union soviétique et personnellement envers l'ambassadeur de l'U.R.S.S. en Ouganda ». *Ce dernier avait été traité par le maréchal Amin de* « criminel », *à la suite d'une polémique sur le rôle de l'U.R.S.S. dans le conflit angolais* (le Monde *daté 11-12 novembre).*

Radio-Kampala avait rapporté, samedi, que M. Leonid Brejnev avait fait remettre au président Amin un message, dont le contenu n'a pas été révélé.

Aucun commentaire n'a accompagné, à Kampala, la décision de renouer avec Moscou. Il semble que le maréchal Amin ait été surpris par la rapidité avec laquelle les Soviétiques ont expulsé le personnel de l'ambassade ougandaise à Moscou, sans chercher à engager une quelconque négociation avec Kampala.

L'attitude du président Amin s'est aussitôt modifiée. Il a émis l'hypothèse que l'ambassadeur soviétique incriminé avait « bu trop de vodka » *lors de sa dernière entrevue avec lui, et que ses propos ne reflétaient peut-être pas la véritable attitude de l'Union soviétique sur le problème angolais. Le maréchal a ensuite annoncé son intention de jouer de l'accordéon à l'occasion d'une réception offerte aux diplomates et techniciens soviétiques — dont il affirme qu'ils sont cinq cents — en poste en Ouganda.*

Pour finir, le président a publiquement déclaré qu'il souhaitait le maintien de la présence soviétique dans son pays et laissé entendre que tout pourrait s'arranger si Moscou se contentait de changer l'ambassadeur. Le bruit court à Kampala que la brouille tient à la découverte par le maréchal Amin que les Mig-21 livrés par l'Union soviétique à l'Ouganda étaient en fait... des Mig-17 sans grand intérêt militaire... — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

« MAIN BASSE SUR LE CAMEROUN »

En juillet 1972, M. Mongo Béti, romancier et professeur de lettres à Rouen, publie chez Maspero un ouvrage au titre provocant : Main basse sur le Cameroun, *dans lequel il attaque durement la politique du gouvernement de M. Ahidjo et les moyens utilisés par son parti, l'Union camerounaise, pour acquérir un pouvoir absolu et éliminer toute opposition. Le livre est aussitôt saisi, à la demande des autorités de Yaoundé. En mars 1974, l'auteur trouve au Québec un nouvel éditeur, Léandre Bergeron. Plusieurs centaines d'exemplaires envoyés en France sont à nouveau confisqués par la police.*

C'est d'abord cette censure que le groupe québécois Inform-Action, composé de journalistes et de cinéastes, a voulu dénoncer dans un film de vingt minutes, qui a repris le titre du livre interdit. Main basse sur le Cameroun *se verra-t-il accorder un visa d'exploitation ou sera-t-il condamné aux projections privées en ces temps où les* hard core *ont acquis droit de cité ?*

Censure en France. Répression au Cameroun. L'une explique l'autre. Des journalistes français, des coopérants canadiens ou belges, des intellectuels camerounais parlent. Ils racontent les élections truquées, les arrestations arbitraires, les internements sans procès, la torture, toujours elle, érigée en système.

D. J.

DIPLOMATIE

M. Sauvagnargues en visite officielle à Pékin

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, quitte Pa[ris] ce mardi 18 novembre pour Pékin, où il est attendu mercredi à mi[di]. Jusqu'à samedi, il aura des entretiens avec son collègue chin[ois] M. Chiao Kuan-hua, et avec le premier vice-premier ministre, M. Te[ng] Hsiao-ping, qui fait fonction de chef du gouvernement depuis l'hos[pi]talisation de M. Chou En-lai. On ignore s'il rencontrera le préside[nt] Mao, dont les audiences ne sont pas annoncées à l'avance. M. Sau[va]gnargues, qui visitera la Cité interdite et la Grande Muraille, part[ira] samedi pour la Chine méridionale (Suchow et Canton) et revien[dra] dans la capitale chinoise pour être de retour à Paris ma[rdi] 25 novembre.

Les relations franco-chinoises sont « *excellentes* », dit-on à Paris, la France ayant ouvert la voie au rapprochement entre la Chine et l'Europe et, d'une façon plus générale, le monde occidental. M. Schumann, en 1972, puis Georges Pompidou, en 1973, ont été, l'un le premier ministre des affaires étrangères, l'autre le premier chef d'État de l'Occident à se rendre en visite « officielle » à Pékin. Le séjour « de travail » de M. Nixon, en 1972, n'avait pas ce caractère. M. Teng Hsiao-ping est venu, en novembre 1974, en France. Il s'agit de la seule visite officielle qu'un di[ri]geant chinois de ce niveau [ait] faite jusqu'à présent en Eu[rope] occidentale. Le président Gis[card] d'Estaing doit se rendre en Ch[ine] l'an prochain.

En dehors des conversati[ons] politiques, il sera probablem[ent] question du renforcement [des] relations économiques et cul[tu]relles franco-chinoises.

La France est le septième p[ar]tenaire économique de la Ch[ine] après le Japon, les États-U[nis], l'Allemagne fédérale, le Cana[da], l'Australie et la Grande-Bre[ta]gne.

Les principaux projets industriels françai[s] en Chine

De notre correspondant

Pékin. — Bien que la France ne figure pas parmi les premiers partenaires commerciaux de la Chine, plusieurs sociétés françaises ont entrepris — ou vont entreprendre — la réalisation de projets industriels sur le territoire de la République populaire de Chine. Voici la liste des principaux projets :

Alsthom-Neyrpic, deux groupes hydro-électriques de 60 mégawatts, montant 55 millions de francs, contrat signé en novembre 1972, fin des livraisons, été 1976.

Speichim, usine d'acétate de vinyle à Shangshou (Szechuan), 260 millions de francs, contrat signé en mai 1973 ; début des livraisons, juillet 1974 ; mise en service, été 1977.

Technip-Speichim, complexe pétrochimique à Liaoyang (Mandchourie), 1 250 millions de francs, début des livraisons, mai 1975 ; mise en service, été 1978.

Heurtey, trois usines d'ammoniac et d'urée à Anching (Anhwei), Nankin et Canton, 120 millions de francs chacune, contrats signés en février 1974 ; mises en service en janvier 1978, juillet 1978 et janvier 1979.

CEM, centrale thermique de 300 mégawatts près de Pékin, 260 millions de francs, contrat signé en avril 1974 ; mise en service, ju[in] 1978.

Rhône-Poulenc Textiles, usin[e de] tissage de nylon près du comp[lexe] pétrochimique de Liaoyang, 50 [mil]lions de francs (calendrier non [pré]cisé).

Pour la plupart de ces projets [est] prévue la venue en Chine pour [des] séjours prolongés de quinze à [...] techniciens. La réalisation des [pro]jets de Speichim à Shangshou [et] Technip-Speichim à Liaoyang en[traî]neront cependant l'installation [sur] leurs chantiers respectifs d'un [per]sonnel français beaucoup plus [nom]breux. Techniciens et familles [com]prises, on prévoit un maximum [de] deux cents personnes à Shang[shou] et six cents à Liaoyang. — A.

● *Cinq juges ont été élu[s ou] réélus*, lundi 17 novembre, pa[r les] Nations unies à la Cour inte[rna]tionale de justice de La Haye [pour] neuf ans : M. Lachs (Polog[ne]) président actuel de la Cour, [a été] réélu : MM. Shigeru (Jap[on]) Mosler (Allemagne fédérale), [Sa]lah El Dine (Syrie) et T[aslim] Olawale Elias (Nigéria) ont [été] nouvellement élus. (A.F.P.)





OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

M. Ali Aref est de plus en plus contest[é]

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Une atmosphère de crise règne depuis quelques jours à Djibouti, où un discret mais imposant service d'ordre a été mis en place pour parer à toute éventualité. Les patrouilles de la légion étrangère et de la gendarmerie ont parcouru durant la journée de lundi 17 novembre le centre de la ville, stationnant un moment aux abords des points névralgiques que constituent Lagarde et Ménélik.

Comme toujours en pareille circonstances, une certaine inquiétude se développe dans les milieux d'affaires et surtout dans le petit commerce tenu par des Yéménites et des Grecs, tandis que circulent les rumeurs à la fois les plus contradictoires et les plus alarmistes. On redoute des manifestations que pourraient provoquer les militants de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), principal parti légal d'opposition, ou les partisans du Front de libération de la Côte-des-Somalis (F.L.C.S.), mouvement clandestin, dont les principaux dirigeants se trouvent en Somalie.

L'absence de MM. Hassan Gouled et Ahmed Dini, chefs de file de la Ligue populaire, actuellement à New-York, où ils doivent être entendus par le comité de décolonisation de l'ONU, prive leurs partisans de consignes précises d'action. D'autre part, l'activisme d'une partie de la jeunesse du territoire, qui souhaite ouvertement le succès du F.L.C.S., donne à penser que la Ligue populaire est de plus en plus débordée sur sa gauche. Parmi les nombreux tracts qui circulent dans la ville, l'un, signé du F.L.C.S., porte, d'un côté, la photo de quatorze députés ayant effectué la tournée des capitales arabes et africaines pour y justifier la présence française à Djibouti et, de l'autre, leur condamnation comme « *traîtres et criminels passibles de châtiments exemplaires* ».

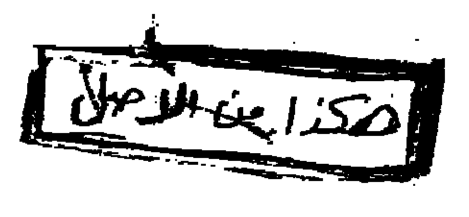
Une motion de censure ?

Une véritable fronde parlementaire se développe, d'autre part, à l'instigation de plusieurs hommes politiques locaux dont M. Barkat Gourat, qui représente le territoire au Sénat. C'est au sein même de sa propre majorité que l'autorité personnelle de M. Ali Aref est aujourd'hui remise en cause. Paradoxalement, l'homme qui contrôle théoriquement la totalité des quarante sièges de la Chambre des députés du territoire, critiqué récemment encore parce qu'il paraissait être le champion du *statu quo*, ardent zélateur du maintien de la présence française dans le petit territoire de la rive méridionale du golfe d'Aden, est aujourd'hui attaqué parce qu'il s'est rallié à la politique de décolonisation et préconise, à son tour, l'indépendance.

Lundi, deux membres du gouvernement ont donné leur démission pour marquer leur désaccord avec M. Ali Aref : MM. Djama Djilal Djama, ministre de la fonc[tion] publique, et Ibrahim Ahmed Bou[...], ministre du travail, qui ass[urait] généralement l'intérim de la p[rési]dence lorsque M. Ali Aref se t[rou]vait en déplacement à l'extérieu[r du] territoire. Ce geste de désappr[oba]tion, intervenu moins de vingt-qu[atre] heures avant l'ouverture d[e la] deuxième session ordinaire de [la] Chambre des députés, a contri[bué] à accroître la tension. Lundi soir, [on] envisageait même le dépôt d'[une] motion de censure contre le chef [du] gouvernement lorsqu'il aurait ach[evé] son discours-programme. Cert[ains] n'excluaient pas l'éviction de M. [Ali] Aref par ceux qui, avant sa réce[nte] tournée dans les pays arabes, [au] cours de laquelle il chercha aup[rès] de ses interlocuteurs des promes[ses] propres à garantir une éventu[elle] indépendance du territo[ire], comptaient parmi ses plus chal[eu]reux partisans.

En fait, ce sont moins les persp[ec]tives d'indépendance qui inquièt[ent] à la fois l'opposition traditionne[lle] et les nouveaux adversaires [de] M. Ali Aref, que la personne mê[me] du chef du gouvernement. Ses c[ri]tiques lui reprochent un autoritaris[me] qui lui fait négliger trop souvent [de] consulter ses amis politique[s]. D'autres estiment que M. Ali Ar[ef,] Afar lui-même, n'a pas soutenu av[ec] une fermeté suffisante la tentati[ve] séparatiste menée en Éthiopie p[ar] les Afars d'Ali Mirah, dirige[ant] aujourd'hui réfugié à Djeddah. En[fin,] le voyage qu'a effectué à Addi[s-]Abeba le chef du gouvernement d[e] Djibouti, très bien accueilli [...] demeurant par la junte éthiopien[ne,] a déplu à un certain nombre d[e] ses partisans. Quant aux Issas, [ils] accordent leur appui à la Lig[ue] populaire plutôt qu'au Front [de] libération. Ils entendent que [leur] participation au pouvoir soit effec[]tivement assurée avant l'accessi[on] de leur pays à l'indépendance. Rés[o]lus à porter un coup décisif à M. Ali Aref dont ils entendent prou[]ver la non-représentativité, sachant que l'indépendance ne saurait à elle seule résoudre tous les problèmes qui se posent au territoire, ils pourraient céder, comme le redoutent certains, à la tentation de provoquer des désordres — si toutefois ils sont vraiment en mesure de le faire.

PHILIPPE DECRAENE.



ATIE

en visite officielle

ojets industriels

en Chine

en plus contes

LA RENCONTRE P.C. FRANÇAIS ET P.C. ITALIEN

COORDONNER LES ACTIONS

(Suite de la première page.)

Au-delà des apparences trop sou-…nt majorées et des vieilles oppo-…tions d'hommes et d'histoire, désor-…ais sans intérêt pratique, il demeure …e la différence des situations …mène les deux partis à ne pas tou-…urs envisager de la même manière …application des principes. Le P.C.I. est toujours présenté comme un *« parti de gouvernement »* et il s'est …orcé d'agir comme tel, à tous les …chelons du pouvoir, de la commune … Parlement. Il a apporté à la légis-…tion italienne, depuis la fin de la …erre, une contribution beaucoup …us considérable qu'on ne le soup-…nne souvent. Le P.C.F. de son …té, a mené sa politique comme *« parti d'opposition »*.

Avec des évolutions, la ligne qua-…iée de *« compromis historique »* …t enracinée dans la tradition du …C.I., qui a toujours tenu la démo-…atie chrétienne comme un grand …rti populaire, avec lequel une dis-…ssion était inévitable, quitte à …ner les socialistes. Avec ces der-…ers, aucun « programme commun » … a jamais été élaboré, dans la …esure même où le P.S.I. apparte-…it, depuis 1963, à la majorité. Les …tholiques engagés dans la poli-…que en tant que tels, constituent, en Italie, des *« masses organisées »* en parti : en France, ils sont dispersés.

Le P.C.F. accepte de rendre un hommage général à la *« décentralisation démocratique »* de l'Etat ; le P.C.I. l'a mise en pratique, en utilisant la législation italienne dans toutes ses conséquences. Il gouverne dans cinq régions et, quelles que soient les limitations importantes imposées par l'Etat à une véritable politique régionale, il a accumulé, à cet égard, une expérience dont M. Georges Marchais a pris connaissance à Bologne, en mai 1973.

De même, lorsque la déclaration évoque le *« contrôle public sur les moyens de production et d'échange »*, la réalité concrète est bien différente en France et en Italie. Au congrès de Milan, en 1972, M. Enrico Berlinguer estimait que à cet égard, très peu restait à faire : l'Etat disposait déjà, directement ou non, d'une large fraction des moyens de production. En France, la liste contenue dans le programme commun fixe des objectifs.

L'un des points les plus remarquables de la déclaration commune concerne la politique européenne, à propos de laquelle le P.C.I., en la personne de M. Giorgio Amendola, a, depuis plusieurs années, développé une action dynamique. Parallèlement, les grandes centrales syndicales italiennes, surtout la C.G.I.L. et la C.I.S.L., poussaient à la création de la CES (Confédération européenne des syndicats), où la C.G.T. va finir par entrer. A cet égard, les réticences du P.C.F. semblent levées.

Le document Marchais-Berlinguer définit en somme la marge d'action possible pour les deux partis communistes en fonction d'une politique internationale bloquée par l'état des relations Est-Ouest. *« Lutter contre la prétention de l'impérialisme des Etats-Unis »*, *« se prononcer contre toute ingérence étrangère »*, ce n'est pas tout à fait une clause de style. Mais cela ne rejoint pas non plus les propos si fréquents de M. Enrico Berlinguer soit sur la *« dissolution progressive »* des blocs, OTAN et pacte de Varsovie, soit sur la nécessité de *« faire une Europe qui ne soit ni américaine ni soviétique »*.

En arrière-plan il y a une réalité que tous les partenaires de la vie politique cherchent à masquer ou à oublier : le gel des frontières et des régimes en Europe. Le P.C.I. comme le P.C.F. demeureront pour un avenir indéterminé des partis communistes agissant dans la sphère d'influence américaine.

J. N. et T. P.

M. LEROY : l'union du peuple de France n'est pas le compromis historique.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., a évoqué, lundi 17 novembre, devant la presse parlementaire, le document signé par le P.C.F. et le P.C.I. Il a indiqué :

« Il n'est pas question de stratégie ou de politique commune, cela pour des questions de principes, mais aussi parce que les situations nationales sont différentes. Mais les deux pays appartiennent à l'Europe occidentale, ce qui crée des similitudes de situations. »

M. Leroy a déploré que *« certains cherchent à traduire des différences d'appréciations »* entre les deux partis *« en divergence »*. Il a insisté sur le fait que la stratégie française d'« union du peuple de France » est différente du concept italien de « compromis historique ». *« Nous estimons extrêmement dangereux*, a-t-il déclaré, *tout ce qui tend à rechercher une possibilité de coopération avec les forces de la coalition giscardienne. Il est contraire à la réalité de répandre l'illusion que Giscard d'Estaing pourrait présider à la mise en application du programme commun. Les conversations de ceux qui se rendent à l'Elysée contribuent à propager ces illusions dangereuses. »*

Un grand pas en avant, mais tout n'est pas réglé

estime le parti de M. Berlinguer

De notre correspondant

Rome. — L'accord du 15 novembre est généralement considéré à Rome comme un succès du P.C. italien, même si dans l'immédiat c'est le P.C. français qui en tire profit et a tendance à grossir la portée de l'événement : d'abord parce que le document commun réaffirme pour l'essentiel les positions du parti de M. Berlinguer, puis parce que survenant après un autre accord avec le P.C. espagnol, il fait apparaître Rome comme le centre d'un bloc communiste latino-européen. M. Berlinguer fait un peu figure de médiateur entre M. Santiago Carillo, qui ne mâche pas ses mots à l'égard de l'Union soviétique, et M. Georges Marchais, qui s'est posé jusqu'à présent comme un champion de l'orthodoxie.

Les Italiens n'ont fait, semble-t-il, de concessions que dans le domaine économique. Alors que le document signé par MM. Berlinguer et Carillo le 11 juillet dernier s'était prononcé pour *« une solution socialiste »* fondée *« sur la coexistence de diverses formes d'initiative et de gestion publique et privée »*, le texte franco-italien du 15 novembre parle de *« contrôle public des principaux moyens de production et échanges »* et de leur *« progressive socialisation »*. Est-ce à dire que le P.C.I. a changé de perspective ? On peut en douter, ne serait-ce que parce que la majeure partie de l'économie italienne est déjà plus ou moins nationalisée. Les autres concessions de M. Berlinguer se traduisent surtout par des omissions dans le document commun : à propos de l'Europe, par exemple, ou de l'OTAN.

La « réconciliation » entre les deux P.C. — qui n'est d'ailleurs pas la première — est considérée avec un certain scepticisme dans les milieux politiques. C'est un grand pas en avant, dit-on de source proche du P.C. italien, mais on ne règle pas en un jour des divergences assez profondes. Soulignant les nombreux passages du document consacrés aux libertés, *Il Popolo*, journal de la démocratie chrétienne, écrit notamment : *« Il ne suffit pas d'une déclaration de « bonnes intentions » pour faire des communistes, italiens ou français, des forces insérées de plein droit et de conviction dans la réalité démocratique de l'Occident et de leurs pays respectifs. »*

R. S.

LA DÉCLARATION COMMUNE

Toutes les libertés devront être garanties et développées

Après des entretiens à Paris, le 29 septem-…re, et à Rome le 15 novembre, entre MM. Mar-…ais et Berlinguer, les P.C. français et italien …t publié une déclaration commune, dont …ous publions ci-dessous de très larges extraits. …utre les deux secrétaires généraux des partis, …t participé à ces conversations :

— Du côté français, MM. Gustave Ansart et Jean Kanapa, membres du bureau politique, Charles Fiterman, membre du comité central ;

— Du côté italien, MM. Giancarlo Pajetta, membre de la direction et du secrétariat, Piero Pieralli, membre du secrétariat, Mme Lina Fibbi et M. Lucciano Gruppi, membres du comité central.

Dans leur déclaration commune, …s partis communistes français et …alien analysent d'abord *« la crise … frappe le système capitaliste … son ensemble »* et *« pèse …ement sur les travailleurs et … masses populaires, la paysan-…erie, l'artisanat, les petites et …oyennes entreprises »*. Le texte …oute :

« Les forces du grand capital … de l'impérialisme tentent de …er profit de cette situation pour …ttre en cause les conquêtes éco-…miques, sociales et politiques …s travailleurs et du peuple. Mais … classe ouvrière et les masses …opulaires peuvent, par la lutte, faire échec à ces tentatives, imposer de nouvelles conquêtes, ouvrir la voie à un nouveau progrès …ocial et démocratique (...).

» De la crise actuelle se dé-…age plus que jamais, pour la …ance et l'Italie, la nécessité de …évelopper la démocratie, de la …ire avancer vers le socialisme.

» Les deux partis développent …ur action dans des conditions …ncrètes différentes et, de ce …it, chacun d'eux met en œuvre …e politique répondant aux …soins et aux caractéristiques du …ys. Dans le même temps, lut-…nt dans des pays capitalistes …veloppés, ils constatent le ca-…ctère commun des problèmes …sentiels qui leur sont posés et … concordance des solutions …'il convient de leur apporter.

Pour la pluralité des partis politiques

» Communistes italiens et fran-…is considèrent que la marche … socialisme et l'édification de … société socialiste, qu'ils pro-…sent comme perspective dans …rs pays respectifs, doivent se …liser dans le cadre d'une démo-…tisation continue de la vie …momique, sociale et politique. … socialisme constituera un …de supérieur de la démocratie … de la liberté, la démocratie …ssée « jusqu'au bout ».

Dans cet esprit, toutes les …rtés, qui sont le résultat soit … grandes révolutions démocra-…es bourgeoises, soit des gran-… luttes populaires de ce siècle …t la classe ouvrière a pris la …, devront être garanties et …eloppées.

…l en est ainsi des libertés de …sée et d'expression, de publi-…ion, de réunion et d'asso-…tion, de manifestation, de …ulation de personnes à l'in-…eur et à l'étranger, de l'in-…labilité de la vie privée, des …rtés religieuses, de la totale …rté d'expression des cou-…ts et des opinions philoso-…ques, culturels et artistiques. …mmunistes français et ita-…s se prononcent pour la plu-…té des partis politiques — y …pris le droit à l'existence et … activité des partis d'opposi-…, — la liberté de formation … la possibilité d'alternance …ocratique des majorités et … minorités, la laïcité et le …ctionnement démocra-…e de l'Etat, l'indépendance … la justice. Ils se prononcent …lement pour la libre activité … indépendance des syndicats. … attachent une importance …ntielle au développement … la démocratie dans l'entre-…e, de telle sorte que les travailleurs puissent participer avec des droits réels à la gestion, disposer de pouvoirs étendus de décision.

» La décentralisation démocratique de l'Etat doit donner un rôle toujours plus important aux régions et aux collectivités locales, qui doivent disposer d'une large autonomie dans l'exercice de leurs pouvoirs.

» Une transformation socialiste de la société suppose le contrôle public sur les principaux moyens de production et d'échange, leur socialisation progressive, la mise en œuvre d'un plan démocratique au niveau national. Le secteur de la petite et moyenne propriété paysanne, de l'artisanat, de la petite et moyenne entreprise industrielle et commerciale, se verra assigner un rôle spécifique positif dans la construction du socialisme.

» Cette transformation ne peut qu'être l'œuvre de luttes de grande ampleur, de puissants mouvements de masse entraînant autour de la classe ouvrière la majorité du peuple. Elle exige l'existence d'institutions démocratiques pleinement représentatives de la souveraineté populaire, la garantie et l'extension de leurs pouvoirs, le libre exercice du suffrage universel, direct et proportionnel. C'est dans ce cadre que les deux partis — qui ont toujours respecté et respecteront le verdict du suffrage universel — conçoivent l'accession des classes laborieuses à la direction de l'Etat (...).

Contre toute ingérence étrangère

» Les deux partis considèrent que dans les rapports entre tous les Etats, qui doivent être marqués par une coopération toujours plus étroite dans le cadre d'une nouvelle division internationale du travail, doit être garanti le droit de chaque peuple à décider souverainement de son régime politique et social. C'est pourquoi ils soulignent la nécessité de lutter contre la prétention de l'impérialisme des Etats-Unis à s'ingérer dans les affaires des peuples et se prononcent contre toute ingérence étrangère.

» Les deux partis estiment que pour assurer le succès de la lutte contre l'ennemi principal de la classe ouvrière et des masses populaires, le capital monopoliste, il est indispensable que se réalise une libre entente des différentes forces sociales et politiques, dans laquelle la classe ouvrière doit affirmer son aptitude à exercer son rôle dirigeant. Ces larges alliances sont nécessaires aussi bien à l'étape actuelle que pour l'édification du socialisme.

» Le développement d'une coopération solide et durable entre communistes et socialistes constitue le fondement de cette alliance.

» Aujourd'hui, de larges milieux catholiques prennent de plus en plus conscience de la contradiction qui existe entre, d'une part, la réalité de l'impérialisme et du capitalisme et, d'autre part, leurs aspirations profondes à la fraternité des hommes, à la justice sociale, à l'affirmation de valeurs morales plus élevées, au plein épanouissement de la personnalité. Cette évolution crée des possibilités grandissantes à la rencontre des communistes, de l'ensemble des forces ouvrières et des forces populaires d'inspiration chrétienne. Celles-ci peuvent et doivent jouer un rôle important dans la création d'une société nouvelle (...).

Démocratisation de la Communauté européenne

Les deux partis réaffirment ensuite leur volonté de faire progresser l'action des communistes, des socialistes et des forces démocratiques contre le progrès. Ils ajoutent :

« Face à l'orientation profondément contraire aux intérêts populaires des groupes monopolistes multinationaux et nationaux et des milieux dirigeants dont la politique provoque dans l'Europe du Marché commun le chômage et les déséquilibres sociaux, les deux partis accordent une grande importance au développement d'initiatives unitaires des masses populaires, des forces de gauche — y compris dans le cadre du Parlement européen — en faveur de la démocratisation des orientations et du fonctionnement de la Communauté économique européenne (C.E.E.), en faveur de la construction progressive d'une Europe démocratique, pacifique et indépendante.

» Dans le même esprit, alors que l'Espagne vit une période cruciale, les deux partis — certains d'exprimer à cet égard la conviction de tous les démocrates — condamnent toutes les tentatives de perpétuer sous une forme ou une autre le régime franquiste. Ils réaffirment leur solidarité de combat avec la classe ouvrière et tous les antifascistes d'Espagne qui luttent pour la sauvegarde des prisonniers politiques et leur libération, pour l'établissement d'un régime de pleine liberté politique. Ils expriment, en outre, leurs préoccupations devant les difficultés auxquelles est confrontée la jeune démocratie portugaise et souhaitent que toutes les forces ouvrières et démocratiques retrouvent leur unité dans la lutte pour barrer la route à toute menace réactionnaire et assurer le progrès démocratique et social du pays. »

Daans la dernière partie, ils disent que *« la coexistence pacifique est la seule alternative à une guerre d'intimidation »*. Ils précisent : *« La coexistence pacifique — qui ne constitue pas le statu quo social et politique — offre un terrain plus favorable à la lutte contre l'impérialisme, pour la démocratie et le socialisme. Tout en poursuivant cette lutte, les deux partis développent leur action en faveur de nouveaux progrès de la paix, de la réduction réciproque et graduelle des armements jusqu'au désarmement général, du dépassement graduel et de la dissolution des blocs militaires. Ils expriment leur volonté de contribuer au rassemblement de toutes les forces intéressées en vue de freiner la course aux armements.*

« Réaffirmant leur attachement à l'indépendance de chaque parti, au respect de la non-ingérence et à l'internationalisme, le parti communiste italien et le parti communiste français entendent poursuivre et renforcer leur coopération fraternelle. »

Les intertitres sont de la rédaction du Monde.

L'ultime réunion préparatoire de la conférence des P.C. européens se tient à Berlin-Est

De notre correspondant

Vienne. — Les représentants des vingt-six partis communistes participent depuis le lundi 17 novembre à Berlin-Est à une réunion de la commission de rédaction chargée de mettre au point le document final de la conférence des P.C. européens. Cette rencontre devrait en principe être la dernière de ce genre avant la convocation de la conférence elle-même.

La base des discussions est fournie par un texte d'origine est-allemande retenu comme document de travail par les partis lors de leur précédente réunion, les 9 et 10 octobre, à Berlin-Est. Depuis lors, une série de consultations bilatérales se sont déroulées entre le parti est-allemand d'une part et les partis souhaitant amender le texte de base (italien et yougoslave notamment) d'autre part. Ces tractations auront permis de rapprocher sensiblement les points de vue.

Un certain nombre d'objections formelles paraissent toutefois encore subsister chez quelques participants. M. Stane Dolants, secrétaire de la Ligue des communistes de Yougoslavie, les a résumées récemment en trois points : 1) le débat, lors de la conférence, devrait être ouvert et public ; 2) le document final devrait être adopté à l'unanimité ; 3) il devrait garantir, de la façon la plus claire, le droit à l'autonomie de chaque parti signataire.

Le document final devrait être consacré principalement aux problèmes de la paix et de la sécurité en Europe après la conférence d'Helsinki. Cet objectif limité, par rapport aux buts que certains partis s'étaient assignés au départ, a été confirmé par le compte rendu des conversations que M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a eues lundi à Varsovie avec M. Gierek, chef du parti ouvrier unifié polonais. Les deux hommes ont réaffirmé leur *« volonté inébranlable d'agir pour le renforcement de l'unité du mouvement communiste et pour la coopération en vue de préparer avec succès la conférence des partis communistes et ouvriers consacrée à la lutte pour la paix, la sécurité, la coopération et le progrès social en Europe »*.

MANUEL LUCBERT.

POLITIQUE

LES SOCIALISTES REFUSENT DE SIÉGER AU CONSEIL GÉNÉRAL DE BELFORT

Les cinq conseillers généraux socialistes du Territoire de Belfort ont une nouvelle fois refusé de siéger, lundi 17 novembre, en présence de M. Jean-Marie Bailly, ancien secrétaire d'État, qui préside l'assemblée départementale. Les conseillers socialistes ont adopté cette attitude depuis le mois de décembre 1974.

M. Emile Gehant, conseiller socialiste de Belfort-Nord, a indiqué que ses collègues et lui-même n'accepteraient de participer aux délibérations du conseil général *« que lorsque leur seraient communiqués les résultats, quels qu'ils soient, des enquêtes en cours »*.

Cette formule vise l'« enquête préliminaire » dont les socialistes ont, en décembre dernier, demandé l'ouverture, à la suite de rumeurs selon lesquelles M. Jean-Marie Bailly aurait touché des pots-de-vin pour favoriser l'implantation de magasins à grande surface à Belfort.

L'ancien secrétaire d'État, après avoir réfuté *« les attaques personnelles »* et les *« allégations mensongères »* dont il était l'objet, avait successivement démissionné, le 5 décembre 1974 et le 6 mai 1975, de ses fonctions de maire de Belfort et de président du conseil de district de Belfort. Il avait alors invoqué *« les responsabilités professionnelles importantes qui lui avaient été confiées dans le secteur Centre et Midi des Charbonnages de France, qui le tiennent éloigné plusieurs jours par semaine de la région »*. *« Cela ne veut pas dire pour autant que j'abandonne tout »*, avait-il ajouté, faisant notamment allusion à la présidence du conseil général du Territoire de Belfort.

DIVERGENCES ENTRE SOCIALISTES AU CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

Des dissensions divisent les élus socialistes au conseil général des Yvelines. Parce qu'ils refusaient la discipline de vote de l'intergroupe « démocrates et socialistes » (gauche non communiste), deux socialistes, MM. Léon Robert (Triel) et Pierre Duprés (Maisons-Laffitte), *« soucieux de retrouver leur liberté de décision »*, ont fondé un nouveau groupe, Yvelines d'abord, avec deux conseillers jusque-là non inscrits, MM. Pierre Lévêque (Rambouillet) et Claude Dumont (Chevreuse). M. Léon Robert, maire de Verneuil-sur-Seine, a également annoncé sa démission du parti socialiste. La fédération des Yvelines du P.S. explique que M. Robert a voulu ainsi *« devancer la décision d'exclusion qui était nécessaire »*. Le P.S. lui reproche d'avoir voté le budget départemental et précise qu'il avait refusé de ratifier sa candidature pour les prochaines élections cantonales.

Mme Jacqueline Thomé-Patenôtre, député radical de gauche et maire de Rambouillet, conseiller général du canton de Saint-Arnoult, a également l'intention de quitter l'intergroupe « démocrates et socialistes ». Elle s'est, dimanche 16 novembre, déclarée prête à répondre positivement à une éventuelle invitation à l'Élysée du chef de l'État. Pourtant, le « sommet » monétaire de Rambouillet a fourni l'occasion à M. Giscard d'Estaing de manifester son soutien à M. Jean-Daniel Camus, conseiller technique à la présidence de la République, qui entend affronter Mme Thome-Patenôtre aux prochaines élections municipales puis législatives. M. Camus a en effet été convié à paraître aux côtés du chef de l'État, notamment lors de la messe dominicale de Poigny-la-Forêt.

[Le conseil général des Yvelines comprend 8 U.D.R., 3 républicains indépendants, 9 div. maj., 2 rad. de g., 1 P.S., 4 P.C.F. et les 4 membres du nouveau groupe, qui votent tantôt avec la majorité, tantôt avec l'opposition. Le conseil général est présidé par M. Jean-Paul Palewski, député U.D.R.]

Après l'élection de la Vienne

M. ABELIN OPTE POUR SES FONCTIONS MINISTÉRIELLES

M. Pierre Abelin, qui avait retrouvé, le 19 octobre dernier, son siège de député de la Vienne, a confirmé, lundi 17 novembre, à Poitiers, qu'il entend rester membre du gouvernement. Le délai constitutionnel d'un mois laissé à un ministre après une élection pour choisir entre son mandat de député et son portefeuille arrive à expiration. *« Je choisis mes fonctions ministérielles pour le temps qui me sera donné de les exercer »*, a déclaré M. Abelin.

C'est M. Jean-Jacques Fouqueteau qui siégera à l'Assemblée comme député de la Vienne. Né à Loudun en 1922 et conseiller municipal de cette ville, M. Fouqueteau est gérant de société et administrateur de la Caisse d'épargne.

Grand-Orient de France

PROCHAINS COLLOQUES SUR L'AVENIR DES LIBERTÉS

M. Serge Behar, grand maître du Grand-Orient de France, et les membres du conseil de l'ordre, instance supérieure de cette obédience, ont décidé d'organiser, au cours des prochains mois, une série de tribunes publiques sur des sujets d'actualité. La première de ces tribunes se tiendra le 12 décembre, 16, rue Cadet, à Paris, sur le thème de la crise de l'emploi et du chômage. Y participeront notamment MM. Edgar Faure, Alain Poher et Gabriel Ventejol, respectivement présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique et social, ainsi que les responsables des organisations syndicales.

Les colloques prévus pour l'année 1976 porteront sur la pédagogie nouvelle, la défense de la nature, la défense du consommateur et la régionalisation. Cette série aura pour finalité l'étude de l'avenir des libertés.

L'EXAMEN DU BUDGET

Universités : la sélection devra s'appliquer aux études de pharmacie

Lundi 17 novembre, en séance de nuit, les députés examinent le budget du secrétariat d'État aux universités.

Rapporteur spécial de la commission des finances, M. BERNARD MARIE (U.D.R., Pyrénées-Atlantiques) regrette l'insuffisance des créations d'emploi. En réponse à une question sur les universités parisiennes, M. JEAN-PIERRE SOISSON, secrétaire d'État aux universités, précise que dans le cadre du collectif budgétaire pour 1975, des *« subventions exceptionnelles »* seront accordées : 5 millions de francs à Paris-VI, 3 millions à Paris-VII et 1 million à Paris-XI Orsay.

Les subventions, précise-t-il, s'ajoutent à des actions spécifiques : 10 560 000 F pour Paris-VI, 3 584 000 F pour Paris-VII et 8 658 000 F pour Paris-XI.

M. Marie relève encore le *« scandale »* constitué par les critères d'attribution des bourses. M. JACQUES WEINMANN (U.D.R., Doubs), rapporteur spécial de la commission des finances, déclare qu'en matière de construction c'est dans les secteurs des professions de la santé que sont constatés les déficits les plus grands.

M. LOUIS LE PENSEC (P.S., Finistère), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, note une progression des crédits affectés à la recherche, mais elle sera insuffisante pour permettre un fonctionnement normal des laboratoires. S'il note la promotion de près de 25 % des assistants inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître assistant, en revanche, il s'inquiète de l'absence de politique de recrutement.

M. SOISSON précise que, dès le vote du budget, qui, dit-il, *« n'est pas de régression »*, les crédits de 1976 seront notifiés aux établissements, et annonce qu'il a décidé de modifier les critères d'attribution des crédits de l'État aux universités. A propos de la rentrée, il indique que, pour la pharmacie, *« dans certaines universités, les demandes d'inscription ont augmenté de plus de 20 % ; l'introduction de la sélection en médecine ayant provoqué un reflux vers la pharmacie. Demain*, ajoute-t-il, *il faudra organiser une sélection en pharmacie, comme en médecine ; les études nécessaires ont été entreprises »*.

M. Soisson annonce, d'autre part, des mesures d'intégration des personnels auxiliaires : plus de deux mille agents pour les personnels rémunérés sur emploi d'État. Il précise que, pour accroître l'aide aux étudiants, est prévu en 1976 un effort supplémentaire de l'État de près de 120 millions de francs qui *« ne constitue qu'une première étape de la réforme de l'aide sociale entreprise en liaison avec la conférence des associations étudiantes »*. Après avoir affirmé qu'il conduirait *« une action particulière de développement des universités dans la couronne parisienne »*, il souligne la véritable relance de la recherche : *« Le C.N.R.S. disposera d'un budget de 2 320 millions de francs, en progression de 15,4 % par rapport à 1975 ; les établissements dépendant de la direction des enseignements supérieurs bénéficieront de crédits d'un montant de 1 685 millions, soit une progression de plus de 14 % par rapport à 1975. »*

En outre, M. Soisson annonce une subvention particulière pour le Collège de France. Quant au transfert de l'école de Saint-Cloud à Lyon, il indique que les superficies seront doublées, comme le sera le nombre des enseignants.

En conclusion, le secrétaire d'État cite une lettre de M. Jacques Chirac demandant que chaque ministère contribue à accroître les missions de formation confiées aux universités.

M. PIERRE-ROGER GAUSSIN (Réf., Loire) souligne l'insuffisance des crédits pour les bibliothèques et des crédits d'équipement, mais il se félicite du nouveau mode de répartition des crédits aux universités.

M. JACQUES LEGENDRE (U.D.R., Nord) souligne l'augmentation du taux de scolarisation de l'enseignement supérieur depuis quinze ans et s'interroge sur les missions de l'Université qui ne peuvent, selon lui, se limiter à la formation de chercheurs et d'enseignants.

Pour M. LOUIS MEXANDEAU (P.S., Calvados), *« plusieurs universités seraient aux mains des syndics et des liquidateurs »* si elles étaient soumises au droit privé. Selon lui, *« l'investissement intellectuel est un des seuls possibles pour la France en cette période de crise. C'est une nécessité*, poursuit-il, *pour permettre à la France de garder son image »*. Or, constate-t-il, cet objectif va à l'encontre de la politique appliquée par le gouvernement, qui pratique *« la sélection, c'est-à-dire le privilège »*.

M. CABANEL (R.I., Isère) demande que soit revu l'actuel système des bourses, *« extravagant, injuste et inefficace »*, mis en place *« une véritable structure d'orientation »* et élaboré un nouveau statut qui *« garantisse l'indépendance des enseignants »*.

M. CHAMBAZ (P.C., Paris) critique un budget *« malthusien »*, évoque *« l'autonomie surveillée »* des universités, dénonce *« le refus de toute concertation »* et la mise en cause *« des acquis démocratiques »*, puis annonce que son groupe votera contre ce budget.

M. OFFROY (U.D.R., Seine-Maritime) souhaite que l'on favorise la coopération franco-arabe.

MM. PIERRE WEBER (app. R.I., Meurthe-et-Moselle) et MAURICE ANDRIEU (P.S., Haute-Garonne) évoquent la situation difficile des bibliothèques universitaires.

Pour M. ROHEL (R.I., Finistère), *« un numerus clausus pourrait être imposé dans chaque discipline »*. M. RUFENACH (U.D.R., Seine-Maritime) se félicite de la réduction de quatre à trois ans de la licence en droit et en sciences économiques, et s'inquiète de l'absence d'université au Havre.

Dans ses réponses aux orateurs, M. Soisson indique qu'il a chargé le recteur Chevalier d'étudier les conditions dans lesquelles pourraient être réorientés les étudiants de lettres.

Les crédits des universités sont adoptés, l'opposition votant contre.

La séance est levée, mardi 18 novembre, à 2 heures 45.

Plus d'espoirs que de moyens

Le budget du secrétariat d'État aux universités sera encore fort serré en 1976, bien que les crédits prévus (9 108 millions de francs) soient supérieurs de 15,1 % à ceux de 1975 (en francs courants). L'augmentation, en fait, ne concernera que les crédits de fonctionnement (8 237 millions de francs, soit + 18,26 %), les crédits de paiement pour l'équipement de l'enseignement supérieur diminuant d'environ 9 %, et les autorisations de programme de 7 %. Seules quelques grandes opérations pourront être financées l'an prochain.

Une partie croissante des dépenses de fonctionnement est absorbée par la rémunération des fonctionnaires et des contractuels de l'État : à peine 42 millions de francs (5 % des dépenses de fonctionnement) vont à des « mesures nouvelles ».

Un effort important est fait pour améliorer les carrières des enseignants par la transformation de mille postes d'assistants en postes de maîtres-assistants à la rentrée 1976 (au lieu de quatre cents en moyenne les années précédentes).

Les subventions de fonctionnement et de recherche accordées aux établissements d'enseignement supérieur doivent s'élever en 1976 à 1 223 et 274 millions de francs respectivement (+ 17,2 % et + 13,22 % par rapport au budget initial de 1975). Mais cette année déjà, il a fallu accorder une « rallonge » aux universités, et cela va sans doute se reproduire en 1976. La situation la plus précaire est celle des universités qui ont été amenées à recruter et à payer sur leur budget propre du personnel technique ou administratif. Cela représente de 12 à 40 % de leurs crédits de fonctionnement. Rien n'est prévu au budget 1976 pour intégrer progressivement ces agents (huit mille à dix mille) dans la fonction publique (ou sur les postes de contractuels) comme l'avait annoncé, en juin dernier, M. Soisson. Selon la conférence des présidents d'université, cette mesure demanderait 320 millions de francs.

Enfin, malgré une augmentation de 128 millions de francs destinés à l'aide aux étudiants, le budget ne permettra pas de poursuivre l'effort commencé en 197[illegible] pour améliorer les bourses d'enseignement supérieur et « rééquilibrer » ainsi l'aide de l'État au profit des étudiants des catégories sociales modestes.

EN BREF...

● *Le groupe communiste du conseil municipal de Marseille* a décidé lundi 17 novembre de ne pas prendre part au vote concernant l'adoption du programme pluri-annuel pour l'amélioration des conditions de vie de la population immigrée. Ce programme a été adopté par les autres groupes composant la majorité municipale et M. Gaston Defferre, député socialiste, maire de Marseille, a marqué sa déception devant l'attitude des élus communistes.

● *Les instances dirigeantes du mouvement des Jeunes Démocrates* sont ainsi composées, après le congrès que cette formation — affiliée au Centre démocrate de M. Jean Lecanuet — a réuni, dimanche 16 novembre (*le Monde* du 18 novembre) : secrétaire national : M. François Bordry ; secrétaires nationaux adjoints : MM. Jean-Louis Gérus et Patrick Sergent ; membres du bureau : MM. Jean-Vincent Casalino, Philippe Détrez, Francis Hennebelle et Dominique Hérout.

● *La commission nationale du Mouvement de la paix sur les problèmes européens* a décidé d'inviter des personnalités de toutes opinions (parmi lesquelles les parlementaires français du Parlement européen et du Conseil de l'Europe) à la réunion extraordinaire qu'elle organise à Strasbourg les 17 et 18 décembre prochain, sur le thème « L'Europe après la signature de l'acte final de la C.S.C.E. », à l'occasion de la session du Parlement européen.

★ Conseil national du Mouvement de la paix, 35, ue de Clichy, Paris-9e.

● *Une grande fête de l'amitié gaulliste* sera organisée à Paris par l'U.D.R. *« à une date aussi rapprochée que possible du 18 juin »*. C'est ce qu'a indiqué, lundi 17 novembre, M. Charles Pasqua, délégué national à l'animation, qui a annoncé également l'ouverture d'une campagne d'information et d'adhésions, et la création de cinq cents « cercles rencontres », clubs de réflexion ouverts aux personnalités du monde économique, administratif et universitaire.

● *Le comité central de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme* (LICA), qui s'est réuni pour la première fois depuis son 31e congrès, a désigné son bureau à l'unanimité. Outre M. Jean Pierre-Bloch, ancien ministre, dont nous avons déjà annoncé l'élection comme président, ont été élus : vice-président délégué : M. Pierre Giraud, sénateur de Paris (P.S.) ; vice-présidents : M. André Monteil, ancien ministre, le R.P. Michel Riquet, MM. Georges Zerapha, Joseph Aidenbaum ; secrétaire général : M. Maurice Weinberg.

● *L'Institut d'études politiques de Paris* organise, à partir du 12 janvier 1976, un cycle de formation continue sur *« la vie politique en France et à l'étranger »*, destiné aux ingénieurs et cadres d'entreprises, aux responsables de collectivités locales, d'organismes socio-économiques, éducatifs ou professionnels. Placé sous la conduite de M. Alfred Grosser, professeur à l'Institut d'études politiques, avec la participation de professeurs et maîtres de conférences de l'I.P.E., ce cycle se déroulera pendant dix semaines à raison de deux séances hebdomadaires de deux heures chacune le lundi et le jeudi à 18 h. 30.

★ Renseignements et inscriptions : Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris, Cedex 07, tél. 260-39-60.





POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Justice : la politisation des magistrats en question

Lundi après-midi 17 novembre l'Assemblée nationale, en présence pour la première fois du général de Boissieu, grand chancelier de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, adopte, sur le rapport de M. Alain Bonnet (radical de gauche, Dordogne), les budgets annexes de la Légion d'honneur et de l'ordre de la Libération.

Les députés passent ensuite à l'examen du budget de la justice, après que le président de séance, M. Charles Bignon, a rappelé que ce budget avait fait l'objet d'une séance élargie de la commission des lois.

Rapporteur spécial de la commission des finances, M. GERMAIN SPRAUER (U.D.R., Bas-Rhin) estime que la justice, par rapport aux autres fonctions de l'Etat, est destinée, avec ce budget, à *« rester à un niveau constant dans l'insuffisance »*. Il indique que la commission des finances souhaite notamment *« qu'on soumette les récidivistes à des peines plus lourdes et qu'on réduise celles qui sont appliquées aux délinquants primaires »*, et *« que le gouvernement dépose une loi-programme, par exemple de cinq ans, en matière d'équipement immobilier »*.

M. DANIEL BENOIST (P.S., Nièvre), rapporteur spécial pour [l]a condition pénitentiaire, note [q]u'il serait *« exagéré de dire que [l']entretien des détenus coûte cher [à] la collectivité nationale »*. Il [s]ouligne *« l'encombrement des [p]risons »* et la situation difficile [d]ans laquelle se trouvent les [d]étenus après leur libération.

M. MARCEL MASSOT (rad. de [g]auche, Alpes-de-Haute-Pro[v]ence), rapporteur de la commis[si]on des lois, regrette que le [r]ecrutement des magistrats par [l']Ecole nationale de la magistra[t]ure ne soit pas accéléré, malgré [u]ne augmentation de 25 % du [n]ombre des candidats, et que la [sc]olarité y ait été réduite.

Après avoir indiqué que l'effort [e]n matière de modernisation des [éq]uipements se poursuivra paral[lè]lement à l'amélioration de la [ju]stice dans les grands centres [ur]bains, M. LECANUET souligne [qu]e la réforme pénitentiaire est [ég]alement une action *« priori[ta]ire »* de son budget. Il affirme [qu]e la progression des crédits, [do]nt l'éducation surveillée a béné[fic]ié depuis 1970, sera reprise *lorsque auront été définis de [no]uveaux modes d'action »*.

[L]e garde des sceaux note que *« la société s'interroge sur la [jus]tice »*, la justice elle aussi *s'interroge sur la société »*. [To]utefois, il estime que c'est à [la] société de *« s'interroger elle-[mê]me avant de critiquer ses [jug]es »*, car la justice constate [l]*es divers maux dont nos so[cié]tés sont atteintes ; elle ne les [cré]e pas »*.

[M]. Lecanuet reconnaît que les [init]iatives de certains jeunes ma[gist]rats peuvent *« surprendre »*, [ma]is il prend la défense de l'Ecole nationale de la magistrature, dont l'existence ne saurait, selon lui, être *« discutée »*. Observant qu'une certaine tension *« inévitable et compréhensible subsiste entre les magistrats les plus réformistes et ceux qui restent attachés à des valeurs éprouvées »*, il affirme que cette tension ne sera pas résolue par l'*« anathème »*, mais par un *« effort d'explication et de clarification »*.

MME HELENE DORLHAC, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, déclare que la finalité première de l'incarcération est *« la réinsertion sociale du détenu, seul rempart efficace contre le processus de récidive »*. Elle évoque *« la restauration de la confiance du personnel pénitentiaire dans ses missions qui supposent une révision de sa situation et des différents statuts qui la régissent »*. Après avoir rappelé les mesures prises récemment en ce qui concerne les détenus et la redéfinition des régimes de détention, elle souligne : *« Ces mesures ont eu, incontestablement, un effet de détente sur le climat des prisons. »*

Après avoir affirmé que les permissions de sortir en fin de peine constituent *« un facteur certain de bonne réinsertion sociale »*, elle note que cette bonne intégration *« dépend pour une large part d'une insertion réussie dans le monde du travail »*.

En rendant hommage au personnel pénitentiaire Mme Dorlhac déclare : *« La collectivité tout entière doit assumer ses prisons et par son attitude d'accueil et de tolérance, permettre l'intégration dans notre société de ceux qui en ont été temporairement exclus. Il n'y a pas de prison quatre étoiles, et il faut être un jour entré au-delà des grilles pour concevoir l'horreur de cet univers artificiel qu'est l'univers carcéral. »*

M. CLAUDE GERBET (R.I., Eure-et-Loir) souhaite que soit précisée l'obligation de réserve qui s'impose aussi bien aux organisations de magistrats qu'aux magistrats eux-mêmes. Selon lui, *« les syndicats n'ont pas plus leur place dans l'armée qu'ils ne peuvent l'avoir dans la justice »*.

[Dire, comme le fait M. Gerbet, que « les syndicats n'ont pas leur place dans la justice » est aller contre... le droit. Le Conseil d'Etat a en effet, par deux fois, le 1er décembre 1972 (arrêt Obrego et autres) et le 31 janvier 1975 (arrêts Volff-Exertier), en admettant l'intervention du Syndicat de la magistrature dans ces procès, « reconnu aux magistrats de l'ordre judiciaire le droit syndical ».

De plus, si le député d'Eure-et-Loir met en cause la légitimité du Syndicat de la magistrature en raison de sa forme syndicale, que fera-t-il pour l'Union syndicale des magistrats, qui, pour être plus discrète que son rival, n'en est pas moins, elle aussi, un syndicat ?]

En conclusion, M. Gerbet demande que les juges d'instruction soient choisis parmi des magistrats ayant une expérience suffisante et que les juges de l'application des peines soient *« d'expérience et de grade semblable à ceux d'un président de tribunal de grande instance »*.

Après avoir dénoncé l'insuffisance des moyens financiers mis à la disposition de la justice, M. PAUL LAURENT (P.C., Paris) note que la loi qui fait de la détention provisoire une mesure exceptionnelle est violée et que la situation du personnel pénitentiaire *« reste très en dessous des besoins »*.

Il évoque l'affaire du juge d'instruction de Charette et déclare que *« la démocratie a tout à gagner au fait que les magistrats exercent leurs droits de citoyens, jouissent de la liberté d'expression et d'organisation et conservent une indépendance totale »*.

« On ne laisse pas sans dommage pour la démocratie le ministre de l'intérieur se substituer à celui de la justice pour définir une charte des libertés, ni s'exercer des pressions sur la justice, vitupérer le laxisme des juges, sommer la magistrature de renoncer à la sérénité, à la mesure, à l'individualisation des peines, surtout lorsque le chef d'orchestre de la campagne est l'homme de confiance du chef de l'Etat », déclare-t-il.

M. GEORGES MESMIN (réformateur, Paris) évoque *« le profond découragement »* ressenti actuellement par les citoyens devant la justice et estime qu'une volonté *« de réforme et de modernisation des méthodes est essentielle pour rétablir leur confiance »*.

Pour M. RAYMOND FORNI (P.S., Belfort) il y a *« une justice pour le patron et une pour l'ouvrier, pour le jeune, pour le chômeur et pour l'agriculteur »*, contrairement aux affirmations récentes du garde des sceaux.

Selon lui, dans une France socialiste, *« la justice aura pour but non de punir pour intimider, non de maintenir la domination du capital sur le travail, mais de rétablir un rapport d'équilibre grâce auquel seront résolus les conflits »* qui relèvent de la justice. Après avoir défini ce que seraient les grandes lignes d'une telle justice, il conclut : *« Ce budget est sûrement celui de la pénurie, celui du mensonge ; dans certains de ses aspects, n'est-ce pas celui de l'imposture ? »*

M. GEORGES DONNEZ (réformateur, Nord) souhaite que soit supprimée la Cour de sûreté de l'Etat et, d'autre part, que soit rappelé aux magistrats qui sortent de leur rôle *« qu'ils sont au service de la loi et qu'ils ont à se comporter en juges et non en justiciers »*.

Evoquant l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux, *« vase clos où l'on travaille peu et dont la scolarité laisse une impression d'inutilité profonde »*, il demande que le système actuel de formation des magistrats soit *« révisé en profondeur »*.

M. MARC MASSON (R.I., Yonne) regrette *« les lenteurs des procédures d'instruction en matière pénale »* et *« l'insuffisance du nombre des magistrats »*.

Mme HELENE CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) se demande si, *« face à la délinquance juvénile, le gouvernement ne se contente pas de la réponse la plus facile : la répression »*.

Pour M. JEAN-MARIE COMMENAY (appar. réformateur, Landes), *« le désarroi du public est aggravé par un fait nouveau : une minorité faible mais agissante considère tout crime comme un acte politique »*. Il souhaite que les magistrats *« s'affranchissent de tout esprit partisan »* et n'aillent pas *« à l'encontre de textes clairs, constants, traditionnels »*.

M. JEAN FOYER (U.D.R., Maine-et-Loire), président de la commission des lois, estime qu'il s'agit d'un *« très bon budget de fonctionnement »*. Affirmant que *« la très grande majorité des magistrats continue à rendre la justice avec science, compétence, sérénité, dignité et indépendance »* il note, en revanche, que certains magistrats sont *« complètement politisés »*. Or, interroge-t-il, *« le justiciable peut-il avoir confiance lorsque son juge proclame que ce jugement sera un acte politique ? »* L'ancien garde des sceaux indique qu'il maintient son accusation contre le Syndicat national de la magistrature qui, selon lui, *« mène une action subversive »* et qui veut substituer *« à une prétendue justice de classe la justice d'une autre classe »*. Il ajoute que cette organisation fait *« fonctionner place Vendôme une sorte de contre-chancellerie »* et a orienté *« le choix des jeunes magistrats de son obédience afin de quadriller le territoire judiciaire »*.

Il conclut : *« La justice est la première des fonctions de l'Etat. Si elle disparaissait, la France retomberait dans le régime de la vengeance. »*

Répondant aux différents intervenants en séance de nuit, M. JEAN LECANUET estime que *« si les juges devenaient partiaux, les Français n'auraient plus confiance dans leur justice et seraient tentés de se faire justice eux-mêmes »*. Il déclare également que la justice reste *« marquée des vertus d'humanité, de compétence, d'intégrité et de dignité »*, auxquelles il rend hommage.

A propos de l'Ecole nationale de la magistrature, il affirme qu'elle n'est pas *« un lieu de contestation de l'ordre établi »* et que toute notion de *« noyautage syndical y est contraire à la vérité »*. Puis il indique qu'il est possible que soit réorganisé le déroulement des études en plaçant le stage au début des études pour ne faire entrer les auditeurs qu'ensuite dans les études théoriques. Enfin il confirme son intention de charger une commission de l'étude scientifique des causes profondes de la criminalité et de la délinquance.

Les députés adoptent les crédits du ministère de la justice.

A. Ch.

PROGRÈS OU RECUL ?

Bien qu'adopté en commission, le budget du ministère de la justice a fait, cette année encore, l'objet de critiques assez vives de la part des rapporteurs : MM. Marcel Massot, député des Alpes-de-Haute-Provence (rad. de gauche), pour la commission des lois ; Germain Sprauer, député du Bas-Rhin (U.D.R.), pour la commission des finances.

Ce dernier remarque en effet que, si le burget de la justice passe de 2,09 à 2,49 milliards de francs (soit un accroissement de 20 % contre 13 % pour le budget général), cette augmentation de 400 millions de francs ne représente, « dans l'accroissement total des dépenses de l'Etat » (33 milliards de francs environ), qu'« à peine plus de 1 %).

De sorte que, pour M. Sprauer, « la déclaration de priorité du gouvernement (en faveur de la justice) ne paraît donc pas véritablement recevoir d'application budgétaire.

Quelle sera, cependant, l'utilisation de ces 2,49 milliards ? Mille cinq cent trente-trois postes seront créés : quatre cent soixante-dix pour les services judiciaires (un quart de magistrats, trois quarts de fonctionnaires), huit cent vingt-trois pour l'administration pénitentiaire, deux cent quarante pour l'éducation surveillée. Pour ce qui concerne les services judiciaires, vingt-huit magistrats et quarante et un fonctionnaires seront affectés à la future cour d'appel de Versailles, trente postes de magistrat sont dévolus à Paris et onze à Créteil.

Les dépenses en capital (bâtiments, grosses installations) n'augmentant que de 1 % (94,3 millions de francs contre 92,1 en 1975), « ce qui, observe M. Sprauer, compte tenu de la hausse des prix, constitue en réalité une régression ».

A Paris, indique M. Massot, « la location d'un immeuble de bureaux dans le quatorzième arrondissement permettra d'y transférer, en 1976, le tribunal de police et plusieurs juridictions spécialisées, et ces surfaces libérées au Palais de Justice permettront d'installer de façon plus rationnelle des services du parquet et de l'instruction dont le renforcement est prévu au budget de 1976 ».

Diverses opérations, à la portée limitée semble-t-il, sont entreprises hors de Paris. On relèvera l'achat de terrains pour les équipements judiciaires à Reims, Nancy, Bordeaux et la région parisienne (7,5 millions de francs au total).

Pour l'administration pénitentiaire, dont le « parc immobilier » est connu pour sa vétusté, seule est programmée la construction de deux maisons d'arrêt : à Nantes et à Strasbourg.

Or, remarque M. Massot, la population pénale augmente (de 10 % de janvier à juillet 1975 : 26 039 à 29 053). La surpopulation est donc souvent constatée : 1 770 détenus à Fresnes pour 1 531 places, 1 659 à la Santé pour une contenance théorique de 884 places. Les possibilités de travail pénal demeurent « très insuffisantes : actuellement 50 % environ des détenus sont inoccupés ». « En revanche, indique M. Massot, un effort considérable a été fait pour assainir, sinon améliorer, la situation des personnels. Mais cet effort doit être apprécié au regard d'une situation antérieure déplorable. »

Le rapporteur s'est d'autre part inquiété de la situation des mineurs détenus. Citant un rapport du Conseil économique et social, il a déclaré que de « deux à trois cents au début des années 50 leur nombre dépassait le millier en 1960 et atteignait en 1973 plus de deux mille six cents jeunes ».

● *M. Bernard Cornut-Gentille*, député non inscrit des Alpes-Maritimes, maire de Cannes, ancien ministre, a été blessé, lundi après-midi 17 novembre, dans un accident de la circulation alors qu'il se rendait de Marseille à Cannes. Le député venait d'arrêter sa voiture sur le bord de la route après une crevaison quand son véhicule a été pris en écharpe par un camion. M. Cornut-Gentille a eu quatre côtes fracturées et souffre de contusions multiples. Il a été hospitalisé.

● *Le groupe réformateur de l'Assemblée nationale* demande que la commission des lois se saisisse rapidement de la proposition de loi élaborée par le Sénat tendant à améliorer les conditions du travail parlementaire. Les élus centristes estiment, en particulier, que ces conditions de travail sont telles qu'actuellement *« les parlementaires sont dans l'impossibilité d'exercer pleinement leur travail législatif »*.

SCIENCES

L'UNION SOVIÉTIQUE LANCE UN VAISSEAU SPATIAL SOYOUZ-20 INHABITÉ

L'agence Tass a annoncé le lundi 17 novembre le lancement d'un vaisseau spatial inhabité de type Soyouz et portant le numéro 20. L'engin gravite sur une orbite inclinée, comme les précédents vaisseaux spatiaux soviétiques, à 51,6 degrés sur l'équateur, entre 199,7 et 263,5 km d'altitude.

Les Soviétiques n'ont pas indiqué le but du vol et ont simplement dit que l'engin procéderait à une mise au point de systèmes de bord perfectionnés. Soyouz-20 est peut-être un vaisseau amélioré que les Soviétiques voudraient essayer à vide avant de le faire piloter par des hommes.

Le dernier vol d'un Soyouz a été celui de la mission conjointe américano-soviétique, en juillet dernier, précédé, au mois de mai, par le vol de Soyouz-18 et de Saliout-4, qui avaient battu le record soviétique de l'expérience spatiale la plus longue. Les cosmonautes Piotr Klimouk et Valeri Sevastianov étaient, en effet, restés deux mois dans l'espace.

L'ACADÉMICIEN SOVIÉTIQUE ALEXANDRE VINOGRADOV EST DÉCÉDÉ

L'académicien soviétique Alexandre Pavlovich Vinogradov, membre de l'Académie des sciences depuis 1953, et vice-président de cette Académie depuis 1967, est décédé à Moscou à l'âge de quatre-vingts ans.

[Né en 1895, M. Vinogradov avait fait ses études à l'Académie militaire de médecine et à la faculté de chimie de l'université de Leningrad, avant d'entreprendre ses travaux dans divers instituts de l'Académie des sciences en 1928. Il était spécialiste de géochimie ; après avoir étudié les éléments dispersés dans le milieu marin et la croûte terrestre, il s'était intéressé à la composition des météorites et du sol lunaire. Il dirigeait toutes les recherches liées aux sciences de la terre et était encore directeur de l'Institut de géochimie et de chimie analytique de l'Académie des sciences.

M. Vinogradov, héros du travail socialiste, deux fois lauréat du prix Staline et trois fois de l'ordre de Lénine, a publié plus d'une centaine d'ouvrages. Il se fit particulièrement remarquer à la conférence de Genève, en 1955, lorsqu'il présenta, pour la première fois, plusieurs communications sur les méthodes d'analyse de l'uranium et du thorium.]

● *La Fondation de France* accordera en 1976 dix prêts d'honneur de 15 000 francs chacun à des jeunes « *qui se destinent à l'aide aux handicapés et aux personnes âgées, à l'aide au tiers-monde, au développement culturel, à l'harmonie des paysages ou à la recherche scientifique* ». Dépôt des dossiers de candidature avant le 31 décembre 1975 à la Fondation de France, 67, rue de Lille, 75007 Paris.

JEUNESSE

DEUX ASSOCIATIONS AGRÉÉES RÉCLAMENT DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT

Deux associations agréées par le secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports — les Pionniers de France (organisation du parti communiste pour les jeunes de six à 15 ans) et les Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse (CLAJ, organisation d'extrême gauche) — réclament que leur soient versées comme à la plupart des associations agréées, des subventions.

Les Pionniers de France, alors Unions des vaillants et vaillantes, ont obtenu leur agrément en 1946, les CLAJ en 1967. Depuis leur création, les premiers n'ont jamais reçu de subvention ; les seconds n'en bénéficient plus depuis 1972 (1). Ni l'une ni l'autre ne peuvent participer aux votes du haut-comité de la jeunesse, des sports et des loisirs. Les Pionniers de France ont constaté, en outre, que depuis quelques temps ils ne figurent plus sur les listes des associations agréées ; or aucune notification de leur radiation ne leur a jamais été adressée.

Le *secrétariat d'État* ne fournit pas d'explication sur ce point, mais fait remarquer que les subventions ne sont pas automatiques et que plusieurs dizaines d'associations, bien qu'agréées, n'en reçoivent pas.

(1) En 1972, trois associations — les CLAJ, la Jeunesse étudiante chrétienne et la Vie nouvelle (mouvement communautaire catholique) — ont vu leurs subventions supprimées parce qu'elles « faisaient de la politique ». Seules les deux dernières bénéficient à nouveau de crédits de l'État.

LA C.F.T.C. CRÉE UNE ASSOCIATION DE JEUNES

Il y avait déjà au sein de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.), comme dans les autres confédérations, une commissions confédérale des jeunes ; il existe, depuis le 29 octobre, une Association des jeunes C.F.T.C. « *La création de cette association répond à un double souci*, explique le président, Michel Covet : *d'abord, prendre en compte tous les aspects de la jeunesse — ce qui n'est pas possible dans un syndicat de travailleurs ; ensuite, permettre aux jeunes de s'exprimer entre eux, librement, sans entraîner automatiquement la responsabilité de la Confédération... Les travailleurs devront informer les lycéens et les étudiants, les aider à rentrer dans la vie professionnelle, et, les étudiants, les aider à entrer dans propres difficultés.* » L'association regroupe les jeunes travailleurs adhérents de la C.F.D.T. et les étudiants qui se réclament d' « *une morale sociale chrétienne* ».

SOCIÉTÉ

Tandis que M. Pinot continue ses consultations

Les « assises de la prostitution » se réunissent à Paris

Des assises nationales de la prostitution ont lieu mardi 18 novembre à 20 heures au palais de la Mutualité, à Paris. Convoquées par les dirigeantes du mouvement de contestation des prostituées — Ulla et Barbara, de Lyon, Sonia, de Paris, — les prostituées feront le point de leurs actions depuis les états généraux » réunis à Lyon en juin dernier. Après la flambée du printemps et le mouvement d'occupation des églises, les prostituées devront actualiser leurs revendications, qui portaient sur la répression policière (multiplicité des amendes), sur un régime fiscal nouveau et sur l'hostilité à toute tentative de réouverture des maisons closes.

Les assises nationales permettront en outre aux dirigeantes du mouvement de rendre compte des entretiens qu'elles ont eus — à plusieurs reprises — avec M. Gu[y] Pinot, magistrat chargé de faire un rapport au président de la République. Ce rapport devrai[t] être achevé au début de 1976. Les prostituées avaient cru que la nomination de M. Pinot — qu[i] poursuit actuellement ses consul[tations] — s'accompagnerait d'une diminution de la répression poli[cière] et de la pluie d'amendes qu[i] s'abat sur elles dans plusieur[s] villes. D'après la plupart de[s] témoignages de prostituées, il n'e[n] a rien été et le seul changemen[t] sensible réside dans l'attitude [de] la population qui paraît plus com[préhensive] que jadis.

● « *Le Quotidien des femmes* », édité par la Librairie des femmes (70, rue des Saints-Pères, 75007 Paris), publie, dans son numéro 8, un supplément de quatre pages intitulé « le Quotidien des prostituées ». Il contient des entretiens avec les dirigeantes américaines et françaises du mouvement des prostituées.

AÉRONAUTIQUE

Devant l'absence d'un nouve[au] président-directeur général

LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE DE LA SNIAS ENVISAGE UNE DÉMARCHE AUPRÈS DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Le comité central d'entreprise [de] la Société nationale industri[elle] aérospatiale (SNIAS) est convoq[ué] le jeudi 20 novembre à Paris, p[our] obtenir des précisions, auprès [de] M. Charles Cristofini, président [du] directoire de la société, sur [la] situation engendrée par l'abse[nce] actuelle d'un pouvoir, accepté [par] les autorités administratives [de] tutelle, à la tête de la SNIAS. [Un] mois après la décision du gouv[er]nement de transformer les structu[res] de la société (*le Monde* [du] 23 octobre) et de nommer un n[ou]veau président-directeur géné[ral] avec un conseil d'administration [de] douze membres, le respons[able] pressenti, M. Jacques Mayo[ux,] ancien directeur général du Cr[édit] *agricole*, n'est toujours pas offic[iel]lement désigné.

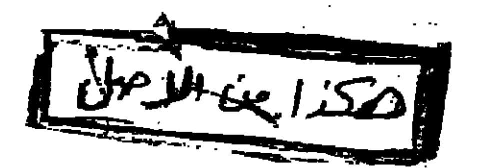
Ce retard inquiète les syndic[ats] (*le Monde* du 18 novembre) et le[s] représentants élus au comité cen[tral] d'entreprise veulent engager, aup[rès] du ministère de la défense, qui [est] l'autorité de tutelle de la constr[uc]tion aéronautique en France, [une] démarche commune, pour le comp[te] de l'ensemble du personnel de [la] SNIAS, pour dénoncer une te[lle] carence du pouvoir.

La désignation officielle [de] M. Mayoux à la tête de la SNI[AS] se heurte, à l'heure actuelle, à [de] nombreuses difficultés qui tienne[nt] autant aux rapports, qui lieront [la] société à ses administrations [de] contrôle, qu'aux conditions mat[é]rielles d'exercice de la fonction [de] président-directeur général.

M. Mayoux n'a pas caché [sa] volonté d'obtenir que le nouveau pr[é]sident de la SNIAS soit l'interl[o]cuteur principal et privilégié [de] l'État, qui détient le capital de [la] société, de sorte que diminue l'i[n]fluence des cabinets ministériels [et] des fonctionnaires accoutumés [à] intervenir à tout propos. C'est [la] raison pour laquelle la liste de[s] futurs membres du conseil d'adm[i]nistration a été longtemps u[n] obstacle à la réunion d'une nouvell[e] assemblée générale extraordinair[e] des actionnaires, M. Mayoux et le[s] administrations de tutelle (notam[]ment les finances et la défense) devant se mettre d'accord sur de[s] noms.

D'autre part, M. Mayoux souhaite mettre en harmonie la rémunération (salaire et indemnités de déplacement) du nouveau président-directeur général de la SNIAS avec l'importance de ses responsabilités. Actuellement, le président du directoire reçoit une rémunération très inférieure à celle de présidents de grandes sociétés nationales — notamment dans le secteur bancaire — ou à celle de ses subordonnés au sein de la SNIAS, puisque les responsables des essais en vol ou certains technico-commerciaux, qui touchent des « royalties » de licence, ont des appointements supérieurs.

Au cas où M. Mayoux devrait renoncer à prendre la responsabilité de la SNIAS, plusieurs noms de personnalités sont avancés pour prendre la succession, notamment ceux du général d'armée aérienne Jacques Mitterrand, cadre de réserve et frère de l'actuel premier secrétaire du P.S., et de MM. Christian Beullac, directeur général de Renault, ou René Ravaud, président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA). Pour ce qui concerne cette dernière personnalité, il semble toutefois, que son départ de la SNECMA entraînerait un difficile problème de succession dans un secteur où la France tient à être de plus en plus active.



Le « jeunisme »

CORRESPONDANCE

Outre quelques écrits anonymes, qui démontrent s'il en était besoin la réalité du « racisme anti-jeunes », l'article de Roger-Gérard Schwartzenberg sur le « jeunisme » (« le Monde » du 23 octobre) a valu à son auteur et au journal de nombreuses lettres dont nous citons quelques extraits.

Les universités envahies

Il est de fait que les adultes n'accueillent pas les jeunes (et le refus meurtrier commence dès la formation...). Je me demande même si les chahuts rageurs, si les « bizuthages » où se défoulent les pulsions primaires (qui oserait faire une enquête précise sur ces étranges cérémonies initiatrices que laissent s'accomplir les autorités responsables ?) ne sont pas l'expression du mécontentement de la jeunesse refusée ?

Politiquement, on se demande par quelle inconscience les gouvernements laissent, sans espoir de succès et de situations futures (dans la proportion de trois quarts ou plus), tous ces jeunes envahir les universités.

Deux mille cinq cents étudiants en première année de médecine à Lyon, dans des « amphis » de six cents à sept cents élèves, où beaucoup écrivent sur leurs genoux, doivent par surcroît affronter un barrage cartésien qui a pratiquement éliminé les philosophes, les littéraires, la médecine étant désormais scientifique (sic) et la « substance étendue », le corps devant être étudié et guéri par figures et mouvements. Ce dogmatisme et cette erreur sont un triste signe des temps.

GEORGES BELLEVILLE
(Lyon).

* * *

L'enseignement supérieur compte maintenant plus de huit cent mille étudiants et trois étudiants sur quatre ne pourront pas trouver de situation en rapport avec leurs connaissances.

Pourquoi multiplier nos facultés pour former des dizaines de milliers d'économistes, de gestionnaires, de psychologues, de sociologues, qui, chaque année, grossiront les rangs des insatisfaits ?

C'est sur ce plan qu'il conviendrait d'orienter un débat sur les finalités de notre enseignement supérieur — condamner l'artisanat, le petit commerce, la petite entreprise et, en même temps, demander à des dizaines de milliers de jeunes gens de devenir des gestionnaires ou des économistes correspond à enseigner la médecine, par exemple, sans possibilité de connaître et d'affronter le malade et la maladie, — c'est là qu'on engendre l'insatisfaction.

Les conflits de génération sont de tous les temps, mais, récemment, l'Université à assumé de lourdes responsabilités en multipliant des enseignements qui ne confèrent pas d'aptitudes professionnelles, qui ne permettent pas à des jeunes gens de se réaliser.

PAUL DEVOS
(Suresnes).

* * *

Votre collaborateur oublie de mentionner cette forme de chômage déguisé que constitue le fait de poursuivre des études dans une branche autre que celle primitivement choisie, faute d'avoir pu trouver un travail correspondant à une première qualification.

J.-M. BRAITBERG
(Périgueux).

Campus...

Ainsi, les pères de famille qui ont condamné à mort l'ignoble assassin d'une vieille dame se seraient déterminés par « jeunisme », par la haine des jeunes !

Si des universités sont construites hors ville, ce serait par... « jeunisme » !

Et dire qu'étant jeune j'ai rêvé d'étudier dans des universités à l'américaine; isolées dans l'espace et la verdure ! Je devais être un jeune jeuniste qui s'ignorait !

HENRI ANTONI
avocat (Paris).

La traque ?

Je voudrais vous faire part d'une *expérience* et d'un *souci*.

L'*expérience*, c'est que j'avais vingt ans en 1968 et que maintenant, après diplômes universitaires et service national dans la coopération, je suis au chômage. La durée de pointage pour la classe 48 à l'agence de l'emploi a doublé depuis six mois. Des faits dont l'issue est pénible.

Le *souci*, c'est de savoir s'il n'y a pas une « traque » préventive organisée par les services de police justement au sein de ces gens qui étaient étudiants en 68 et qui sont au chômage maintenant.

PAUL F. VALET
(Paris).

Un racisme anti-adultes ?

Il y a de fait un certain « racisme anti-jeunes », mais je pense que c'est être partial que de ne pas voir, chez beaucoup de jeunes, un égal « racisme anti-adultes ». Un certain nombre de jeunes sont insolents, arrogants, narquois, voire agressifs, vis-à-vis des adultes. Ils considèrent que tout leur est dû, que rien n'est jamais assez bien pour eux. Ils ignorent la politesse la plus élémentaire, y compris celle qui vient du cœur.

Un exemple entre mille : récemment, dans un train de banlieue, ma femme (quarante-deux ans) s'est levée de son siège et a cédé sa place à une personne âgée, sous les yeux narquois de jeunes filles, de seize-dix-huit ans, avachies sur leurs sièges. Visiblement, non seulement elles ne comprenaient pas le geste, mais encore elles le trouvaient visiblement incongru, ridicule. Beaucoup de jeunes considèrent un adulte de trente ans comme un vieillard, un « dinosaure ». Bien entendu, la responsabilité des adultes est très grande, puisque ce sont eux qui sont censés avoir « éduqué » la jeune génération. Il n'empêche que beaucoup de jeunes (pas tous), donnent l'impression de considérer qu'ils n'ont que des droits et pas de devoirs. Dans ma profession, les jeunes médecins rechignent de plus en plus à être généralistes. Ils se ruent sur les spécialités. Pourquoi ? Eh bien ! parce que le métier de généraliste est un métier pénible, en particulier à cause de la disponibilité permanente, nuit et jour. J'ai été médecin de campagne huit ans, et je sais de quoi je parle.

DOCTEUR DHELLEM
(Montfermeil).

* * *

Les adultes se sentent mal à l'aise dans une société qu'ils n'ont pas voulue... mais laissé se créer. Ils sont en position défensive, donc agressifs par rapport aux « étrangers », que ce soit les voisins, les immigrés, les jeunes...

Les jeunes, au fond d'eux-mêmes, partagent le malaise de leurs parents devant la société ; ils protestent, ils contestent, ils accusent. Ecoutez-les parler de leurs parents, « du monde dément qu'ils nous ont fabriqué, tous ces vieux cons ». Parlerez-vous alors de « vieillisme » ?

ANTOINE ROSSET
(Mulhouse).

Les vieux aussi...

J'ai pu facilement cocher, tout au long du plaidoyer de M. Schwatzenberg, des paragraphes s'appliquant aux personnes âgées ; par exemple, première colonne : « *De toutes parts la campagne anti-jeunes se développe* », etc... Et « la campagne antivieux ? Les attaques à main armée contre des vieillards sans force et sans défense ? Par hasard ne serait-elle pas plus brutale, plus sanguinaire que la précédente, quel que soit l'âge des agresseurs ?

Il nous est demandé : « *Que font les jeunes face aux adultes ? Sinon incarner d'autres mœurs, d'autres valeurs, d'autres contre-valeurs* », etc. ? Et les vieux, que font-ils d'autres en face de tout ceux, quel que soit leur âge, qui ne sont pas encore vieux ?

Je lis : « *Dans la société faite par et pour les adultes, les jeunes sont différents, presque étrangers. Ils constituent un particularisme.* » Et les vieux ? Ne les pense-t-on pas très différents, tout à fait étrangers, constituant un particularisme, etc.

Tout au long de cet article on cueille ainsi des remarques faites en faveur des jeunes, et qui seraient complétées facilement si l'application en était généralisée, étendue jusqu'à atteindre les vieillards.

PAUL DENTIN,
78 ans
(Picquigny (94).

La famille

La famille a quelque chose à offrir. Remarquez que je n'emploie pas un grand F : je ne la divinise pas. Je ne suis pas « *pour les familles nombreuses* » ni contre. Je suis de ceux qui ne pensent pas que les lois de libéralisation de l'avortement détruiront la « *Famille* », car je pense à la famille.

Cette dernière ne doit pas être défendue à grands coups de principes et de discours.

Mais si on se préoccupe par quelques mesures sociales de lui permettre d'exister, de favoriser — au lieu d'empêcher comme cela se fait souvent — le travail de membres d'une même famille dans un même milieu, etc., on favorisera cette prise de conscience de ce que nous sommes et serons, jeunes, adultes et vieux, et qu'il n'y a pas d'âge béni ni d'âge maudit.

DOCTEUR M. VINCENT
(Carthage, Tunisie).

GÉNÉRATION PERDUE ?

par Roger-Gérard SCHWARTZENBERG

Donc, cet article a ouvert un débat. Contradictoire. C'était son objet. Car il se voulait un cri d'alarme. Pour provoquer une prise de conscience. Pour prévenir ce qui menace. C'est-à-dire l'antagonisme des générations.

Cette crainte, je le rappelle, ne se fonde pas sur des hypothèses. Mais sur deux réalités, sur deux faits objectifs.

Le premier, c'est le nombre des jeunes chômeurs, âgés de moins de vingt-cinq ans. Le délégué à l'emploi l'estime à trois cent vingt cinq mille pour fin septembre. Les syndicats l'évaluent à plus de six cent mille. Donc, près ou plus d'un chômeur sur deux est un jeune.

Cette fermeture du système économique face aux jeunes n'est peut-être pas volontaire. Elle est, en tout cas, alarmante. Dans une société où le travail reste le principal facteur d'intégration. Voici des jeunes qui se retrouvent en marge malgré eux. Exclus. Et si, demain, ils rejetaient une société qui les rejette ?

Le second fait, c'est la campagne anti-jeunes de certains politiciens, de certains journaux, qui procèdent par généralisation abusive.

Qu'un jeune commette un délit et l'on présente tous les jeunes comme des délinquants en puissance. Qu'un jeune manifestant recoure à la violence et l'on dépeint tous les jeunes comme agressifs.

En vérité, on passe d'un excès à l'autre. De l'hagiographie à la démonologie. Dans les années 60, la jeunesse était courtisée, exaltée. On la décrivait possédant, par nature, tous les mérites, talents et vertus. Aujourd'hui, on verse dans l'excès contraire, à l'opposé de cet esprit soixante-huitard. Désormais, on soupçonne la jeunesse de tous les défauts : la paresse, la violence, l'arrogance, voire ce qu'on pourrait appeler le « vieillisme », le mépris des personnes âgées.

Il faut en finir avec ces images pieuses comme avec ces portraits à charge. La jeunesse n'est ni dieu ni diable, « ni ange ni bête ». Il faut en finir avec ce schématisme grossier. Avec cette vision étrange qui décompose la communauté nationale en tronçons séparés, en groupes cloisonnés, fermés sur eux-mêmes, sans contact entre eux : les jeunes, les femmes, les vieux, etc.

Il faut, au contraire, pratiquer le dialogue, la tolérance, la compréhension réciproque. Pour empêcher, de part et d'autre, chez les adultes aujourd'hui, chez les jeunes demain, des réactions irraisonnées, des emportements et des haines. Faute de communication. Faute d'effort mutuel pour s'entendre et se comprendre.

Deux points pour finir

Certains s'étonnent de voir critiquer les campus, en s'imaginant des universités installées dans la nature et la verdure. A l'anglaise ou à l'américaine. C'est mal connaître la plupart de nos campus, surtout ceux de la région parisienne, souvent établis dans des banlieues mornes et lointaines, voire sur des terrains vagues, isolés de tout.

Dans leur implantation actuelle, la majorité de ces campus sont sans avantages pour les étudiants. Mais non sans inconvénients. Car ils ont pour effet — sinon pour objet — de refouler ceux-ci à la périphérie, en les fixant à l'écart de la population adulte.

A Paris, le quartier Latin se vide au profit des universités de banlieue, où les étudiants sont assignés selon leur domicile. Comme celui-ci varie généralement avec le degré d'aisance, cette répartition autoritaire crée une ségrégation supplémentaire. Cette fois au sein même de la jeunesse.

L'exemple du droit est probant. Les enfants du faubourg Saint-Germain fréquentent Assas. Ceux du seizième ou de Neuilly se retrouvent entre eux à Nanterre. Ceux, enfin, des secteurs plus populaires vont, selon les quartiers, à Sceaux, à Saint-Maur ou à Villetaneuse. Chacun dans sa circonscription, c'est-à-dire chacun dans sa classe sociale.

* * *

Un dernier mot, enfin, sur Bruno, condamné à la guillotine pour un crime, certes horrible, qui indigne chacun. Mais comment comprendre certains journaux qui militent avec fracas pour l'application de cette peine ?

Ce destin de misère et de solitude, peut-on le briser ainsi, irrémédiablement, sans la moindre chance d'une rédemption ? Cette vie de dix-sept ans, peut-on la trancher ainsi, sans la moindre compassion ?

A quoi correspond cette condamnation dans l'inconscient collectif ? La société voudrait-elle, symboliquement, s'amputer de sa jeunesse, comme on s'ampute d'un membre malade ou d'une gangrène ? Qui ne le voit ? Si elle le faisait, elle se mutilerait elle-même. Et le résultat serait hideux.

Que penser d'une société qui gracie Touvier et qui accable Bruno ? Qui absout si aisément un vieux tortionnaire et qui broie si vite un jeune désespéré ? Sinon qu'elle manque de justice ?





L'ÉVÉNEMENT

Le Conseil œcuménique

Le Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) tiendra sa prochaine assemblée mondiale à Nairobi (Kenya) du 23 novembre au 10 décembre. La cinquième dans l'histoire de l'organisation — après celles d'Amsterdam (1948), d'Evanston, Etats-Unis (1954), de New-Delhi (1961) et d'Upsal, Suède (1968) — cette assemblée, qui n'a lieu que tous les six à sept ans, réunira 2 500 personnes, dont 747 délégués envoyés par les 271 Eglises membres.

Les femmes représenteront 20 % des délégués, les jeunes de moins de trente ans 10 % et les laïcs 40 %. Le Vatican enverra seize observateurs-délégués, qui seront autorisés à prendre la parole, sur le thème de l'assemblée : « Jésus-Christ libère et unit », mais non à voter car, paradoxalement, l'Eglise catholique romaine, à laquelle appartiennent la moitié environ de tous les chrétiens, ne fait pas partie du C.Œ.E., qui, lui, réunit l'autre moitié. Des rapports d'amitié existent entre les deux organisations, avec échanges d'observateurs, commissions mixtes, travail en commun dans certains domaines, mais sur le plan strictement ecclésiologique on en est toujours au dialogue.

De l'anathème au dialogue, le progrès est énorme, inespéré il y a quelques années. Le but ultime de l'œcuménisme, toutefois, ce n'est pas le dialogue, mais l'unité chrétienne. La tentation aujourd'hui pouvait être d'en rester au dialogue — les pessimistes parlent d'« impasse », les optimistes de « palier » — au lieu de passer au stade suivant, celui de l'unité organique des Eglises.

Faisant le point dix ans après la promulgation par le concile Vatican II du décret sur l'œcuménisme, le Dr Lukas Vischer, directeur au C.Œ.E. du secrétariat de « Foi et Constitution », écrivait récemment : « L'engagement œcuménique peut déboucher soit sur la désintégration des Eglises, soit sur une nouvelle communauté fraternelle ».

Le danger de désintégration viendrait de l'impasse dans laquelle risquent de s'enfermer les Eglises par un « double refus de la netteté : netteté de la séparation, *netteté* de l'unité ». *Ce serait le dialogue permanent, qui ne débouche sur rien, car* « plus le dialogue entre les Eglises s'éternise, plus il risque d'exprimer le degré d'unité que les Eglises sont prêtes à manifester, au lieu d'être l'instrument de cette unité ».

Quant à la « nouvelle communauté fraternelle », on ne la réalisera pas sans franchir un nouveau pas. Or, note M. Lukas Vischer, « toutes les Eglises reculent instinctivement devant cette démarche », *pourtant, ajoute-t-il,* « le silence de la politesse n'est pas productif. »

Avant de franchir ce pas, cependant, ne faudrait-il pas poser quelques questions préalables ? Quel motif pousse les chrétiens les uns vers les autres ? Quelle forme d'unité recherchent-ils ?

Faut-il voir, derrière le mouvement œcuménique, une attitude instinctive de défense ou de peur, comme le pense ce pasteur protestant qui répondait à une récente enquête en ces termes : « La sécularisation du monde et le défi culturel des chrétientés non occidentales ont fait beaucoup plus pour le passage de l'anathème à la fraternisation qu'une véritable « metanoïa ecclésiale » (conversion de l'Eglise) qui, à mon avis, reste encore à faire » ?

D'autres, à l'inverse, loin de considérer l'unité des chrétiens comme une coalition contre un monde hostile, ne la voient-ils pas plutôt comme un instrument d'unification qui, dépassant les Eglises institutionnelles, doit embrasser l'humanité entière ? C'était une des idées émises à Upsal en 1968 par le C.Œ.E., qui a tenu à replacer l'unité chrétienne dans le contexte de l'unité mondiale.

Paradoxalement, d'ailleurs, l'Evangile, devenu ferment révolutionnaire, peut être un facteur de division à l'intérieur d'une même Eglise. C'est le cas notamment en Amérique latine et ailleurs dans le tiers-monde, où les querelles dogmatiques transmises par les vieilles chrétientés n'ont guère plus de sens.

Et puis, quelle est l'unité souhaitée ? Un retour à l'Eglise mère, une unité organique fédérative ou simplement « spirituelle », telle celle qui peut réunir les membres du C.Œ.E. ? Tandis que les Eglises non catholiques s'intéressent davantage à des fusions nationales — depuis cinquante ans, plus de soixante unions d'Eglises ont été réalisées, englobant plusieurs millions de chrétiens, — l'Eglise catholique a entrepris des discussions internationales et multilatérales avec diverses confessions, ce qui a produit un certain nombre d'accords doctrinaux, sur l'eucharistie, les ministères, la primauté du pape, etc.

« Le seul mot « union » effraye beaucoup de chrétiens. Il évoque l'idée d'une bureaucratie suffocante, oppressive et non libératrice », *écrit le Dr Newbigin, ancien évêque anglican de l'Eglise de l'Inde du Sud. A côté des nombreux groupes chrétiens marginaux pleins de vie et d'espérance, poursuit-il,* « l'idée d'une « fusion » de toutes les bureaucraties ecclésiastiques est sous cet angle plus proche du cauchemar que du rêve. »

Entre le cauchemar et le rêve, il existe peut-être un moyen chemin. Mais, si les Eglises refusent de poser les questions préalables — pourquoi s'unir, par quels moyens, en vue de quelle unité ? — elles n'oseront jamais quitter l'ambiance confortable du dialogue fraternel pour aborder la prochaine étape.

ALAIN WOODROW.

A L'EXCEPTION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE...

« *Le Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) est une association fraternelle d'Eglises qui confessent le Seigneur Jésus-Christ comme Dieu et sauveur selon les Ecritures et s'efforcent de répondre ensemble à leur commune vocation pour la gloire du seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit.* » Telle est la déclaration de base du C.Œ.E., à laquelle doit souscrire toute Eglise qui veut adhérer au Conseil (1).

A ce jour, deux cent soixante et onze Eglises l'ont acceptée : elles se réclament du protestantisme, de l'anglicanisme, de l'orthodoxie et des confessions vieilles-catholiques. Restent en dehors : certaines Eglises baptistes, luthériennes, pentecôtistes, les communautés dites « fondamentalistes » et l'Eglise catholique romaine, mais l'échange d'observateurs et même une certaine collaboration existent entre le C.Œ.E. et les plus importantes de ces Eglises.

Créé officiellement en 1948 à Amsterdam, à la suite des conférences universelles de missionnaires à Edimbourg (1910), Stockholm (1925), Lausanne (1927) et Oxford (1937), le C.Œ.E. s'est donné comme but d' « *œuvrer en faveur de la restauration de l'unité au sein de l'Eglise chrétienne par le renouveau de tous ses membres* ». Ce n'est ni une super-Eglise, ni une fédération d'Eglises, mais une association qui respecte la personnalité et l'indépendance de ses membres, un « jalon » vers l'unité, pour citer Yves Congar.

« *Le Conseil existe pour servir les Eglises,* lit-on dans une brochure qu'il diffuse. *Il leur donne la possibilité d'entrer en contact les unes avec les autres, de faire connaître aux autres leur tradition et leur renouveau, de se mettre en question, de se critiquer et de se corriger mutuellement. Il facilite l'acheminement de l'aide tant spirituelle que matérielle d'une Eglise à l'autre. Il fournit aux Eglises nationales et régionales un instrument qui leur permet de témoigner et d'agir à l'échelon international, et aussi le moyen de s'exprimer ensemble, partout où cela est possible, sur les questions qui les intéressent.* »

C'est ainsi que les réunions annuelles du comité central du C.Œ.E., qui se déroulent selon les règles du parlementarisme anglo-saxon, aboutissent à des textes et à des décisions collectives qui sont souvent beaucoup plus percutants et engagés que ceux des Eglises membres — voire des délégués — prises individuellement. Et malgré les dangers de bureaucratie qui guettent le Conseil, lequel, qui plus est, n'a qu'une autorité morale, sur ses membres, cette « ONU ecclésiastique » surprend souvent par son audace.

« *Honte au Conseil œcuménique, qui confond révélation et révolution ! Honte aux banquiers de la guérilla !* » Les invectives entendues à la sortie du culte solennel qui a célébré, à Genève en 1973, le vingt-cinquième anniversaire du C.Œ.E. faisaient allusion à une des décisions les plus controversées de ce dernier : celle, prise à l'assemblée mondiale d'Upsal, de subventionner des mouvements de lutte contre le racisme — y compris des mouvements nationalistes armés, — sans parler du retrait de ses investissements des firmes étrangères installées en Afrique australe ou de l'aide systématique, portée il y a quelques années aux déserteurs américains qui refusaient de combattre au Vietnam.

LES STRUCTURES

L'assemblée mondiale du C.Œ.E. se réunit tous les six ou sept ans pour définir les grandes orientations de l'organisation. Composée de délégués de toutes les Eglises membres, elle élit parmi eux un « collège présidentiel » de six personnes et un « comité central » de cent vingt membres.

Organe directeur, le comité central se réunit tous les ans. Il désigne en son sein un comité exécutif de seize membres, qui se réunit deux fois par an pour veiller à l'exécution de ses décisions.

A Genève, le personnel permanent du C.Œ.E., dirigé par un secrétaire général, se répartit en trois « unités de travail ». Unité I : foi et témoignage (comprend les sections foi et constitution ; mission et évangélisation ; Eglise et société ; dialogue avec les adeptes des croyances et idéologies de notre temps). Unité II : justice et service (participation des Eglises au développement ; affaires internationales ; programme de lutte contre le racisme ; entraide et service des Eglises et assistance aux réfugiés). Unité III : éducation et communication (éducation générale et religieuse ; communication et publications ; relations avec les conseils chrétiens nationaux et régionaux).

Des paroles aux actes

Il n'y a nul doute que sous la direction des deux derniers secrétaires généraux, MM. Eugene Carson Blake, pasteur presbytérien du Texas, et Philip Potter, pasteur méthodiste noir originaire des Antilles, le C.Œ.E. s'est décidé à passer des paroles aux actes, au risque d'être incompris de la « majorité silencieuse » des Eglises membres. De passage à Paris en octobre dernier, le pasteur Potter a déclaré qu'il ne fallait pas faire de rapprochement entre les difficultés financières que connaît actuellement l'organisation mondiale et la politique controversée d'aide aux mouvements de libération.

Certains membres du C.Œ.E., toutefois, et notamment les Eglises orthodoxes, critiquent un engagement temporel jugé excessif dans le domaine social et politique et craignent de voir le Conseil sombrer dans « *l'horizontalisme* » en oubliant « *ses visées premières purement ecclésiales et religieuses* ». Même en dehors du C.Œ.E., du reste, des chrétiens réagissent vivement devant certaines de ses initiatives. Sans parler des fondamentalistes ou de l'Eglise réformée en Afrique du Sud, le Vatican, qui mise le plus souvent sur une diplomatie feutrée, faite de pressions discrètes, s'inquiète parfois des résultats produits par la logique implacable des processus déclenchés par le C.Œ.E.

Cette méfiance, au demeurant, est un des obstacles à l'entrée de l'Eglise catholique au C.Œ.E. Après le printemps postconciliaire — multiplication des contacts entre Rome et Genève, création de « groupes mixtes de réflexion », mise en place d'une commission pour la recherche sur la société, le développement et la paix (SODEPAX), etc. — c'est à nouveau l'hiver entre les deux organisations qui se partagent, pratiquement à égalité, la grande masse des chrétiens. Outre les problèmes pratiques très réels posés par l'entrée éventuelle au C.Œ.E. d'une Eglise qui déséquilibrerait d'emblée les forces à l'intérieur du Conseil, ce sont les arguments théologiques, concernant la primauté du pape et la prétention de l'Eglise catholique d'être celle où « subsiste » la vraie Eglise, qui sont les plus souvent invoqués.

Les points sur les « i »

Paul VI lui-même a tenu à mettre les points sur les « i », lors de sa visite historique à Genève en 1969. « *Notre nom est Pierre* (2), s'est-il écrié. *Et l'Ecriture nous dit quel sens le Christ a voulu attribuer à ce nom, quels devoirs il nous impose.* » Le pape n'a fait, ici, que rappeler ce qu'il avait déjà dit, à savoir que la primauté du pontife romain est le grand obstacle qui divise les catholiques des autres chrétiens.

Quant à l'entrée prochaine de l'Eglise catholique au C.Œ.E., déjà envisagée très positivement par protestants et catholiques à Upsal, Paul VI a nettement pris ses distances : « *Nous ne considérons pas que la question de la participation de l'Eglise catholique au Conseil œcuménique soit mûre au point que l'on puisse ou doive donner une réponse positive. La question reste encore dans le domaine de l'hypothèse. Elle comporte de graves implications théologiques et pastorales.* »

Il n'en reste pas moins que le C.Œ.E. et l'Eglise catholique se trouvent aux prises avec les mêmes problèmes : sécularisation, incroyance, injustice, violence... Le thème choisi par le C.Œ.E. pour sa prochaine assemblée, « Jésus-Christ libère et unit » n'est d'ailleurs pas si éloigné de celui traité par le dernier synode romain, « l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui ».

Le rapprochement est, au demeurant, inévitable — et souhaitable — entre les deux organisations les plus représentatives des chrétiens aujourd'hui. Comme l'écrivait encore récemment un des œcuménistes catholiques français les plus en vue, le Père René Beaupère, « *Il faudrait que l'Eglise catholique ait le courage de poursuivre un cheminement interrompu et qu'elle demande son adhésion au Conseil œcuménique des Eglises, comme à l'organisme de très loin le plus représentatif du mouvement pour l'unité chrétienne. (...) Il y a des difficultés théologiques et pastorales des deux côtés, mais ni à Rome ni à Genève il n'y a d'impossibilité* ».

(1) Le siège du Conseil œcuménique des Eglises se trouve au 150, rue de Ferney, CH-1211, Genève, Suisse.

(2) Pierre fut le premier des apôtres. Jésus lui a dit : « Tu es Pierre et, sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise. »

DEPUIS LE CONCILE VATICAN II

1964. — Voyage de Paul VI en Terre sainte, rencontre avec Athénagoras Ier, patriarche de Constantinople.

— Décret conciliaire « Unitatis redintegratio ».

1965. — Levée mutuelle, par Rome et Constantinople, des excommunications qui, au onzième siècle, avaient marqué le début du grand schisme entre Orient et Occident.

1966. — Le Dr Ramsey, archevêque de Cantorbéry, rencontre Paul VI au Vatican.

— Création de la commission internationale anglicane-catholique.

1967. — Voyage de Paul VI à Istanbul, deuxième rencontre avec le patriarche Athénagoras.

— Paul VI reçoit le patriarche Athénagoras à Rome.

— Le Dr Ramsey rend visite au cardinal Marty à Paris.

1969. — Paul VI se rend à Genève, où il est reçu au C.Œ.E.

1970. — Le cardinal Marty rend visite au Dr Ramsey à Londres.

1971. — Accords de Windsor sur l'Eucharistie (catholiques-anglicans).

1972. — Accords des Dombes sur l'Eucharistie (catholiques-luthériens-réformés).

— Rapport de Malte sur l'Eucharistie et le ministère (catholiques-luthériens).

1973. — Chenouda III, pape d'Alexandrie et chef de l'Eglise copte, rencontre Paul VI à Rome.

— Accords de Cantorbéry sur le ministère (catholiques-anglicans).

1974. — Déclaration du groupe de dialogue luthéro-catholique des Etats-Unis : « La primauté du pape ; points de convergence. »

Les confessions chrétiennes

Sur les quelque 3,5 milliards d'habitants terrestres, les chrétiens représentent un peu moins d'un tiers, soit un milliard environ, qui se divisent en trois grands rameaux : *catholiques romains,* plus de 566 millions ; Europe, 260,5 millions ; Amérique du Nord, 59 millions ; Asie, 53 millions ; Afrique, 42 millions ; Océanie, 4,5 millions) ; *orthodoxes et assimilés,* 121 millions (Europe, 90 millions ; Afrique, 25 millions ; Amérique du Nord, 4 millions ; Asie, 2 millions ; Amérique du Sud, 0,5 million ; Océanie, 0,75 million) ; *protestants et anglicans,* divisés en deux cents branches, plus de 300 millions (Europe, 125 millions ; Amérique du Nord, 92 millions ; Asie, 28 millions ; Océanie, 5,5 millions ; Amérique du Sud, 4,5 millions ; Afrique, 45 millions).

● L'EGLISE CATHOLIQUE, en plus des Eglises, majoritaires, de rite latin, comporte également quelques Eglises de rite oriental ou uniates : Eglises byzantines catholiques (7,5 millions : 200 000 Hongrois ; 75 000 Italo-Grecs ; 330 000 Grecs-Melkites ; 3,5 millions d'Ukrainiens ; 585 000 Tchécoslovaques ; 76 000 Polonais ; 1 million d'Américains ; 55 000 Yougoslaves ; 6 000 Bulgares ; 1,5 million de Roumains). Eglise arménienne catholique (180 000 : patriarcat de Cilicie, 60 000 ; archevêché de Lwow (Pologne), 5 000 ; émigrés d'Europe et d'Amérique, 115 000). Eglise catholique de rite syrien (1 million : patriarcat syrien-catholique d'Antioche, 90 000 ; malenkars de l'Inde, 80 000 ; patriarcat maronite d'Antioche, 410 000 ; maronites émigrés, 425 000). Eglises catholiques de rite chaldéen (1,5 million : patriarcat chaldéen de Babylone, 170 000 ; Eglise malabare de l'Inde, 1 220 000). Eglises catholiques de rite alexandrin (125 000 : patriarcat copte-catholique d'Alexandrie, 75 000 ; Ethiopiens catholiques, 50 000).

● LES EGLISES ORTHODOXES sont patriarcales (Constantinople, Antioche, Alexandrie, Jérusalem, Moscou, Belgrade, Bucarest, Sofia), métropolitaines ou archiépiscopales (Chypre, Tirana, Finlande, Amérique) ; certaines, placées sous la juridiction d'une Eglise mère, sont appelées autonomes, les autres, indépendantes, autocéphales. Les Eglises chalcédoniennes (celles qui n'acceptent que les quatre premiers conciles œcuméniques : Nicée, Constantinople, Ephèse et Chalcédoine), sont implantées dans les pays suivants : U.R.S.S., 50 millions (?) ; Roumanie, 14 millions ; Yougoslavie, 8 millions ; Grèce, 8 millions ; Bulgarie, 6 millions ; Etats-Unis, 4 millions ; Chypre, 470 000 ; Pologne, 450 000, Tchécoslovaquie, 400 000 ; Argentine, 275 000 ; Albanie, 250 000 ; Canada, 240 000 ; Liban, 200 000 ; Syrie, 200 000 ; Turquie, 150 000 ; Egypte, 150 000 ; Australie, 100 000 ; Brésil, 100 000 ; Finlande, 75 000 ; Jordanie, 60 000 ; Hongrie, 40 000 ; Japon, 35 000 ; Ouganda, 30 000.

● Les principales CONFESSIONS PROTESTANTES sont : les luthériens, fédérés ou non (73 millions) dont la doctrine est contenue dans la « confession d'Augsbourg » (1530) ; les méthodistes (42 millions), issus au dix-huitième siècle de l'Eglise anglicane, sous l'influence de John et Charles Wesley ; les baptistes et mennonites (37 millions) issus de la Réforme au seizième siècle ; les calvinistes, presbytériens ou réformés (33,5 millions), nés en Suisse et en Ecosse avec Calvin et John Knox ; les congrégationalistes, qui insistent sur l'autonomie des Eglises locales (3 millions) ; l'Armée du salut (2,5 millions), fondée en 1865 par William Booth, un pasteur méthodiste, pour venir en aide aux pauvres ; les pentecôtistes (4 millions), mouvement spirituel né au début du vingtième siècle aux Etats-Unis ; les quakers ou société des amis (200 000), fondée par George Fox vers 1650 en Angleterre.

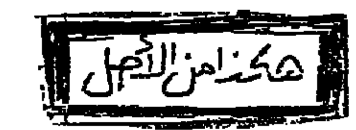
● L'EGLISE ANGLICANE, enfin, appelée épiscopalienne aux Etats-Unis, est séparée de Rome depuis 1534 (Acte de suprématie) et se considère réformée et catholique (66,5 millions).

LE MANUEL pour la cinquième assemblée du C.Œ.E., ainsi que LE RAPPORT du comité central, « Upsal-Nairobi », rédaction française de Roger Mehl, peuvent être obtenus au Conseil œcuménique des Eglises, 150, route de Ferney, CH-1211 Genève, Suisse.

La revue « Unité chrétienne » consacre son numéro de novembre à la réunion du C.Œ.E. à Nairobi : 2, rue Jean-Carriès, 69005 Lyon.

La revue « Choisir » publie, dans son numéro de novembre, des articles de Philip Potter, secrétaire général du C.Œ.E., et du Dr Newbigin sur cette assemblée : 14 b., avenue du Mail, 1205 Genève, Suisse.

La revue « Unité des chrétiens » a publié un numéro spécial en janvier 1975, intitulé « Dix ans sur la route de l'unité » : 17, rue de l'Assomption, 75016 Paris.



JUSTICE

LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES

Après l'accident de Moulins

L'entreprise des frères Planche avait fait l'objet de six procès-verbaux et de multiples mises en garde

Moulins. — Depuis mai 1973 notamment, l'entreprise de travaux publics, dirigée par les frères Jean et Pierre Planche (1), dont le siège social est situé 107, rue Jean-Jaurès à Vichy (Allier), a fait l'objet de six procès-verbaux — sans compter de multiples observations et mises en garde — dressés par l'inspection du travail pour infractions graves aux règles de sécurité. Deux de ces procès-verbaux ont donné lieu, jusqu'à maintenant, à des condamnations : 500 F d'amende, après un rapport daté du 12 juin 1973, pour travail sur échafaudage sans garde-corps, et 1 500 F d'amende, peine prononcée le 27 juin dernier par le tribunal correctionnel de Cusset (Allier). En décembre 1974, un ouvrier de l'entreprise Planche avait fait une chute grave. Il est mort trois mois plus tard, alors qu'il se trouvait toujours à l'hôpital, mais la preuve n'a pas été rapportée que son décès — dû à une crise cardiaque — ait été la conséquence directe de sa chute.

Les deux procès-verbaux les plus récents concernent :

1) L'accident mortel dont a été victime, le 7 octobre dernier, Michel Drygas, cinquante-deux ans, tombé d'une hauteur de près de 30 mètres après qu'un garde-corps eut cédé. C'est ce drame qui a déclenché l' « affaire » ;

2) Une infraction constatée quinze jours après.

Ce nouveau rapport de l'inspection du travail est daté du 22 octobre 1975 — plusieurs ouvriers de l'entreprise Planche ont été « surpris » en train d'œuvrer au-dessus du vide, sans aucune protection réglementaire. A l'époque — il y a moins d'un mois — il n'était pas question, du moins publiquement, de mettre « *encore un patron en prison* ».

L'article 2, alinéa 3, du décret du 8 janvier 1965, qui définit les règles de sécurité et d'hygiène

De notre envoyé spécial

dans le bâtiment, ordonne que les moyens de protection aient une « *résistance suffisante* » pour supporter des charges, disons normales. Etait-ce le cas le 7 octobre dernier ? Michel Drygas travaillait au neuvième étage d'un immeuble en construction. Entre le vide et lui, un garde-corps composé d'un simple tube métallique placé horizontalement entre deux murs et plus ou moins attaché avec du fil de fer. Sur la terrasse de l'immeuble, quelques étages au-dessus, un autre ouvrier, à plat ventre et la tête dans le vide, dirige la manœuvre d'une benne qui doit décharger du mortier à l'intérieur du neuvième étage. Le grutier, qui n'a aucune visibilité, opère sur les indications de cet ouvrier. Selon toute vraisemblance, la benne heurte le garde-corps, déjà peu stable, contribuant encore un peu plus à l'ébranler. Pour une raison indéterminée, M. Drygas s'appuie sur ce tube métallique, qui s'écarte dans le vide. C'est la chute mortelle.

Cette version est celle de l'inspection du travail. C'est aussi celle, croit-on savoir, bien que Mlle Jany Chauvaud, juge d'instruction chargé du dossier, se soit toujours refusée à toute déclaration, qui a motivé l'inculpation et l'incarcération de M. Jean Planche. Elle est fondée sur le témoignage de plusieurs ouvriers, dont celui — capital — du compagnon qui travaillait avec Michel Drygas, à côté de lui, au moment de l'accident, et qui a vu son camarade tomber. Cet ouvrier avait déjà été entendu par Mlle Chauvaud. Mais, jusqu'à jeudi dernier, il semble que ce travailleur, peut-être soumis à des pressions, ait hésité à « tout dire ». Mlle Jany Chauvaud aurait alors décidé d'incarcérer M. Jean Planche. L'instruction a continué l'après-midi de jeudi et toute la journée de vendredi et de samedi.

Durant ces deux jours et demi, le juge d'instruction de Moulins aurait recueilli tous les témoignages nécessaires et complémentaires. C'est pourquoi M. Jean Planche a été remis en liberté d'office, lundi 17 novembre. Il ne semble y avoir d'autre explication à cette décision (qui a été prise lundi à 8 h. 15 du matin, avant la manifestation « spontanée », à Vichy, d'une majorité des ouvriers de l'entreprise Planche) : cela, le procureur de la République de Moulins l'affirme catégoriquement. « *La mise en liberté du chef d'entreprise vichissois n'a pas été prise sous l'influence de pressions extérieures,* dit-il, *mais chacun est évidemment libre de penser ce qu'il veut.* »

Les frères Planche donnent une tout autre version du drame du 7 octobre : le garde-corps, assurent-ils, était solidement fixé. Effectivement, la police — qui est arrivée sur les lieux plus d'une heure après — a constaté que le tube métallique était fortement encastré, à chaque bout, dans les deux murs, et qu'il était consolidé encore avec une pièce de métal disposée verticalement. « *Nous n'avons fait que remettre en place après l'accident*, a déclaré M. Jean Planche à l'inspecteur du travail, *le garde-corps tel qu'il était fixé avant.* » Pourquoi alors a-t-il cédé ?

MICHEL CASTAING.

(1) Pour l'inspection du travail comme, semble-t-il, pour le magistrat instructeur, M. Jean Planche était le seul directeur responsable de l'entreprise. Mais M. Pierre Planche a proclamé publiquement, à plusieurs reprises, qu'il avait le même titre que son frère. D'autre part, pour cette même affaire, une deuxième inculpation, également pour homicide involontaire et infractions au code du travail, a été prononcée contre M. Boullier, conducteur de travaux, qui a été laissé en liberté.

Dans son jugement du 27 juin dernier, le tribunal correctionnel de Cusset avait, en outre, donné un délai de six mois à l'entreprise Planche pour exécuter sur ses chantiers tous les travaux de protection imposés par la législation.

● *Un directeur d'entreprise tué sur un chantier de Moselle.* — Le directeur d'une entreprise de travaux publics, M. Louis Sartore, a été tué, lundi 17 novembre, sur un chantier à Scy-Chazelles (Moselle), près de Metz. L'accident, dont a été victime M. Sartore, s'est produit au moment de la mise en place d'un panneau de coffrage métallique pesant près de 2 tonnes ; alors que M. Sartore faisait remarquer à un chef de chantier que le panneau était en équilibre instable, celui-ci s'est écroulé : le directeur de l'entreprise a été tué sur le coup.

LA C.F.D.T. DEMANDE LA MISE EN PLACE DE COMITÉS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Après avoir protesté contre la libération de M. Jean Planche, les dirigeants de la fédération C.F.D.T. de la construction et du bois ont souligné, lundi 17 novembre, qu'en fait le juge d'instruction de Vichy n'avait fait qu'appliquer la législation du travail, qui prévoit des peines d'emprisonnement pour tout employeur en cas d'un accident du travail si la preuve est faite que toutes les mesures de sécurité n'étaient pas appliquées, et ils ont vivement réfuté la thèse de la machination politique plaidée par le patronat.

D'autre part, les dirigeants C.F.D.T. ont demandé que soient mis en place des comités d'hygiène et de sécurité sur les chantiers, que les délégués puissent faire arrêter les travaux dangereux pour la vie des ouvriers et que soient renforcés les pouvoirs de l'inspection du travail.

Devant le tribunal correctionnel de Lyon

Une peine d'emprisonnement est requise contre un cadre supérieur d'entreprise

Lyon. — Si le douloureux accident du travail évoqué lundi 17 novembre devant la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon se présente opportunément, sous les projecteurs de l'actualité, ce n'est pas, semble-t-il, le résultat d'une manœuvre. L'accident en question remontant au mois de janvier 1972, l'examen des responsabilités aurait dû avoir lieu depuis longtemps. Mais des « lenteurs inhabituelles », pour reprendre les propos du procureur de la République, ont retardé l'inscription de cette affaire au rôle, et le président, M. Robin, a rappelé que la cinquième chambre avait condamné, il y a deux ans environ, un chef d'entreprise à trois mois de prison ferme, bien avant l'affaire Charette. Il reste que ce procès vient nourrir le débat qui s'est ouvert récemment à propos de la responsabilité des chefs d'entreprise en matière de sécurité.

De notre correspondant régional

Cette sécurité faisait-elle précisément défaut, le 12 janvier 1972, dans l'atelier d'emboutissage des usines Berliet, à Vénissieux ? La réponse est nécessairement affirmative. En premier lieu, parce qu'il y a eu deux morts : deux ouvriers professionnels, Lucien Molina et Louis Berland, heurtés par un pont roulant alors qu'ils effectuaient des opérations d'entretien au sommet d'une presse de 12 mètres de hauteur ; laminé entre les deux masses métalliques, Lucien Molina fut tué sur le coup. Son camarade, projeté dans le vide, mourut quelques jours plus tard à l'hôpital. Ensuite, et c'est une démonstration *a contrario*, parce que des systèmes de protection ont été mis en place depuis pour éviter le renouvellement d'un pareil drame.

Après plus de trois ans et demi d'instruction, le parquet a poursuivi un cadre supérieur, M. Jean Michelland, et deux employés subalternes, MM. René Herbepin et Panianis Karakouzian. Tous les trois ont comparu lundi, prévenus d'« *homicides involontaires* », M. Michelland étant en plus poursuivi pour avoir contrevenu à la législation sur la sécurité des travailleurs (décret du 23 août 1947).

Que leur reproche-t-on ? Au conducteur du pont roulant, M. Karakouzian, d'avoir manœuvré précipitamment et oublié la présence sur la presse des mécaniciens du service entretien ; à M. Herbepin, technicien en méthodes d'entretien — détaché en stage à l'atelier d'emboutissage, — d'avoir sous-estimé le danger représenté par cette intervention au sommet de la presse et de n'avoir pas fait appliquer une consigne, placée au pied de l'échelle, interdisant formellement l'accès à la presse « *si le pontier n'est pas assisté d'un responsable spécialisé chargé de prévenir tout incident au passage du pont roulant* » ; à M. Michelland, enfin, de ne pas avoir veillé à la stricte application des règlements de sécurité et d'avoir laissé, en outre, la manœuvre du pont roulant à un homme — M. Karakouzian — affligé d'une grave surdité.

La délégation de responsabilité

Le procureur de la République, M. Sorgue, a estimé que, en s'arrêtant dans la hiérarchie à M. Michelland, il situait à un « *bon niveau* » la délégation de responsabilité dans une entreprise de près de vingt mille salariés. Certes, le chef de l'atelier d'emboutissage n'a nullement contesté, à l'instruction et à l'audience, sa part de responsabilité. Il a, en particulier, reconnu qu'il avait donné l'ordre de réparation de la presse et admis qu'« *une consigne de sécurité n'avait pas été observée* ». Mais cette délégation n'est-elle pas, comme l'a plaidé Mᵉ Ianucci, partie civile pour la C.G.T., un « *bon moyen pour le patronat d'échapper aux responsabilités et aux poursuites* » ?

En matière d'accidents du travail, les statistiques montrent en effet que les causes principales sont la vétusté du matériel, le manque de formation des travailleurs, le souci de rentabilité. Or, qui détermine la politique des investissements de l'entreprise ? Qui décide du remplacement du matériel usagé ? Qui fixe les normes de production ? Qui, en un mot, détient le pouvoir ? Pas les cadres, assurément, fussent-ils supérieurs. « *Il appartient à ceux-ci de poser aux chefs d'entreprise les conditions de l'acceptation des délégations de pouvoir* », a déclaré le procureur.

En attendant, ce dernier a requis contre M. Michelland une peine qui, en aucune façon, a-t-il dit, ne puisse tomber sous le coup de l'amnistie (donc, qui ne soit inférieure à trois mois de prison ferme ou à un an de prison avec sursis). Pour les deux autres prévenus, M. Sorgue, tout en refusant d'abandonner contre eux les poursuites, « *parce qu'il serait malsain que les salariés puissent croire qu'ils peuvent mettre en danger la vie de leurs camarades sans risquer des sanctions* », a incité le tribunal à les faire bénéficier des plus larges circonstances atténuantes. Parties civiles, la C.F.D.T. et la C.G.T. ont demandé chacune 5 000 francs de dommages et intérêts. Les avocats des trois prévenus ont sollicité la relaxe. Jugement le 1ᵉʳ décembre.

BERNARD ELIE.

TROIS PERSONNES SONT PLACÉES EN GARDE A VUE APRÈS LA MORT DE DEUX EMPLOYÉS DE BUREAU.

Après une fausse manœuvre d'un engin de démolition, à Oullins (Rhône), près de Lyon, mardi 17 novembre, un bâtiment voisin du chantier a été entièrement détruit. Deux personnes sont mortes sous les décombres.

C'est une boule d'acier suspendue au filin d'une grue utilisée pour démolir les anciens ateliers d'une tannerie qui a provoqué l'effondrement d'un immeuble de la Société coopérative des fromageries françaises. Deux employés de bureau de cette société, MM. Jean-Claude Wolret, trente-cinq ans, et Dominique Martin, trente-six ans, ont été ensevelis sous les décombres.

Le directeur de la fromagerie a déclaré qu'il avait protesté quelques jours plus tôt auprès de l'entreprise de démolition contre les dangers que présentait le chantier. Une enquête a été ouverte. M. Jacques Casta, quarante-cinq ans, président-directeur général de l'entreprise de démolition ; M. Luis Casta, trente-six ans, chef de chantier, et M. Albert Maxet, trente-neuf ans, conducteur de la grue, ont été placés en garde à vue.

● *Un autonomiste breton*, M. Jean-Michel Marziou, demeurant à Brest, a été libéré lundi 17 novembre sur ordonnance de M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, qui l'avait fait écrouer à la prison de la Santé le 24 octobre pour reconstitution de ligue dissoute, en l'occurrence le Front de libération de la Bretagne.

ONZE NOUVELLES INCULPATIONS SONT PRONONCÉES DANS L'AFFAIRE DE FABRICATION DES VINS CORSES

Onze nouvelles inculpations ont été prononcées par le juge d'instruction de Bastia dans l'affaire de fabrication de vins corses d'appellation contrôlée, découverte au début de l'année 1974 (*le Monde* du 28 février 1974). Des deux principaux artisans de la fraude, M. Antoine Infantes et Mme Madeleine Serrati avaient déjà été inculpés.

Sont visés par les nouvelles inculpations : MM. Jean-Claude Kuenemann, président-directeur général d'une société viticole à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), Hubert Mirande, œnologue, et MM. François-Mathieu Cabot, Jean Camy, René Casanova, Gabriel Junqua, Max Krauth, Jean-Marie et Michel Makiewicz, Jean Moretti et Yves Siegel.

[Le vin était fabriqué à partir de lies de vin et de moûts concentrés en provenance d'Italie. On y ajoutait de l'eau, du sucre, de la glycérine, de l'acide sulfurique et des colorants. L'ensemble, rebaptisé vin d'appellation d'origine, était revendu de 12 à 15 F la bouteille. La fraude aurait porté sur une cinquantaine de milliers d'hectolitres et rapporté quelque 50 millions de francs.]

L'AFFAIRE DE LA COVIREP

A Paris, huit nouvelles inculpations pour infractions à la législation sur les sociétés et les banqueroutes ont été notifiées en l'espace de deux mois par M. Louis Gondre, premier juge d'instruction, à des rapatriés d'Algérie établis négociants en Corse et qui étaient en relation d'affaires étroites avec la COVIREP, dont le président-directeur général, M. Bernard Boyé, soixante-cinq ans, avait été inculpé le 10 septembre (*le Monde* du 12 septembre).

Les inculpations visent MM. Henri Depeille, directeur de la société SOVINCOR (propriétaire de la Cave viticole d'Aléria, où eurent lieu les troubles sanglants du mois d'août) ; Jean-Claude et Roger Cuaz, directeurs de la société Cuaz Frères (mise en règlement judiciaire, le 22 juillet, par le tribunal de commerce de Sète) ; Paul Lahaille, gérant de la société SOPACI ; Roger Wormser, directeur de la société Evita ; Gabriel Juncqua, directeur des établissements Juncqua ; Antoine Infantes, directeur de la société Infantes-Europe, et Yves Siégel, directeur des sociétés Dovico et Vinicorse. Tous les inculpés ont été laissés en liberté.

La société Mattei, de Bastia, créancière de la COVIREP pour environ 10 millions de francs, et dont la cause est soutenue par Mᵉ Jean-Baptiste Biaggi, s'est constituée partie civile. D'autre part, une association de défense a été créée par plusieurs coopératives de viticulteurs corses auxquelles la COVIREP doit aussi, au total, approximativement 10 millions de francs.

Les inculpés sont poursuivis pour s'être livrés à un trafic de traites de cavalerie, dont l'escompte leur procurait des facilités passagères de trésorerie, mais qui aggravaient en fait leur situation.

FUTUR BATONNIER DE PARIS

Mᵉ Mollet-Viéville suggère de multiples changements dans l'exercice de la profession d'avocat

Elu le 28 juin 1974 pour succéder à M. Bernard Lasserre comme bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Paris, M. Francis Mollet-Viéville, âgé de cinquante-sept ans, a été confirmé dans ses fonctions au bâtonnat le 1ᵉʳ janvier 1976.

A l'occasion de cette réélection, M. Mollet-Viéville a prononcé un discours qui paraîtra un discours-programme tant y sont multiples les suggestions que formule son auteur pour éviter « que l'avocat doute maintenant de lui-même ».

« *Il faut*, a expliqué le futur bâtonnier, *abandonner l'époque des retouches pour aborder le temps des réponses. Ayons le courage de repenser notre raison d'être en fonction d'une actualité qui doit guider notre mutation, et non pas nous mobiliser contre ce qui bouscule nos concepts anciens et nos habitudes acquises.* »

M. Mollet-Viéville a alors indiqué : « *Une information très complète sera donnée à chaque avocat par une publication hebdomadaire et personnelle qui vous fera mieux participer aux travaux du conseil, à la vie du palais et aux nouveautés législatives ou jurisprudentielles.* » Dans cette publication figureront « *sous une forme anonyme, l'indication des motifs et la sanction à tout manquement déontologique* », qui serait prononcée contre un avocat par le conseil de l'ordre.

M. Mollet-Viéville a, d'autre part annoncé l'installation d'un terminal d'information juridique, d'un telex et d'un registre permettant « *de connaître le nom de confrères étrangers des plus grandes villes du monde, leur spécialité* »

Ayant suggéré que soit, pour les élections au conseil de l'ordre, introduit le vote par procuration pour accroître le nombre des participants, M. Mollet-Viéville annonce qu'il demandera une modification du certificat d'aptitude à la profession d'avocat, mais aussi que la prestation de serment n'ait lieu qu'après que le jeune avocat aura « *acquis une connaissance pratique et minimale* » de la profession.

Souhaitant que l'ordre entame, au profit de la profession, « *des campagnes de presse et une publicité professionnelle* », M. Mollet-Viéville rappelle : « *Il n'y a pas d'indépendance professionnelle sans indépendance économique. Or, notre indépendance économique dépend chronologiquement de la solution que nous devrons apporter à trois problèmes capitaux : les honoraires, la fiscalité et la retraite.* » Le futur bâtonnier s'est engagé « *solennellement à mettre à l'ordre du jour, avec une motion d'urgence, l'étude et la solution de ces trois problèmes* ».

SPORTS

TREIZE MILLIONS POUR LA PRÉPARATION OLYMPIQUE

Des crédits importants pour un plan à long terme

L'organisation du sport de haut niveau est entrée dans une phase nouvelle, grâce aux travaux de la commission mixte créée en 1974 et comprenant des représentants des pouvoirs publics et des fédérations sportives. Selon les déclarations de son président, M. Jean-Louis Langlais, conseiller technique au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, la commission a, depuis un an et demi, cherché à rationaliser d'une part la préparation de l'élite, d'autre part l'aide apportée aux athlètes de haut niveau.

Dans un premier temps, elle a procédé à un recensement et à un classement des intéressés et, à la veille des Jeux olympiques, elle a établi deux catégories :

a) Les champions confirmés, au nombre de quatre cents environ ;

b) Les « espoirs », qui seraient susceptibles d'être sélectionnés en 1980.

Pour les uns comme pour les autres, la commission s'efforce de développer deux types d'aides :

1) Sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle ;

2) Sur le plan de la préparation sportive.

Sur le premier point, les responsables de la commission ne cachent pas leurs difficultés, malgré trois mille cinq cents interventions faites auprès des « employeurs », dont deux mille à titre militaire. Sur le second point, les choses sont plus claires, du fait que le secrétariat d'Etat a, après enquête auprès des fédérations, pratiquement doublé ses crédits à la préparation olympique, les portant à 13 millions de francs. Un tiers de ces crédits sont affectés à des aides directes réparties par l'intermédiaire du comité national olympique et sportif français (bourses, manque à gagner) et un peu plus de la moitié seulement (7,2 millions) ira aux Jeux de 1976, le reste (5,8 millions) devra servir à la préparation des Jeux de 1980.

Cette double préoccupation — assurer le présent et prévoir l'avenir — n'avait jamais été traduite de manière aussi rigoureuse. M. Nelson Paillou, vice-président du comité national olympique et sportif français, a souligné que les intentions de la commission ne se limitaient pas à des objectifs financiers et que le problème des crédits ne représentait qu'un aspect de la préparation de l'élite. Il reste à mettre au point un véritable statut de l'athlète de haut niveau qui tienne compte de son environnement social, familial, de ses perspectives d'avenir, etc.

Corriger les inégalités

M. Paillou est également intervenu pour affirmer que, aux yeux des fédérations, l'argent ne devait pas être l'élément incitateur du sport de haut niveau, mais qu'il devait seulement servir à corriger des inégalités, à limiter les injustices et à résoudre des difficultés matérielles. L'harmonisation de la répartition des crédits n'ira pas jusqu'à l'attribution de primes fixes et, en aucun cas, — la commission s'est montrée unanime sur ce point, — on ne devrait assister à des surenchères si quelque champion s'avisait de monnayer sa « *valeur olympique* ».

D'autre part, un système de carnets individuels, dits de préparation olympique, permettra de suivre attentivement l'entraînement de chaque athlète sur le plan médical. Un autre type de carnet d' « *aptitude à la pratique sportive de haut niveau* » servira de contrôle pour la seconde génération, celle de l' « *horizon 80* ».

On notera enfin que la préparation des sportifs d'élite se fera avec le concours du corps médical, ainsi qu'avec celui de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, qui a créé, conjointement avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, un comité scientifique chargé de diriger une action de recherche commune. Dès sa première année de fonctionnement, le comité a bénéficié d'un crédit de 2,2 millions de francs grâce auquel il a pu effectuer une quarantaine d'interventions.

Indépendamment de tout ce que l'on pourrait penser de la politique d'ensemble du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, le plan à long terme concernant le sport de haut niveau ne peut être qu'approuvé. Les idées sont bonnes, les crédits suffisants et la coopération entre les pouvoirs publics et les fédérations, évidente. Il ne paraît pas utile de faire d'ores et déjà le compte des médailles que cette formule pourrait valoir aux athlètes français. Même si, en raison de la concurrence internationale, les effets ne devaient pas être à la mesure des ambitions, du moins les dirigeants n'auront-ils pas à se reprocher leur impréparation.

FRANÇOIS SIMON.

SKI. — *La Fédération italienne des sports d'hiver a radié à vie deux membres de l'équipe nationale de ski alpin, Stefano Anzi et Giuliano Besson. Ces deux skieurs avaient menacé la Fédération de la poursuivre en justice parce qu'elle ne les avait pas retenus pour les prochaines compétitions internationales.*

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— Justine et Bertrand Lautier ont la joie d'annoncer la naissance, le 6 novembre 1975, de

Jérôme.

1, route de Gallardon, Sèvres.
7, allée des Acacias, Montréal (Canada).

Adoptions

— Jean-Claude Becane et Geneviève, née Pascaud, ont la joie d'accueillir

Marie-Cécile,

née le 20 mars 1975.
3, rue Rosenwald, 75015 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Edouard Meynier des Salinelles,
M. et Mme Arnaud Bardin,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Laurence
et
Hervé.

30, rue Corvisart, Paris (13e).
6 bis, rue Campagne-Première, Paris (14e).

Mariages

— M. et Mme Philippe Herreman sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille

Pascale
avec
M. Neil Crabtree.

Elgin (Ecosse), 13 novembre 1975.

— M. et Mme Maurice Vignuron ont heureux de faire part du mariage de leur fille

Marie-Noëlle
avec
M. Fred-J. Meyer,
fils de M. et Mme Joseph Meyer.

Le 30 octobre 1975.
Paris - Zurich - New-York.

Décès

— M. Manuel Barbelo, son époux,
M. Jean-Manuel Barbelo,
M. et Mme André Marion, ses enfants, ses petits-enfants, Jean-Manuel, Lionel, Isabelle, Marion,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Manuel BARBELO,
née Clotilde Ribaille,

survenu le 12 novembre 1975, dans sa quatre-vingtième année, en son domicile, 29, avenue Foch, 78800 Houilles.

Conformément à son souhait, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Sainte-Marie-sur-Mer (44210 Pornic).

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Jean BACMAL,

journaliste de l'Agence France-Presse, décédé le 15 novembre, dans sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 19 novembre, à 16 h. 30, au cimetière de Soisy-sur-Seine (91).

— Londres.
M. Alfred A. Boucher,
M. et Mme André Boucher, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Boucher, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Boucher et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme May Elizabeth BOUCHER,
née Bell,

survenu paisiblement en son domicile, le 8 novembre, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Vendeuil (02), le jeudi 20 novembre, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Tergnier, à l'issue de la cérémonie religieuse.

Ni fleurs ni couronnes.
20, Berkeley Court,
London N.W.A.

— Le comte et la comtesse Jean de Colbert-Turgis,
La comtesse Marie-Arlette de Colbert-Turgis,
Louis et Colette de Colbert-Turgis,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Jean-Baptiste
DE COLBERT-TURGIS,

leur fils, frère et père, survenu subitement le 8 novembre, dans sa quarante-quatrième année, à Durban (Afrique du Sud), où la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 14 novembre.

Que la volonté de Dieu soit faite !

17, rue de l'Eglise,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Le secrétaire général et les membres du comité directeur de la Vie montante
prient de faire part du rappel à Dieu, le 15 novembre, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. André D'HUMIERES,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand,
fondateur du mouvement
et son président
pendant de nombreuses années.

Les membres de la Vie montante s'associeront à la messe qui sera célébrée le mercredi 19 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Ni fleurs ni couronnes, des prières.

— M. et Mme Claude François,
M. et Mme Martial François,
M. et Mme Patrick François,
Le docteur et Mme Pierre Allien,
Le capitaine de vaisseau (R.) et Mme Jacques Dubois,
M. et Mme Claude Derudder,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle FRANÇOIS-MOULIN,

survenu en son domicile, 33, avenue Théophile-Gauthier, 75016 Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 novembre 1975, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu le jeudi 20 novembre 1975, à Lorient (56), dans le caveau de famille.

— Mme Sheila Haggis a la très grande douleur de faire part du décès de son époux,

M. Bernard Murray HAGGIS.

La cérémonie religieuse aura lieu au columbarium du Père-Lachaise (métro Gambetta), le jeudi 20 novembre, à 10 h. 45.

Un culte à la mémoire de M. B.-M. Haggis sera célébré le dimanche 23 novembre, à 10 h. 30, au centre Quaker International, 114 bis, rue de Vaugirard, 75007 Paris (métro Duroc).

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons aux Petits Frères des Pauvres, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris (C.C.P. Paris 1343057).

— La Fédération internationale des professeurs de français a la douleur de faire part du décès de

M. Bernard Murray HAGGIS,
secrétaire général adjoint.

La cérémonie religieuse aura lieu au columbarium du Père-Lachaise (métro Gambetta), le jeudi 20 novembre, à 10 h. 45.

Un culte à la mémoire de M. B.-M. Haggis sera célébré le dimanche 23 novembre, au centre Quaker International, 114 bis, rue de Vaugirard, 75007 Paris (métro Duroc).

— Mme Jacques Isaac-Georges,
Le docteur Pierre Isaac-Georges,
M. et Mme Claude Isaac-Georges,
M. et Mme Jean Isaac-Georges,
M. et Mme Michel Georges,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ISAAC-GEORGES,
trésorier-payeur général
de l'Aude,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 15 novembre 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 novembre 1975, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame-des-Vertus, rue de la Commune-de-Paris, à Aubervilliers (93).

L'inhumation aura lieu en province, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Lise LEGROS,

survenu le 11 novembre 1975.

De la part de
M. et Mme Georges Huvelin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Bossin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Girard, leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Et de toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le samedi 15 novembre, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à La Flèche.

Un service religieux sera célébré à Paris, à une date ultérieure.

— M. et Mme J.-J. Taillies, leurs enfants et leurs petites-filles,
Le colonel et Mme Marcel Perier et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Gravereaux et leurs enfants,
M. Jacques Perier, ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Michel Perier et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Perier et leurs enfants,
Les familles Clause et Prinet,
ont la douleur de faire part du décès de

la générale Henri PERIER,
née Jeanne Clause,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, pieusement décédée le 17 novembre 1975.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 20 novembre à 15 h. 45, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris (7e).

— Catherine POLITIS,
née le 25 décembre 1949,
est décédée le 1er novembre 1975.
R. Politis,
131, rue Jeanne-d'Arc,
Paris (13e).

— Mme Jacques Poulain, son épouse,
Laurent, Olivier, Emmanuelle Poulain, ses enfants,
Mme Constant Poulain, sa mère,
M. et Mme Robert Vexiau, ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès subit, à Marseille, à l'âge de trente-sept ans, de

M. Jacques POULAIN,
ingénieur du Corps des mines,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur des Arts et Métiers.

Le service religieux sera célébré à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le jeudi 20 novembre, à 8 h. 30.

« Mas de la Colline »,
Châteauneuf-le-Rouge
par Rousset, 13790.
23, rue Notre-Dame,
80400 Ham.
99, rue de Sèvres,
75006 Paris.

— Mme Maria Rodriguez,
Les familles Duffort et Ségur,
ont la douleur de faire part du décès du

Maestro Antonio RODRIGUEZ,
pianiste-compositeur,

survenu le 25 octobre 1975, à Paris (17e), 1, square de la Dordogne.

— M. et Mme Pierre Guérémy et leurs enfants,
M. et Mme Jean Sourdillon et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Sourdillon et leur fils,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles SCHILLER,
ingénieur de l'Ecole centrale
de Paris,

survenu subitement à son domicile le 15 novembre, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le 19 novembre, à 10 h. 15, au cimetière Montmartre.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le même jour, à 11 h., en l'église Saint-Michel des Batignolles.

Cet avis tient lieu de faire part.

3, rue de Londres,
51100 Reims.
5, rue Marie-Bonaparte,
92210 Saint-Cloud.
2, place de l'Hôtel-de-Ville,
59620 Aulnoye.

— Mme Jean-Antoine Schneider,
M. Jean Schneider,
M. et Mme Jean Schneider et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Schneider et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Schneider et leur fille,
M. et Mme Jean-Louis Gaudin et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Petit et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean SCHNEIDER,
née Lucienne Caquereau,

leur belle-fille, épouse, mère et grand-mère,

survenu subitement à Nice, le 9 novembre 1975, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Nice dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Jean-Pierre VIENNOT est mort le 23 septembre dernier au cours d'un voyage d'étude au Baloutchistan.

Sa famille et ceux qui l'ont connu se réunissent le mardi 25 novembre, à 20 h. 30, au Foyer international d'accueil de Paris, 30, rue Cabanis, Paris (14e), salle n° 10.

Ses amis évoqueront, avec une projection de photos dispositives, ses voyages et ses activités.

La biographie de M. Viennot a paru dans le Monde *du 6 novembre.*

— Mme François Villevieille, son épouse,
M. et Mme Laurent J.-M. Villevieille,
M. Jean-François Villevieille, ses fils,
Le docteur et Mme Henri Lenormand, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Mathieu et leurs enfants,
ses beaux-enfants,
Les familles Xavier et Villevieille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François VILLEVIEILLE,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
directeur honoraire au Sénat,

survenu le 8 novembre 1975, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 novembre 1975, à Saint-Germain-des-Prés (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

83 bis, rue Damrémont,
75018 Paris.
203, impasse Villarmoy,
Saran 45400 Fleury-les-Aubrais.
Argombat,
82500 Beaumont-de-Lomagne.

— Mme Irène Winewer, ses fils et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre WINEWER,

survenu le 18 octobre 1975.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée, le dimanche 23 novembre, à 11 h. 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du

général FLIPO.

Bienfaisance

— Les Petits Frères des Pauvres lancent un appel en faveur des vieillards dont ils s'occupent, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An (33, rue Parmentier, 75011 Paris, C.C.P. Paris 13430-37).

Visites et conférences

MERCREDI 19 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 16, rue d'Auteuil, Mme Chapuis : « Salons littéraires à Auteuil ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Le musée d'Edimbourg ». — 20 h. 30, Musée social, 5, rue Las Cases : « La méditation transcendantale ». — 18 h., Olympia, rue Caumartin, Paul-Emile Victor : « Vingt-cinq ans d'expédition ». — 18 h., Collège de France, M. Howard Lee Nostrand : « Six approches à la synthèse socio-culturelle ».

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

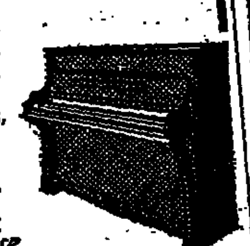
S. 1 - Estampes XIXe et XXe s. aquarelles, tableaux. Mes Ribault-Ménetière, Marlio.
S. 4 - Meubles, bijoux. Me Thullier.
S. 16 - Biblioth. M. X... Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 11 - Tableaux anc., porcelaines, faïences, objets d'art Haute Epoque. Meubles et sièges, tapiss. MM. Tonnet, Mitton. Le Fuel. Fraquin et Lefèvre. Rep. Couturier, Nicolay.
S. 12 - Ameublem. Mes Boisgirard.

VENTE PROCHAINE

Vente à Paris - Palais Galliera
MERCR. 26 NOVEMBRE à 14 h. 30
Exp. mardi 25 : 11-18 h. - 21-23 h.
Provenant principalement
des COLLECT. ANTENOR PATINO
ESPIRITO SANTO,
DUC DE CADAVAL
SUCCESS. Mme LOUIS GUIRAUD
IMPORT. TABLEAUX ANCIENS
RARE ENSEMBLE OBJETS d'ART
et de TRES BEL AMEUBLEMENT.
MM. Antonini, Dillée, Fromanger,
Déchaut, Portier, Beurdeley.
Mes ADER, PICARD, TAJAN,
12, rue Favart - 742-68-23.

VENTE A VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES, place du Château
Tél. : 951-07-23
IMPORTANTE VENTE - DIMANCHE 23 NOVEMBRE à 14 heures
IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS
des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, notamment par J.-B. OUDRY,
BREUGHEL JAN I, J. VERNET, etc.
OBJETS D'ART ET TRES BEL AMEUBLEMENT
des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.
Mes CHAPELLE, PERRIN, FROMANTIN, commissaires-priseurs
à VERSAILLES - Tél. : 950-69-92 + 75-04.
EXPOSITION : vendredi 21 et samedi 22 novembre de 10 h. à 18 h.







LETTRES

SANS INCIDENT

Émile Ajar a été proclamé prix Goncou[rt] et Jean Joubert prix Renaudot

L'attribution des premiers grands prix littéraires de l'année 1975 s'est faite sans incident le 17 novembre, au restaurant Drouant, en dépit des agitations diverses, allant parfois jusqu'à l'attentat, qui avaient cette année précédé l'événement.

Ainsi, le prix Goncourt a été attribué à « la Vie devant soi » d'Emile Ajar (Mercure de France), au huitième tour de scrutin, par six voix contre trois à « Un policeman » de Didier Decoin (Le Seuil) et une voix à « Villa triste » de Patrick Modiano (Gallima

Pour le prix Théophraste-Renaudot, . Joubert, avec « l'Homme de sable » (Gras l'a emporté au cinquième tour avec 5 voix Didier Decoin, qui en obtenait 4.

Quant au prix des Créateurs, décerné p la seconde fois, il a couronné le roman « Secours » de Stève Non — le journaliste trick Thevenon, — publié par les éditions land. (Voir « le Monde des livres » du 12 tembre 1975.)

En dépit du mystère

Découvert l'an dernier avec Gros-Câlin *— la drolatique histoire d'un homme perdu dans une grande ville, qui s'invente la compagnie d'un python pour protéger et combler sa solitude, — Emile Ajar n'a pas cessé, depuis, d'échauffer les imaginations. Le nom d'Ajar est avoué comme pseudonyme, et l'auteur, même après le relatif succès qu'obtient son livre (quinze mille exemplaires, dit-on : pour un premier roman, ce n'est pas rien), s'obstine à se cacher. Un « Qui est Ajar ? » retentit dans toutes les salles de rédaction parisiennes. Un écrivain chevronné ? Un repris de justice ? Ou le mystère entretenu autour de lui n'est-il qu'un coup de publicité ?*

Les suppositions reprennent de plus belle avec la Vie devant soi, *publié en septembre dernier. Pourtant, Emile Ajar s'est laissé approcher par quelques journalistes. Yvonne Baby a donné de lui une grande interview dans « le Monde des livres » du 10 octobre. Puis, cette semaine, des journalistes du* Point *l'ont rencontré. Ce qu'il dit de lui se résume à ceci : une enfance difficile à Nice, où sa mère et sa grand-mère, originaires de Vilno, ont émigré, et où il est né pendant la dernière guerre. Une double ascendance, en somme, juive et slave, qui explique les deux atouts majeurs d'Ajar : la tendresse et l'humour.*

Et Ajar ne cesse de répéter que l'écrivain doit vivre seul, et qu'entre ses lecteurs et lui il ne veut d'autres liens que ses livres. Il a raison : ceux-ci suffisent à l'imposer, la Vie devant soi (1) *surtout, qui a de quoi satisfaire un large public. La fable, en effet, n'est plus loufoque, comme l'était* Gros-Câlin, *mais d'apparence réaliste. C'est l'histoire d'un enfant arabe élevé par une vieille juive, dans un quartier de Paris qui pourrait être la Goutte-d'Or, parmi les émigrés de toute race et les exclus de toute société.* Les Misérables *de notre temps. Un monde clownesque qui fait rire d'un œil et pleurer de l'autre, un langage qui se détraque volontairement, pour mieux faire appréhender la dure vérité des choses.*

L'attitude d'Ajar a paru insolite aujourd'hui, où l'on confond aisément vedettariat et littérature. On se félicite que l'académie Goncourt, passant outre aux craintes que lui inspirait l'ombre où se tient Ajar, ait consacré ce roman qui domine de haut la production romanesque. La Vie devant soi *a, en effet, le rare mérite d'être une création de langage, savante et subtile, sans renoncer pour autant à l'émotion, au comique et à la profondeur.*

J. P.

(1) Voir l'article de Jacqueline Piatier dans « le Monde des livres » du 17 septembre 1975.

Entre le visib[le] et l'invisible

Tout, dans la carrière dis mais déjà longue, de Jean bert tend à souligner le cont entre la *lumière* et les *tén* le côté visible des atti humaines et le côté mysté Né à Chalette-sur-Loing, le Loiret, en 1928, et aujour professeur de lettres à la fa de Montpellier, il a choisi s'exprimer le poème avan glisser avec précaution ve roman, en particulier *la blanche*, en 1969, et *Un bon vage*, en 1972. Ces transpos romanesques d'idées et d'hur essentiellement lyriques retenu l'attention que de ques critiques pour qui com les œuvres de Julien Grac d'André Pieyre de Mandia

Le vrai conflit qui est décrit *l'Homme de sable* (1) est entre la réalité de l'homme tion et la réalité de l'homn rêve. Sur un thème qui po être de Roger Bordier en lyrique, Jean Joubert pose de questions qu'il n'offre d ponses. Le narrateur a jadis ticipé à la construction ville aux pyramides audacie Callages — entendez, La Gr Motte. Ce fut une aventu la volonté, de la technique t phante, du progrès à tout Les hommes qui assumère lourde tâche de briser la r étaient fiers, décidés, d'enthousiasme : des être laires.

Plus tard, d'autres êtres l'on n'avait pas consulté autochtones, contribuent à l de Callages, qui est pour eu calamité, sans doute parc la ville n'a pas d'âme : mais une âme importée hommes, plus nocturnes, on la nature d'étranges conniv Ils ressemblent au sa l'écume, à la mer, au ven leurs aspirations profond insaisissables : ils sont pou heureux que la nature rep son droit et fasse éclater le de jadis.

Cette hautaine parabole, Joubert lui a donné toute l'ex clarté d'une prose poétique.

A.

(1) Voir l'article d'Alain Bo dans « *le Monde des livres* 10 octobre 1975.

PRESSE

Le budget de l'informati[on]

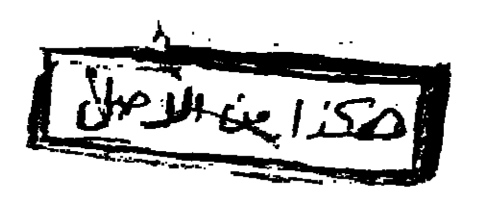
M. VIVIEN : le gouvernem[ent] a renié ses engagements

M. Robert-André Vivien, puté (U.D.R.) du Val-de-Ma rapporteur depuis dix ans budget de l'information, remp cet office pour la dernière le mercredi 19 novembre. Il a effet décidé de démissionner ce poste. « *Je ne suis pas mesure d'informer l'Assem nationale* », écrit-il dans dernier rapport.

Il demande d'autre part, « *son nom propre* », à l'Assemb de « *revenir sur le vote de commission des finances fon sur des engagements qui n'o pas été respectés par le gouv nement* » et de ne pas voter crédits de l'information appro vés par cette commission.

Regrettant qu'une « *vérita politique de l'information* » n'a jamais été définie, M. Vivi estime que les services charg des nombreux et importan problèmes qui s'y rattache (radio et télévision, réforme d régime fiscal de la presse, aid de l'Etat, etc.) n'ont pas le moyens de leurs ambitions.

● *L'Union nationale des syndi cats de journalistes* (S.N.J C.F.D.T., C.G.T., F.O.) appelle dans un communiqué, les mem bres de la profession à organise dans toutes les entreprises d presse, le 20 novembre, veille d la réunion de négociations ave le patronat sur la convention collective, des délégations auprè des directions pour exiger la prise en compte des propositions syndicales. D'autre part, l'Union a décidé de dénoncer la suppression de l'exercice du droit de grève à la radio-télévision française, après les mesures prises par le gouvernement au nom du prétendu « service minimum ».



هكذا من الأصل

Le Monde DE LA MÉDECINE

Deux thèses sur les guérisseurs

L'attrait du mystère, de l'inconnu et de l'irradiationnel, intimement lié à la condition humaine, explique que de tout temps les pratiques des sorciers et des guérisseurs aient rencontré dans toutes les populations du monde un accueil aussi favorable.

L'orientation scientifique de la médecine, à l'aube du dix-septième siècle, s'est répercutée dans la sorcellerie avec l'apparition des radiesthésistes, des magnétiseurs ou autres thérapeutes, recourant à des principes chimiques ou physiques tenant de l'antiscience autant que de la parascience.

Aux rebouteux, qui usaient tantôt des plantes et tantôt des manipulations manuelles, se sont ajoutés, ou substitués, plus récemment, des chiropracteurs bardés de titres étrangers, et dont diverses propositions de loi ont voulu légaliser l'action.

L'angoisse des hommes devant les souffrances physiques ou morales, devant les difficultés existentielles ou sociales est toujours aussi profonde que jadis.

L'affaiblissement des croyances religieuses et le prodigieux essor de la technologie, de la thérapeutique et de l'éducation collective, inciteraient à penser qu'aux pratiques magiques et presque toujours inopérantes utilisées jadis pour calmer cette angoisse s'était substituée la « médicomanie », qui ruine les pays développés en un gaspillage effréné de diagnostics et de soins.

Il n'en est pas tout à fait ainsi, et la persistance, voire la renaissance d'un certain engouement pour les marginaux de la thérapeutique, alimente périodiquement la querelle, apparemment sans issue, de leurs détracteurs et de leurs partisans.

Nul ne pourrait nier que les guérisseurs répondent, quel que soit leur talent, et au même titre que les astrologues, les devins ou les tenants des sciences occultes, à l'aspiration mystique profondément ancrée chez la plupart des hommes. Leur succès tient-il en outre à une quelconque et réelle efficacité des moyens qu'ils emploient ?

Et cette efficacité justifie-t-elle le fait que l'Etat, qui leur fait payer patente, reconnaît ainsi, implicitement, leur existence et le bien-fondé des honoraires souvent élevés qu'ils demandent ?

Deux thèses récentes et que le hasard veut complémentaires apportent à ces questions, et pour la première fois, des réponses essentielles...

Plantes magiques et vertèbres déplacées

MIRAGES ET DANGERS DU CHARLATANISME

DANS le département de la Moselle, plus de la moitié de la population (beaucoup lus en zone rurale) connaît et tilise des remèdes d'origine anihale, minérale, magique ou végéale, parmi lesquels 782 sont ncore d'usage courant.

Il est rare qu'un pharmacien intéresse au monde obscur et méprisable des thérapeutiques mpiriques. M. Jacques Idoux, nstallé à Morhange, en a pourant fait l'objet d'une thèse de octorat (1) pour laquelle il s'est ré non seulement à une enuête exhaustive, historique et actuelle sur ces pratiques, mais encore à l'établissement critique d'un inventaire complet de moyens qui vont de la graisse de blaireau aux crottes de brebis, de la terre glaise au millepertuis, aux feuilles d'ortie et à la vesse de loup, du collier d'ails aux incantations et aux souffles purificateurs.

Un système de questionnaire adressé à toutes les communes de la Moselle (maire, échantillon d'habitant et curé) a permis d'établir cet inventaire de la crédulité et du mythe, auquel ont répondu 498 localités.

La nuit sacrée de la Saint-Jean

L'usage de ces moyens reste très équent en milieu rural, où se rpétuent des traditions vieilles trois siècles, où l'on pratique ujours, la nuit sacrée de la Saint-Jean, la cueillette des simples. Ainsi, pour 80 %, la population questionnée connaît un remède ancien à base d'ail, réservé à l'usage interne, et, pour 53 %, elle l'utilise toujours. Bien que 81 % de personnes interrogées se disent en faveur de la médecine végérale, 19,3 % seulement des guérisseurs installés la pratiquent, lors que 59 % d'entre eux se livrent à la médecine manuelle, 8,2 % à la magie et que, pour ,5 %, ils utilisent des substances minérales ou animales.

Pour établir sa « *pharmacopée mpirique mosellane* », M. Idoux 'est entretenu à de multiples eprises avec plus de 2 500 guérisseurs ou prescripteurs de emèdes installés dans le département.

L'utilisation de certaines lantes se justifie scientifiquement : il en est ainsi de l'écorce e saule, employée contre la èvre (comme la reine des prés t la primevère) et qui contient es hétérosides salicyliques, rincipe majeur de l'aspirine.

De même l'intérêt de la valériane, de la menthe et du gui our les troubles vasculaires est himiquement explicable. Les extraits de pétales ou de bulbe de lys macérés dans l'huile ou le vinaigre fort sont très souvent employés pour la cicatrisation, où ils semblent avoir des propriétés actuellement inexplicables, mais dont « *la médecine devrait pouvoir tirer un immense profit* ».

L'effet puissamment sédatif du nénuphar, de la valériane, du coquelicot et des fleurs d'oranger est largement prouvé et même utilisé par la médecine officielle.

D'autres usages, en revanche, soulèvent soit des interrogations qui mériteraient quelques recherches pharmacologiques soit un scepticisme motivé. L'emploi de l'ail et de l'oignon pour l'angine de poitrine, par exemple, résulte d'une confusion avec l'infection pulmonaire où leurs propriétés bactéricides ont quelque action.

De même, la mélisse n'a aucun effet sur les maux de tête, ni la sauge sur les vomissements, et moins encore les jaunes d'œuf frais mélangés à du gros sel et qui calmeraient la « *folie* » en application sur le front...

En somme, et parmi les remèdes qu'emploient les guérisseurs, « *l'inanité de l'animal, du magique et souvent du minéral est certaine ; ceux à base de plantes sont plus efficients à condition encore que le choix des végétaux soit judicieux* ».

Psychologie et mandragore

Cette efficacité ne joue d'ailurs que pour les maladies fonconnelles où le facteur psychique t important. Elle est nulle pour lles dont la cause est anatomiie ou infectieuse.

Ce qui laisse à penser que, tout ntant sinon plus que les plantes ilisées, c'est le contact humain le soutien psychologique que erchent les malades.

Provenant de toutes les classes ciales, ces consultants déclarent uvent qu'il viennent chercher ez le guérisseur « *la communiation qu'ils ne trouvent pas avec ur médecin* ». Notamment « *parce qu'il parle peu et ne leur plique pas la nature de leurs aux et leur évolution* ».

En outre, la haute spécialisan de la médecine ramenée à tude d'un organe, ou d'une par du corps, déroute les patients 'effraie la multiplication des reuves diagnostiques parfois mplexes, inquiétantes ou doureuses et dont il est souvent t abus.

Le mépris dans lequel nombre praticiens tiennent les théraeutiques simples — méthodes ysiques en particulier — au ofit de prescriptions chimiques rfois désordonnées joue égalent un rôle dans cet engouent jamais démenti, mais dont moteur essentiel reste le besoin instinctif d'espérance, de merveilleux et de surnaturel, le manque d'information, une immense crédulité, un certain degré de méfiance à l'égard du progrès scientifique et... « *la véritable intoxication réalisée par les articles dithyrambiques qui paraissent régulièrement dans la grande presse* ».

Ces articles concernent surtout les chiropracteurs aux méfaits desquels un jeune médecin lyonnais, M. Laurent Depassio (2), vient de consacrer une thèse consternante, et, elle aussi, sans précédent.

Inventée en 1895 par un épicier américain nommé Palmer, qui exerçait à la fois comme masseur et comme magnétiseur, la chiropraxie est une doctrine selon laquelle de petits déplacements vertébraux sont seuls et uniques responsables de toutes les maladies. Le diagnostic se limite donc à la radiologie, et le traitement à des pressions ou à des manipulations sur les vertèbres.

Ainsi se trouveraient guéris, après des centaines d'« *ajustements* » fort lucratifs, l'appendicite et la tuberculose, les goitres et les hernies, les anémies, le crétinisme et la maladie de Parkinson...

Le titre de « *docteur en chiropraxie* » est attribué aisément aux Etats-Unis après deux ans d'étude dans des « *écoles* » où l'on peut être admis sans aucun diplôme.

En dépit des efforts périodiquement déployés par certains parlementaires, ce titre n'est pas reconnu en France, où les chiropracteurs ont néanmoins pignon sur rue et ne sont jamais poursuivis par le ministère de la santé, pas plus d'ailleurs que ceux qui déploient en leur faveur des campagnes de presse.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Exploration des traditions thérapeutiques des guérisseurs et inventaire des pharmacopées empiriques du département de la Moselle*, par Jacques Idoux, pharmacien, à Morhange, 57340.

(2) *L'exercice illégal des thérapeutiques manuelles. Réflexions à partir d'une enquête effectuée à Lyon*, par le docteur Depassio, service du professeur Guillet, hôpital Edouard-Herriot, Lyon.

A la campagne : UN HOMME SIMPLE

Le guérisseur mosellan, généralement de sexe masculin, nous apparaît, dit M. Idoux, *comme une personne fondamentalement humanitaire, dénué de tout mercantilisme, mais qui pour vivre cependant laisse à ses patients le soin de fixer eux-mêmes le montant de ses prestations. C'est généralement un homme simple à l'image même de celui qui vient le consulter ; il sait écouter, rassurer, et cette mise en confiance du malade lui permet de pratiquer des examens anamnésiques approfondis, utiles pour le choix de sa médication.*

Ces guérisseurs se sont spécialisés selon leur disposition et aptitude. Ils sont rebouteux, magiciens, herboristes ou utilisateurs de produits animaux, minéraux ou de symboles religieux. Il est rare toutefois de rencontrer des guérisseurs dont l'occupation demeure exclusivement attachée à une activité précise ; hormis les rebouteux qui se cantonnent sans déborder dans leur chiropraxie illégale, les autres panachent bien souvent leur spécialisation.

A la ville : UN COMMERÇANT MALHONNÊTE

L'examen clinique pratiqué par les chiropracteurs, dit M. Depassio, *est rudimentaire et incomplet. Leur diagnostic est le plus souvent fantaisiste et de pure invention. Les thérapeutiques sont stéréotypées et appliquées sans discernement et sans justification objective ; elles consistent en manœuvres grossières, imprécises, répétées, exercées dans des directions qu'aucun argument objectif ne permet de justifier.*

La répétition abusive des séances ne peut correspondre qu'à des impératifs hautement lucratifs. Les tarifs pratiqués (50 F pour dix minutes) sont entièrement à la charge des patients.

L'activité des chiropracteurs relève, le plus souvent, de l'escroquerie et ne peut être assimilée qu'à un commerce malhonnête.

Coutumiers d'allégations fallacieuses quant à leur publicité, ils prônent à l'excès leur science, leur qualification, l'efficacité de leurs procédés. Les diplômes et certificats exposés laissent supposer des qualifications qui n'existent que sur le papier.

Du médecin de campagne au centre sanitaire rural

Les structures hospitalières dans les régions où la densité de population est faible posent encore de nombreux problèmes : il est difficile et même impossible de construire des centres hospitaliers universitaires à courte distance de chaque hameau. Problèmes économiques et financiers, mais surtout problèmes de personnes.

La participation active du « médecin de campagne » (1) à ce service hospitalier au sein d'hôpitaux locaux, et de centres sanitaires ruraux, a été au centre des débats qui ont eu lieu, les 15 et 16 novembre dans le cadre des Journées nationales de médecine de Reims, organisées notamment par l'Association de médecine rurale (2). Le docteur Arsonneau, président d'honneur de cette association, explique ici en quoi ces structures légères, si on les généralisait, pourraient satisfaire à la fois usagers et médecins, dans le cadre général d'une politique de santé.

par le docteur ARSONNEAU (*)

L'ASSOCIATION de médecine rurale a toujours eu pour ambition de servir la famille, cette cellule constituante de toute société. Médecins de cette entité, réunis en sociétés d'études, nous n'avons pensé, pour la servir, qu'à améliorer nos possibilités d'action, notre efficacité.

Poussés par cette préoccupation, il nous est apparu comme une évidence qu'il manquait un maillon à la chaîne hospitalière telle qu'elle a été conçue. Puisque, dans les campagnes, tout est plus clair, plus évident, il nous a été possible d'apporter une solution à ces difficultés. Il existait en effet des hôpitaux de campagne qui n'avaient aucune efficacité sanitaire ou sociale. Ils avaient été mal pensés et vivaient sous des lois et règlements qui n'avaient pas été faits pour eux et devenaient, à ce niveau, absurdes et paralysants. C'est ainsi qu'il y avait là aussi un « chef de service » ; mais il n'avait aucun intérêt technique ou financier à y faire admettre ses malades. La pauvreté du recrutement entraînait que la commission administrative, gérante de cette formation, n'avait aucun moyen de faire des investissements. L'outillage n'était autre que celui que possédait le médecin et rien de plus.

La solution qui s'imposait était donc de supprimer ce poste de chef de service et d'ouvrir l'hôpital à tous les médecins du lieu, qui auraient chacun un certain nombre de lits. Que deux à trois d'entre eux fassent admettre deux à trois de leurs malades, et la commission administrative voyait arriver enfin une quantité pour le moins inhabituelle d'argent lui permettant, par des investissements désormais possibles, d'améliorer la qualité des soins, ce qui entraînait également de nouvelles hospitalisations. Notre hôpital désembourbé acquérait une vie nouvelle.

Mais à vrai dire, quelle était l'utilité de cet hôpital rural ? Si nous avions entrepris et réalisé cette modification salutaire, ce n'était pas pour un vain désir de réforme, mais parce que cela nous semblait une nécessité. En effet, le médecin se voyait à la tête d'un nouveau moyen d'action lui permettant d'aller plus loin dans ses possibilités techniques. Son hôpital devenait un prolongement à la fois de son cabinet et du domicile de ses malades.

L'utilité pour la clientèle était non moins évidente. Il arrive souvent qu'un patient ait besoin de soins attentifs ou même de certains traitements difficiles à réaliser à la maison. Avec l'hôpital que nous avons créé, beaucoup de choses deviennent possibles qui ne l'étaient pas. Mais il doit être évident qu'il ne s'agit là que d'une hospitalisation de première instance et qu'il appartient au médecin de connaître ses possibilités et surtout ses limites ; celles-ci atteintes, il doit faire admettre ses malades dans un hôpital d'un degré technique supérieur.

Telle est dessinée, dans ses grandes lignes, cette organisation sanitaire que l'Association de médecine rurale avait proposée en 1948 et qui est née en 1960. Il y a trois cent soixante et un de ces hôpitaux, il en faudrait le double, mais le peu qui en existe a prouvé, par son fonctionnement même, sa nécessité. Les polémiques, les oppositions violentes se sont à la longue apaisées, et ce qui était une novation, par son utilité et son succès, apparaît maintenant comme tout naturel. C'est ainsi que sont nés de nos efforts, appuyés par le service de santé, nos hôpitaux ruraux, car telle était à l'origine leur appellation, parce que c'est dans les campagnes que cette innovation a été immédiatement possible.

L'hôpital local

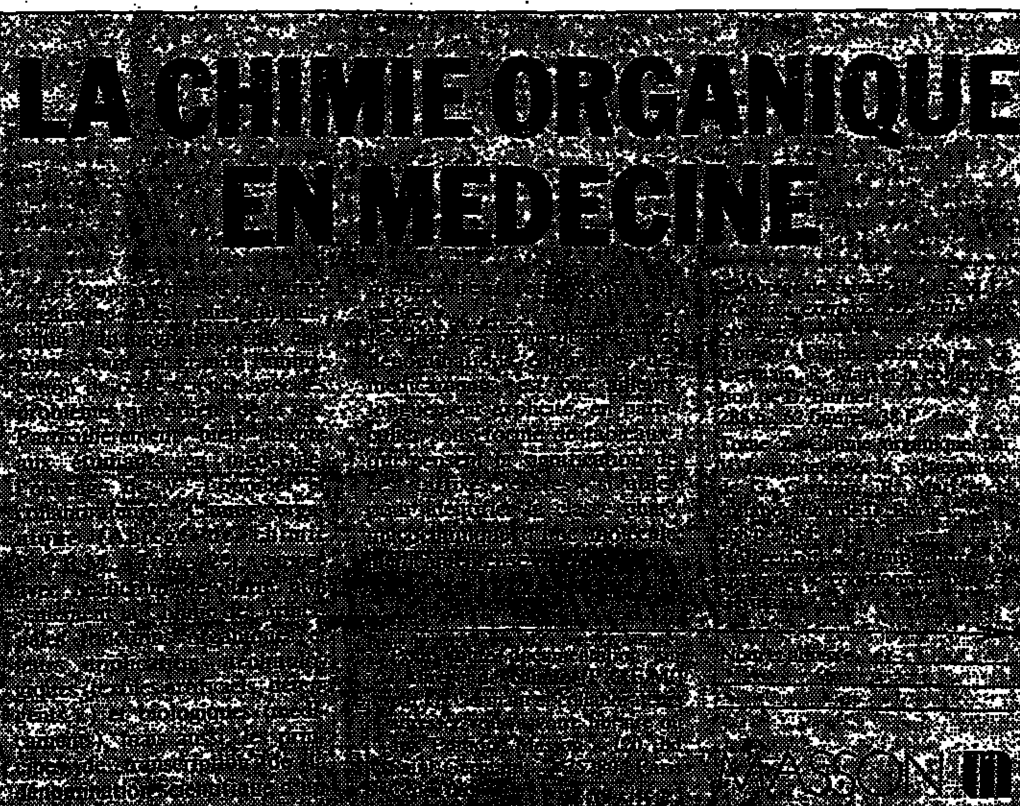
Le succès obtenu auprès des familles et des autorités rurales ne pouvait pas passer inaperçu de nos plus hautes instances, qu'elles soient ordinales ou ministérielles. Pourquoi limiter cette organisation aux campagnes puisqu'elle avait fait ses preuves ? Pourquoi, dans les villes nouvelles, ne pas penser à l'utilité qu'aurait pour tous un hôpital du praticien ? On croit nécessaire, à juste titre, de construire des écoles, des terrains de sports, mais rien n'est prévu pour les malades qui, quelle que soit la bénignité de leur atteinte, devront, dès lors qu'ils ne peuvent pas être soignés à la maison, s'en aller vers un hôpital lointain par définition. Ces interrogations ne sont pas restées longtemps sans réponse. M. le professeur de Vernejoul, alors président du conseil national de l'ordre, dans un rapport présenté à cette assemblée, préconisait que ces hôpitaux s'ouvrent partout où cela s'avérait nécessaire : les hôpitaux, jusque-là dits « ruraux », prenaient leur titre définitif et s'appellent, maintenant qu'ils ne sont plus réservés aux seules campagnes, les hôpitaux locaux.

(*) Président d'honneur de l'Association de médecine rurale.

(1) On estime à cinq à six mille le nombre de praticiens méritant ce qualificatif.

(2) 37, rue de Bellefond, 75009 Paris.

(Lire la suite page 18.)



Deux séminaires sur le commerce du sang et l'éthique médicale

Profitant d'une absence mondiale de réglementation, des sociétés commerciales qui prétendaient avoir des « visées humanitaires » ont, durant une dizaine d'années, exploité odieusement et sans contrôle une nouvelle technique de fractionnement du sang, la plasmaphérèse. Extirpant, moyennant une faible rémunération, des dizaines de litres de plasma sanguin des veines des sous-alimentés du tiers-monde, elles ont revendu fort cher les « fractions » sanguines ainsi obtenues aux malades des pays nantis, leucémiques et hémophiles surtout. Sans garanties pour la santé du donneur, privé d'une partie de ses faibles réserves organiques ; sans garanties pour le receveur, qui pouvait de la sorte contracter à son insu la syphilis, l'hépatite, etc.

Ce trafic de l'« or rouge » fut périodiquement dénoncé de 1970 à 1973 pour les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine, après, en particulier, un scandale à Haïti.

La mise à jour de ce problème éthique et socio-économique a donné lieu à une série de controverses passionnées mais aussi à l'interdiction de ces pratiques dans plusieurs pays « saignés », à de nouvelles réglementations sur l'exportation des produits d'origine humaine, à de sévères mises en garde d'organismes humanitaires internationaux contre cette forme moderne de vampirisme et à un commencement d'autodiscipline des sociétés commerciales.

Deux séminaires, tenus l'un à Genève par la Croix-Rouge internationale avec les représentants de quatre-vingts sociétés nationales, l'autre à Bruxelles par la Croix-Verte internationale avec des tenants de l'industrie de la plasmaphérèse et des partisans du volontariat du don du sang, ont mis l'accent sur l'ambiguïté de la situation actuelle et apporté des réflexions et des recommandations diamétralement opposées.

De son côté, l'Académie nationale de médecine devait entendre ce 18 novembre une communication du docteur Pierre Cazal sur « l'éthique qui doit régler l'obtention, la préparation et l'utilisation du sang humain et de ses constituants ».

Moins dramatique qu'il y a trois ans, la situation n'en demeure pas moins très préoccupante aujourd'hui puisqu'un pays pauvre en fait encore l'une de ses principales sources de devises et que les manœuvres insidieuses des sociétés de plasmaphérèse pour faire proliférer les centres et augmenter la consommation des produits sanguins continuent, notamment en Afrique et en Asie.

La question est donc de savoir si on peut admettre moralement l'achat et la vente du sang, et si oui comment aménager ce commerce au mieux des intérêts de chacun et l'accommoder aux règles de la santé publique et de l'éthique médicale ; sinon, comment parvenir à s'approvisionner suffisamment par la voie du bénévolat ?

VAMPIRISME OU HUMANISME ?

LE monde entier manque de sang et de ses dérivés. Chaque année, la demande de sang et de plasma sanguin augmente, et on estime pour 1975 à des dizaines de millions de litres les besoins mondiaux. Le don du sang, que préconisent la Croix-Rouge et nombre de centres de transfusion sanguine sans but lucratif, paraît pouvoir difficilement suffire à couvrir les besoins (la France semble, à cet égard, être un modèle à peu près unique au monde d'autonomie sans commerce), et de nombreuses sociétés commerciales, dans divers pays du monde, ont recours au paiement de donneurs pour compléter les besoins. Mais l'énormité de ceux-ci, le prix de la main-d'œuvre et le montant de la rémunération, très importante dans les pays à niveau de vie élevé, ont tout naturellement poussé les commerçants à se tourner, pour leur quête de sang et de plasma, vers les pays pauvres, où la main-d'œuvre est peu onéreuse, le don du sang à 4 dollars est une petite rente pour le donneur, où le consentement est peu éclairé, faute d'éducation, et où il est facile de tourner les normes lorsqu'elles existent. D'autant que l'avènement de la plasmaphérèse, vers les années 1960, a modifié techniquement les données du problème.

De gros débits

La plasmaphérèse est une méthode qui consiste, au moyen d'un appareillage coûteux et complexe, à prélever le sang sur anticoagulant et à le centrifuger de façon à séparer le plasma des globules rouges, lesquels sont retransfusés au donneur, tandis que le plasma est dirigé vers un centre de fractionnement. L'opération peut être répétée deux fois de suite et aboutir à l'obtention de 500 à 600 millilitres en une séance. Dans certains pays *« à gros débit »*, un centre de plasmaphérèse fonctionne avec 2 000 ou 6 000 donneurs attitrés et rémunérés qui peuvent subir plusieurs plasmaphérèses par semaine et donner jusqu'à 10 litres de plasma en quarante jours ! Bien qu'il soit extrêmement difficile d'obtenir des précisions auprès des intéressés, nous avons cru comprendre qu'un tel débit permettrait de rembourser un centre de plasmaphérèse en un an, puis de faire un profit impressionnant, même si, comme affirment les industriels, le traitement du sang et du plasma coûte très cher.

Tout ceci serait très bien à condition, évidemment, que le plasma soit totalement reconstitué. Or, les observations cliniques ne concordent pas à cet égard et nombre de chercheurs ont remarqué une baisse notable du taux de protéines dans le plasma sanguin ; cela peut apparaître supportable pour un homme en bonne santé qui donne son plasma sans excès, à une cadence régulière, mais peut être dangereux pour un mal-nutri qui donne souvent trop de plasma, même si des compensations en protéines lui sont administrées à la fin de ces séances.

D'autre part, la méthode n'est utilisée que depuis dix à quinze ans, et on ignore les effets à long terme de ces prélèvements sur le corps humain, l'espérance de vie, etc.

Les mauvaises conditions dans lesquelles se sont effectuées, dans le passé, ces plasmaphérèses ont provoqué des réactions violentes et des interdictions pures et simples dans beaucoup de pays du tiers monde, en particulier de l'Amérique latine, où le trafic vers l'Amérique du Nord avait été particulièrement scandaleux. Depuis 1972, les Etats-Unis notamment ont pris des mesures législatives pour réglementer l'import et l'export de produits sanguins, tandis que des centres de plasmaphérèse se sont ouverts sur leur sol (on en compte deux cent cinquante en Amérique du Nord). Parallèlement, l'ensemble de l'Europe occidentale, notamment l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, s'est doté à prix élevé de quelques centres de plasmaphérèse.

Le péché originel

Cependant, le péché originel a marqué péjorativement une méthode, dont chacun s'accorde pourtant à reconnaître les mérites inestimables, puisque, par suite de la réinjection de ses globules rouges, un donneur peut fournir dix à cinquante fois plus — selon l'intensité du pompage — de plasma que par le moyen classique du prélèvement de sang total ; ce qui, dans un contexte de pénurie, est important.

Le problème, compte tenu de ce manque mondial de sang et de plasma, n'est donc pas de stigmatiser la méthode et d'y renoncer, mais de réglementer son utilisation de la façon la plus judicieuse pour l'intérêt de tous.

A Genève, le groupe de travail international d'experts Croix-Rouge en transfusion sanguine a recommandé instamment que *« les ressources en plasma proviennent de dons faits régulièrement, en utilisant au maximum les éléments constitutifs du sang donné, tout en les complétant par la plasmaphérèse pratiquée sous le contrôle d'organisation à but non lucratif »*.

C'est aussi l'avis du docteur Cazal (Centre de Transfusion sanguine de Montpellier) qui doit défendre ce point de vue à l'Académie de médecine. Pour lui, l'agression de la plasmaphérèse ne se justifie que lorsqu'elle ne peut être remplacée par des agressions de degré moindre. Il estime illicite en particulier d'utiliser la plasmaphérèse pour obtenir du plasma normal, alors que celui-ci est trop souvent gaspillé lors de transfusions de sang complet.

D'autre part, le docteur Cazal fait remarquer que le profit augmentant avec la production, tout système basé sur le profit essaie d'augmenter la production, en tentant d'augmenter inconsidérément la demande, en recherchant de nouveaux débouchés qui sont loin d'être tous médicalement justifiés, donc en augmentant inutilement la consommation de sang humain. C'est pourquoi il préconise un certain nombre de mesures et notamment que *« les activités et collectes de sang et de préparation des dérivés doivent être le monopole d'établissements à direction médicale, sans but lucratif, financièrement autonomes, agréés et contrôlés par l'Etat. »* Il demande aussi que soient élaborées des législations ou réglementations *« sans faille »*.

Un code des bons usages

A Bruxelles, au séminaire de la Croix-Verte internationale (1), les quelque cinquante participants présents n'ont pas cru à la seule possibilité du volontariat et des institutions à but non lucratif. Il faut dire que nombre d'entre eux appartenaient à des laboratoires concernés par la plasmaphérèse.

« L'expérience mondiale, et c'est compréhensible, montre que la plasmaphérèse intensive sur une large échelle n'est pas réalisable par le bénévolat », a déclaré, notamment le docteur Grobbelaar (Afrique du Sud) chargé d'un rapport sur les pays en voie de développement.

Les participants de la Croix-Verte internationale ayant dans l'ensemble admis ce point de vue, ont en conséquence souhaité le développement de la plasmaphérèse et pris un certain nombre de recommandations destinées à établir *« un code des bons usages »*, une sorte de code de déontologie interne que respecteraient volontairement les sociétés de profit utilisatrices.

Ainsi, la Croix-Verte, qui *« croit »* que les systèmes de bénévolat et de rémunération des donneurs de sang et de plasma peuvent coexister dans un même pays, recommande que tous les pays soient encouragés à établir des programmes de plasmaphérèse *« bien réglementée »* (contrôle et surveillance de la santé du donneur : nombre de séances et de prélèvements plafonnés notamment) ; que les efforts se tournent en priorité vers les collectivités et le bénévolat mais que, en cas d'échec, ils puissent s'orienter vers les milieux commerciaux ; que les pays tentent de s'organiser avec leurs propres ressources, mais que s'ils n'y parviennent pas, ils soient encouragés à rechercher l'assistance d'experts commerciaux industriels *« sur la base d'une coopération éthique et équitable pour les deux parties »* ; enfin que des recherches soient entreprises sur les répercussions à court et long terme sur la santé du donneur de ces méthodes.

Obligées de s'amadouer pour survivre, les sociétés commerciales qui prétendent avant tout *« vouloir alléger la souffrance humaine prévenir les maladies et sauver des vies humaines »* ont fait des efforts louables, mais tardifs. Il n'en demeure cependant pas moins qu'un nombre de questions fondamentales demeurent : est-il moral de tirer profit d'un produit d'origine humaine ? Le développement de la plasmaphérèse est-il réellement une priorité dans le tiers-monde ? La logique et la morale, comme l'a souligné récemment le représentant pour la Norvège de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) ne devraient-elles pas exiger que le transfert du sang s'effectue dans l'autre sens, des pays développés vers les pays en voie de développement ? Y a-t-il un intérêt autre qu'économique pour le donneur ? La pénurie de plasma donne-t-elle tous les droits ? Pourquoi y a-t-il si peu de recherches et d'expérimentation animale sur les effets à court et à long terme ? Combien de personnes auraient réellement leur vie mise en danger par la suspension de la plasmaphérèse ? Est-il vraiment nécessaire de développer celle-ci ou crée-t-on artificiellement des besoins ? Les motivations de ces sociétés ne sont pas sans rappeler les motivations et les ambiguïtés des sociétés de fabrication industrielle de lait qui s'intéressent à l'allaitement artificiel des enfants du tiers-monde (*le Monde* du 15 octobre). La santé est-elle toujours première servie ?

Vampires ou humanitaires ? Sans doute les deux, et c'est bien toute l'ambiguïté.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

(1) La Croix-Verte internationale est un organisme sans but lucratif à vocation humanitaire, essentiellement tourné vers la médecine préventive et l'éducation sanitaire ; il est financé par des groupes pharmaceutiques.

Du médecin de campagn[e] au centre sanitaire rur[al]

(Suite de la page 17.)

Si nous avons employé le terme d'hôpital du praticien, c'est pour bien en signaler les originalités. Pour une quantité donnée de population, il y a une quantité proportionnelle de médecins ; chacun de ceux-ci a accès à l'hôpital où il a cinq à six lits où soigner ceux qu'il juge bon de mettre sous surveillance hospitalière. Son activité se partage désormais entre son cabinet, ses visites en ville, et l'hôpital, où il se rend avec la fréquence qu'il a jugée nécessaire. Il est payé à l'acte et non plus comme jadis selon un forfait qui n'a pas de sens à cet échelon et qui s'est montré paralysant ; enfin, le malade est domicilié à l'hôpital et peut, comme chez lui, rester ou s'en aller, changer de médecin, etc.

Pour qui aurait encore un doute sur l'utilité d'une pareille organisation, la réponse a été apportée, sans le vouloir, aux derniers Entretiens de Bichat. Un colloque sur l'enfant et la ville était présidé par un de nos grands pédiatres qui s'étonnait de trouver dans son service des enfants atteints de maladies bénignes et qui n'avaient rien à faire là, où l'on ne doit soigner que des cas graves ou difficiles. Cette réflexion, parfaitement justifiée, était la plus belle illustration d'un besoin médical non satisfait. Nos hôpitaux ont coûté des sommes considérables, ils sont dirigés par des chefs de service hypersélectionnés. Conçus pour une navigation hauturière, on comprend mal qu'il leur soit demandé aussi ce petit cabotage.

Les praticiens que nous sommes connaissent la variabilité des milieux familiaux. Nous savons qu'il existe des mères, merveilleuses infi[rmiè]res, avec lesquelles on peut [entre]prendre un traitement en toute [quié]tude. Mais, à l'inverse, nous connaissons d'autres qui s'affo[lent], perdent tout comportement log[ique] et auxquelles il ne faut rien co[nfier]. Trop souvent, il nous arrive d'e[xami]ner un malade, enfant ou a[dulte], d'expliquer comment nous voyo[ns les] choses, leur devenir probabl[e, le] traitement et ses conséquences, au moment où nous mettons la [main] sur la poignée de la porte pou[r sor]tir, une dernière question fuse [qui] prouve que l'on n'a rien compr[is à] ce que nous avions pourtant [expli]qué. Dans ce cas, le médecin [est] inquiet, se demandant ce qu'i[l ad]viendra et se disant qu'il se[rait] peut-être plus sage de mettre [le ma]lade sous la surveillance de p[rofes]sionnels.

Il arrive aussi, et ce n'est pa[s rare], que le milieu ne soit pas favo[rable], qu'on ne puisse pas obtenir le [calme] nécessaire. Il faut alors sortir [le ma]lade de cette atmosphère pe[u pro]pice : le médecin fait admettr[e le] malade dans un des grands [hôpi]taux, les seuls qui existent. [C'est] ainsi que notre célèbre pé[diatre], comme ses collègues des autr[es ser]vices, se plaint de trouver se[s lits] occupés par des patients [at]teints de maladies bén[ignes]. Le médecin ne pouvait pourta[nt] mettre sur son bulletin qu'il d[eman]dait une admission pour cau[se de] télévision ! Mais à qui la faute [? Le] médecin n'a qu'une seule poss[ibilité] et c'est parce que nous c[royons] qu'il manque un chaînon à la [chaîne] hospitalière que nous préco[nisons] cet établissement de premièr[e ins]tance qu'est l'hôpital local.

Le centre sanitaire

Le temps qui passait pendant que se déroulaient tous ces efforts permettait à d'autres organismes de naître, axés, eux aussi, vers une plus grande efficacité du médecin praticien. C'est ainsi qu'est née la médecine de groupe, dont on ne peut plus contester les avantages, malgré les critiques qui n'ont pas manqué d'être opposées à son fondateur, le professeur Nédélec.

D'autre part, dans un discours prononcé en 1972 par M. Marcellin, ministre de la santé, devant la Fédération hospitalière de France, il était souhaité que ces hôpitaux élémentaires mettent à la disposition des praticiens des locaux pour y faire leur cabinet et y centrer toute leur activité. Cela n'est qu'un vœu pieux, dans l'état actuel des bâtiments, qui sont rarement assez vastes pour cela. Mais il n'en avait pas moins marqué à la fois le comportement favorable du ministère et les possibilités d'évolution envis[agées]. Rien donc n'empêche de pe[nser à] une symbiose beaucoup plus [étroite] entre les médecins groupés e[t l'hô]pital, cela suivant des contrat[s bien] étudiés et laissant à chacun sa liberté d'action. Ajoutons à ce[la les] médecines préventives et de [con]trôle, dont il est facile de [trouver] dans ces même locaux le lie[u d'ac]tion, et nous aurons consti[tué le] centre sanitaire, rural s'il n[aît du] fait des campagnes, mais qu[i pour]rait bien lui aussi devenir [...]

Pour en arriver à un hôpita[l capa]ble d'héberger tout un grou[pe de] médecins avec l'activité qu[e cela] comporte, il se pose des pro[blèmes] financiers tels que cette réa[lisation] ne peut être envisagée que [dans] l'avenir. Malgré leur caracté[ristique de] figure de proue, ces centres [n'en] ont pas moins fait l'objet de [beau]coup de nos études.

Dr ARSONNEA[U]

DEUX THÈSES SUR LES GUÉRISSEURS

(Suite de la page 17.)

Les dangers que présentent pour la santé publique les agissements des rebouteux, qu'ils soient ou non docteurs en chiropraxie, apparaissent pourtant dans toute leur ampleur tout au long de l'enquête du docteur Depassio.

Un jeune garçon, champion du Lyonnais minime de course à pied, et dont il faut opérer la cheville après trois ans de traitement (pour une prétendue foulure) par un rebouteux.

Une femme *« manipulée »* pendant quinze jours après une chute de cheval par un chiropracteur qui *« avait attentivement examiné ses radiographies »*... mais n'avait pas décelé les fractures pourtant évidentes des apophyses vertébrales qu'elles révélaient... et cela en dépit de l'aggravation manifeste provoquée par ses manœuvres.

Une rupture du tendon d'Achille (exigeant une suture précoce) chez un joueur de boules, qu'un chiropracteur (ils s'intitulent aussi *« ostéopathes »*) traite pendant plus de trois semaines par des manipulations vertébrales...

Une fracture du pied, chez une fillette de onze ans, traitée pendant trois mois par des massages et l'application d'emplâtre...

Devant de tels exemples, M. Depassio a eu la curiosité de mettre lui-même à l'épreuve la compétence de douze des plus célèbres chiropracteurs de Lyon, *« ceux dont le talent et le mérite sont régulièrement glorifiés par une certaine presse alors que chaque jour sont constatés, et si possible réparés, les erreurs et les préjudices dont ils sont les responsables »*.

Le jeune médecin, transformé en faux malade, s'était muni de radiographies et expliquait avec un luxe extrême de précisions les symptômes correspondant au diagnostic de ces radiographies, censées être les siennes.

Pour une fracture nette du poignet, une série de massages, manœuvres, et *« remise en place »* des tendons, après un diagnostic de phalange déplacée, donne une idée de la compétence du spécialiste éminent consulté à trois reprises.

Pour le même symptôme, il s'agit chez un second chiropracteur du *« déplacement de deux petits os qui coincent le nerf »*, pour un troisième du *« blocage du grand sympathique »*, pour un quatrième de *« la tête du radius, noyée dans l'acide urique »*. De 35 à 60 francs la séance, et les séances doivent être fréquentes pour être efficaces, l'infirmité définitive paraît assurée, à charge pour la collectivité de payer ensuite une rente d'invalidité permanente...

Masser un cancer...

Et tout cela n'est rien comparé à ce qu'il advint du *« patient »* numéro quatre, pour lequel furent consultés deux ostéopathes célèbres, dont un exerçait *« en groupe »*, et deux *« docteurs en chiropraxie »* diplômés l'un d'outre-Manche et l'autre d'outre-Atlantique.

Décrivant une douleur typique de la cuisse gauche, douleur tenace, fixe, essentiellement nocturne, éclairée par une radiographie hélas tout aussi typique d'ostéosarcome (cancer) du fémur, M. Depassio s'est vu appliquer des crèmes, des massages, des manipulations, des aiguilles d'acupuncture, des *« déblocages »*, des percussions de la colonne, des craquements de vertèbres et autres, sur des diagnostics allant du trouble circulatoire à un blocage du bassin, et de la raideur vertébrale à l'arthrose du sacrum...

Aucun des quatre *« maîtres »* consultés n'a remarqué l'énorme lésion montrée par la radiographie, pourtant examinée avec componction au négatoscope. Aucun n'a été frappé par le syndrome décrit, pourtant si caractéristique. Aucun n'a hésité à s'engager dans un traitement de longue durée, qui, s'il s'était agi du vrai malade, l'aurait condamné à mort...

En somme, et sans exception aucune pour tous les *« cas »* qui leur ont été présentés, l'ignorance des spécialistes renommés des thérapeutiques manuelles n'a d'égal que leur incompétence, et leur suffisance. Ce qui pourrait être sans inconvénient majeur si tous les malades qui assaillent leurs cabinets ne souffraient [que] de douleurs imaginaires ou [d'en]torses bénignes... mais qui de[vient] carrément dangereux, voire cr[imi]nel, dès qu'il s'agit d'une l[ésion] plus sérieuse (qu'ils sont inc[apa]bles de repérer, même dans le[s cas] les plus évidents) réclamant [un] geste ou une attitude théra[peu]tique bien définie.

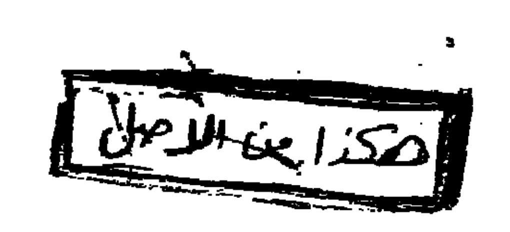
Un examen clinique inexist[ant], des diagnostics fantaisistes e[t de] pure invention, des thérape[uti]ques stéréotypées appliquées [de] façon systématique, sans dis[cer]nement et sans justifica[tion] objective, bref *« l'activité [des] rebouteux, des chiropracteur[s et] des ostéopathes, relève le [plus] souvent de l'escroquerie et [ne] peut être assimilée qu'à un c[om]merce malhonnête »*.

Un constat d'autant [plus] navrant que les techniques ma[ni]pulatrices sont enseignées à [la] faculté de médecine dans le ca[dre] des certificats de médecine ph[y]sique et de rhumatologie, que l[eur] utilité peut être évidente lo[rs]qu'elles sont bien employées [par] des médecins et que l'ignorance [du] public — comme celle de bea[u]coup de praticiens — font que [les] uns et les autres ne réalise[nt] qu'imparfaitement le péril q[ue] constitue leur exercice illég[al] relevant du *« pire charlat[a]nisme »* (3).

Un exercice hautement lucr[a]tif et dont le laxisme des aut[o]rités compétentes favorise la [pro]lifération au grand détrime[nt de] la santé publique.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(3) Les pratiques des ostéopathes, chiropracteurs et rebouteux, même s'ils exhibent de somptueux diplômes étrangers, tombent sous le coup de l'article L. 372 du code de la santé publique. La loi est violée en permanence, car son application ne fait l'objet d'aucune surveillance. Le projet qu'avait présenté M. Marcellin, en 1965, pour la renforcer, n'a jamais été voté.



ÉDUCATION

LA CRÉATION D'UN NOUVEAU SYNDICAT ÉTUDIANT EST RETARDÉE

M. Antoine Bour, secrétaire national du Mouvement d'action et de recherche critiques (MARC, proche de la C.F.D.T.), a annoncé, lundi 17 décembre, la constitution du Collectif national d'initiative et de liaison (CNIL), qui doit permettre au MARC de « *se dépasser* » en élargissant son audience pour aboutir à un « *syndicat étudiant de masse* ».

Les efforts du MARC en ce sens étaient appuyés depuis quelques mois non seulement par la C.F.D.T. mais par divers mouvements confessionnels comme la Jeunesse étudiante chrétienne, et par des mouvements politiques tels que les étudiants socialistes ou ceux du P.S.U. Des difficultés étaient apparues avec les étudiants socialistes, qui ont de leur côté lancé le COSEF (Comité pour un syndicat des étudiants de France) (*le Monde* du 11 novembre). Ceux-ci ont pris encore davantage leurs distances, estimant dans un document daté du 12 novembre que la situation actuelle « *ne leur permettait pas d'envisager la recherche de l'unification en entrant aujourd'hui dans le CNIL* ». Ils espèrent néanmoins, lors des prochaines élections universitaires, « *parvenir à constituer des listes communes* » avec le MARC.

Cette semi-rupture, assortie d'une proposition d'alliance électorale, illustre les difficultés actuelles des étudiants désireux de créer une organisation syndicale en dehors des deux UNEF.

● *Une centaine de parents d'élèves ont occupé*, lundi 17 et mardi 18, le groupe scolaire (classes primaires et maternelles), de Roissy (Seine-et-Marne), pour protester contre l'insuffisance des locaux, et réclamer notamment la construction d'un collège d'enseignement secondaire permettant d'accueillir leurs enfants à partir de la sixième.

L'université de Corte ouvrirait le 1er octobre 1978

annonce M. Pascal Arrighi

De notre correspondant

Ajaccio. — « *Je refuse les expressions d'université au rabais ou de centre-croupion. Je ne présiderais pas un seul instant une université qui, au fur et à mesure de son ouverture et de son développement, n'aurait pas acquis année par année ses trois cycles d'enseignement.* » Cette déclaration faite lundi 17 novembre à la mairie de Corte par M. Pascal Arrighi, nommé, par arrêté du secrétaire d'Etat aux universités publié au *Journal officiel* du 7 novembre, président de l'université de Corse, et ancien député (U.D.R.) de la Corse, aurait pu être de nature à apaiser les inquiétudes de ceux qui veulent une université complète, pluridisciplinaire et dérogatoire à la loi d'orientation de 1968. Il n'en a rien été. Des jeunes gens, dont des lycéens de Corte en grève, ont, en effet, pris à partie M. Arrighi, et des bagarres ont éclaté. Des cris de : « *Démission !* » ont été poussés à l'adresse de M. Arrighi, et quelques œufs se sont écrasés devant lui. « *Vous déshonorez la Corse* », a lancé aux manifestants M. Michel Pierucci, maire de Corte (indépendant). « *Sortez d'ici, je ne veux plus vous voir.* » Le calme est rapidement revenu.

Que sera donc cette université de Corse, dont l'ouverture est prévue le 1er octobre 1978 ? M. Arrighi l'a définie comme « *condition nécessaire à la formation des jeunes Corses aux nouvelles tâches du développement et à la sauvegarde de leur identité culturelle* ». Elle sera organisée de manière dérogatoire « *à la fois dans ses structures institutionnelles et ses finalités sur le modèle de celle de Compiègne* ».

« *Le problème, maintenant, est de construire l'université,* a poursuivi M. Arrighi. *Elle comportera le département lettres, ayant pour objet notamment la langue et l'histoire corses, et un département de sciences, un autre d'économie, un autre de droit. Pour que la pluridisciplinarité soit complète, il lui manque un département de médecine et un de pharmacie.* »

M. Arrighi a enfin évoqué les divergences survenues entre lui-même et le « *directoire de l'université de Corte* », qui avait été chargé, en avril 1975, par M. Jean-Pierre Soisson de préparer la création de l'université.

Il a notamment affirmé que « *les propositions du directoire ont été jugées saugrenues ou comme comportant des élucubrations, ou comme consternantes* », et souligné que certains de ses membres lui avaient fait savoir qu'ils se désolidarisaient « *de ses textes ou prises de position* ».

S'expliquant sur le fait qu'il ait nommé par le gouvernement et non pas élu, M. Arrighi a conclu : « *Par qui le président aurait-il été élu en novembre 1975, puisqu'il n'y a encore ni professeurs ni étudiants et que sa première tâche est d'installer et de mettre en place l'université ?* »

PAUL SILVANI.

● *Guide de la formation permanente.* — La mission d'éducation permanente (MEP) de Cergy-Pontoise vient de publier un guide pratique de la formation, destiné particulièrement aux habitants des quinze communes que regroupe la ville nouvelle. Ce guide contient notamment des précisions sur les formations offertes aux salariés en instance de licenciement et aux demandeurs d'emplois.

★ MEP, parvis de la Préfecture, 95000 Cergy, tél. 030-49-34.

M. MICHEL GUILLOU ÉLU PRÉSIDENT DE PARIS-XII

M. Michel Guillou, professeur d'énergétique, a été élu président de l'université Paris-Val-de-Marne (Paris-XII) par 40 voix contre 31 à M. Yoland Bresson, directeur de l'U.E.R. de sciences économiques. Il succède à M. Jean-Louis Beaumont.

[Né le 8 septembre 1938 à Beuzeville (Eure), M. Michel Guillou est ingénieur de l'Ecole supérieure d'électricité et docteur ès sciences physiques ; il a soutenu en 1968 une thèse sur les transports ioniques dans les membranes échangeuses d'ions. Ingénieur à la direction des études et recherches d'Electricité de France de 1960 à 1968, il est entré à cette date à l'université. Chef de département à l'Institut universitaire de technologie de Rouen de 1968 à 1970, il est devenu ensuite directeur de l'I.U.T. de Dakar (Sénégal) puis de celui de Créteil (université Paris-Val-de-Marne). Depuis décembre 1974, il était chargé de mission pour l'enseignement supérieur et la recherche à la direction des affaires culturelles et sociales du ministère de la coopération.]

DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉ
mouvement associé au Parti Socialiste

RENCONTRE NATIONALE SUR LES UNIVERSITÉS
AMIENS - 29 et 30 novembre 1975

- Bilan de la loi d'orientation
- La gauche et l'autonomie
- Les universités et la crise
- La gauche et la formation professionnelle dans les universités

avec la participation de :

- J.-P. BACHY, Ed. CRESSON, G. DELFAU, M. EYQUEM, R. QUILLIOT, L. LE PENSEC, L. MEXANDEAU et D. TADDEI, du parti socialiste ;
- M. BERNADET, M. DEVEZ, P. LEROY, R. PERREZ et E. TROCME, présidents d'université ;
- G. CATOIRE, M. DEBEAUVAIS, D. VAUDIAUX, G. LACHENAUD et J.-L. PIEDNOIR, spécialistes de l'enseignement supérieur.

Renseignements :
Démocratie et Université,
25, rue du Louvre, 75001 PARIS.

DÉFENSE

Dans la presse hebdomadaire

ARMÉE — PATRON

Dès septembre 1974, les manifestations de Draguignan puis celles de Karlsruhe et de Verdun avaient mis en lumière les revendications matérielles des appelés du contingent. L'annonce récente de la création d'une section syndicale d'appelés à Besançon révèle un aspect très différent de la situation des appelés : le droit à l'organisation et à l'expression, mais aussi la nature des rapports entre hiérarchie militaire et contingent.

Dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, Pierre Pujo dénonce l'agitation dans l'armée, qui « *débouche sur la contestation politique* » et note que « *bien des militaires du contingent peu avertis des procédés de la subversion n'y prennent pas garde* ». Pierre Pujo affirme : « *M. Giscard d'Estaing se faisait fort de désamorcer la contestation chez les militaires en apportant des améliorations à leur condition matérielle. Ces améliorations étaient dans bien des cas nécessaires, assurément, mais il était erroné d'y voir le remède au « malaise » de l'armée. Le pouvoir ne pourra venir à bout d'une entreprise systématique de subversion sans faire le procès des idées qui remettent en cause la patrie, dont l'armée a précisément pour mission d'assurer la sécurité.* »

Pour Philippe Laubreaux, « *il n'y a que le premier pas qui coûte* ». Il constate dans *POLITIQUE-HEBDO* : « *Si la population a été convaincue qu'il était loisible aux soldats d'améliorer leur condition matérielle, elle peut tout aussi facilement comprendre leur soif d'avoir une organisation à eux qui prenne en charge la défense de leurs intérêts. En définitive, n'en déplaise aux criailleries de Bigeard et consorts, c'est la lutte du peuple qui tranche. Et Giscard le sait bien, qui suit, au moins dans un certain nombre de domaines. Avec retard, mais qui suit.* »

Sous le titre « *Les colères du père Bigeard : sa dernière bataille ?* », l'éditorialiste de *ROUGE*, trotskiste, estime que l'initiative et la démarche des appelés du régiment de Besançon « *montrent clairement que, pour les soldats en lutte, la bataille pour le syndicat et la bataille pour le renforcement de leurs liens avec le mouvement ouvrier sont un seul et même combat. Voilà qui met en lumière le caractère contradictoire intenable des prises de position récentes des directions ouvrières qui, tout en prétendant soutenir fermement les soldats en lutte pour leurs droits, ont désavoué l'initiative des bidasses du 19e R.G. et le soutien que leur a apporté l'U.L.-C.F.D.T.* »

Georges Yverres, dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., définit les appelés comme des « *travailleurs sous-payés, dépouillés du droit constitutionnel d'association, souvent voués par la crise au chômage dès leur sortie de l'armée* ». Il voit en outre « *une évolution du P.C. et du P.S.* » sous l'influence du « *mouvement de masse des soldats et aussi sous celle des militants* » propres de ces partis.

Jean-Loup Reverier qualifie toutefois dans *l'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, l'initiative prise à Besançon de « *brusquée* », d'autant que « *les militaires semblent, dans une certaine mesure, prêts à voir l'armée dialoguer avec la population* ». Tel, par exemple, le général Lagarde dont l'hebdomadaire retient ce propos tenu devant dix soldats du 8e dragons de Morhange :

« *Vous avez autour de cette table un certain nombre de militaires qui, s'ils le voulaient et au vu de leurs titres universitaires, pourraient doubler leur solde demain en passant dans le privé. En conclusion, messieurs, j'aimerais que vous reteniez ceci : quoi que vous fassiez et où que vous alliez, dans la vie qui vous attend, jamais le P.-D.G. de votre entreprise ne viendra vous rencontrer pour une « table ronde » comme je l'ai fait aujourd'hui ici.* »

L. Durand, dans *LA VIE CATHOLIQUE*, complète ces propos du général Lagarde : « *C'en est une autre — tout aussi essentielle — que d'avoir une armée conventionnelle parfaitement adaptée aux risques d'une intervention localisée. Il est normal — et je m'y emploie — que cette armée, c'est-à-dire essentiellement les appelés, ait plus de liberté d'expression, plus de confort qu'il y a quelques années encore. Mais, au risque de me répéter, je dis « non » à la démagogie.* »

Evoquant « *les syndicats de la crosse en l'air* », Dominique de Montvallon note dans *LE POINT* que « *l'extrême gauche anime aujourd'hui à elle seule dans le contingent cinq types de mouvements différents, d'inégale importance* ».

Après les avoir énumérés, il constate : « *Un temps, des militants communistes et socialistes participaient à ces comités : aujourd'hui, si certains d'entre eux le font encore, c'est sans l'aval de leurs dirigeants nationaux.* »

Bernard Guetta relève dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : *semaine, on avait balancé entre la temporisation, prônée par Yvon Bourges, et la répression brutale, exigée par Marcel Bigeard. En dernier ressort, c'est la gauche qui a tranché.*

» La gauche, ou plutôt le désaveu unanime qu'elle a infligé à l'initiative des appelés de Besançon (...).

» Avec l'affaire de Besançon, une course de vitesse vient de s'engager à l'extrême gauche, dont l'enjeu est le contrôle du mouvement des appelés. Cela ne peut que développer la contestation dans les casernes, et précipiter la réunion, prévue depuis plusieurs mois, des « états généraux » des comités de soldats. »

CHARLIE-HEBDO tranche : « *La gauche et la droite sont bien d'accord, et même l'extrême gauche. Pour faire la révolution ou pour l'écraser, il faut une armée forte, disciplinée, implacable, aux chefs chouchoutés, aux conscrits muselés.* » — A. Ch.

RADIO-TÉLÉVISION

DES GRÈVES AU DÉBAT BUDGÉTAIRE

Un an après la disparition de l'O.R.T.F. certaines imperfections du système apparaissent

Premiers grincements dans le nouveau système de la radiotélévision publique en France. Un an après l'agonie de l'O.R.T.F., les grèves ont repris sur les trois chaînes de télévision. Le budget des nouvelles sociétés est critiqué par M. Le Tac, rapporteur (U.D.R.) devant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Il a été rejeté par la commission des finances du Sénat, ayant entendu le rapport de M. Cluzel (U.C.D.P.).

Pour M. Le Tac, le mode actuel de répartition de la redevance radiotélévision a *« des conséquences sur les programmes... Soit qu'on accepte, pour améliorer son taux d'écoute, le risque de la vulgarité, soit que, dans la recherche du sensationnel, on prenne celui d'ouvrir d'inutiles polémiques qui vont à l'inverse de la recherche gouvernementale de ce qu'on appelle la « décrispation » de la vie politique ».*

S'il relève que la volonté des pouvoirs publics d'assurer aux nouvelles sociétés une indépendance réelle s'est traduite dans le choix des présidents de sociétés, choix qui a marqué *« le style de chacune d'entre elles »* — M. Le Tac parle de « parisianisme » à propres d'A 2, — le rapporteur souligne en revanche que, en l'absence d'un *« mécanisme fédérateur responsable »* (puisque le ministre des finances est le *« seul juge des problèmes financiers des sociétés issues de l'O.R.T.F. »*), le gouvernement a effectué, *« par voie d'autorité et contre l'esprit de la loi de 1974, des transferts de recettes d'une société de programme à l'autre, remettant ainsi en cause le mode de répartition de la redevance et son caractère quasi automatique ».*

Le rapporteur souligne notamment les risques représentés par l'importance de la publicité commerciale dans les recettes des deux premières chaînes : il relève ainsi que les rentrées publicitaires d'A 2 devraient progresser de 27 %, chiffre « *peut-être excessif* » quand, en 1975, A 2 n'a pas rempli ses objectifs (250 millions au lieu de 280).

Dénonçant l'ampleur des dépenses obligatoires — auprès de la S.F.P. notamment — qui, selon lui, faussen' les règles de la concurrence, M. Le Tac s'interroge enfin sur les menaces de crise sociale qui pèsent sur le nouveau système. L'O.R.T.F., écrit-il, est mort *« du fait des grèves catégorielles à répétition »*. Si, pendant un an, le personnel et ses représentants *« ont accepté de mettre en veilleuse leurs revendications immédiates »*, la situation peut maintenant se transformer :

« Contre des sociétés séparées de par la loi et condamnées à s'ignorer mutuellement du fait de leur indépendance proclamée, le mécanisme de l'unité syndicale risque de jouer à fond, ce qui, sans doute, n'était pas prévu par le législateur. »

On notera, toutefois, que même s'ils sont mus par une certaine solidarité, les syndicats des sociétés de programmes n'ont pas une attitude uniforme. Déjà se dessinent des problèmes propres à chaque société, au-delà des négociations générales sur les conventions collectives.

La coïncidence des premiers grands mouvements revendicatifs à la radiotélévision publique doit être attribuée, d'abord, à la proximité de l'échéance — 31 décembre — à partir de laquelle les personnels ne seront plus couverts par le statut de l'ex-O.R.T.F. On peut penser, d'autre part, pour l'anecdote, que la date du débat budgétaire pouvait présenter certains caractères d'opportunité.

* * *

Les conventions collectives des nouvelles sociétés de télévision ont commencé à se négocier, pour la plupart, dans le courant du mois d'octobre. Les points de conflit sont très vite apparus entre les syndicats (S.N.R.T., SURT-C.F.D.T. et F.O.) et les directions : sur les grilles des salaires et sur la consultation des délégués du personnel pour les promotions de salaires et les promotions de fonction.

C'est à la S.F.P. que les négociations ont avancé le plus vite. *« Le personnel de cette maison est très mobilisé,* explique Marcel Huart, secrétaire général du S.N.R.T., *et les organisations syndicales ont été très peu affectées par le démantèlement de l'Office. Il existe donc un rapport de forces dont M. Jean-Charles Edeline doit tenir compte. D'autre part, la S.F.P. vit de ses propres ressources, elle n'a pas de revenu garanti comme les sociétés de programme; une grève, ici, serait financièrement catastrophique. »* Cependant, les syndicats de la S.F.P. ont déjà rejeté une grille de salaires proposée par la direction. Mandatés par le personnel, les syndicats de la S.F.P. décideront, après la réunion de ce mardi 18 novembre, s'ils déposent ou non un préavis de grève.

Dans les sociétés de programme (TF 1, A 2, FR 3 et Radio-France), la situation est plus délicate et les rapports syndicats-directions sont plus tendus. Toutefois, les négociations ont légèrement progressé sur TF 1, au cours d'une réunion avec la direction avant la grève du 12 novembre. Elles semblent stagner à nouveau. Les syndicats de TF 1, qui devaient être convoqués par la direction le lundi 17 novembre, réunissent le personnel en assemblée générale ce mardi afin de confirmer le préavis déposé pour le mercredi 19 novembre. Sur Antenne 2, les syndicats, après une journée de discussions avec la direction le lundi 17 novembre, ont levé le préavis jusqu'au jeudi 20 novembre, date de la prochaine rencontre avec la direction. *« Là aussi, c'est seulement dans la forme qu'on peut noter une amélioration »,* explique Marcel Huart. Mais c'est sur FR 3 que le conflit semble le plus dur. La question de la polyvalence des fonctions, rejetée par les syndicats parce qu'ils craignent la déqualification des personnels, reste inchangée. *Dans cette société où travaillent* environ trois mille personnes, réparties dans toute la France, les difficultés à résoudre ont plus d'ampleur et sont plus complexes sans *compter que les négociations* se font avec les délégués syndicaux des régions. Une réunion entre syndicats et direction est prévue ce mardi à 15 heures.

A Radio-France, où on a entrevu une ouverture le vendredi 7 novembre, la direction devait rencontrer les syndicats lundi 17. L'assemblée *générale* du mercredi 19 décidera ou non la grève du lundi 20. Il semble que la direction de Radio-France veuille éviter le conflit afin de se distinguer de la télévision. Pour les journalistes de Radio-France (qui doivent rencontrer la direction ce mardi), les négociations étaient bloquées depuis un mois et demi. Selon le S.N.J. (Syndicat national des journalistes), la direction ne voulait pas négocier en même temps la convention collective du personnel et celle des journalistes afin d'éviter toute action commune. *Une seule* rencontre a eu lieu à Radio-France entre journalistes et direction.

Sur TF 1 et A 2 les négociations avec les journalistes ont progressé plus vite. Au cours d'une réunion, le vendredi 14 novembre, la direction d'Antenne 2 a accepté de discuter sur les contrepropositions présentées par les syndicats sur la concertation. A TF 1, l'ouverture est moins sensible, mais le personnel a décidé de lever le préavis déposé pour le mercredi 19.

Mais, c'est sur FR 3, que le conflit s'est le plus durci, chez les journalistes comme ailleurs, la présidence refusant la concertation des syndicats en matière de salaires et de recrutements.

— VU —

Le peintre dans le miroir

Fascinant, le Philippe de Champaigne de Paul Seban. D'une intelligence, d'une subtilité, d'une astuce de prestidigitateur. Cette façon de glisser le document dans le commentaire, de parler de gens sans les montrer, d'escamoter l'accessoire (costumes, épées, perruques) pour atteindre l'essentiel (pourquoi, comment regarder au vingtième siècle le dix-septième ?) ; ces distances que l'on tient, que l'on garde avec son modèle, que l'on abolit soudain en jouant les perce-toile et que l'on reprend aussi sec ; cette construction éclatée ; ces miroirs en gigogne : un auteur-réalisateur de télévision en train de filmer un réalisateur-acteur en train de réunir une équipe de comédiens, scénaristes, techniciens et spécialistes, pour évoquer la peinture de cour et d'église au temps de Port-Royal ; cette enquête-réflexion sur le jansénisme quand on n'a pas vu la précédente, celle d'il y a deux ans sur la peinture hollandaise, c'est mieux qu'un truc, c'est un coup de génie.

Pas une scène jouée : une scène lue à titre d'essai dans la fumée des cigarettes par l'actrice qui tiendra le rôle de sœur Suzanne, la fille miraculée — elle était paralytique — de Philippe de Champaigne ; une autre, le récit de sa guérison, saisie en gros plan au cours d'une séance de rushes ; pas une scène jouée et pas une qui ne le soit pas, puisque les personnages nous sont racontés par des personnes jouant à cache-cache avec leur personnage.

Le scénariste-détective, on se cramponne à lui, c'est Jean Bouchaud. Il cherche, il consulte, il dicte, il réfléchit, il corrige, il lit, il contemple d'un œil critique les textes de l'époque et les tableaux du maître. Il met en branle un monde enseveli, il donne à voir et il cherche à entendre « le silence de l'esprit qui retranche tout mouvement ». Attachante évocation de l'arrivée de Philippe de Champaigne au château de Vincennes par un après-midi d'hiver en 1642. Il est venu voir dans sa prison l'abbé de Saint-Cyran. Il traverse la cour, il croise le portrait d'Arnaud d'Andilly penché à la vitre de son carrosse, tel qu'il est accroché au Louvre. Mais pas tout à fait : à l'écran son reflet prend une autre coloration, un autre ton. M. de Champaigne obtient l'autorisation de pénétrer dans le château-donjon. Et maintenant que va-t-il faire, que va-t-on faire de lui ? Cela se décide autour d'une machine à écrire comme viennent se ficher dans le cours tumultueux de l'histoire, au pied des Pèlerins d'Emmaüs, du Saint Jean-Baptiste ou du Cardinal de Richelieu, les piquets, les relais d'une foi rigoriste, une foi d'opposition persécutée jusqu'à la démolition par l'autorité royale, et d'un art rigoureux, un art de classe, la bourgeoisie de robe, raidie au nom du Père contre un monde livré au luxe, au plaisir et au profit.

Cela a des résonances curieuses et lointaines, et actuelles. De Jésus à Marx, de la religion à l'idéal, le glissement est sensible et somme toute satisfaisant. Privé de liberté, prisonnier de l'à quoi bon, livré au seul droit de grâce, l'homme janséniste, le solitaire qui levait vers le ciel un regard d'attente, tourne à présent vers la terre les yeux de l'impatience.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 18 NOVEMBRE

— La *« Plate-forme pour l'Année internationale de la femme »* expose son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— Le *Père Folliet, MM. P. Bloch,* président de la LICA, *G. Israël, C. Lévy, P. Bourdrel, J. Joffo,* écrivains, *C. Berri, A. Dubourg, A. Guénier* et *Mme R. Letournel* participent au débat des « Dossiers de l'écran » à propos des « Enfants juifs de la France occupée », sur Antenne 2, vers 22 heures.

— *MM. C. Parent, M. Ragon, P. Granet* et *R. Ledrut* répondent à la question : « Peut-on sauver les grandes villes ? », sur TF 1, à 22 h. 20.

MERCREDI 19 NOVEMBRE

— *Mme Hélène Missoffe,* député de Paris (U.D.R.), et le *professeur Samuel* répondent aux questions de Jean-Pierre Defrain à propos de la natalité, sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— Le *« Front des jeunes progressistes »* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. René Haby,* ministre de l'éducation, est le « grand témoin » du magazine « C'est-à-dire », qui traite de l'enseignement et de l'Espagne, sur Antenne 2, à 21 h. 30.

A PROPOS DU « SILENCE DES ARMES »

● Une phrase de l'article d'Anne Rey sur « le Silence des armes » (*le Monde* daté 16-17 novembre) où il est écrit : *« Jean Prat s'étonne que, malgré son contenu violemment antimilitariste,* [ce film] *soit diffusé une semaine après l'armistice »,* pouvant prêter à équivoque, le réalisateur nous prie de publier la mise au point suivante : *« Cette phrase peut parfaitement signifier (certains l'ont compris ainsi et m'ont dit leur surprise) que je trouverais choquante la date de cette diffusion. Permettez-moi d'opposer à cette interprétation un démenti formel, en vous priant de le publier, faute de quoi elle empêcherait toute protestation de ma part au cas où telle ou telle pression viendrait à menacer la diffusion de ce film. »*

10 % D'AUDIENCE POUR LE DÉBAT DE CHATELLERAULT

● Les résultats des sondages d'audience relatifs à la semaine du 13 au 19 octobre sur Antenne 2 ont été rendus publics. Les chiffres sont décevants en ce qui concerne le grand événement de cette période, la rencontre orageuse des principales personnalités gouvernementales et des membres de l'opposition à Châtellerault le 16 octobre, à l'occasion de l'élection de M. Pierre Abelin. Cette retransmission en direct n'a retenu devant leur récepteur que 10 % des téléspectateurs.

Le numéro 3 du magazine « C'est-à-dire », dont l'invité avait été M. Michel Rocard, n'avait pas dépassé le score de 9,5 %.

En revanche, Antenne 2 continue à talonner TF 1 (26 %) avec 25 % d'audience pour le journal de 20 heures et avec un score égal à celui de la première chaîne pour l'ensemble ds soirées (22 %).

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 18 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20, Documentaire : Ces années-là, de M. Droit (1950) ; 23 h. 20, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange (Peut-on sauver les grandes villes ?) (voir tribunes et débats).

23 h. 20, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, *Les dossiers de l'écran,* d'A. Jammot. Film : « le Vieil Homme et l'Enfant », de

Cl. Berri (1966). Avec M. Simon, L. Fabiole, A. Cohen, R. Carel. (N.)

Pendant l'occupation allemande, un petit garçon fuit est confié à des retraités vivant à la campagne. Il devient l'ami du « pépé », antisémite et pétainiste, qui ignore ses origines.

Débat : « Les enfants juifs de la France occupée » (voir tribunes et débats).

23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « la Loi de la prairie », de R. Wise (1956). Avec J. Cagney, D. Rubbins, St. McNally, L. Papas.

Un éleveur du Wyoming, en lutte contre les voleurs de chevaux, fait régner sur ses terres une loi impitoyable.

22 h. 5, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, par R. Pillaudin : « les Prescriptions du professeur Léontief », avec W. Léontief, prix Nobel de Sciences économiques, et Ch.-P. Kindleberger, professeur d'économie à Harvard ; 21 h. 30, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec *M. Le Roux* ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg : *Récital de Peter Schreier, au piano J. Demus* : Lieder de Mozart, Schumann ; 22 h. 30, Festival d'automne de Paris : « Acustica » (Kagel) pour sources sonores expérimentales et haut-parleurs ; 24 h., Non écrites : Cambodge ; 1 h., Plans sur plans, par Ph. Hersant.

MERCREDI 19 NOVEMBRE

En raison des préavis de grève, déposés par les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.) et SURT-C.F.D.T. sur TF 1 et FR 3 le mercredi 19 novembre, les programmes que nous publions risquent d'être modifiés.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : « le Silence des armes », d'après B. Clavel, adap. B. Clavel et J. Prat, réal. J. Prat, avec M. Chapiteau, M. Garrel, F. Lugagne.

Blessé par une explosion de mortier en Algérie, où il fait son service militaire comme parachutiste, un jeune Jurassien revient en permission de convalescence dans son village, trouve sa maison vide, décide de reprendre l'exploitation de ses vignes, et refuse de repartir à l'armée : de la prise de conscience antimilitariste à la révolte anarchiste.

22 h. Médicale d'I. Barrère, P. Desgraupes et E. Lalou (la responsabilité médicale) ; 23 h., IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Série : Mannix (La course dans la nuit) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est-à-dire (voir tribunes et débats) ; 23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle cataclysmes et catastrophes) : (R) « l'Incendie de Chicago », de H. King (1937), avec T. Power, A. Faye, D. Amèche, A. Brady, B. Donlevy (N.).

Un émigré irlandais entreprend la conquête politique de Chicago et entre en rivalité avec un patron de boîtes de nuit, en 1871, l'année du grand incendie qui va ravager la ville.

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

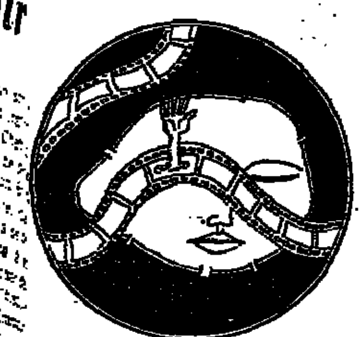
20 h. 5, De Gaulle écrivain, par O. Germain Thomas et M. Cazeneuve (2) : l'écrivain devant l'histoire ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Quatuor à cordes n° 7 » (D. Milhaud), par le Quatuor Parrenin ; « Pour des mains amies » (J. Rivier), avec C. Martinet, piano ; « Quatuor à cordes » (Ch. Chaynes) ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice Nadeau ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre national de France, direct. H. Walter, avec A. Auger, soprano ; J. Chamonix, soprano ; D. Ellenbeck, ténor : « Symphonie n° 39 en mi bémol majeur », « Messe en ut mineur » (Mozart) ; 22 h. 30, Festival d'automne : « Maulwerke » (Schnebel) ; 24 h., Non écrites ; 1 h., Plans sur plans : fêtes et carnavals.

ARTS ET SPECTACLES

Festivals



LA FOULE DE CHAILLOT

● On s'est retrouvé sur le arvis du Trocadéro, fatigué, huri, quatre heures après avoir énétré dans le Théâtre natio-al de Chaillot, quand, légère-ent ivre de l'excitation qui récède les grandes soirées, on vait vendu son âme aux pro-cteurs (un bleu, un blanc, un ouge, pour le cinéma français), ux vedettes, aux photographes : autres fauteurs d'atmosphè-es. On les a vus arriver, acteurs : réalisateurs, pour ce gala 'ouverture du Festival inter-ational cinématographique de aris, auquel assistait M. Michel uy, secrétaire d'Etat à la ulture. M. Giscard d'Estaing yant finalement décliné l'invi-ation (« le Monde » du 8 novembre). Il pleuvait un eu, il y avait quelques vieilles ames très repeintes, ce n'était as Hollywood. Dans la foule, n reconnaissait cependant nos lars : Delon ou Trintignant, Ireille Darc ou Lino Ventura.

● On a cherché en vain une hrase juste pour les représenter ous. Jean-Claude Brialy, d'une amiliarité un peu gauche, a arlé de « cinéma d'auteur, de ualité, de liberté », sans faire éférence à la crise du cinéma. estaient les personnalités qui levaient dans la salle : Joseph osey, Rex Harrison, Roman olanski, Charles Vanel, Arletty, s frères Prévert. Et puis, on it passé au montage consacré Gérard Philipe, et là c'était hommage un peu triste : ne suite de plans fixes, une oix « off », quand il aurait fallu a vie, le mouvement.

Après, on a enregistré une grande ovation, que Jeanne Moreau, présidente du Festival, ira porter en Californie à Jean Renoir. Encore quelques coups de chapeau et l'on a appris qu'il n'y aurait pas de « photo de famille » à cause des absents. C'était une allusion, rapide et discrète, à la manifestation qui avait réuni quelque cinq cents personnes, une heure auparavant, pour la « défense du cinéma français ».

● La deuxième partie, c'était e qu'Henri Langlois était allé hercher dans son « musée ima-inaire », pour illustrer « Qua-re-vingts ans de cinéma fran-ais » : le cinéma de Lumière t celui de Méliès, un montage ncore mais très personnel (et ong, trop peut-être), un sur-renant film fait d'extraits que anglois commentait lui-même t où brillaient quelques-uns les « trésors » de la cinéma-hèque française.

Musique

« La Walkyrie » de Toulouse à Bordeaux

Déception à Toulouse dans la mesure où la nouvelle production de la Walkyrie *— réalisée conjointement avec le Grand Théâtre de Bordeaux, qui l'accueille à partir du 21 — a laissé sur leur faim, sinon les habitués visiblement enthousiastes, du moins ceux qui étaient venus, attirés par la qualité de la distribution et les espoirs que fait naître la collaboration de deux théâtres voisins.*

S'il est vrai que monter Wagner sur une scène de province constitue presque toujours une gageure, il arrive que ce soit l'occasion pour une voix déjà réputée d'y faire des débuts prometteurs : ainsi Nadine Denize, qui avait chanté Fricka, à Strasbourg, un an avant d'être officiellement consacrée à Orange cet été. A cette même représentation de l'Opéra du Rhin, Franz Mazura, titulaire à Bayreuth d'emplois plus modestes, était apparu comme un Wotan fort convaincant.

C'est ce dernier qui figurait en tête de l'affiche du Capitole, mais il semble qu'il ait entre-temps perdu un peu de ses moyens : l'intonation n'est pas toujours exacte et il dramatise certaines phrases, quitte à boursoufler la ligne musicale. Exception faite de T. Franc, très honorable Junding et d'Anna Greene, venue du Metropolitan Opera remplacer Roberta Knie, et dont il n'y a rien à dire, sinon qu'elle a chanté son rôle sans éclat ni accident, mais sans réussir à captiver l'attention, les autres protagonistes du drame s'étaient déjà produits dans le même ouvrage à Rouen en avril dernier

Les décors d'André Acquart font un large usage des échafaudages en ligne courbe et de la tôle ondulée ; cette dernière un peu trop sonore par instants. Certains éléments, ainsi que les costumes, permettent de situer l'action à une « époque mythique » relativement récente : vraisemblablement quelques années après Jésus-Christ. Il y a quelques innovations : ainsi ce n'est plus la porte d'une cabane qui s'ouvre pour laisser entrer le printemps au premier acte, mais toute la toile de fond qui se lève ; les murmures de la musique paraissent bien modestes pour un effet si grandiose...

Jean Launay dans sa mise en scène fait preuve des mêmes préoccupations : s'éloigner de la brutalité « préhistorique » si souvent associée à cet épisode particulièrement humain de la Tétralogie. Pourtant une direction d'acteurs trop sommaire et des idées aussi peu convaincantes que celle consistant à faire traverser toute la largeur de la scène à Brunnehilde d'un échafaudage sur l'autre pendant le prélude orchestral de l'« annonce de la mort » ne permettent pas de se faire une opinion exacte sur le talent de J. Launay.

L'orchestre du Capitole manquait à la fois de conviction et d'assurance : il est toujours pénible de voir des musiciens discuter dès qu'ils ont quelques mesures à compter. Siegfried Kohler, qui les dirigeait, s'est-il montré suffisamment exigeant ? Où sont alors les pianissimo et les longues progressions qui donnent à la musique ses véritables orientations dramatiques ? Pourquoi les attaques manquent-elles à ce point de cohésion ?

A Bordeaux, Georges Sebastian conduira un autre orchestre, mais cela ne pourra donner à cette production honorable le relief qui lui manquait que s'il parvient à animer aussi les chœurs, vocalement et scéniquement, d'un souffle qui manquait cruellement ici.

GÉRARD CONDÉ.

Théâtre

« Pourtant le soleil est là », par le T.P.L.

La guerre, l'occupation, l'annexion de la Lorraine. Près de Metz, au camp de Queuleu, étaient incarcérés ceux qui ne répondaient aux normes en vigueur, ceux qui les refusaient, les résistants. Jean Burger, dit Mario, avait organisé un réseau. Il a été tué. Son frère, aujourd'hui médecin, et qui l'avait accompagné dans ce combat, a écrit un livre.

A partir de cette étude historique, des archives des journaux et de celles de la B.B.C., le Théâtre populaire de Lorraine offre des images de nuit. Nuits alourdies de peur, transpercées de violences fulgurantes ; nuits de rêves glacés, de cauchemars brûlants ; longues nuits tendues vers l'impossible ; chaque minute de la vie arrachée au danger, et les rires malgré tout ; la chaleur de l'action acharnée, et les sens en éveil ; l'horrible solitude de l'homme au destin arrêté par des soldats pour qui il n'existe déjà plus. Longues nuits d'attente dans les cellules du camp de Queuleu, les nerfs tendus, l'énergie concentrée pour gagner sur la souffrance une minute après l'autre, la seule manière de dire non aux vainqueurs provisoires.

Pourtant le soleil est là est un hommage rendu par le T.P.L. aux victimes du fascisme, mais le spectacle ne cherche ni la commémoration ni la reconstitution. Ce sont des visages de comédiens qui surgissent de la nuit, pris par le rayon d'un projecteur, dans un décor où quelques signes, quelques barbelés blanchis, quelques briques creuses, figurent le camp. C'est la porte du théâtre qui s'ouvre sur une rue de Metz avec ses lampadaires, ses voitures d'aujourd'hui. Seul le théâtre — espace scénique, ici merveilleusement utilisé — peut superposer deux époques, deux réalités et désigner ainsi les liens qui les réunissent. Aucun thème n'est plus fort que la simple vérité historique pour un type de théâtre d'intervention, qui doit être léger, mobile, frappant.

Sans rejeter l'émotion, mais sans grandiloquence, le T.P.L. raconte, montre, mêle les témoignages, les poèmes, les chansons, la farce du procès de l'homme qui dirigeait le camp et qui vit tranquillement en Allemagne. C'est avant tout les déformations, les lâcheté de l'oubli que le T.P.L. dénonce en faisant revivre les souvenirs de ses aînés.

Les auteurs, Kraemer, Loyon et Tordjmann n'ont pas vécu l'occupation. Ils regardent gravement les événements d'hier, ceux d'aujourd'hui, et ils demandent avec Brecht de « réfléchir aux racines du mal ».

COLETTE GODARD.

★ Metz, jusqu'au 22 novembre, puis tournée en Lorraine.

Cinéma

« W.W. and the Dixie Dancekings »

C'est frais, sympathique et gentiment « rétro ». 1957 : la nuit des temps. A cette époque, Nashville, patrie de la « country music » découvrait le rock n'roll. Il y avait encore en Amérique des filles vierges et des pasteurs qui croyaient au diable. Les voyous eux-mêmes avaient le cœur sur la main et, quand ils dévalisaient une banque, ils faisaient un pourboire au pompiste.

Le film de John G. Avildsen raconte l'histoire d'un de ces voyous. Joyeux garçon, bluffeur et sûr de lui, ce troubadour de l'arnaque s'acoquine avec un groupe de musiciens, les Dancekings, s'improvise leur impresario, les entraîne un moment dans sa vie farfelue, puis retourne à sa solitude, le jour où ses copains entrouvrent la porte de la réussite. Une petite amourette, de bonnes chansons, quelques carambolages en voiture, un joli gag final agrémentent cette bluette. On ne s'ennuie pas une seconde, mais, quitte à visiter Nashville, mieux vaut prendre Robert Altman pour guide. — J. B.

★ Publicis - Champs - Elysées, Studio Alpha, Paramount Opéra (v.o.).

« Quand la ville s'éveille »

Ami et interprète de Jean-Pierre Melville, le comédien Pierre Grasset avait écrit pour lui le scénario de *Quand la ville s'éveille.* Melville étant mort, il l'a réalisé lui-même. C'est un hommage pieux, un film qui se veut résolument melvillien, une histoire rappelant *Deux hommes dans Manhattan* et *le Deuxième Souffle.* Hold-up, journalistes et gangsters, amitié virile, paysages urbains, destin tragique des « vrais hommes » ; tout y est, sauf l'essentiel : le mécanisme rigoureux du récit, l'atmosphère entre chien et loup de la série noire façon Melville et l'épaisseur humaine des personnages. Dans cette copie appliquée, Pierre Grasset s'est donné le rôle principal, le beau rôle. Il s'est même fignolé une fin analogue à celle de Sterling Hayden dans *Quand la ville dort,* de John Huston. — J. S.

★ Elysées - Cinéma, Caméo, Liberté, Fauvette, Miramar, les trois Murat, Clichy-Pathé.

« Leur dernière parole »

Le cinéma bulgare a toujours été fortement tributaire du cinéma soviétique, et particulièrement du cinéma des années 20 et 30 : goût de la composition plastique, effets de cadrage et de montage, romantisme révolutionnaire. *Leur dernière parole,* de Binka Jeliazkova, ne démentira pas cette filiation naturelle, dénuée de toute servilité, même si la référence nous ramène cette fois directement au muet soviétique, à Eisenstein et à Poudovkine.

Six jeunes femmes sont enfermées dans une prison, soumises au caprice de leurs bourreaux, et d'abord un policier papelard, sadique, qui s'amuse à prendre à intervalles réguliers une de ses victimes, jusqu'à ce que la corde casse. Une des jeunes femmes accouche en prison, leur cellule, une sorte de vaste couloir, est transformée en un décor féerique. Puis la mort vient.

Jeliazkova a fait un sort à chaque plan, misé chaque fois sur l'expressivité, les choses de montage. Son film séduit d'abord puis déçoit légèrement, le lyrisme s'épuisant à vouloir se maintenir à trop haute altitude sans plages de repos. La couleur est manipulée avec un extrême raffinement. L'œuvre impressionne, elle ne convainc pas. — L. M.

★ Quintette (v.o.).

Expositions

Folon à Genève

(Suite de la première page.)

L'Angelus, Millet ? Rien à tirer de ce côté-là, même si, nous y viendrons, Folon est un esprit religieux, à sa manière, qui n'est pas celle de Millet. Ah ! un détail qui a son importance : Folon a fait des études d'architecture, et je ne suis pas le premier à faire remarquer que le petit homme qui trottine désespérément, chapeau en tête, sur-moi en poche, dans le désert minéral de Folon, c'est Charlot, c'est l'émigrant, le petit homme d'Europe qui arrive pour la première fois aux Etats-Unis, que c'est encore le promeneur de Simenon, ou l'esclave égaré dans les ruines et les prisons de Piranèse, mais que c'est aussi ce petit personnage anonyme qui indique l'échelle dans les projets et les maquettes des architectes.

Il y a plus : Folon nous dit que s'il a renoncé à être architecte, c'est qu'au fond, l'architecture ne l'intéressait pas beaucoup : « Comme j'étais nul en tout, brillant en dessin, mon père m'a conseillé de faire de l'architecture. Cela m'ennuyait profondément. » (Cette situation est celle de beaucoup de gens qui, eux, et fort malheureusement pour nous, n'ont pas renoncé à être architectes.) L'homme qu'il admirait le plus alors, avant de découvrir Klee, c'était Le Corbusier, et l'exemple de Le Corbusier, dont il entendit une conférence, à l'époque où celui-ci s'était vu refuser par les grandes organisations internationales les commandes qui lui revenaient de droit, que pouvait-il lui enseigner, sinon que, dans le monde tel qu'il va, l'architecte n'est pas un homme libre et que la bonne architecture est peut-être impossible ? Ce n'est pas tout.

Qu'est-ce que l'architecture ? Un dialogue avec l'espace, dialogue toujours très périlleux et aujourd'hui d'autant plus que l'on demande à l'architecte de construire des surfaces, des volumes immenses devant un espace pratiquement infini. C'est l'histoire du chêne et du roseau. La maison n'est plus l'abri, le silence, cette ponctuation d'étoiles, ce petit village accepté, absorbé par l'horizon, où Folon a choisi sa retraite, elle est devenue le chêne qui agite désespérément ses bras dans le vide et que l'orage emportera.

Voilà ce que disaient « la Mort d'un arbre », les couvertures fameuses du « New-Yorker » ou les affiches d'Olivetti. Voilà ce que disent, avec beaucoup d'éloquence, malgré des formats parfois un peu grands, les aquarelles d'aujourd'hui. « Un matin », « Demain », « Un pays lointain », « City face », « Seul », « le Cri », presque toutes offrent la même perspective de grands pays muets où les étoiles prennent la forme de tours, où dorment des géants de pierre, où la liberté n'est plus qu'une bulle prête à crever dans l'espace, avec le chapeau, le visage impénétrable, et, dilaté en paupière immense, l'œil du petit homme qui nous regarde du fond de l'horizon.

Tout cela, lorsqu'on y regarde de près, n'est ni très gai ni très rassurant. Certes, il ne faut pas dramatiser ; l'humour, chez Folon, remet toujours les choses à leur place, la vie dans ses plis et rien n'est plus délicieux, plus réconfortant que ses « Lettres à Giorgio » récemment publiées : Giorgio est un de ses amis italiens auquel il écrit régulièrement en couvrant l'enveloppe de dessins accordés au timbre, à la couleur du papier, à l'humeur du moment, au pays traversé.

Mais les lettres à Giorgio, ou la charmante affiche pour « Lily aime-moi », ou encore des aquarelles « roses » comme « Libre », « la Machine de Guillaume », « l'Artiste », ne peuvent faire oublier ce qu'il y a de mélancolie, presque d'angoisse dans cette manière d'éprouver la disproportion de l'univers et des hommes, surtout lorsque ceux-ci croient partir à la conquête de l'infini.

Le vide des aquarelles de Folon, c'est, en plus gentil, en moins ténébreux, le vide de certaines toiles de Klee, de Miro, la traduction de l'effroi, on peut bien dire religieux, que chacun d'entre nous a éprouvé au moins une fois dans sa vie devant « le silence éternel, etc. ». Pascal ? N'allons pas si loin, n'obligeons pas Folon à hanter les églises et citons pour conclure ces quelques lignes au catalogue de Genève qui, malgré une certaine maladresse d'expression, nous paraissent aller au cœur du débat : « Le monde de Folon est celui de la mort des arbres et de la méchanceté des pierres. Mais ce n'est pas un monde sans espoir, et la gentillesse y retrouve toujours son chemin... Folon a illustré cette histoire atroce qu'est « la Métamorphose » de Kafka. Que suis-je, que sommes-nous en train de devenir, tous ces poils, toutes ces pattes, toutes ces dents, trente-deux suffisaient bien ! L'affreuse sauterelle, l'affreux mille-pattes ! Oui, mais si nous avions mille pattes, nous aurions mille arrosoirs pour arroser mille petits pots de fleurs. »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Artel Galerie, Grande-Rue, Genève. Folon, « Lettres à Giorgio », Alice éditions, Milan, 1975.

CALENDRIER DES CONCERTS

SALLE GAVEAU 6 concerts 18, 20, 22, 25, 27 et 30 novembre à 20 h. 30 (Werner.)	QUATUOR VÉGH Intégrale des Quatuors de BEETHOVEN
SALLE GAVEAU Mercredi 19 novembre à 18 h. 45 (Valmalète.)	UNE HEURE AVEC... BEETHOVEN et Clara BONALDI Sylvaine BILLIER
SALLE GAVEAU Mercredi 19 novembre à 21 heures (Werner, p.e. Valmalète.)	Comité National pour les Commémorations Musicales Maurice RAVEL Musique de Chambre J.-Cl. PENNETIER, R. PASQUIER - F. LODEON Ens. Vocal S. CAILLAT
EGLISE de la MADELEINE Jeudi 20 novembre à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)	MOZART MESSE du COURONNEMENT REQUIEM SIEGERLAND CHOR Orchestre de Mayence Solistes Allemands Dir. Herbert ERMERT
SALLE GAVEAU Vendredi 21 novembre à 21 heures (P.e. Valmalète.)	RECITAL EXCEPTIONNEL ZOURAB SOTKILAVA Premier Ténor du BOLCHOI VERDI (Extraits Trouvère) BIZET (Extraits Carmen) Chants Géorgiens
THEATRE de la MADELEINE Samedi 22 novembre à 17 heures (P.e. Werner)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE JANOS STARKER J.-S. Bach - Kodaly œuvres violoncelle seul
SALLE PLEYEL Dimanche 23 novembre à 20 h. 30 (Valmalète.)	SCHUBERT D. FISCHER DIESKAU avec A. BRENDEL
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 24, Mardi 25 novembre à 20 h. 30 (Valmalète.)	BACH BRANDEBOURGEOIS Audition intégrale ORCHESTRE DE CHBRE de STUTTGART direction : KARL MUNCHINGER
SALLE GAVEAU Mercredi 26 novembre à 20 h. 30 (P.e. Klesgen.)	Orchestre du Conservatoire de Paris Direction : MARC SOUSTROT avec PHILIPPE DESERT, basse chantante Verdi - Matsumoto (1re aud.) Mozart - Duparc - Dukas
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 27 novembre à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. Klesgen.)	Au bénéfice de l'Association de l'AIDE AUX JEUNES DIABETIQUES MOZART Hélène BOSCHI ORCH. CHAMBRE de ROUEN Dir. : J.-C. BERNEDE
SALLE PLEYEL Jeudi 27 novembre à 21 heures (Klesgen.)	Le pianiste Claude HELFFER Bach - Beethoven - Brahms
SALLE GAVEAU Vendredi 28 novembre à 20 h. 30 (De Saint-Ours.)	Concert de Duos Gedar HARTMAN Soprano Udo REINEMANN Baryton Ch. IVALDI, pianiste Schubert, Wolf, Brahms, etc.
SALLE GAVEAU Samedi 29 novembre Mercredi 3 décembre à 21 heures (Werner.)	ORCHESTRE KUENTZ le 29/11 3 Concertos cello J.-M. GAMARD BACH - BOCCHERINI - HAYDN le 3/12 3 Concertos piano J.-Ph. COLLARD J.S. BACH, HAYDN, MOZART
SALLE GAVEAU Lundi 1er Vendredi 5, Mardi 9 décembre à 20 h. 30 (Valmalète.)	TORTELIER 1/12 Y.-P. TORTELIER M. de la PAU Pugnani - Kreisler, Mozart Debussy, Brahms, St-Saëns - Ysaye 5/12 P. TORTELIER M. de la PAU Beethoven, Bach, Chostakovitch, Tortelier 9/12 P. TORTELIER Y.-P. TORTELIER M. de la PAU Brahms, Ravel, Schubert
SALLE PLEYEL Jeudi 4 décembre à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. Dandelot.)	MOZART 3 CONCERTOS ORCHESTRE DE CHBRE de Toulouse ARTHUR GRUMIAUX
SALLE PLEYEL Dimanche 7 décembre à 21 heures (Valmalète.)	Récital ALDO CICCOLINI Ravel - Moussorgski
PALAIS des CONGRES Lundi 15 décembre à 20 h. 30 (Valmalète, p.e. Rainer.)	AU PROFIT DE L'EQUIPEMENT MEDICAL DE L'HOPITAL AMERICAIN A PARIS CHOPIN ARTHUR RUBINSTEIN

Musique
THEATRE DE LA VILLE
18h30
18-22 novembre
hommage à
RAVEL
Maurice Gendron
Jean Pierre Wallez
Bruno Rigutto

25-29 novembre
LLUIS LLACH
la nouvelle chanson catalane
prix 10,50 F
location : 2, place du Châtelet
par téléphone : 887.35.39

CONCERTS
Radio France

ORCHESTRE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Studio 105 Jeudi 20 novembre à 20 h. 30	Dir. Daniel CHABRUN sol. G. BOYEN, S. NIGG, L. BOULAY Padre Soler - Mozart - S. Nigg N. Zourabichvili de Pelken

CYCLE D'ORGUE

RADIO-FRANCE Studio 104 Vendredi 21 novembre à 20 h. 30	Deuxième Concert Xavier DARASSE GUEZEC - DARASSE BOUCOURECHLIEV WEBERN - XENAKIS

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Lundi 24 novembre à 21 heures	ORCH. NAT. DE FRANCE Mozart, Beethoven, Brahms Dir. S. COMISSIONA Sol. Alfred BRENDEL

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

THEATRE NATIONAL de CHAILLOT Mardi 25 novembre à 20 h. 30 (Loc. Chaillot exclusivem.)	Dir. Pierre DERVAUX Solistes : A. RUIZ PIPO R. FONTANAROSA Dukas, Debussy, Honegger, Roussel

Location : Radio-France, Salle et Agences

Mercredi 26 novembre, 21 heures, à la FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, unique récital de ALFRED BRENDEL. Au programme : BACH - LISZT - BEETHOVEN. Location : Fac., FNAC, Durand et Copar.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Unique concert
Vendredi 28 novembre, 20 h. 30
Orchestre Philharmonique des Pays de la Loire
Directeur général de la musique
PIERRE DERVAUX
Direction :
JEAN-CLAUDE CASADESUS
Soliste :
SETSUKO IWASAKI
Symphonie concertante MOZART
3e concerto pour piano BEETHOVEN
Le Sacre du Printemps STRAVINSKI
Location : Théâtre et Agences

Le concert inaugural de la deuxième saison de l'A.C.I.C. (1975-1976) aura lieu comme précédemment au Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75016 PARIS, le vendredi 24 novembre, à 21 heures. Au programme : œuvres de Cage, Lachartre, Jolas (création à Paris), et chants des Incas (recueil d'Harcourt), avec l'Ensemble Vocal et Instrumental de l'A.C.I.C. sous la direction de Boris de Vinogradov.

Si vous avez envie de voir
MAIAKOVSKI
par le groupe musical Rosta au Théâtre Récamier, dépêchez-vous ; dernière représentation le dimanche 23 novembre

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES
Dimanche 23 novembre, 21 h.
VLADIMIR
ASHKENAZY
ITZHAK
PERLMAN
3 sonates, piano, violon
BEETHOVEN
Loc. : Théâtre et Agences

FACULTÉ DE DROIT
92, rue d'Assas
Mercredi 26 novembre, 21 heures
Unique récital
ALFRED
BRENDEL
BACH - LISZT - BEETHOVEN
Loc. : Fac., Durand, Copar

SALLE PLEYEL - MERCREDI 19 NOVEMBRE, 20 h. 30
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TOURS
CLAUDE KAHN - Dir. : FL. HOLLARD
Ouverture Noces Figaro, Mozart ; 1er Concerto, Chopin
Concerto en sol, Ravel ; 7e Symphonie, Beethoven

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN
Mercredi 26 novembre à 21 heures
Unique concert de la
FAMILLE BARDON
TORELLI - MOZART - J.-S. BACH - BRAHMS
Location à la librairie : 4, rue des Prêtres-St-Séverin

L'ITINERAIRE

PREMIER CONCERT DE LA SAISON 75-76
Jeudi 20 novembre à 21 h.
avec M. Marchesini, Anna Ringart
Dir. B. de Vinogradov
VANDENBOGAERDE - TESSIER - DIMOV - CRUMB - LIGETI
NOUVEAU CARRÉ — 70, rue Réaumur - 5, rue Papin Paris 3e — Tél. 277 50 97

ANIMATIONS MUSICALES J.M.F.
enfants de 10 à 14 ans
Hommage à Ravel – Chants et Danses de l'Inde
Histoire du Soldat – Musique traditionnelle roumaine
Autour de Quatre Flûtes – Ballets Félix Blaska
le mercredi après-midi
19 novembre - 10 décembre - 21 janvier 1976 - 25 février - 10 mars - 21 avril
THEATRE DE LA VILLE
abonnement 6 séances 30 F - places 6 F
renseignements - réservations J.M.F., 14, rue François Miron 4e
278-19-54 - 887-64-81

SPECTACLES

Mardi 18 novembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Samson et Dalila.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Surena.
Chaillot, grande salle, 14 h. 30, 17 h., 19 h. 30 et 21 h. 30 : Festival cinématographique international de Paris.
TEP, 20 h. : Coquin de coq.
Petit TEP, 20 h. 30 : Fragments pour Guevara.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 21 h. : Lucrèce Borgia ; 20 h. 45 : Jacques Bertin.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : M. Gendron, J.-P. Wallez, B. Rigutto ; 20 h. 30 : La guerre de Troie n'aura pas lieu.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 21 h. : Sur le fil.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Ah-Kiou. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Géronimo. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre culturel du Marais, 19 h. : la Compétition-Théâtre Image III.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : "Homme sans ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : Jeanne ou le Fou d'Assise.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Gymnase, 20 h. 30 : le Black Mikado.
Hébertot, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pique-Soleil.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; 22 h. : Sade.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 14 h. 30 : le Malade imaginaire ; 18 h. 30 : Marcel Dadi ; 21 h. : Félix Leclerc.
Mouffetard, 20 h. 30 : Feux de rouille ; 22 h. : Benoist Mary Story.
Nouveautés, 21 h. : les Deux Vierges.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Palace, 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Plaisance, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 20 h. 30 : Spectacle Maïakovski.
Saint-Georges, 15 h. : Croque-Monsieur.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : le Distrait.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Mimes sourds.
Tertre, 20 h. 30 : Capitaine Lola ; 22 h. 30 : Dans la rue.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Zouc.
Théâtre de la Cité universitaire, la Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie. — La Galerie, 21 h. : Prométhée. — Grand Théâtre, 21 h. : Rashomon.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : Patrick Font.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Bilitis.
Théâtre de l'Etincelle (église américaine), 20 h. 30 : Richard II.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Créanciers.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres. — Petite salle, 20 h. 30 : C'est beau ; 22 h. 15 : l'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : Un Parré peut en cacher un autre ; 22 h. 30 : Julos Beaucarne.
Théâtre Présent, Ranch, 20 h. 30 : Trio pour deux canaris.
Théâtre Tristan-Bernard (ex-Charles-de-Rochefort), 20 h. 45 : le Troisième Témoin.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre Valse.

Les théâtres de banlieue

Asnières, Petit Théâtre, 20 h. 30 : S. Allart, ondes Martenot.
Cergy, amphithéâtre de l'ESSEC : Symposium Pro Antica Musica de Prague.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 9 h. 30 et 14 h. : Voyage au centre de la Terre.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Figaro-ci, Figaro-là.
Versailles, Théâtre Montansier, 14 h. 15 : le Barbier de Séville ; 21 h. : Anna Karénine.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Mort d'un commis voyageur.

Festival d'automne

Cartoucherie de Vincennes, 20 h. : Toro.
Chapelle de la Sorbonne, 22 [h. :] le Grand Prisme, spectacle [audio]visuel.
Complexe du Théâtre des Cha[mps-]Elysées, de 17 h. à 22 h : Forum de la danse.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : C[hants] religieux de l'Islam.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 [h. :] Y'a du plus mal dans l'un mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Serre-vis co[...]
Dix-Heures, 22 h. : Dix-Heures les ouvertes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : N. [...] 22 h. : les Amours de J[...] le Fataliste ; 23 h. : C. C[...] 24 h. : Blue Bell Boy.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A[...]tayer ; 21 h. 45 : Y. D[...] 23 h. : M. Sergent.
Café d'Edgar, 21 h. : Opéra-S[...] 22 h. 15 : Frissons sur le s[...]
Café de la Gare, 20 h. et 22 h : le Graphique de Boscop.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h : l'Architecte et l'Empereur [d'As]syrie.
Fanal, 20 h. 45 : Jacques le [Fata]liste ; 22 h. 30 : Marie la R[...]
Petit Casino, 21 h. : Mon[...] 23 h. 30 : Cami.
P'tit Théâtre, 20 h. 15 : Einstein à Paris.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la [...]sière ; 22 h. 30 : la Grim[...] Salle II, 20 h. 30 : Jean de [...] 23 h. 30 : Peau d'homme.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Brasil Tro[...]
Casino de Paris, 20 h. 30 : R[...]
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 [...]toire d'Osée.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'air folie.
Olympia, 21 h. 30 : Gilbert [...]
Palais des congrès, 21 h. [...] Ferré.

Les concerts

Voir Théâtre de la Ville.
Eglise de la Madeleine, 18 [h. :] E. Havard de la Montagne, [...]cin ; J. Bender, harpe celti[que].
Institut néerlandais, 20 h. 30 [...] Philidor (Pijper, Beethoven[...]
Salle Gaveau, 20 h. 30 : [Q.] Vegh (Beethoven).
Centre culturel canadien, 20 [...] Ch. Harvey, soprano.
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 2[...] M. Leclerc, orgue.
Eglise danoise, 21 h. : Gu[...] violon (Scheidt, Haendel, Wolff, Locatelli).
Palais des congrès, 18 h. 30 [...]meau, Beethoven, Humme[l].

Les cirques

Nouveau Cirque de Paris, 20 [...] Spectacle P. Etaix et A. Pr[...]
Centre culturel du Marais, [...] 21 h. 15 : les Colombaioni.

Les opérettes

Opéra-Studio, 20 h. 30 : Ci[...]

THEATRE MODERNE
HOTEL DU LAC
de François-Marie BANIER
Mise en scène d'Andréas VOUTSINAS
Location théâtre et agences

LA BRUYÈRE - Dir. VITALY
PIQUE SOLEIL
« Un plaisir inattendu, parfois méchant, toujours drôle... d'où un je ne sais quoi qui n'appartient à personne et qui place PIQUE SOLEIL à part dans l'univers assez conventionnel du théâtre. »
P. MARCABRU (France Soir).
« Un grand moment de théâtre ! La pièce la plus irrésistiblement cocasse depuis la rentrée. »
P. DE ROSBO (Quot. de Paris).
LOC. - TRI 76-99 et agences

THEATRE DE POCHE
MONTPARNASSE 548 92 97
LA CAVERNE D'ADULLAM
de Jean-Jacques VAROUJEAN
avec Dominique BLANCHAR et Etienne BIERRY

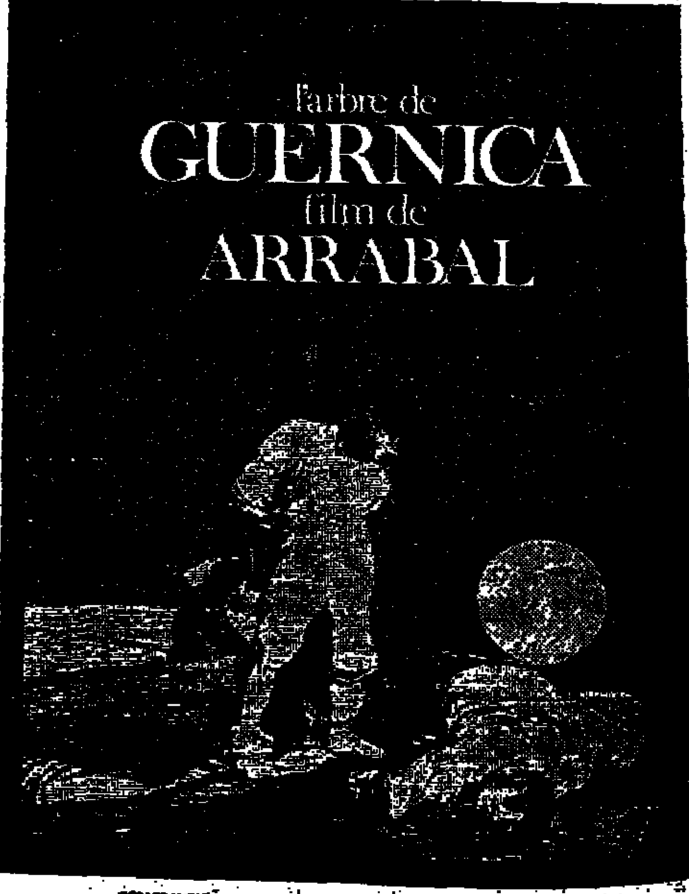
18-22 novembre

CHANTS RELIGIEUX DE L'ISLAM
Syrie-Liban
Bouffes du Nord
location FNAC MONTPARNASSE
et par tél. : 280.28.04 - 278.10.00
25 F - 15 F

CENTRE CULTUREL DU MARAIS
28, r. Francs-Bourgeois, 272-73-52
Comedia Dell'arte
LES COLOMBAIONI
sont de retour
Du mardi au samedi à 21 h. 15, mercredi, samedi, dimanche 15 h.
Théâtre laboratoire, 19 heures : LA COMPETITION
23 h. 30, mardi et vendredi : MUSIQUE LA NUIT - VARIETES
Deux autres créations : SOLEIL EN BOUILLIE par le « FIL D'ARIANE » et MUTATIONS av. D. Perrière et J.-P. Guéulchon
Rens. et Réserv. 887-96-30

7 dernières
THÉÂTR[E] OBLIQU[E]
Cycle STRINDBER[G]
du 22 octobre au 23 nove[mbre]
CRÉANCIER[S]
petite histoire théâtra[le] de la névrose
mise en scène Henri RONSE
location 805.78.5[...]

MERCREDI 19



ARTS ET SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Belle de Cadix, de R. Bernard ; 18 h. 30 : Violettes impériales, de R. Pottier ; 20 h. 30 : l'Aventurier de Séville, de L. Vajda ; 22 h. 30 : le Chanteur de Mexico, de R. Pottier.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) (à 14 h. et 22 h. 30).
A SEPARATE PEACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
BLACK MOON (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (723-69-23).
CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
CATHERINE ET CIE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CROBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (554-14-27), Wepler, 18e (387-36-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : La Pagode, 7e (551-12-15).
LE FAUX-CUL (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
EXPERIMENTAL I : le Seine, 5e (325-92-46).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'-Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Liberté-Studio, 12e (343-01-59) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
R. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Biarritz, deux salles, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Rex, 2e (236-83-93).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

QUAND LA VILLE S'EVEILLE, film français de Pierre Grasset. — Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Caméo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (326-41-02).

LA TOILE D'ARAIGNEE, film américain de Stuart Rosenberg, avec Paul Newman. — V.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maxeville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Nations, 12e (343-04-67).

SHAMPOO, film américain de Hal Ashby, avec Warren Beaty, Julie Christie. — V.o. : Biarritz, 8e (deux salles) (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24).

ROYAL FLASH, film américain de Richard Lester, avec Malcom Mac Dowell. — V.o. : Danton, 6e (326-08-18), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne-Pathé, 15e (734-42-96), Montparnasse 83, 6e (326-65-13), ABC, 2e (236-55-54).

LA BATAILLE DU CHILI, film chilien de Patricio Guzman. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

WAND THE DIXIE DANCEKING, film américain de John Avildsen avec Burt Reynolds. — V.o. : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

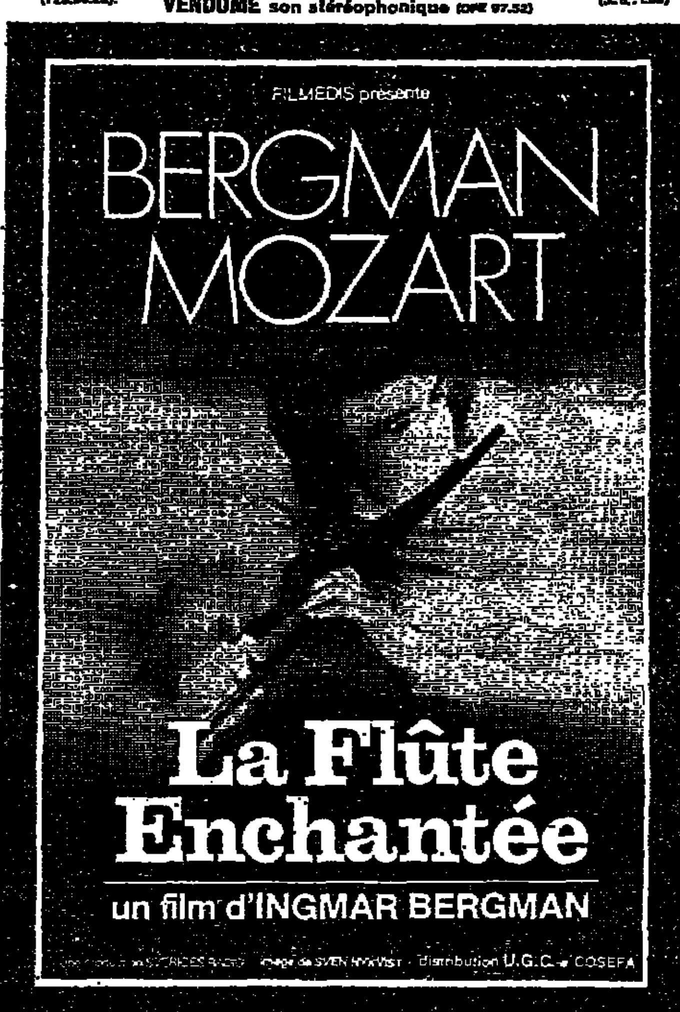
DERNIERE PAROLE, film bulgare de Binka Jeliazkova avec Tsvetana Maneva, Leda Tasseva. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

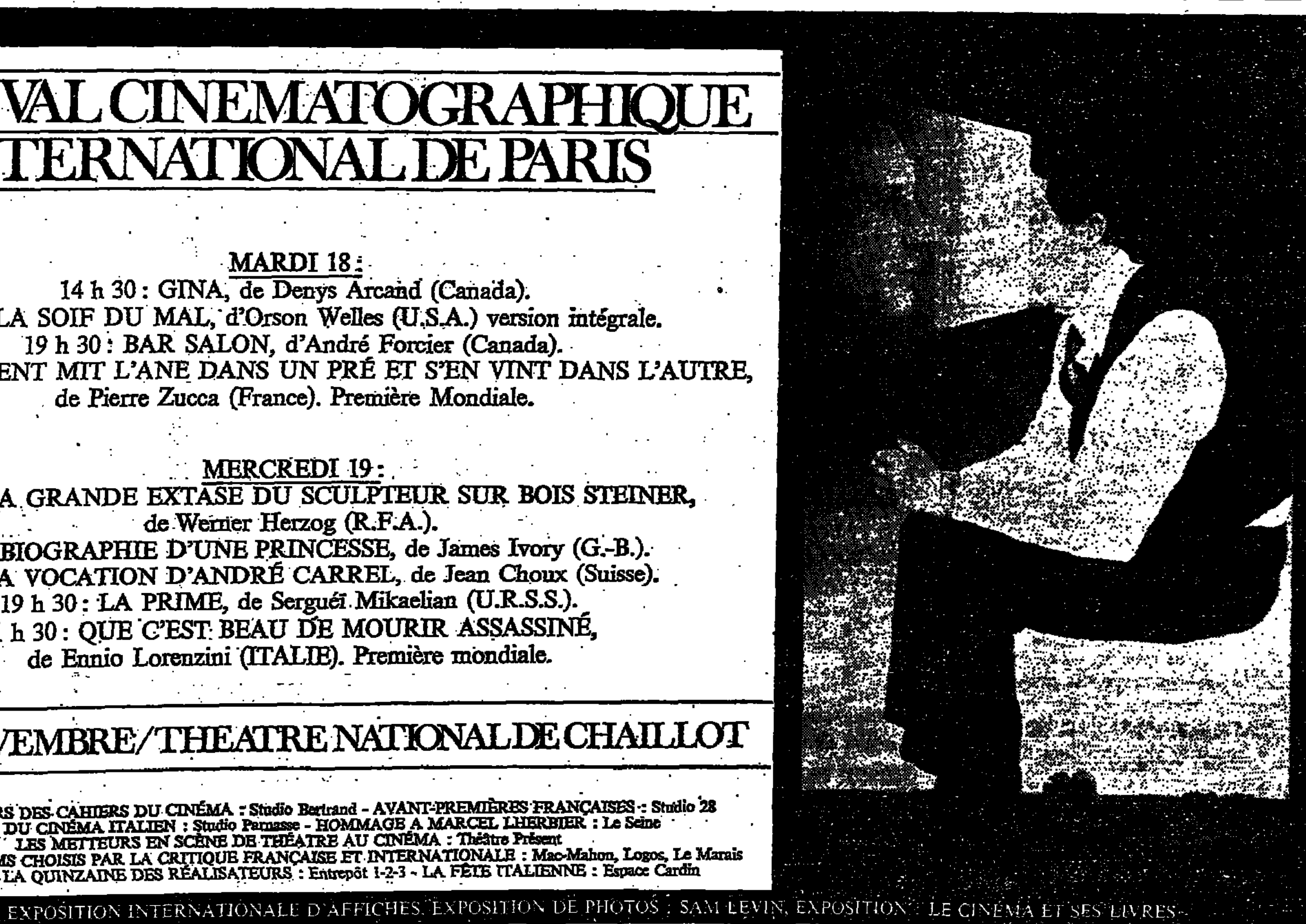
HU-MAN (Fr., version anglaise) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée). — V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) (en matinée) ; Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (073-34-37), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 14 h., 18 h. 15 et 22 h. 30).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90), Vendôme, 2e (073-97-52). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MILESTONES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 14 h 05, 17 h 55, 21 h. 55).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Omnia, 2e (231-39-36), Images, 18e (523-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PARFUM DE FEMME (It.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LE PARRAIN DEUXIEME PARTIE (A.) (*) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18).
PHASE IV (A.) v.o. : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55), Murat, 16e (288-99-75).
PIROSMANI (Georg.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
POUR ELECTRE (H.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (son stéréo) (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
ROLLERBALL (A.) (**) v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TARZOON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg., v. am.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : le Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Caravelle, 18e (387-50-72), Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Bosquet, 7e (551-44-11).
VERITES ET MENSONGES (A.-Fr., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Plaza, 8e (073-74-55), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 15 h. 45 et 19 h. 35).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ZACHARIAH (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Spectacles pour enfants

(Du 19 au 25 novembre.)

Atelier du Chaudron, Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer., de 14 h. à 18 h. 30 : Atelier de masques et marionnettes.
Au Bec fin (742-99-79), mer. et sam., à 16 h. : les Animaux malades de la peste.
Au Vrai Chic parisien (326-73-34), mer., sam., dim., 15 h. : Tonton Gégé, j'joue plus.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Filenfolle.
Charles-de-Rochefort (522-08-40), mer., 14 h. 30 : Grain de son.
Nouveau Carré (277-50-97), mer., 14 h. : Rennes de Laponie.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : la Vie en masque.
Théâtre de la Péniche, quai de Valmy (205-40-39), mer. et dim., 15 h. : Jonathan ou un fou sur le toit.
Théâtre du Petit-Monde, salle Chopin-Pleyel (700-23-77), mer., 15 h. : les Malheurs de Sophie ; dim., 15 h. : le Petit Chaperon rouge.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), mer., 15 h. : la Machine à fleurs.
Théâtre Présent (203-02-55), mer., 14 h. 30 : le Grand Voyage de M. Pom.
Théâtre du Parc floral, esplanade du château de Vincennes (808-16-62), mer. et dim., 15 h. et 16 h. : les Deux Bêtes de la maison du fond des bois.
Théâtre Récamier (878-33-47), les 20, 21, 22 et 25, à 14 h. 30 : Jacques le Fataliste et son maître.
Théâtre 13 (589-05-99), dim., 16 h. : l'Avare.
Théâtre de la Commune, Aubervilliers (833-16-13), les 20, 21 et 22, à 9 h. 30 ; les 20 et 21, à 14 h. 30 : les Aventures de Perlette goutte d'eau.
Théâtre du Jardin d'acclimatation (539-46-73), les 19 et 22, à 14 h. 30 : la Foire aux farces.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (204-18-81), le 19, à 14 h. 30 ; les 20 et 25, à 14 h. ; le 23, à 16 h. ; le 25, à 9 h. 30 : Voyage au centre de la Terre.
Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré (277-50-97), mer., sam. et dim., 15 h. 30.
Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), mer. et sam., 15 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, terre-plein Henri-IV (607-43-53), mer., sam., dim., 15 h.
Nouveau Cirque de Paris (828-51-48), mer., 15 h. ; sam., 16 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 16 h.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam., dim., 14 h. 30 et 16 h. 15 : les Aventures de Pinocchio.
Marionnettes André Verdun, Théâtre d'animation de Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : le Chevalier au lion.
Marionnettes André Roggers, Théâtre 13 (589-05-99), mer., 15 h. : le Grenier.
Marionnettes André Blin, mairie de Montrouge (253-23-24), mer., 16 h. : Pourette.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

L'ambiance de travail est jeune et chaleureuse.

Il s'agit d'une entreprise de construction de maisons, dans le Loiret qui recherche une individualité, dont la richesse pourra se révéler face à de vraies responsabilités, sur le chantier.

Elle en attend, pour sa structure, une transformation ordonnée vers la Communication des hommes, et le souffle dynamique de l'Énergie humaine.

le directeur technique

âgé de 35 ans minimum, aimera l'effort, le mouvement, la création et le développement harmonieux et équilibré de sa manisfestation, à l'image de la nature.

Salaire annuel : environ 80.000 F.

Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo sous référence 20002 à PRAGMA - Immeuble Olympie, 101, rue de Tolbiac - 75645 PARIS CEDEX 13.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS, *recherche*

un jeune MEDECIN

(HOMME ou FEMME)

ADJOINT AU DIRECTEUR MEDICAL DU GROUPE

Susceptible :

- de prendre en charge la formation scientifique des Visiteurs Médicaux,
- d'assurer le lancement de produits nouveaux,
- de suivre les expérimentations promotionnelles.

Une expérience du poste, même courte, sera appréciée.

Lieu de travail dans une province agréable du Sud de la France.

Adresser curriculum-vitae manuscrit et préciser les prétentions, sous référence 3.568 à :

emgey conseil
12, Bd Jean Mermoz
92200 NEUILLY

Important Groupe Matières Plastiques recherche pour le Sud-Ouest

responsable du service développement polyoléfines

Cet ingénieur diplômé, minimum 28 ans, aura la charge d'un groupe de travail destiné à promouvoir les applications du polyéthylène dans l'emballage, la câblerie, le couchage et le moulage.

De formation Physique, Chimique ou Mécanique, il parlera couramment l'anglais et si possible une autre langue.

Il sera prêt à voyager 30 % de son temps pour les contacts techniques avec la clientèle française et étrangère.

Une expérience du travail des polyoléfines est nécessaire.

Pour obtenir informations complémentaires écrire sous référence 5103 K

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/aviso

ALLIBERT® habita

Chef de Projet Ameublement

Le département Habitat d'ALLIBE fabrique des produits intéressant l'ame blement de jardin et de collectivités. est actuellement plein de promesses. Le Chef de Projet est chargé de la coor nation de tous les éléments techniques développement des produits nouveaux de la gamme existante, suivi du cahi des charges, sous traitance, contrôle fab cation, achats etc... Il travaille en relati étroite avec le Chef de Produit ame blement et suit le projet depuis conception jusqu'à l'après-vente. C'est donc obligatoirement un homme métier. Un spécialiste de l'ameubleme connaissant les techniques, les matiè les fournisseurs.

Une formation type École BOULLE ser une excellente préparation pour un hor me (minimum 25 ans) qui veut se fai un avenir dans une Société aux moye importants.

Le poste est à pourvoir à GRENOBLE les personnes qu'il intéresse sont invité à adresser leur dossier sous référen AH 1162/M à SEFOP qui les en remerc

SEFOP 7, rue Lincoln 75008 PARIS

NANTES

Centre traitement informatique d'un groupement bancaire équipé de CYBER 72 CONTROL DATA avec mise en place prochaine du télétraitement recherche

3 ANALYSTES Responsable de Projets

ILS DOIVENT AVOIR :

- *Une formation de niveau supérieur (mathématiques ou sciences économiques) ;*
- *Une solide expérience de la conception et de la mise en place de systèmes de gestion informatisés ;*
- *Une bonne connaissance du COBOL.*

Il leur sera confié la conduite intégrale de diverses applications de gestion depuis la définition des objectifs et l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation.

Intéressantes perspectives d'évolution vers les problèmes d'organisation.

Adr. C.V., photo et prétent. sous référence ME Z,

Ordis Conseil en Recrutement
15, RUE AUBER, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIES CHIMIQUES et MATIÈRES PLASTIQUES

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ DÉBUTANT de HAUT NIVEAU

Formation : X, CENTRALE (Thèse ou Option Ch mie), SUP-AERO, PHYSIQUE et CHIMIE de PARI

Pour affectation service procédés.

Poste à pourvoir dans une usine de provin nécessitant une bonne adaptabilité et une mobili pour une affectation ultérieure en exploitati notamment.

Adresser curriculum vitae à :
HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussman 75008 PARIS S/référ. 37.855, qui transmettra.

---

emplois internationaux

DEUX JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS EN ÉLECTRONIQUE

MAINTENANCE ET MISE EN ŒUVRE D'APPAREILLAGES DE PROSPECTION MINIERE A L'ETRANGER

Importante Société minière offre à 2 Ingénieurs en radioélectronique, après période de formation, la responsabilité de gestion et de mise en œuvre des moyens techniques :

- pour effectuer la détection des minerais en avion, au sol et dans les forages,
- pour assurer le fonctionnement des réseaux internes de télécommunications.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à n° 7.722, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Entreprise Française d'envergure internationale recherche un

INGENIEUR AGRONOME confirmé

Il participera à la création et au développement de plantations Outre-Mer et pourra ultérieurement être amené à assumer des responsabilités de premier plan

écrire Intermédia n° 2816
69, rue La Fayette, 75009 PARIS
qui transmettra
Discrétion assurée

LA SOCIETE M.J.B.
(1500 personnes)
spécialisée dans l'installation électrique B.T. - M.T. pour l'industrie, le bâtiment et le réseau
RECHERCHE

Pour ses Agences :
BOULOGNE S/MER (Pas-de-Calais)
METZ (Moselle)
BOLLENE (Vaucluse)
VITROLLES (Bouches-du-Rhône)

INGENIEURS DIPLOMES

pour remplir la fonction de

RESPONSABLES D'AFFAIRES

(Suivi de la clientèle, devis, études, réalisations)
3 à 4 années d'expérience
Connaissance du contexte régional appréciée.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à :
M.J.B. - Service du Personnel
34, av. du Pdt Wilson - 93212 LA PLAINE ST-DENIS

DIRECTEUR TECHNIQUE

Adjoint au Directeur Général

Entreprise multinationale spécialisée en produits industriels exclusifs pour son unité complète de fabrication, BE, Méthodes et Atelier - région NORD

on souhaite :

- une forte personnalité.
- une formation Ingénieur
- une expérience éprouvée bureau d'études CHAUDRONNERIE, méthodes et production

possibilité d'évolution de carrière très intéressante

Pour recevoir inf. compl. écrire ou tél. à G.R. BESSON sous réf. 2.918 C discrétion totale

ORES Groupe BOSSARD — ORES – CFF, 23, rue des Mathurins, 75008 PARIS, tél. 265.18.00

aperar

GROUPE FRANÇAIS

recherche pour une

FILIALE IMPORTANTE EN ALLEMAGNE

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Diplômé grande école commerciale.
Débutant ou ayant 2-3 années d'expérience.
De bonnes connaissances de l'allemand sont indispensables.
Facilités de logement.

Adresser C.V., références et prétentions à n° 7.897. « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

JOUVENEL et CORDIER
Service EXPORTATION
RECHERCHE

2 technico-commerciaux

Trilingues Anglais-Allemand.
Formation de base Electromécanique souhaitée.

- l'un aura une première expérience de la vente et sera immédiatement opérationnel sur les pays de l'EST et d'AFRIQUE du NORD.
- l'autre, débutant, sera formé au Service Vente France, et évoluera ensuite vers l'exportation.

Ecrire avec CV et prétentions sous référence 523, Service du Personnel, 32, avenue Albert 1er 92500 RUEIL.

plein emploi

Vous êtes créatif mais vous savez aussi gérer un budget. Vous connaissez la publicité industrielle et ses médias pour avoir travaillé chez un annonceur ou en agence : création et diffusion de notices et documentation, relations presse, mailing... Vous avez 30 ans minimum, vous pouvez être le

chef de publicité

que cherche SISSON-LEHMANN, entreprise leader sur son marché (machines-outils) située dans le Nord-Est. La diversité des produits et de la clientèle ainsi que le cadre de travail, moderne et agréable, rendent ce poste particulièrement attrayant.

Ecrire à P. VERDURE ss réf. 111 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS-LYON-GENEVE-ZURICH-BRUXELLES

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
recherche pour sa succursale de TOULOUSE

CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ

CLASSE VI

Mission : • seconder le Directeur de la Succursale, • développ les engagements actuels et rechercher une nouvelle clientèle de qualité.

Profil : • 30 ans minimum, • formation supérieure, • excellente connaissance technique bancaire et bonne expérience de la fonction en agence au service d'une clientèle industrielle et commerciale, • sens du contact, dynamisme, aisance et ouverture d'esprit.

Prière d'envoyer C.V. + photo et prétentions sous réf. AHD 148/M à

9, RUE VIGNON 75008 PARIS



peprim CONSEIL EN RESSOURCES HUM

INGENIEUR T.P.

recherché pour

Nord Cameroun

chantier routier 200 Km

- Sa mission : s'intégrer à une équipe "Maître d'oeuvre" dirigée par Chef de mission pour
  - études et calculs complémentaires d'ouvrages d'arts.
  - suivi des travaux des Entreprises.
- Le candidat doit posséder plusieurs années d'expérience d'étude et de chantier.
- Connaissance de l'allemand appréciée.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions de salaire au

CENTRE DE SYNTHESE

sous la référence 7504, 10, rue de Léningrad 75008 PARIS.

Cie Navigation rech. pour poste *MECANICIEN d'armement* 2 O.M. 1 ou O.M. 2

Préférence sera donnée à candidat ayant navigué comme chef mécanicien et ayant connaiss. sérieuses réparations navales. Anglais apprécié. Lieu de résidence Casablanca. Ecr. Univas, B.P. 538, Casablanca, n° 5.162.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

BRANCHE CHIMIE

MILLIPORE : spécialiste de la filtration reche che un VENDEUR — 50.000 F/an +. De fo mation B.T.S. ou I.U.T. chimie ou biolo-chim Il sera chargé de visiter les laboratoires priv et les hôpitaux sur le secteur Rhône/Alpes Côte d'Azur.

La connaissance de l'anglais est indispensab ainsi que 3 ou 4 années d'expérience de ven dans le milieu médical.

Envoyer C.V., photo récente et rémunératio actuelle sous la référence 2.407/M.
Le secret absolu des candidat. est garanti pa

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

CASABLANCA (MAROC)

USINE DE TISSAGE EPONGE NOUVELLEMENT CREEE

60 métiers PICANOL MDC grande largeur (Jacquards, ratières et excentriques) installés : projet final 150 métiers

cherche

DIRECTEUR TECHNIQUE EXPÉRIMENTÉ

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann. 75008 PARIS. sous référence 66.004.

Pour industrie papetière

INGENIEUR ENTRETIEN

INGENIEUR CHIMISTE

pour contrôle fabrication.

DIRECTEUR DE TRAVAUX

chaudronnerie, tuyauterie.

POSTES à POURVOIR EN ALGERIE

Envoyer C.V. détaillé à : MINET Publicité, no 40.974 40, rue Olivier-de-Serres 75015 Paris qui transmettra.

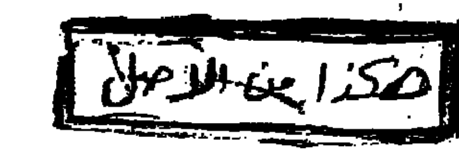
RESPONSABLE INFORMATIQUE

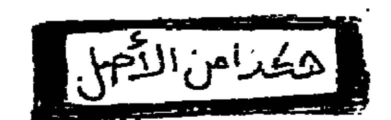
Mise en œuvre du plan informatique dans un environnement base de données et télétraitement.

— Lieu de travail (Haute-Normandie).

— Adresser C.V. et prétentions à : SOGHR, 15, avenue de la Résistance, 93100 MONTREUIL-SOUS-BOIS.

Voir la suite des emplois régionaux en page 25





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

emplois régionaux



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	[illegible]
EXCLUSIVITÉS	30,00	[illegible]
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	25,00	[illegible]

offres d'emploi



Vous êtes Ingénieur en Electronique ou Electromécanique

Cela n'enlève rien à vos qualités de négociateur

Notre Division Berg Electronics diffuse des éléments d'interconnexion pour circuits imprimés. Votre rôle sera de promouvoir et développer ces produits sur l'ensemble du territoire en tant que : **responsable des marchés des Télécommunications et Grand Public.**

Pour atteindre vos objectifs, vous serez en liaison avec le Directeur des Ventes et assisté de technico-commerciaux.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire aux échanges d'ordre technique et marketing que vous entretiendrez avec certaines filiales du Groupe en Europe. Votre expérience de la vente (2-3 ans) est déterminante pour ce poste.

Adressez votre c.v., sous réf. M 255, en précisant votre rémunération actuelle à : DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel - B.P. 85 - 91403 Orsay.

La Journée d'échanges et de sélection est prévue le 2 décembre 1975 dans nos locaux.

HAVAS CONTACT



GROUPE ELF AQUITAINE

recherche

CADRES FINANCIERS-COMPTABLES

pour ses filiales à l'étranger après formation 1 à 3 ans au Siège

FORMATION : GRANDE ECOLE COMMERCIALE ou FORMATION UNIVERSITAIRE + spécialisation comptable dans tous les cas (DECS complet au minimum).
Anglais indispensable.

EXPERIENCE : de 3 à 10 ans comme cadre
- comptable opérationnel ou audit
- liaison et utilisation de l'informatique
- éventuellement, expérience complémentaire d'études financières et économiques.

Ecrire sous référence No 29.799, avec CV et photo, ELF-RE Département Développement Formation — 75739 PARIS CEDEX 15.

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

RECHERCHE

chefs d'opération

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (maîtrise informatique ou niveau équivalent), et avoir une expérience de plusieurs années dans la conception et la mise en place de systèmes d'information sur gros matériel dans un environnement télétraitement.

- Conception du système informatique, et mise en place,
- Management d'une équipe de 30 à 35 personnes.

Ces postes supposent des détachements en province de longue durée.

Ecrire avec CV détaillé, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel, 8-10, rue d'Astorg 75008 PARIS

COMPTEURS
Schlumberger

DEPARTEMENT NUCLEAIRE

ingénieur d'études électronicien

(DEBUTANT ou 1ère EXPERIENCE)

Après une formation de 3 à 6 mois, il sera responsable de l'ELECTRONIQUE ANALOGIQUE et chargé de développer de nouveaux préamplificateurs et amplificateurs à bas bruit de fond, de haute performance, ainsi que des circuits associés pour le comptage et les études temporelles.
Nous souhaitons un jeune Ingénieur diplômé impérativement d'une Grande Ecole : ESE section radio ; POLYTECHNIQUE GRENOBLE, section électronique ou radio-électricité.
Connaissance de l'Anglais indispensable.
Ce poste offre de grandes possibilités de carrière à l'intérieur du Groupe.
Envoyer C.V. et prétentions à Compteurs SCHLUMBERGER Service du Personnel 57 rue de Paris 92220 BAGNEUX

Eternit

RESPONSABLE DES ACHATS DE MATIÈRES PREMIÈRES

60.000/80.000 F — PARIS-BANLIEUE OUEST

Dépendant directement de la Direction des Approvisionnements centraux, vous assurerez dans les meilleures conditions de qualité, prix et délais la fourniture de toutes les matières premières nécessaires aux divisions et sociétés du Groupe.

Vos responsabilités comporteront donc : l'élaboration des contrats, leur négociation, le suivi de leur exécution, la gestion économique du stock, l'étude des prix de revient.

Pour ce faire, vous serez en relation constante avec les services d'exploitation des divisions et, à l'extérieur, avec les fournisseurs France et étranger, les transitaires, les transporteurs, les assureurs, les douanes.

Un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent est indispensable. L'anglais courant est un atout supplémentaire.

Bien sûr, nous sommes là pour vous épauler et vous aider à prendre graduellement toutes vos attributions. Un stage de quelques mois est prévu dans le Nord au départ.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référ. 2.056

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6 RUE DE LA ROSIÈRE, PARIS 15e
à qui nous avons confié cette recherche.

IMPORTANTE SOCIETE FABRIQUANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

RECHERCHE

UN CHEF DE CENTRE DE DISTRIBUTION

pour un de ses Etablissements de la région parisienne.

Il sera responsable de l'administration, de la comptabilité, de la mécanographie, du stockage, de la distribution, de la maintenance de l'équipement et de la gestion du personnel du centre.

Le candidat recherché devra être diplômé de l'Enseignement Supérieur, avoir des connaissances en informatique et en droit social et une expérience minimum de 10 ans dans ce type d'activité. Pour réussir dans ce poste, il est indispensable d'avoir du goût et des capacités (prouvées) pour le commandement et l'animation d'une équipe de 120 à 130 personnes.

La rémunération de départ sera de l'ordre de 95.600 F par an.

Une formation de 3 mois aura lieu dans les autres Etablissements de la Société et au Siège pour permettre au candidat retenu de prendre ses fonctions dans les meilleures conditions.

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous référence 145.488 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui transmettra.

SOCIETES DE SERVIC[E]

GROUPE DE SOCIETES (N° 3 national dans son domaine) Clientèle importante et diversifiée recherche pour base, au Siège, à PARIS

DIRECTEUR DES VENTES

pour ANIMER une EQUIPE de 5 COMMERCIA[UX] rég. PARIS, NEGOCIER lui-même A[VEC] PROSPECTS et CLIENTS IMPORTANTS, CO[OR]DONNER toutes actions commerc. Paris-Prov. et épauler - quand nécessaire - les vendeurs Sociétés de Province

UN ANIMATEUR EFFICACE
- déjà responsable d'une équipe de vendeurs
- AYANT VENDU DU SERVICE AUX ENTREPRISES D'UNE CERTAINE IMPORTANCE

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., [CV] détaillé, rémunération et photo s/s réf. 333

SC sélection conse[il]
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PA[RIS]

Dans le cadre d'un réseau de distribution multinational, notre fonction logistique recherche un Spécialiste en

gestion des stocks

chargé de mettre à la disposition de nos clients l'ensemble des pièces détachées nécessaires à la maintenance de nos équipements, en coordonnant les activités d'approvisionnement auprès des magasins internationaux, de gestion du magasin national et de distribution.

Il participera à la mise en place des systèmes mécanisés permettant d'atteindre, pour un taux de service donné, un objectif de stock compatible avec nos coûts d'exploitation.

Il aura la responsabilité d'une vingtaine de personnes.

Une formation d'ingénieur et une expérience d'au moins 2 ans dans une fonction comparable sont nécessaires, ainsi qu'une réelle pratique de l'Anglais.

Merci d'envoyer vos C.V. et prétentions sous référence C.1 à Michel MAUGIS - Service Recrutement.

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

technip

Engineering pétrolier et pétrochimique
Rueil-Malmaison

ingénieurs confirmés

- GENIE CIVIL - Réf. : 661
- CHAUDRONNERIE - Réf. : 662

Diplômés de grandes écoles ou ayant acquis, par la pratique, compétences équivalentes. Agés de 28 ans au moins, parlant Anglais, et ayant une réelle expérience de bureau d'études de leur spécialité pour seconder les chefs de section GENIE CIVI[L] APPAREILS SOUS PRESSION, dans l'ensemble de leurs fonct[ions]

Toutes informations sur cette offre seront données en toute dis[crétion] au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 qui donnera un rendez-[vous] aux candidats intéress[és]. Préciser la référence.

Information Carrière SVP.11.11
65, avenue de Wagram 75017 PARIS

CAP SOGETI SYSTEMES

Filiale du Groupe CAP / SOGETI, le premier groupe européen de sociétés de services en informatique.

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Réf. 75.538

formation I.U.T. ou équivalent, 3 ans d'expérience, pratique de l'Assembleur.

JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Réf. 75.539

6 mois d'expérience, connaissance de l'Assembleur.

Env. C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à Alain LEMAIRE - CAP / SOGETI - SYSTEMES, 5, rue des Morillons, 75015 Paris.

CAP SOGETI SELECTION

POSTE DE PREMIER PLAN dans un important groupe immobilier en développement

DIRECTEUR des SERVICES COMPTABLES

Ce groupe, dont le Siège est à Paris, veut réorganiser sa Comptabilité en vue d'en faire un véritable outil de gestion pour la Direction Générale. L'homme recherché sera responsable de toute la comptabilité du groupe : service central et unités comptables des Sociétés qui le constituent.

Nous pensons que le candidat capable d'assumer ces responsabilités est jeune, qu'il a fait des études supérieures, de préférence HEC, ESSEC ou SUP. de CO., qu'il est Expert-Comptable et qu'il a dirigé concrètement, avec des équipes de collaborateurs et à l'aide de l'informatique, la comptabilité dans plusieurs Sociétés de taille moyenne.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 PARIS (sous référence 1205).

Importante Entreprise Française de renommée mondiale

(C.A. 400.000.000 de francs. Effectif 2.500 personnes) Grands travaux d'hydraulique en France et à l'Etranger. Préfabrication Canalisations béton armé et béton précontraint, recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

(Ponts - Mines - Centrale Paris)

pour débuter à son Service Etudes et Recherches Produits. Evolution prévue vers autres fonctions (Production, Travaux, Commercial) pour déboucher à terme sur responsabilités plus étendues en France ou à l'Etranger.
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : Société des TUYAUX BONNA Boîte Postal 371.08 - 75365 PARIS CEDEX 08.

digital

Nous recherchons immédiatement

4 INGENIEURS SOFTWARE

pour fournir une assistance clientèle dans l'un des domaines suivants :

- Gestion sur gros ordinateurs (Dec system 10)
- Gestion sur mini/midi ordinateurs (PDP8 et PDP11)
- Temps réel industriel et laboratoire (PDP8 et PDP11)

NOUS DEMANDONS :
- *une expérience d'au moins deux ans dans le domaine choisi*
- *la connaissance approfondie d'un système d'exploitation, d'un langage assembleur et d'un langage évolué approprié.*
- *la maîtrise de la langue anglaise.*

Venez vous joindre à un groupe dont le développement est tel que chacun peut y trouver une évolution de carrière à la mesure de ses capacités et de ses ambitions.

Veuillez adresser votre C.V. + photo sous référence I.S.4 à : Hubert de RIGAUD - DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE 18, rue Saarinen - Cidex L. 225 - 94533 RUNGIS

digital

INGENIEUR GEOTECHNICIEN de formation Génie Civil

Expérience professionnelle de 5 ans au moins.

Connaissances :
- mécanique des sols appliquée,
- sondages et essais in situ,
- ouvrages en terre - génie civil.

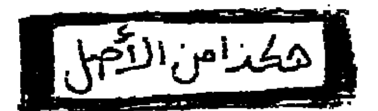
Bonne pratique de l'Anglais écrit et parlé.

Pour :
- proposition, organisation et suivi de campagnes de reconnaissance des sols
- études de projets d'ouvrages en terre, de fondations ou de travaux maritimes,
- contacts avec clientèle,
- déplacements de courte durée à l'étranger, souvent en AFRIQUE DU NORD ou au MOYEN-ORIENT.

L'intéressé devra être susceptible de suivre les affaires dont il sera chargé d'un bout à l'autre, sur le plan technique aussi bien que sur le plan de la gestion de l'opération.

Adresser candidature à Monsieur DENEUX, Directeur du Personnel.

SOLETANCHE ENTREPRISE
7, rue de Logelbach 75822 PARIS CEDEX 17



offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL
C.A. CONSOLIDE 1 MILLIARD F.

Au sein de la Direction Financière et Juridique, le Chef du Service «JURIDIQUE» de ce Groupe leader (proche de la Construction) recrute

JEUNE ADJOINT JURIDIQUE

chargé d'assister les Stés du Groupe dans leur vie juridique courante, de rédiger des contrats et de participer à la réalisation juridique d'opérations financières, d'effectuer des études juridiques diverses, d'étudier également des contrats d'assurances et d'en assurer le suivi (des connaissances en Droit des Assurances seraient appréciées).

- Licence ou DES en Droit (des Affaires de préférence)
- EXPERIENCE nécessaire de 2 ans dans un service juridique ou administratif (Banque, Industrie, Cabinet, ...)

Poste à pourvoir à PARIS (8e) jusqu'en Juillet 1976, puis transféré en grande banlieue Ouest Paris (78)

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération, photo (ret.) s/s réf. 3338 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

ociété française 500 personnes, membre d'un nportant groupe international leader dans le omaine de la régulation automatique (instruents et vannes de réglage automatiques) recherche pour son département

« Applications spéciales »

1 INGÉNIEUR, 25 ans minimum

débutant ou possédant quelques années d'expérience industrielle.

e poste requiert de solides connaissances théoques et pratiques en :

— Mécanique.
— Métallurgie,
— Mécanique des fluides.

e candidat doit aussi posséder une bonne aptitude es contacts humains à tous niveaux.

nglais courant, parlé et écrit indispensable. ituation d'avenir dans une organisation en dévepement constant.

Adresser C.V. détaillé à Mme FEZAY, 7, avenue Ch.-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ETABLISSEMENT de
CREDIT-BAIL
quartier Etoile, recherche

responsable service gestion-contrats

Poste réservé à Cadre confirmé ayant expérience administrative, connaissances comptables, apte à assumer liaison avec informatique.

Envoyer lettre manuscrite avec CV photo et pretentions au Service 1567 M

plein emploi
10, rue du mail PARIS 2ème

Importante Société de Tuyauterie (groupe industriel de 1er plan)

recherche

INGENIEURS
BUREAU D'ÉTUDES

(Ingénieurs ou cadres techniques de grande expérience)

our réaliser les études d'ensemble et d'exécution installations importantes de tuyauteries induselles (pétrochimie, haute pression et nucléaire).

s superviseront des équipes de projeteurs et ssinateurs et seront responsables du choix des gles techniques, des délais et des budgets d'études.

Lieu de travail : PARIS.

rire avec C.V. et prétentions sous n° 1.359 à BLICITES REUNIES, 112 bd Voltaire, 75011 Paris

---

IMPORTANT CABINET DE COURTAGE D'ASSURANCES

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

SION :
directement rattaché au Président, sera gé de :
élaboration de la politique commerciale et de n application ;
animation et la gestion des différentes unités s production (risques industriels et risques mples) comptant plus de 30 personnes d'effec-fs ;
négociation avec certains clients importants.

FIL :
formation supérieure; il est âgé d'au moins ans ;
a au minimum 5 ans de responsabilités mmerciales ou technico-commerciales en mpagnie ou courtage ;
n expérience doit comporter l'animation de oducteurs.

UNERATION :
le sera négociée en fonction de l'expérience de la compétence du candidat.

sser C.V. manuscrit détaillé, prétent. et photo 6.000 à G.C.O., 15, rue d'Auteuil, 75016 PARIS.

---

offres d'emploi

GROUPEMENT PROFESSIONNEL
recherche

JEUNE DIPLOMÉ (E)

en Droit du Travail et de la Sécurité Sociale ayant :

- 1 à 2 ans d'expérience ;
- un bon esprit d'analyse et de synthèse ;
- des qualités d'expression écrite et orale.

Il sera chargé de l'animation :

- d'une revue d'actualité sociale (mise à jour d'une documentation sociale, coordination des travaux des différents rédacteurs, promotion de la revue) ;
- d'un service de renseignements en matière juridique et sociale auprès des entreprises du groupement.

Situation intéressante et avenir pour candidat (e) ayant le goût de la recherche et le sens de l'initiative.

Envoyer C.V. détaillé, avec photo et prétentions à : U.F.T. - Tour Horizon - 52, quai National, 92806 PUTEAUX.

Vous êtes :
PROFESSIONNEL DE LA VENTE
OU JEUNE DIPLOME de l'enseignement supérieur

Quel que soit votre profil, vous avez des idées très précises sur la vente...
Nous aussi !

Si nos points de vue se rejoignent, nous vous offrons :
une formation solide,
une rémunération élevée dès le départ,
une possibilité d'évolution de carrière dans une société leader et en pleine expansion.

Postes à pourvoir :
PARIS ET RÉGION PARISIENNE

Merci d'envoyer candidature et C.V. (en précisant le secteur) sous réf. V.7 à François ESCOFFIER.

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay-sous-Bois.

SCOD LEADER EN REALISATION DE SYSTEMES CONVERSATIONNELS DE GESTION

recherche pour renforcer ses équipes

INGÉNIEURS CONSEIL
GRANDE ECOLE, INSA, ENSI

chargés de la conception et du suivi de projets.

Poste 1 : (référence 1138)
Expérience industrielle
Poste 2 : (référence 1139)
Expérience comptabilité et contrôle budgétaire.

INGÉNIEURS ÉTUDES
GRANDE ECOLE MAITRISE DE GESTION OU D'INFORMATIQUE

chargés des analyses de la mise en place et de la formation.
(référence 1140)

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo en précisant la référence du poste à
BAC, 27, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75116 PARIS



MATRA

recherche pour ses activités électromécaniques (capteurs de pilotage et servo-commandes)

INGENIEUR GRANDE ECOLE

— Il a la responsabilité du développement d'équipements : études d'avant projets — conception des prototypes — essais de validation de l'étude.
— Il est appelé à évoluer vers une fonction de "Chef de Produit" lui assurant en plus, une responsabilité technique du matériel en série.
— Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation ou d'expérience aéronautique — de 2 à 4 ans d'expérience sur des études théoriques — et désirant étendre son expérience industrielle aux problèmes techniques de développement et de production.

Anglais courant.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 113
MATRA à Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE MULTISERVICES
Gros chiffre d'affaires
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions suivantes :
— Apport clients nouveaux ;
— Création et animation service commercial ;
— Gestion administrative et commerciale.
Salaire 100.000 F + participation.

Adresser C.V. à SWEERTS, B.P. 289 - 75424 Paris Cedex 09, sous référence 1.659, qui transmettra.

ETABLISSEMENT
PUBLIC A CARACTERE CULTUREL,
PARIS CENTRE
recherche

REDACTEUR
pour son service
relations publiques

Il aura à élaborer et à concevoir des textes d'information et des documents d'orientation. Une formation supérieure, une pratique des langues étrangères et une expérience du journalisme sont des atouts pour ce poste.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo sous réf R à J.N. TRINH, 14 rue de Longchamp 92200 Neuilly sur Seine

---

offres d'emploi

FORMATION A LA CARRIERE d'INSPECTEUR d'ASSURANCE

Cie d'ASSURANCES
INCENDIE - ACCIDENTS - RISQUES DIVERS
accueille à Paris
dans le cadre de sa politique d'expansion

3 DEBUTANTS
LICENCE DROIT PRIVE
SC.ECO. OU E.S.C.

Libérés O.M. pour STAGE DE FORMATION commerc. et administr. d'env. 15 mois (à PARIS et sur le terrain) en vue prise en charge postes D'INSPECTEUR CONTROLANT ET ANIMANT 25/30 AGENCES D'UN SECTEUR DE PROVINCE. (4 à 6 Départements).
Lettre manuscr., CV. détaillé et photo (ret.) ss réf. 3340 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL
Quartier Gare de Lyon
recrute

CONSEILLER TECHNIQUE
Adjoint au Secrétaire Général

Profil du poste :

- Relations avec les chefs d'entreprises, les partenaires professionnels et sociaux, les Pouvoirs Publics, la C.E.E., pour participer à la gestion de l'organisation professionnelle ;
- Missions de représentation et de négociation à tous niveaux ;
- Administration de l'organisme et participation permanente aux activités de l'équipe de direction.

Profil du candidat :

- Formation supérieure à dominante économique avec large ouverture sur les technologies. Expérience administrative ;
- Tempérament actif, imagination, adaptabilité, disponibilité, ambition tranquille en vue d'une carrière complète. Age minimum 38 ans.

Adresser C.V. détaillé à M. Jacques GENEVAY, L.P.A. - 11, square Jasmin, 75016 PARIS.

ENTREPRISE FRANCAISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour ses activités internationales

CADRE DE GESTION
DE PERSONNEL A L'ETRANGER

Il assumera des responsabilités importantes : modalités d'emploi du personnel déplacé de France, liaisons permanentes avec les différents établissements, gestion, formation...

Ce collaborateur, diplômé de l'enseignement supérieur, devra avoir une formation juridique.

Une expérience de quelques années dans des fonctions similaires et au niveau international est souhaitable.

La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Le poste est à pourvoir à Paris
Les dossiers de candidatures (CV + lettre man.) seront traités confidentiellement s/réf. 313 B par

claude debray conseil
29, rue Robert Lindet - 75015 Paris

sextant/aviso

---

ingénieur mécanicien

Nous sommes une importante Société Pétrolière occupant une place de premier plan sur le marché des lubrifiants.

Le candidat que nous recherchons OM 1, Chef ou ancien Chef Mécanicien, sera chargé de la promotion des ventes des lubrifiants auprès des armements ; il en suivra l'application à bord du navire.

Basé à Paris, il se déplacera en France et à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 31630/M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

CHEF DU SERVICE PERSONNEL
SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
Effectif 250 personnes - Banlieue Ouest de Paris
recherche

pr prendre en charge sous contrôle de la Direction Générale et en liaison avec les services opérationnels, le recrutement, la formation, les promotions, les rémunérations, les relations avec les syndicats et les représentants du Personnel :

UN CADRE
DE FORMATION SUPERIEURE OU EQUIVALENTE ayant une dizaine d'années d'expérience dans la fonction.

IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE

Ecrire à n° 30.544, CONTESSE publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

GROUPE INTERNATIONAL
mondialement réputé pour la conception et la réalisation de systèmes de manutention automatisée

recherche

DIRECTEUR de DÉPARTEMENT

Le candidat retenu sera un Ingénieur de formation électromécanique, ayant une expérience pratique de la négociation de contrats et du contrôle des projets en France et à l'Etranger.
Capable d'animer et coordonner des actions d'un groupe de spécialistes, il sera également responsable du contrôle financier et de la rentabilité de son Département.
L'anglais courant est essentiel ainsi qu'un bon contact humain pour ce poste qui peut évoluer vers la Direction Générale d'une unité autonome.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référ. DD/JF à T.A.S., 77, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra aux conseillers chargés de cette recherche.
Discrétion absolue garantie.

---

offres d'emploi

La Générale Informatique d'Exploitation
recherche
pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du télé-processing, des

chefs de projets

le matériel actuellement installé se compose de :
- deux 370/168 - 4000 K,
- un 370/158 - 3000 K,
- 350 terminaux téléprocessing.

Envoyer CV (sous référence 7377 M)
Service du Personnel,
Tour Franklin, Cédex 11,
92081-Paris La Défense.

GIE

plein emploi

Etablissement Financier de premier ordre dont le siège social est à Paris, recherche pour ses relations avec sa clientèle :

UN CADRE FINANCIER ET COMMERCIAL

qui sera l'Adjoint du Responsable du Département. Le candidat aura trente ans au moins, de préférence une formation universitaire et justifiera d'une expérience indispensable d'au moins cinq années dans le domaine financier et commercial : Il maîtrisera une ou plusieurs langues étrangères dont, de préférence, la langue anglaise. Cette fonction s'adresse à un candidat ayant le goût des contacts humains et des déplacements.

Adr. C.V., lettre manuscrite, prétent. et photo sous n° 7.724 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pouvant justifier d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine

V.H.F. - U.H.F.
SYNTHÈSE de FRÉQUENCE

Il aura à gérer une équipe d'études pour

CONCEVOIR et INDUSTRIALISER

un matériel de série dans le domaine des

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ecrire avec C.V., photo N° 29.714, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
équipée d'un 370/135 - DOS/VS
recherche

ANALYSTE

PROFIL :
Niveau d'études souhaitable : Supérieur.
2 à 3 ans d'expérience environ de la fonction.

Sous la responsabilité d'un chef de département, il participera à l'évolution d'un système nécessitant la mise en œuvre de techniques avancées. A ce titre, il devra être amené à diriger une petite équipe de programmeurs.

Le sens de l'organisation sera autant apprécié que l'expérience technique.
Ce poste devrait pouvoir évoluer vers des responsabilités plus importantes.

Lieu de travail : PARIS (12e).

Faire acte de candidature ss la référence 4.330 à : Jean PORRACCHIA



IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE
recherche pour son SERVICE DOCUMENTATION

CADRE
TRADUCTEUR D'ALLEMAND CONFIRMÉ

pour :
— traductions (pour thèmes et versions) et éventuellement interprétariat d'allemand technique et commercial ;
— analyse de documents techniques ;
— Participation aux travaux documentaires (dépouillement de revues allemandes et recherches bibliographiques).

Le candidat devra, en outre, posséder une sérieuse connaissance de l'anglais.
Ce poste exige une formation aéronautique, de bonnes connaissances techniques de base et le goût du travail en équipe.

Adresser candidature avec curriculum vitae détaillé à Société EUROPEENNE DE PROPULSION, Tour Nobel, Cedex n° 3, 92080 PARIS LA DEFENSE.

P.M.E. de distribution produits de grande consommation RUNGIS
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

— chargé des budgets, de la comptabilité et de la gestion du personnel.
— Expérience nécessaire.
— Anglais souhaité.
— Libre immédiatement.

Adr. candidat., C.V. et prétentions à N° 7.721, « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONSEIL EN COMMUNICATION
en développement, recherche pour diriger son département
PROMOTION

HOMME, 30 ans minimum

- 5 ans d'expérience professionnelle ;
- Connaissant bien les différentes techniques de Promotion des Ventes.

Adres. lettre manuscrite + C.V. et prétentions à : J.L.P., 1 bis, avenue de Château, 92200 Neuilly.

offres d'emploi

85.000 F/an

Nous sommes une Société de services d'importance nationale.
Nous recherchons pour notre direction générale (poste situé à PARIS)

UN (E) CHARGÉ (E) DE MISSION

FONCTIONS :
- — contrôle budgétaire ;
- — élaboration et suivi d'un tableau de bord direction générale ;
- — préparation et suivi des comités de direction ;
- — relations extérieures de haut niveau ;
- — rédaction d'informations internes.

Le candidat idéal âgé de 30 ans minimum aura une formation supérieure, une expérience confirmée du contrôle budgétaire, le sens des relations publiques et le goût de l'organisation du travail.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N° 30.188 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

PARIS (8e), recherche LIBRES RAPIDEMENT

DES JURISTES

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, devront avoir des connaissances approfondies dans le domaine du droit immobilier, du droit de construction, du droit de la copropriété et de la législation des loyers, ainsi qu'une expérience de plusieurs années au sein d'une société immobilière ou d'une d'une fiduciaire spécialisée en ces matières.

Ils devront en outre être d'excellents rédacteurs, aptes à établir aussi bien un bail commercial qu'un avenant à un contrat de maintenance immobilière. Des connaissances en fiscalité immobilière seraient vivement appréciées dans l'un des postes à pourvoir.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prét. à n° 30.503, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

P.M.E. ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
Importation et fabrication
Filiale grand groupe américain recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL
Instrumentation - Télémesure
80/100.000 F

Agé au minimum de 30 ans et de formation supérieure. Expérience technologique, expérience de la vente et anglais indispensables. Rendra compte directement au Directeur Général.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
TECHNITRON 8, avenue Aristide-Briand, 92220 BAGNEUX.

DIRECTEUR COMMERCIAL
Articles de loisirs
Entreprise ouest-allemande connue
recherche

LE DIRECTEUR COMMERCIAL de sa nouvelle filiale à Paris.
Les candidats devraient avoir une expérience confirmée dans la vente d'articles de loisirs et de jardin et déjà posséder de bons contacts avec supermarchés et grands magasins.
Des connaissances de la langue allemande seraient appréciées, mais pas absolument obligatoires.
Les relations établies doivent être développées et une organisation propre encore non existante édifiée. Pour cette mission intéressante, les candidats (32 ans minimum) adresseront lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
M. ROBIN, 45, boulevard de Magenta, 75010 PARIS.

METHODES ET INFORMATIQUE
16, rue Ballu, PARIS-9e. Tél. : 280-64-22
recherche

PROGRAMMEURS COBOL
- — Formation I.U.T. ou équivalent.
- — 2 ans expérience.
- — Connaissances matériel I.C.L. appréciées.
- — Possibilité d'avenir.

Envoyer C.V., photo et prétentions.



Filiale française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation nucléaire propose à

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

(physique ou électronique, Ecole ou Université).
- — Familiarisé avec l'instrumentation, ayant une expérience de plusieurs années obtenue ds centres de recherche physique nucléaire ou chez fabricants équipement ;
- — Possédant une bonne connaissance de la langue anglaise, un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial.

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables. Rémunération intéressante. + voiture.

Adres. C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 381 à C. DULCY, E.A.M. Recrutement 74, rue G.-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



KODAK-PATHE
Usine de SEVRAN 93
recherche
2 ELECTRO-MECANICIENS
CAP min., bonne connaissance en électronique pour réparation appareils professionnels complexes. Connaissance de l'anglais lu appréciée. Se présenter.

PARIS 16e Société de services recrute de suite
COMPTABLE (H. ou F.)
Pour mission 2/3 mois. Travail varié. Niveau CAP ou BEP + expérience 2 ans mini. Tél. : 727-12-53 ou se présenter 6, rue Picot, PARIS-16e.

Groupement national de 400 entreprises affiliées (700 millions C.A.) cherche
RESPONSABLE
DEPARTEMENT CENTRALE D'ACHATS
Quincaillerie, petit matériel, aliments animaux, produits végétaux.
MISSION : Encadrement des responsables du Siège chargés : du marketing fournisseurs, des négociations de contrats d'exclusivité, de la gestion des budgets produits.
Equipe 15 personnes. C.A. 70 millions.
CONDITIONS : Avoir exercé une responsabilité de chef d'équipe commerciale, sélectionner des fournisseurs, négocier des Achats et des contrats, réaliser des ventes auprès de clients importants et être prêt par son dynamisme à développer le département.
Minimum 32 ans. Adr. C.V. et lettre manuscrite, prét. à N° 43.796 B à BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes-94, qui transm.

Pour recevoir clientèle de haut niveau importante Sté de construction de villas de luxe recherche
HOTESSE
excellente présentation, trilingue anglais, allemand écrit et parlé, capable d'effectuer de petits travaux de secrétariat.
Ce poste est à pourvoir à Paris.
Env. d'urgence C.V. et photo à BATIMAS Le Grand Défens St-Raphaël, pour convocation à Paris à partir du 23 novembre.

Cabinet réputé Recrutement et Sélection Cadres recherche
PSYCHOLOGUE
26 ans minimum
Ayant déjà au moins 2 ans d'expérience
Envoyer C.V., photo et prétentions, à n° 4.542 LION PUBLICITE 16, av. de Wagram, PARIS-8e

Recherchons
JOURNALISTE EXPERIMENTE
Politique intérieure ou Régionale. MI-TEMPS.
Ecr. pour R.-Vs. à CLAIR, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS, q. transm.

KODAK-PATHE
Usine de SEVRAN (93)
recherche
pour réparation et mise au point de matériel complexe
SPECIALISTES
EN HORLOGERIE OU EN PETITE MECANIQUE
ayant de bonnes connaissances en électronique et en anglais lu.
Se présenter.

DE DEUX CHOSES L'UNE

Ou bien on s'accommode de la fragilité de l'emploi, dans la conjoncture économique actuelle, et l'on choisit l'orientation qui correspond le mieux à sa formation, ses goûts et ses motivations sans tenir compte de la vulnérabilité de l'industrie et de l'entreprise choisie.
Ou bien on recherche l'industrie et l'entreprise préservée structurellement des retombées de la crise et l'on accepte éventuellement toutes les reconversions, y compris de ses propres structures mentales.

NOTRE OFFRE
s'adresse exclusivement aux

JEUNES HOMMES ET JEUNES FEMMES

qui peuvent, avec une volonté délibérée, se prévaloir d'appartenir lucidement à la seconde catégorie.
DEFINITION DE L'ENTREPRISE
Secteur tertiaire.
Groupe de Sociétés leader français de sa catégorie.
Département en création, à vocation commerciale (marketing - vente - management).
NATURE DE L'OFFRE :
Après sélection et officialisation de la candidature, stage de formation rémunéré et bourse de formation, accession à un organigramme des fonctions intégrant un plan de carrière précis et clairement jalonné à un système promotionnel rapide et des rémunérations moyennes singulièrement élevées dans le contexte économique actuel.
CONDITIONS IMPOSEES PAR L'ANNONCEUR :
- — 21 ans au moins
- — Culture générale solide
- — Totale disponibilité à partir du 24-11-75
- — Adaptabilité optimale aux différents aspects des relations humaines et publiques
- — Dynamisme et puissance de travail, plus élevés que la moyenne constatée.

Se présenter : 21, rue Vivienne (2e), 3e étage, le 19-11, de 14 h 30 à 19 h, ou le 20-11 de 9 h 30 à 12 h.

KODAK-PATHE
Usine de SEVRAN (93)
recherche
1 ELECTROMECANICIEN
Niv. format. BTS, méthodique et bon esprit d'équipe.
Hor. 2 × 8 pendant la période de formation au dépannage, ensuite journée régulière.
Se présenter.

STÉ DE SERVICES
CLIENTELE TRES DIVERSIFIEE
rech. pour PARIS et banlieues
Délégué commercial
pour action efficace auprès ENTREPRISES directement.
EXPERIENCE 2 ANS minimum VENTE DE SERVICES ou assurances aux ENTREPRISES avec contacts niveau Direction.
SALAIRE INTERESSANT.
Lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire, photo, sous réf. 3.243, à
sélection conseil

DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES
Sociétés multinationales françaises, étrangères
Droit, E.S.C., Maîtrise de l'ensemble des aspects de la fonction (sièges-usines), administration gestion, formation, relations du travail. Libre rapidemt, cherche situation en rapport PARIS-PROVINCE
Ecrire : n° 4.244, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE recherche
INGENIEURS DEBUTANTS et ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour développement de systèmes informatiques de gestion sur mini-ordinateur.
Expérience programmation et formation complémentaire en gestion seront appréciées.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent. ss réf. RAMU (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, Paris-8e, q. tr.

Entreprise rech. étudiant mi-tps en comptabilité, niveau D.E.C.S. ou supérieur. Téléph. : 848-57-71.

Sté Second Œuvre (200 pers.) Z.I. VELIZY (78) recherche :
COMPTABLE
Jeune, bonne formation de base pour poste d'avenir.
Adr. C.V. et prét. s/réf. 1.086, à INTER P.A., 19, rue St-Marc, 75002 Paris, qui transmettra.

Etablissement public à caractère éducatif ayant mission de production de media audio-visuels Paris Centre - cherche :
ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA PROMOTION ET DES VENTES
ayant
- une formation commerciale de bon niveau (niv. école sup. de commerce, 1re année du 3e cycle, ingénieur),
- une expér. de 2 ou 3 ans dans le domaine de la promotion et des ventes.

Ecr. av. C.V., ph., s/n° 145.809 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui tr.

AMBASSADE RECHERCHE BON TECHNICIEN TELEX (TELETYPE)
Téléph. : 265-74-60 (Poste 7.149)

CONCESSIONNAIRE
MERCEDES-BENZ - PL
REGION PARIS rech.
VENDEUR CONFIRME
AVEC REFERENCES
Tél. M. Fielder : 726-60-15

Import. maison d'édition vente par correspondance recherche REDACTEUR PUBLICITAIRE Exp. confir. de la VPC indisp. Adr. C.V. et prét. à M. Jacques Demange, Case MM, 9, r. T.-Ribot, 75017 Paris, qui transm.

Internat privé banlieue Sud ch. prof. lettres hist., géo., sc. éco., maths. Exp. pédag. oblig. sinon s'abst. Educatrice exp. form. artist. et sport. Tél. 708-99-75.

Ecole de commerce recherche PROF. comptabilité de Stés comptab. spéciale, niv. DECS. Tél. : 292-27-27 et +.

Recherchons SPECIALISTES SYSTEME de NAVIGATION Intercepteurs modernes, formation armée de l'air. Minimun 4 ans. Déplacements à l'étranger. Téléphoner pour rendez-vous : 758-12-40, p. 213.

Ville de Pierrefitte-s-Seine 93380 recrute pour classes de neige de Janvier et Février/Mars
5 ANIMATEURS + 5 ASSISTANTS (TES) SANITAIRES
Adresser C.V. et candidatures à M. le Maire : Mairie de Pierrefitte 93380.

SOCIETE DE PRESSE
13, avenue de l'Opéra
recrute
pour développer ses rubriques monographiques et biographiques consacrées aux structures administratives, politiques, économiques et sociales.
REDACTEUR (H. ou F.)
solide formation universitaire indispensable, complétée par expérience dans secteur public ou Cabinet Ministériel
Adresser C.V. à S.G.P. 13, avenue de l'OPERA, 75000.

COMPAGNIE CONTINENTALE EDISON
7, rue Ampère, 91302 MASSY
recrute
AGENTS TECHNIQUES
connaissant la T.V.
Niveau B.T.S. ou F.P.A. pour dépannages en atelier et extérieur
Horaire flexible - 13e mois.
Tél. pr R.-V. : 920-84-72, P. 569.

Ets Publics d'aménagement Ville nouvelle Région parisienne recherche
JNE ECONOMISTE
Format. Ecole de Commerce (ESSEC ou équival.). Adr. candidature avec C.V. s/réf. 1.213, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, q. tr.

représent. offre

Pour Parfum de Grande Marque
nous recherchons
REPRESENTANT
PARIS et PROVINCE
possédant sérieuses références et éventuellement clientèle parfumerie de détail.
Voiture nécessaire pour déplacements continus.
Ecrire av. C.V. à Mlle Sylvie GAYRAUD, 36, rue de Silly, 92100 BOULOGNE, qui transm.

STE D'ELECTRICITE
MORS
recherche pour Paris et Région Parisienne
DELEGUES CCIAUX ET REPRESENTANTS
Format. électricien ou électronicien. Expérience de la prospect. et de la vente en clientèle industrielle. Age min. 30 ans. Statut salarié.
Ecr. av. C.V. et prétentions, à MORS MATERIEL 207, av. Pasteur, 93170 Bagnolet.

IMPORTANTE FIRME CAOUTCHOUC INDUSTRIEL et PLASTIQUES recherche
REPRESENTANTS EXCLUSIFS
très introduits
GROSSES INDUSTRIES
Région : — RHONE - ALPES
— NORD
— EST
— OUEST.
Ecrire avec C.V. et références, AMCO - 39, rue de Paris 92112 CLICHY

PROFESSIONNELS DE L'EDITION
capables occuper position cadre pour développement sur terrain réseau Paris ou Province.
Produits exclusifs de qualité exceptionnelle.
Première lettre manuscrite avec C.V. et prétentions, à OPF (n° 1.826), 2, r. de Sèze, Paris (9e), qui transmettra.

Editeur cherche représentant en publicité. H. ou F. 722-82-66.

représent. demande

Renforcez votre réseau de Distribution et la renommée de votre société en confiant votre représentation dépts. 59, 62 à dame actuel. V.R.P., excel. prés. solide expér. vte à partic. Ent. et Commerc. Ecr. Mme Michaux, 3 bis, rue Lamartine, 62580 VIMY.

gérances libres

Equipe jeune et dynamique ch. fonds de gérance libre dans auberge ou petit bar, affaire à remonter, région Somme ou environs.
Ecr. M. Kerhamon Michel, cité Lacourtille, bât. 4, Saint-Denis 93200.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

secrétaires

Secrétaires de direction

LA DIRECTION GENERALE
d'une Banque Internationale Paris 8e
recherche
pour son PRESIDENT une

secrétaire de direction

Ce poste nécessite :
- une parfaite connaissance de la LANGUE ALLEMANDE,
- une bonne maîtrise des techniques du secrétariat,
- une bonne disponibilité (horaire irrégulier).

Adresser CV, photo et prét. au Sce 7382 M
plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

PRONUPTIA
recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
pour direction générale, 30 ans min., expérim., pour assister et organiser service commerc. Connaiss. de l'anglais souhait. Disponible rapidement.
Téléph. : 858-90-05 PRONUPTIA 2, rue Navoiseau 93 Montreuil. Métro Croix-de-Chavaux.

EXPERT-COMPTABLE rech.
SECRETAIRE DIRECTION
expériment. B.T.S., not. compt. Ecrire avec C.V., prétentions : FINEXO 28, av. Hoche, Paris-8e.

Secrétaire

Cabinet réputé recrutement de cadres par annonces PARIS (17e) recherche
SECRETAIRE
très bonne dactylo, sténo non indispensable. Connaissance technique petites annonces appréciée. — Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 4.544, LION PUBLICITE, 16, av. de Wagram, PARIS-8e.

Secrétaires

Sténo-dactylo

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR métro George-V, recherche pour une période de 6 MOIS à compter du 15 décembre 75
EXCELLENTE
STENODACTYLO
EXPERIMENTEE
ayant notions administratives
BON SALAIRE suivant compétence
Restaurant d'Entreprise
41 h. 30 en 5 jours.
Ecrire n° 85.841 PUBLIALE B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
Proxim. métro Pont-de-Levallois recherche pour sa
Direction Commerciale
SECRETAIRE STENODACTYLO
Ayant quelques années d'expérience. Connaissance allemand souhaitée.
Adresser C.V. et prétentions à n° 30.078, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

demandes d'emploi

J. H., 26 ans, recherche poste
DIRECTION COMMERCIALE ou STATUT V.R.P.
Formation supérieure.
Dégagé des obligations militaires.
Références dans services achat et service du personnel.
Libre immédiatement.
Ecrire A PUBLICITE 2001, 3, rue du 4-Septembre, PARIS-2e. Réfèr. A.I., qui transmettra.

FINANCEMENT - MARKETING INTERNATIONAL

Cadre supérieur, 36 ans, docteur ès Sciences Economiques, H.E.C., 12 ans expérience marketing et financement international, 5 langues, cherche poste de direction, France ou étranger.

Ecrire N° 787 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

INGENIEUR Sup. Elec., spécialiste Biens d'Equipement mécaniques et électriques. Connaissance approfondie des Marchés correspondants français et européens. 10 ans de pratique de Direction Générale au niveau Direction de Division dans entreprise importante avec application des techniques modernes de dynamique commerciale et gestion budgétaire.
Allemand et anglais courants.
Recherche poste
DIRECTION GÉNÉRALE
dans une entreprise désireuse de développer sa position sur le plan international.
Ecrire à PUBLI-SERVICE, 20, rue de l'Eglise, 92202 NEUILLY, ss n° 99, qui tr.

Cadre féminin - 25 ans d'expérience
RESPONSABLE COMMERCIAL DYNAMIQUE
Anime le réseau de vente, recrute, gère et motive les vendeurs.
Recherche poste comparable ou responsabilité d'un magasin.
Ecrire sous n° 29.852 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Vous en avez assez de n'être pas secondé !
ASSISTANTE de DIRECTION CADRE ANGLAIS ESPAGNOL
Rech. poste responsabilités grande expér. professionnelle.
Ecr. n° 25.687 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur Electronicien E.N.S.I. Maîtrise de Physique
J. H., 28 a., dynam., 3 a. ens., aime contacts humains, voyag., anglais courant, bonnes connais. allem., russe, rech. poste intér. Ecrire à M. LETELLIER, au : 41, avenue de Saxe, 75007 Paris.

TRADUCTEUR
28 a., maîtrise allemand, licence linguo., doct. lingu. en cours, retour en France après 3 ans étranger, allem. jur., commerc., techn. courant, très bonne conn. anglais, espagnol, capacité de rédact., esprit d'équipe, cherche situation. Ecrire Pierre Duhem, 51, avenue de la République-11e.

J. F., 21 a., DUT techniques commerciale, cherche : emploi Paris, service Ccial ou marketing. Ecrire Capitolin, 10, av. Guillaumet, — 91-Viry-Châtillon.

J. F., JAPONAISE, 31 a., dipl. univ., tril., sténodact., angl., fr., 4 a. exp. édit., ch. poste assur., liaison franco-japon. Ecrire à : n° 790, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 ans, dég. O.M., dipl. ESC, ch. poste dans départem. Ccial ou Ets banc. - 847-26-99.

ARCHITECTE DIPLOMABLE
Etud. ttes prop. maquettes, etc. Ecr. n° 7.688, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Educateur, 26 a., marié, 1 enf., étudier. ttes propos. conc. resp. S.M.J.F.J.T. - Equip. soc.-éduc., expér. et format. confirm. Ecr., n° 7.682, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune exécutive market., 3 ans exp. M.B.A. (U.S.A.), angl. ct, all., ital., esp., bne pratiq., ch. sit. intéress., motiv., ds Cie int., basée Paris, libre déc., actuelt ds impte Sté conseils commerc. Pour informat. complément. et C.V. détaillé, écrire s/n° 7.707, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Anglais, 29 ans, de formation universitaire, 5 ans d'expérience profess. en Allemagne, parfaite connaissance du français, voulant s'établir définitivement en FRANCE, cherche un poste : D'ATTACHE DE DIRECTION, à Paris. Libre de suite. Ecrire, n° 815, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR AGRONOME
H., 30 a., spéc. en éco. rurale, 7 a. exp. prof. ds études agro. écon. et informatique, recherche poste : agro-économiste et / ou informatique, en province, préf. Sud, Sud-Ouest, Nord, Picardie. Ecr. n° 813, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 23 ans, photographe diplômé, expérience laborat. noir et coul., prises de vue pub., recherche un emploi secteurs archéologie ou sciences ou industrie. Ecrire : n° T 79.550 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Homme, 28 a., 6 a. cabin. expertise comptab., niv DECS, ch. poste AUDITEUR ou encadrem. comptab. finance. Sal. 65.000 F. Téléphone : 736-36-27.

Cherche empl. cours. néerland. 280-84-02 - Vanwingerden - soir.

J. H., Français, 26 ans, parlant français, anglais, arabe, cherche poste : Interprète - Traducteur Téléphone : 590-68-74, jusqu'à 13 heures.

ADJOINTE RELAT. EXTER. INFORMATION
6 a. expér., format. sup., bil. angl., ch. poste à respons. Ecr. n° 810, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune Fille anglaise, professeur de musique, cherche poste familial comme gouvernante, donnant leçons de piano, banlieue préférence.
Ecr. n° 808, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C. fin., comptabil., 26 ans, 2 ans expér. direction comm., rech. poste gestion ou adjoint direction petite entreprise. Ecr. n° 807, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 34 a., bac., certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, cherche emploi dans une librairie, édition ou service de documentation. — Téléphoner : 580-37-72 ou 336-23-30.

Cadre financier propose à PME formule nouvelle économique : direction financière, administrative à temps partagé. Contacts et notice : 909-63-25.

RESPONSABLES DES ACHATS
Cadre, 29 a., 6 a. expér., B.T.S. constr. méc., Ecole sup. comm., bne connaiss. marché européen de l'industr., rech. empl. simil. Ecr. n° 52.674, P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, - 75008 PARIS.

J. Fme, dynam., qualit. contacts, agrégée Sc. Eco. et Soc. (Fac. de Namur - Belgique), option gestion d'entrepr. Cours Marketing université américaine. Angl. Recherche poste d'Attachée de Direction. Libre immédiatement. Rémunération souhait. : 3.200 F. Ecr. n° 785, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE COMPTABLE
10 ans d'expérience, niveau formation DECS, sens responsabilité, recherche situation. Ecrire, M. TALBI, 91, rue de l'Aigle, 92250 La Garenne-Colombes.

Secrét. direct., 38 ans, dynam. et respons., ch. situat. intéress., étudier. ttes proposit. France et étranger, bonnes connais. esp. Ecr. n° 29.777, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DOCUMENT., BILING. Longue expérience bureau de presse à New - York, recherche travail free-lance documentation : matériel de presse, communications, édition, photos, etc. Friedman, PO Box 653 Warren Point Station, Fairlawn NJ, U.S.A. 07 410.

J. H., 26 ans, ACTUAIRE, lic. droit, cherche emploi. Ecrire : n° 6.991, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

Dame ch. pl. bur., aide-comp. dact. ou class. env.-m., 9e, arrdt. Ecrire GRY, 28, rue Cep. — 78300 POISSY.

Cadre commerc. admin., expér. organis. générale, coordinat. des services, H., 50 a., cherche sit. P.M.E. ou agence vente. Ecrire n° 799, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 22 a., 2 a. 1/2 exp., compt. 2e échel., ch. poste resp. banl. ou rég. Nord ou Paris. Ecrire n° 6.095, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 27 a., lic. droit privé, dipl. Inst. crimin., angl., esp., actuel. chroniqueur sport O.R.T.F. et juriste banque, étudierait toutes propositions. Ecrire sous n° 761, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire Direction, 23 ans, étu- BTS, expérience bâtim., 1 an, not. angl., espagn., ch. place stable et d'avenir. — 883-26-27.

HEC GENEVE
Ancien cadre supérieur banque, conseil fiscal et d'investissements étudie toutes propositions Mandats fiduciaires, représentation, création filiales, etc., en Suisse.
Ecrire s/chiffre A-18-115.434, PUBLICITAS CH-1211 Genève 3.

CADRE COMMERCIAL, 30 ans, form. supér. Marketing/Sc. Eco, 6 ans expér. haut niveau en VENTE - MARKET. - GESTION aux USA, RFA, Suisse, Afrique de l'Ouest. Trilingue : lang. mat. allem., français, anglais. Recherche poste responsabilité, préférence :
OUTRE - MER
Ecrire à : M.E.M. (B.P. 910) DAKAR (Sénégal)

JURISTE FISCALISTE
J.H. 25 ans, dégagé O.M., préparant thèse Doctorat d'Etat (droit fiscal), étudierait toutes propositions. Libre immédiat. Ecrire : R. VIELLE 1, r. Paul-Langevin, 64000 PAU.

Couple marié, 26 ans, sérieux, dynam., excell. présent., goût des relations humaines cherche Poste stable
AFRIQUE
- — Femme : niv. licence droit, Bac technique, gestion d'entreprise, secrétariat, sténodactylo, connaiss. anglais et espagnol. Expérience animation et enfants.
- — Homme : niv. seconde année Sciences économiques. Allemand. Etudes sociologiques et démographiques.

Etudient toutes propositions Libres immédiatement
Tél. : 538-52-02 (Poste 41-43), ou 325-97-83 (à partir de 17 h 30).

CADRE DIRECTION
Expér. admin. et ingénieur contrats export., contrôle filiales, informatiq., marchés engineer., parl. ANGL., ESPAG., ALLEM., ch. resp. SECR. GAL., AFF. INTERNAT. Ecrire n° 29.762, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Si vous recherchez un
COLLABORATEUR
Voici mes atouts :
- — Jeunesse.
- — Intelligence.
- — Sens des affaires.

Mon expérience :
— Adjoint du directeur. Sté Distr. biens durables. (C.A. 74 : 20.000.000).
Ecr. n° 803 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF 36 ANS
Expér. cabinets et entreprises. Comptabilité (gestion, fiscalité, juridique, sociale). Libre rapidement, recherche emploi. Ecrire TRAVERSE, 12, rue des Pyramides, Paris-1er, n° 200.

capitaux ou proposit. com.

Marchand de biens demande capitaux toute importance à partir 20.000 F. Bon rapport garanti. Ecr. GAUTRON, 29, r. Rodier, 75009 sous réf. 2.712.

DISP. CAPITAUX-LOCAUX, créerait ou particip. société. Ecrire détails CENA, 36, rue Vivienne, PARIS-2e, qui transmettra.

travaux à façon

ARTISAN SERRURIER
Sous-traite tous travaux de pose, bâtiment, acier et alu et entretien d'immeubles. Ecr. N° 6.097 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

autos-vente

Part. vd GS X, mai 1975, 9.000 km. Prix intér. 459-07-53.

Collaborateur Chrysler, vend garantie 6 mois 1301 S sortie juillet 1975, 6.000 km., gris mét., toit vinyl noir, intérieur drap rouge, radio, LAD, phares recul. Toutes options. Tél. ap. 19 h. Prix intér. 958-68-83.

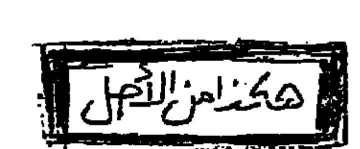
A vd ROVER 3500 AUTOM. 73. Marron. Etat parfait. S'adresser ALENÇON. Tél. : (34) 26-40-67.

animaux

Setter irlandais, femelle 11 m., vaccin, tatouée, pédig. 027-59-77.

Pers. aimant les bêtes garderait chien vacciné et assuré pendant vacances ou autre. 22 F p. jr. Ecr. N° 6.102 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



L'immobilier

appartements vente

STUDIOS EQUIPES
IDÉAL POUR PLACEMENT

appartements vente

(Près) TROCADERO

INVESTISSEURS
RUE DE FLANDRE

METRO MONTPARNASSE

5e - Mo JUSSIEU

ASSAS

2 APPARTEMENTS

QUAI TOURNELLE

BOULOGNE

NEUILLY-SABLONS

EXCEPTIONNEL

Près PL. BEAUVAU

LOUVRE - RIVOLI

16e - ELEGANT DUPLEX

BEAU STUDIO

constructions neuves

UNE CLÉ POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR
525 25 25
Centre Etoile
Centre Nation : 346-11-74 - Centre Maine : 539-22-17

INFORMATION LOGEMENT

65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES

LE SURCOUF
EXCELLENT PLACEMENT

ARAGO - Résidentiel

CHATOU

locaux commerciaux

SAINT-AUGUSTIN
SAINT-LAZARE

fonds de commerce

appartements occupés

NEUILLY - MAIRIE

bureaux

16e - ETOILE
800 m2 DE BUREAUX

BUREAUX A LOUER

RUE DE LISBONNE (8e)

immeubles

hôtels-partic.

PRES DU SENAT

appartem. achat

échanges

pavillons

LIMOURS
PRIX 250.000 F

maisons de repos

locations non meublées Offre

Paris

PARIS (19e)

EXCLUSIVITES
JOHN ARTHUR ET TIFFEN

JOHN ARTHUR ET TIFFEN
D'AUTRES APPARTS

8e MONTAIGNE

viagers

F. CRUZ

FONCIAL

locations non meublées Demande

Paris

locations meublées Demande

Paris

propriétés

CANNES

45 KM

VESINET

villas

AIX-EN-PROVENCE

LUBERON

NICE - MONT-BORON
SOMPTUEUSE VILLA
DE STYLE

terrains

CORSE
BAIE DE PORTICCIO

LIMOURS

VAR

TERRAIN INDUSTRIEL

CACHAN

fermettes

25 km MER

villégiatures

« CLUB HOTEL »

forêts

LES RÉGIONS

Deux « villes moyennes » redécouvre

AUXERRE

Deux cousins sur la promenade

ILS sont cousins (par alliance), énarques, et ils citent tous deux l'abbé Lebeuf à propos de leur ville, Auxerre, « *plus sainte que Jérusalem* ». L'aîné, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, vice-président de la Fédération nationale des républicains indépendants, est maire d'Auxerre. Le cadet, Etienne Louis, est président de l'Association pour la défense et l'animation d'Auxerre (ADAA), qui a combattu au printemps dernier la démolition des anciennes halles, et qui vient d'organiser un référendum sur la transformation, en cours, des promenades de la ville.

L'élu, ambitieux pour sa ville et entreprenant, veut faire de ces boulevards qui enserrent les vieux quartiers, joyau poussiéreux, l'artère principale du nouveau centre et transformer la place de l'Arquebuse, ancien champ de foire excentré, en « *une nouvelle place des Vosges* ». L'Association, créée au moment de l'« affaire des halles » (il y en a une aussi à Auxerre), critique cette modernisation brutale et cette politique de grands travaux.

Auxerre est de ces villes qui ont voulu ignorer le chemin de fer : la gare est loin du centre, et il faut parcourir 20 kilomètres, avec une navette, pour rejoindre la grande ligne Paris-Lyon. Avant que l'autoroute ne répare cette injustice, la ville somnolait, paisible, enroulée contre une courbe de l'Yonne. La municipalité installée depuis la guerre se flattait de demander le moins possible à ses contribuables... et elle faisait le moins possible : un grand ensemble sur le plateau et un début de reconstruction des vieux quartiers sont son seul héritage.

« *Quand j'ai été élu en 1971*, déclare M. Soisson, *la ville n'avait aucun plan de développement.* » S'appuyant sur une société d'économie mixte d'aménagement (conseillée par la SAREF, du groupe Paribas), la nouvelle équipe entreprit de créer un deuxième ensemble sur la hauteur, relança la « rénovation-bulldozer » du quartier du Pont, et aménagea, place de l'Arquebuse, après avoir fait abattre les arbres de cet ancien champ de foire, un parc de stationnement souterrain et une succession de terrasses qui cachent un marché semi-enterré... Ce qui lui permit de démolir les anciennes halles, dans la vieille ville, après avoir obtenu « à l'arraché » l'autorisation du secrétaire d'Etat à la culture. M. Michel Guy souhaitait en effet protéger cette « *construction typique et de valeur* », témoin intéressant de l'architecture métallique du début du siècle, mais il ne fut pas suivi par la commission supérieure des monuments historiques.

On regrettera que n'aient pas été recherchées, quand il en était encore temps, les utilisations possibles de ce vaste espace couvert, qui a été remplacé par un parc de stationnement provisoire, dont l'aménagement a coûté 550 000 francs.

Aujourd'hui, le débat porte sur les promenades. En acceptant, dans une lettre du 20 novembre 1974, leur « aménagement », M. Guy insistait sur la nécessité de protéger les anciennes halles ! Le secrétaire d'Etat a-t-il conclu un marché de dupes ? L'affaire montre en tout cas certains débordements de la « solidarité ministérielle » et les difficultés de faire entendre raison à un maire quand il est membre du gouvernement.

Inscrite au contrat de « ville moyenne » signé par Auxerre en 1974, la transformation des promenades a pour but de doubler la largeur de la chaussée de circulation qui, passant de deux à quatre voies avec un terre-plein central, devient une sorte de voie rapide. Ce qui réduit de moitié la largeur des promenades proprement dites. Créées au dix-neuvième siècle à l'emplacement des remparts du Moyen Age, les promenades sont certes devenues, sous quatre rangées de tilleuls, un vaste parc de stationnement sauvage. Une partie des arbres sont plutôt mal en point, victimes de leur âge ou de mauvais traitements : certains ne plongent-ils pas directement dans le bitume ?

Restaurer les promenades, ce serait tout simplement interdire le stationnement, replanter certains arbres et disposer quelques bancs. Au lieu de cela, on peut voir, entre la porte du Temple et la porte d'Egleny, les résultats des premiers travaux qui devaient être terminés, de l'Yonne à la porte de Paris, en 1977 : au bord d'une sorte de boulevard périphérique, des murets retiennent la terre où sont plantés des tilleuls nouveau-nés ; des emmarchements mènent à une succession de terrasses dallées ; le tout est abondamment éclairé par des luminaires de plusieurs sortes.

« Strictement en l'état »

L'effet sera peut-être intéressant... quand les arbres auront poussé. Mais ces promenades nouvelle manière n'ont rien à voir avec les anciennes. Or, le site est classé depuis le 4 janvier 1965. Comme le rappelle une plaquette éditée récemment par le secrétaire d'Etat à la culture, le classement est « *une mesure de protection des sites de qualité exceptionnelle qui ont vocation à être maintenus strictement en l'état* ».

Pour modifier un site classé, il faut l'autorisation du secrétaire d'Etat à la culture. M. Guy l'a donnée, le 20 novembre 1974, « *compte tenu de l'état d'avancement du projet et des travaux* ». Et la commission départementale des sites s'était prononcée, le 25 juillet 1974, en faveur de l'« aménagement », qui a été confié à M. Bernard Collette, architecte des bâtiments civils et palais nationaux. Mais la caution d'un spécialiste titré et le mauvais état actuel des promenades ne suffisent pas à justifier ce que le conservateur régional a présenté à la commission des sites comme « *une modification fondamentale* » du site, « *un projet séduisant* », mais dont « *le principe* » même l'inquiétait.

On peut aussi se demander si la procédure suivie était la plus correcte. Ne fallait-il pas, pour un projet de cette importance, consulter la commission supérieure ? Ou même déclasser le site afin de permettre sa transformation, quitte à protéger le « nouveau site » plus tard, s'il prouve un jour qu'il est de qualité ?

Cet aspect juridique n'a pas échappé à l'Association qui a demandé — sans succès — au tribunal administratif de Dijon de surseoir à l'exécution des travaux. Mais l'affaire n'a pas encore été examinée au fond et la demande de sursis elle-même doit être jugée en appel par le Conseil d'Etat.

Esthétique de la ville, agrément des habitants, et urbanisme tout court. Faut-il élargir une voie urbaine et faciliter l'accès des voitures, quand on sait que tout aménagement de voirie en attire un plus grand nombre et aboutit rapidement à une nouvelle saturation ?

En fait, l'enjeu est plus vaste. « *Si les travaux sont poursuivis*, estime M. Louis, *demain seront bouleversés les quartiers environnants ; des immeubles en hauteur seront construits ; certains parcs qui pourraient être rachetés par la ville et ouverts au public disparaîtront.* »

Cette évolution est déjà visible : des immeubles de quatre ou cinq étages commencent à s'édifier à la place des grandes maisons bourgeoises et de leurs jardins. Et M. Soisson ne cache pas qu'il veut faire la place de l'Arquebuse, aujourd'hui entourée de petites maisons dispersées, une « *nouvelle place des Vosges* », avec un plan d'ensemble... mais sans opération publique d'aménagement. Certains promoteurs bien renseignés commencent à acquérir les terrains, mais le plan d'occupation des sols, qui indiquera sans doute des densités assez fortes dans ce secteur, n'est pas connu du public. Tout cela est d'ailleurs inscrit en filigrane dans le contrat de ville moyenne qui comprend une « étude de l'urbanisation du quartier de l'Arquebuse ».

Ce plan est cohérent : il vise, selon M. Serge Lebreton, urbaniste de la ville, à faire des boulevards l'artère principale du nouveau centre. « *Les Auxerrois ne se rendent pas compte que leur ville change*, dit M. Lebreton qui n'est pas Auxerrois. *Il y a une différence d'échelle entre la petite ville du début du siècle et la ville-centre que le département doit pouvoir s'offrir. Il faut coller à son époque. On a bien démoli les remparts un jour.* »

Dans le nouveau centre seraient enchâssés les quartiers anciens « sauvegardés » mais pratiquement pas restaurés et qui devraient, en bonne logique, être réservés aux piétons. Mais quand le seront-ils ? Un minuscule secteur piétonnier a été inscrit dans le contrat de ville moyenne, mais point encore dans la réalité.

Les Auxerrois savent-ils exactement quelle ville on leur fabrique ? Le plan d'occupation des sols est, au dire de M. Soisson, pratiquement prêt : aucune commission extra-municipale n'en a discuté les orientations. L'exposition organisée à propos du schéma directeur, sans publicité préalable, au deuxième étage d'une annexe de la mairie, n'a eu que très peu de visiteurs. Quant aux boulevards, si des croquis ont paru dans la presse régionale, aucune exposition n'a été organisée.

Alors, la démocratie locale ? La participation des habitants à l'urbanisme, prônée par M. Giscard d'Estaing ? Dans l'entourage de M. Soisson, on cherche surtout à minimiser l'action de l'ADAA, à dénoncer l'« illégalité » et le peu de garanties de son référendum, que la municipalité, se retranchant derrière la loi de 1884, a refusé d'organiser elle-même.

Toujours est-il que 3 471 personnes, soit le quart des électeurs dans cette ville de 38 000 habitants, se sont déplacées pour donner leur avis : 93 % des suffrages exprimés sont hostiles à la poursuite de l'opération « promenades » ; seuls 229 partisans de ces travaux ont jugé utile de le dire lors de cette consultation, certes non officielle, mais très sérieuse tout de même.

Une ville ne se gère pas seulement à coups de millions de subventions, décrochés à Paris, et augmentés de 50 % grâce à une lecture astucieuse de la loi de 1971, destinée à inciter les communes à fusionner : l'association avec la commune voisine de Va[...] cent soixante-quinze hab[...] rapporté gros à Auxerre...

Une ville ne se façonne [...]lement à l'image des amb[...] son maire, qui veut A[...] « moyenne » mais point t[...] cent mille habitants au [...] vingt et unième siècle.

Au-delà de la résistance [...]gements et du désir de r[...]tions plus « douces », [...] du référendum montre que [...]tants souhaitent participer [...]sions, donner leur avis, êtr[...]

Et il ne suffit pas, pour [...] l'ADAA, d'« accuser » s[...]teur de velléités politiques [...] de l'opposition naturelleme[...]ce un crime de briguer les [...] des électeurs, un crime c[...] les élus et dont il faudrait [...] les autres ? Si le débat p[...] pas permanent et conti[...] normal que les élections [...] cantonales l'an prochain, [...]les en 1977, soient l'oc[...] remises en cause et d'aff[...] sur les vrais sujets, les [...] la ville, la politique au se[...]

MICHÈLE CHAMP[...]

armes de

Opinions

TRANSPORTS GRATUITS POUR LES ANCIE[NS] ET LES CHOMEURS ?

DANS une question écrite, M. Pierre Juquin, député communiste de l'Essonne, avait proposé que l'on instaure « *la gratuité des transports urbains et suburbains avec participation de l'Etat pour toutes les personnes âgées non imposées sur le revenu* ».

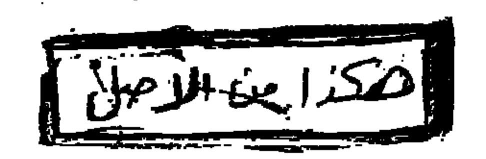
Le secrétaire d'Etat aux transports lui répond dans le *Journal officiel* du 15 novembre :

« *La décision d'octroi de tarifs préférentiels*, écrit-il, *gratuité ou semi-gratuité, actuellement accordée aux personnes âgées sur les transports urbains publics en région parisienne et en province relève de la compétence des collectivités locales. En région parisienne, celles-ci doivent s'engager à rembourser intégralement aux entreprises de transport les pertes de recettes résultant de ces réductions. En province, les contrats administratifs qui lient les autorités concédantes à l'entreprise de transport règlent les modalités de compensation financière.*

» *Des mesures de por[...]nale ne pourraient être [...]lement envisagées que [...] cadre d'un examen gén[...] politique d'aide aux per[...] troisième âge.* »

C'est tout le problèm[...] ne peut, à tout le moi[...] prouver la réflexion [...] lorsqu'il remarque : « [...] *les rames de trains son[...] occupées en milieu de [...] est très regrettable que [...] travailleurs ne puissent [...] les voyages dont ils [...] faute de ressources [...] suffisantes.* » Et ajouter [...] des personnes âgées, ne [...]drait-il pas de lier celui [...]meurs déclarés dont le[...] ces sont elles aussi limit[...] en outre, sont obligés [...]quents déplacements po[...]cher un nouvel emploi [...]

Une ville de province [...] donner un exemple à [...] Toulouse qui se propos[...]der la gratuité des tra[...] ses chômeurs.



...es charmes de la province

LES RÉGIONS

BRIVE
...les espions pour ...s piétons

A coup sûr, l'événement soulèvera moins de passion qu'une victoire de l'équipe ... rugby. A compter du 1er dé...mbre prochain, trois rues com...rçantes du centre de Brive ...partiendront aux piétons. Les ...ures auront perdu un kilomè... de parcours, mais la capitale ...nomique de la Corrèze — Tulle étant la préfecture — aura ...porté la première escarmou... de la bataille qu'elle a enga... pour la qualité de la vie.

Pour saisir l'importance de cette décision municipale, il faut revenir dix-huit mois en arrière. En juillet 1974, deux jeunes gens venus de Paris, appareils de photo en bandoulière et carnet de croquis à la main, jouaient les touristes dans les rues étroites et chaleureuses de la vieille ville. Ces « espions » faisaient partie de l'une des équipes mobiles que le ministère de la qualité de la vie met gratuitement, depuis deux ans, à la disposition des villes moyennes qui en font la demande. Par groupes de trois ou quatre architectes, ingénieurs et sociologues vont, en quelques jours, diagnostiquer les malaises qui tourmentent Blois, Autun, Lons-le-Saunier... ou Brive. Autant de petites cités provinciales qui, passées les fièvres de la croissance industrielle, regrettent d'avoir perdu leur agrément d'antan.

A Brive-la-Gaillarde, le « patron », c'est Jean Charbonnel, ancien ministre, député U.D.R., maire depuis bientôt neuf ans. En une décennie, sa ville a changé de physionomie. Elle a pris du poids — 10 000 habitants, — s'est enrichie de commerces, d'écoles, d'un hôpital-mammouth, s'est environnée d'usines et ne sait plus où construire les pavillons dont rêvent tous les Corréziens. En revanche, son cœur succombe sous les voitures, ses poumons — les collines qui l'entourent — se grèlent de constructions, son sang — la Corrèze — se charge d'impuretés. Intoxiqués par le mythe de la « grande ville », des architectes parisiens ont même imaginé de raser le quart de la cité historique pour ériger, à la place des belles demeures en grès, l'habituel paquet de tours et de barres en béton.

Jean Charbonnel et Bernard Val, le jeune directeur des services techniques de la ville, sentent que l'on fait fausse route. Mais comment convaincre le conseil municipal qu'après le « boom » économique il est temps de jouer la qualité de la vie ? Il faudrait faire appel à l'œil neuf de consultants extérieurs. Les équipes mobiles des services parisiens de l'environnement sont faites pour cela. Leurs suggestions ne coûtent pas un centime et les édiles gardent l'entière liberté de n'en rien retenir.

L'opération est sans risque : elle démarre pendant l'été 1974. La mairie fournit aux enquêteurs tous les plans qu'ils désirent, leur ouvre les dossiers de ses projets : plan d'occupation des sols, étude de circulation, future zone piétonne, rénovation du centre, cité d'H.L.M. en cours de construction. Elle les invite pendant trois jours à autopsier la ville. Quelques mois plus tard, l'équipe de Paris — le groupe d'études et de recherche en urbanisme (1) — présente un catalogue de propositions assorties de photos et de croquis.

Train sur pneus

Le programme est séduisant. Dans le cœur historique, place aux piétons. Deux parkings souterrains, au nord et au sud, abriteront les voitures. Un petit train sur pneus fera la navette de l'un à l'autre. Le quartier menacé de rénovation sauvage sera, au contraire, restauré maison par maison. La place du 14-Juillet, où se tiennent les fameux marchés de Brive-la-Gaillarde, devrait être réaménagée, comme le jardin qui la prolonge vers la Corrèze. Sur les berges de la rivière — inutilisées jusqu'ici — des sentiers mèneront promeneurs et cyclistes vers les plaines de jeux situées à l'est et à l'ouest de la ville.

Le théâtre municipal — délicieusement rétro, — la patinoire olympique — qui a fait faillite, — doivent devenir, après transformation, les pôles d'une nouvelle vie culturelle. Les blocs d'H.L.M. qui défigurent la colline de Beylies-Hautes, seront dissimulés derrière des rideaux d'arbres et le reste du programme (2 000 logements) complètement révisé.

Le bouquet d'idées emporte l'adhésion du conseil municipal. L'équipe mobile est même chargée de le reprendre intégralement, de le chiffrer, point par point, et de demander l'aide de l'Etat pour sa réalisation. Brive souhaite pour cela signer un contrat « ville moyenne » avec la DATAR. Celle-ci a pris en considération le projet qui lui a été soumis. Aucune des idées n'a été rejetée. Réponse définitive dans quelques mois. Il y a toutes les chances qu'elle soit positive. « *L'opération coûtera une quinzaine de millions*, dit M. Charbonnel, *dont 5 à 6 millions fournis par l'Etat.* »

Sans plus attendre, Brive fait peau neuve. On commence à refouler les voitures, on adopte un nouveau plan pour la colline de Beylies-Hautes, on lance un concours d'idées pour la place du 14-Juillet, on recense les vieilles demeures, on programme, pour l'été prochain, un festival de musique dans la cour d'un hôtel Renaissance. Tout est désormais possible à Brive, même le meilleur.

Au ministère de la qualité de la vie, on dresse aussi le bilan des équipes mobiles. Elles sont déjà intervenues dans quinze villes. Coût de cette campagne expérimentale : 700 000 F. Le résultat est si encourageant que le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (C.I.A.N.E.) a décidé, en juillet dernier, de consacrer 5 millions de francs à la poursuite de l'opération dans les deux années à venir.

Les équipes mobiles vont être portées de deux à quinze. On fera appel à des consultants individuels, selon les problèmes rencontrés. Au total, une centaine « d'experts » seront disponibles, constituant une sorte de S.V.P. de la qualité de la vie. Au programme : une dizaine de villes moyennes seront « traitées » en 1976, mais aussi des petites villes, des zones industrielles. Les consultants étudieront non seulement les problèmes d'environnement, mais présenteront aux municipalités qui le désireront des suggestions concernant le sport, les loisirs, le tourisme. Une brochure expliquant tout cela va être tirée à 25 000 exemplaires.

La France provinciale, celle des villes modestes, a enfin compris, avant la capitale et les grandes métropoles, qu'il était temps de sauver ce qu'elle a de meilleur. On lui en offre à présent les moyens.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) GERU, 77, avenue des Gobelins, 75013 Paris, tél. 535-27-48.



...t réactions

NOS ÉLUS SONT-ILS TROP AGÉS ?

« UN maire peut garder ses fonctions tant qu'il est vert », répondait récemment M. Louis Pradel, maire de Lyon, soixante-neuf ans, lorsqu'on l'interrogeait sur son éventuelle succession. « Vert », c'est-à-dire ? Le mensuel de la région lyonnaise « Métropole » a, sur le thème de l'âge de la retraite pour les élus, commandé un sondage dont il donne les résultats dans son dernier numéro. Une majorité assez nette de Lyonnais (66 %) se prononcent pour l'instauration d'un âge limite — qui pour 91 % d'entre eux ne peut dépasser soixante-dix ans — au-delà duquel il ne serait plus possible de briguer un mandat.

M. Jean-Jacques Gleizal, maître de conférences à la faculté de droit de Grenoble, au-delà des chiffres, s'interroge sur ce qu'il appelle « *le refus de la gérontocratie* ». Il écrit :

« Derrière le rajeunissement des cadres politiques, il existe finalement une idéologie moderniste. Faire du nouveau à tout prix. Il n'est pas sûr que ce soit une bonne solution. Les véritables problèmes risquent d'être oubliés. Qu'une commune élise un maire jeune, c'est très bien. Pendant quelques mois, la population en sera fière. Mais, jeune ou vieux, l'élu municipal aura à faire face aux même difficultés.

» Pourtant, il ne faut pas rejeter avec mépris la volonté de rajeunissement des cadres politiques. Il s'agit là d'un souhait profond de la société qui répond ainsi aux difficultés qu'elle connaît. »

★ « Métropole », 40, rue du Président-Herriot, 69 282 Lyon, Cedex 1.

L'« AMÉNAGEMENT » LÉOPARD

DANS « la Lettre du maire » (17, rue Lincoln, 75008 Paris) du 31 octobre, le directeur de la publication, M. Guy Sorman, écrit :

« *La loi et les relations avec l'Etat sont les mêmes pour tous, ce qui n'empêche évidemment pas les riches de s'enrichir et les pauvres de s'appauvrir.*

» *La planification et les aides régionales sont venues depuis une dizaine d'années tenter de rectifier le tir en affirmant des priorités. Mais aujourd'hui les priorités sont devenues tellement nombreuses qu'il est inquiétant de ne pas être prioritaire. On peut en juger par la multiplication des plans spéciaux pour la Bretagne d'abord, puis pour le Massif Central et bientôt pour les zones de montagne, puis les côtes maritimes et encore les régions frontalières.*

» *Aussi une carte administrative objective de la France devrait-elle ressembler à une peau de léopard, où les taches sombres seraient formées des contrats que les collectivités ont pu conclure entre elles et avec l'Etat. Le fond blanc indiquerait les zones de totale indépendance communale.* »

VIVENT LES ESCARGOTS !...

INTERDIRE le ramassage des escargots en période de ponte, c'est ce que demandent à M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie, les conseillers municipaux du petit village de Saint-Genest (Vosges). Ils craignent la disparition totale des gastéropodes, victimes d'un ramassage « sauvage ».

Saint-Genest a déjà réservé à ses seuls citoyens (cent vingt) la cueillette des champignons poussant sur le territoire de la commune.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Quel maire pour la capitale ?

Réunis le 17 novembre, les députés de Paris des trois groupes de la majorité présidentielle (U.D.R., R.I. et réformateurs) vont présenter plusieurs amendements au projet de loi sur la réforme du statut de Paris, dont il est confirmé qu'il sera discuté au début de décembre par le Parlement. En revanche, la discussion du projet de réforme du statut de la région parisienne, qui devait être présenté en même temps à l'Assemblée nationale, serait repoussée à la session de printemps. Le premier ministre devait en effet, ce mardi, proposera la conférence des présidents de la reporter en raison de l'encombrement de l'ordre du jour. On indique au ministère de l'intérieur que ce retard devrait n'avoir aucune conséquence sur l'entrée en vigueur, le 1er juillet 1976, du nouveau statut de la région parisienne.

Le projet de loi gouvernemental sur la réforme du statut de Paris prévoit, dans son état actuel : un Conseil de Paris de cent membres, un maire élu seulement pour deux mandats de six ans, la réunion au cours de deux sessions annuelles de l'assemblée municipale, une commission permanente siégeant pendant les intersessions, douze adjoints au maire et, dans chaque arrondissement, une commission consultative composée des élus.

Les députés de la majorité font aujourd'hui les propositions suivantes : le Conseil de Paris comprend cent vingt-cinq membres, le maire peut être réélu sans limite et peut convoquer quand il le désire l'assemblée municipale, la commission permanente disparait, le nombre des adjoints au maire est porté à dix-huit. Au niveau local, les élus de la majorité ont repoussé la formule d'une municipalité d'arrondissement élue que proposait M. André Fanton (« le Monde » du 15 novembre), ainsi que la commission consultative telle qu'elle est envisagée par le gouvernement. Ils souhaitent la création dans chaque arrondissement d'une commission composée des conseillers de Paris de l'arrondissement, de parlementaires non membres du Conseil de Paris et, enfin, des délégués au maire de Paris qui seraient aussi officiers d'état civil. En revanche, les participants à la réunion de lundi n'ont pu se mettre d'accord sur le fait de savoir si le futur préfet de Paris devait être en même temps préfet de la région parisienne.

Ces propositions remettent donc largement en cause le projet gouvernemental. Elles poussent jusqu'au bout les conséquences de la création d'un maire à Paris, en tentant de rapprocher le plus possible le futur statut de la capitale du droit commun des communes françaises.

POINT DE VUE — La responsabilité aux élus

par CLAUDE ESTIER (*)

APRES avoir longtemps hésité, le gouvernement s'est donc décidé à présenter deux projets de loi portant respectivement réforme du régime administratif de la Ville de Paris et création et organisation de la région Ile-de-France (ex-région parisienne).

L'exposé des motifs signé de Michel Poniatowski affirme que le statut de Paris sera désormais *« aligné sur le droit commun »*. Affirmation un peu rapide, de même que celle selon laquelle *« une très large consultation n'excluant aucune famille de pensée politique a précédé la rédaction du texte »*. La consultation fut de pure forme et le ministre de l'intérieur n'en retint que ce qu'il était déjà décidé à accepter.

La grande innovation est naturellement l'institution d'un maire de Paris, élu pour six ans par le Conseil de Paris qui reçoit compétence générale pour régler les affaires de la Ville et du département, puisque Paris est à la fois l'un et l'autre. Mais cette dualité fait précisément que le maire de la capitale ne sera quand même pas un maire comme les autres : il reçoit les pouvoirs d'état civil, mais non, par exemple, de police qui demeurent confiés au préfet de police.

On soutiendra que ce texte représente un effort de « libéralisation » par rapport au système de tutelle en vigueur jusqu'ici. Sans doute, mais il faut dire aussi que ce système est devenu parfaitement intolérable. Car si, comme toutes les collectivités locales, la Ville de Paris subit la plus efficace des contraintes, qui est la contrainte financière, elle souffre en outre — et gravement — de la situation de ville mineure qui lui a été imposée au lendemain de la Commune. Maître de l'administration communale, c'est le préfet qui dispose seul à Paris des moyens de procéder aux études, de choisir les projets qu'il entend présenter au Conseil de Paris, de déterminer les grandes lignes du budget, etc. Comme il est est, de plus, le porte-parole du gouvernement, c'est, en définitive, le pouvoir central, par son intermédiaire, qui a la haute main sur l'administration de la Ville de Paris.

***

Les exemples ne manquent pas d'interventions directes du gouvernement et de l'Elysée, dans les grands problèmes de la capitale. Citons l'expérience désastreuse de La Villette, celle des deux voies express, l'achat des terrains Citroën, l'affaire des Halles, tous projets d'aménagement imposés par des présidents de la République. Circonstances aggravantes pour ce qui concerne la voie express rive gauche et l'aménagement des Halles : la décision avait été prise par l'Elysée et imposée au Conseil de Paris. Ces décisions ont de lourdes incidences financières et mettent également en cause l'autorité du préfet de Paris et de sa haute administration, dans la mesure où il leur est demandé de soutenir successivement deux projets diamétralement contraires.

N'en déplaise au ministre de l'intérieur, Michel Poniatowski, il est clair que le système de tutelle, entraînant l'anonymat de la responsabilité, a conduit à quelques scandales spectaculaires qui justifieraient qu'on fasse un jour le compte des milliards engloutis !

Il est donc temps que l'on en vienne à une nouvelle organisation de la vie de la capitale qui donne une véritable responsabilité aux élus représentant la population parisienne et permette à celle-ci, en particulier au niveau de chaque arrondissement, de participer directement aux affaires qui la concernent et qui sont aujourd'hui entre les mains de fonctionnaires nommés par le pouvoir et sur l'activité desquels aucun contrôle démocratique ne peut valablement s'exercer.

Tel est le sens général des propositions qui ont été élaborées par les parlementaires et les élus parisiens du parti socialiste et qui seront reprises dans la discussion à l'Assemblée nationale sous forme d'amendements au projet gouvernemental et pour tenter de remédier aux insuffisances et aux lacunes de celui-ci.

J'ajoute que, dans cette discussion, les socialistes entendent lier le problème de Paris et celui de la région parisienne, qui constitue de son côté une caricature de région puisque, lors du vote de la loi de 1972 instituant les régions dans le reste de la France, on n'a pas jugé utile de modifier la composition et le fonctionnement parfaitement arbitraire du District de la région parisienne institué en 1961.

L'expérience passée démontre que la plupart des maux dont souffre cette immense région, où vivent près du quart des Français, a pour origine l'absence totale de démocratie, qui a laissé libre cours aux décisions autoritaires et contradictoires, à une spéculation éhontée, à l'anarchie et au gaspillage dans l'urbanisme, dans les transports et dans les équipements collectifs en général.

Le texte présenté par le gouvernement ne saurait répondre à tous ces problèmes. Le débat qui va s'engager peut cependant être l'occasion de les mettre en lumière et d'attirer l'attention de l'opinion sur les solutions qui s'imposent. Pour leur part, les socialistes n'y manqueront pas.

(*) Secrétaire national du P.S., conseiller de Paris.

A PROPOS DE...

L'évolution de la population parisienne

On commence à «monter» en province...

Le mythe du provincial qui « monte à la capitale » a vécu. Paris et la région parisienne ne semblent plus être aujourd'hui ce pôle attirant irrémédiablement population, emploi et équipement au détriment du « désert » français. Il semble maintenant que les rôles soient inversés.

Les chiffres fournis par la direction régionale de l'I.N.S.E.E. sont éloquents : entre 1954 et 1962, ils étaient quarante mille à quitter chaque année la province pour s'installer en région parisienne. Entre 1962 et 1968, on en dénombrait dix mille. Entre 1968 et 1975, selon les résultats encore provisoires du dernier recensement, ils sont plus de vingt mille à quitter Paris et les départements de la couronne pour s'installer en province. Les causes du phénomène sont connues : décentralisation des emplois, en particulier industriels, vers la province, prix des loyers, durées de transport de plus en plus longues

Pour continuer à s'étendre, la région parisienne, qui comprend 9,8 millions d'habitants, ne peut plus compter que sur son propre « dynamisme démographique ». Toute la croissance doit donc venir de l'excédent des naissances sur les décès, qui devrait être de l'ordre de soixante-quinze mille par an (entre 1962 et 1968, l'agglomération enregistrait chaque année cent trente mille âmes de plus, soit l'équivalent d'une ville de l'importance de Rouen).

A la lumière de ces chiffres, les hypothèses du schéma directeur, qui sont la « règle du jeu », de l'aménagement en région parisienne, paraissent optimistes, même après avoir été révisées en baisse. La région parisienne ne devrait guère représenter plus de 10,7 millions d'habitants en 1985, au lieu des 11 millions prévus dans la dernière mouture du schéma. Pour l'an 2000, on ne devrait pas dépasser les 11 à 12 millions.

Les résultats provisoires du recensement font également apparaître un deuxième phénomène : Paris se dépeuple à une vitesse inquiétante. Entre 1962 et 1968, la capitale a perdu trente-trois mille habitants par an, entre 1968 et 1975, quarante-trois mille ; 2,8 millions d'habitants en 1962, 2,6 en 1968, 2,3 en 1975 et l'exode a même tendance à s'accentuer.

Les arrondissements du centre (Bourse, Opéra, Marais, Louvre) sont les plus touchés, et le record appartient au premier arrondissement, qui a perdu près de 30 % de ses habitants entre les deux derniers recensements. Tous les autres arrondissements sont concernés (y compris le quinzième, pourtant en pleine rénovation), et seul le treizième a vu le nombre de ses habitants augmenter.

Et la banlieue ? Les départements de la petite couronne (Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Seine-Saint-Denis) ont une croissance presque nulle. Les communes résidentielles de la « ceinture » connaissent, à des degrés divers, les mêmes problèmes que Paris : saturation de l'espace, hausse des loyers, désindustrialisation, ce qui aboutit à un baisse sensible de la population dans de nombreuses localités. Mais la grande banlieue se développe très fortement. Ainsi l'Essonne détient le « ruban bleu » de la croissance démographique en France avec une augmentation de population de trente-cinq mille par an.

Oui, le spectre d'une « mégalopolis » de 15 à 20 millions d'habitants a bien disparu.

● L'AMENAGEMENT DES HALLES. — Le conseil d'administration de la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH) a approuvé, au cours de sa réunion du lundi 17 novembre, le plan masse d'aménagement de l'ancien carreau des Halles, élaboré par les trois architectes, MM. Emile Aillaud, Ricardo Bofill et Bernard de la Tour d'Auvergne (*le Monde* daté 9-10 novembre 1975).

Toutefois, le conseil d'administration a proposé un certain nombre de modifications. Il demande notamment que l'église Saint-Eustache soit mieux mise en valeur et que la colonnade prévue dans le jardin soit moins importante.

P.T.T.

LES USAGERS DEMANDENT LA LIMITA[TION] DE CERTAINES TAXE[S] TÉLÉPHONIQUES

L'Association française d[es u]tilisateurs du téléphone et de[s télé]communications (AFUTT) [a ex]posé, le 14 novembre, la po[litique] tarifaire qu'elle propose [aux] P.T.T. et qui, d'après elle, [pour]rait augmenter de 20 à 30 [% les] recettes, tout en réduisa[nt le] montant de certaines taxe[s télé]phoniques.

Le projet des P.T.T. de [faire] passer la taxe téléphoniq[ue de] base de 0,35 à 0,40 F, voir[...] semble dangereux à l'AFU[TT (le] *Monde* du 26 septembre). E[...] l'administration des postes [...]che 3 milliards de franc[s pour] financer le budget 1976 des [...] *« C'est à peu de chose [près le] déficit des services fina[nciers »],* remarque l'AFUTT. *Il app[artient] au budget général et [non à] l'usager de combler un tro[u creusé] par l'Etat. »*

L'Association estime [que la] hausse des tarifs risque de [...]der les abonnés d'utiliser l[e té]léphone et d'entraîner un [...] à gagner. Elle préconise l[a mise] en œuvre d'une politique co[mmer]ciale incitative et dynamiq[ue qui] pourrait, d'après elle, [...] chaque année 5 millia[rds de] francs de recettes supp[lémen]taires :

● *Tarifs heures creuses.* [Des] tarifs préférentiels aux [heures] les moins chargées (nuit[, fin] de semaine) augmentera[it le] trafic national et intern[ational] et dégagerait un surp[lus de] 1 milliard de francs.

● *Meilleur fonctionnem[ent du] réseau.* — Le manque à [gagner] par suite des appels qui [n'a]viennent pas à destinat[ion est] évalué à 3 milliards de fra[ncs].

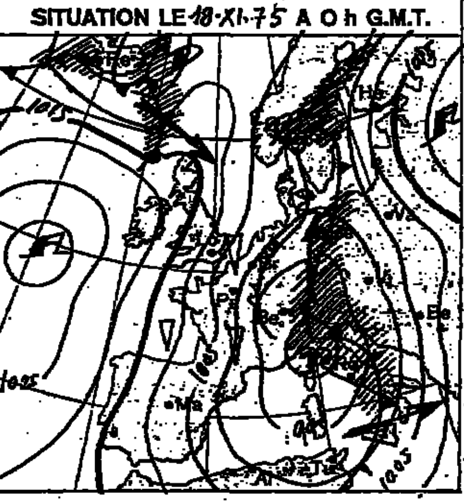
● *Installation massi[ve de] cabines publiques.* — La [multi]plication des postes télépho[niques] sur la voie publique enc[ourage]rait les usagers à téléph[oner et] pourrait rapporter 0,5 mill[iard de] francs.

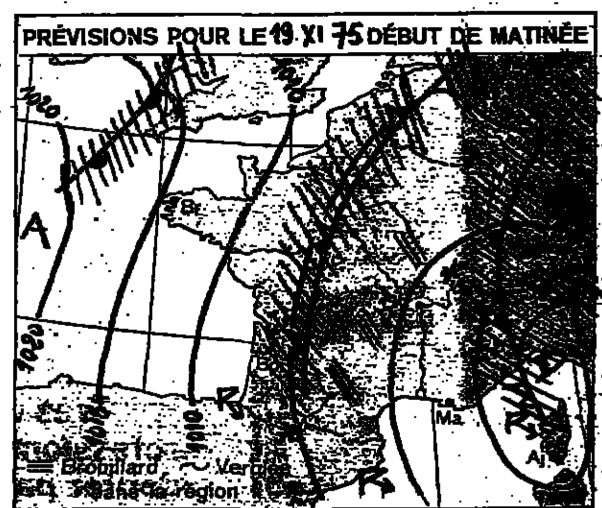
● *Rentabilisation du [...] des annuaires.* — A l'exer[mple de] l'étranger, les P.T.T. pou[rraient] *introduire de la publicit[é dans]* les annuaires et obtenir [... mil]liard de francs suppléme[ntaires].

Le téléphone français [est l'un] des plus chers du monde. [Pour] un budget mensuel type [établi] par l'association des usag[ers, les] Français dépensent 114,26 [F pour] le téléphone, les Suédois [seule]ment 51,33 F. L'AFFUT d[emande] donc la baisse d'un certai[n nom]bre de taxes, et notammer[nt de la] taxe de raccordement, qu[i serait] de 500 F, contre 1 100 F à [l'heure] actuelle, et de la taxe de [trans]port (300 F aujourd'hui, al[ors que] la reprise d'un compteur ne coûte que 26,75 F).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 novembre à 0 heure et le mercredi 19 novembre à 24 heures :

Des basses pressions persisteront sur le nord du Bassin méditerranéen occidental et elles maintiendront des retours d'air humide sur la moitié sud-est de la France. Des perturbations, contournant l'anticyclone du proche-Atlantique par le nord, apporteront de nouvelles pluies sur nos régions du Nord et de l'Ouest.

Mercredi, un temps assez médiocre persistera sur la France. On notera des nuages abondants dans la plupart des régions, mais les précipitations se localiseront surtout sur la moitié sud-est, tombant sous forme de neige vers 800 à 1 000 mètres. Des orages isolés pourront encore être observés dans le Midi, mais des éclaircies, localement un peu plus nettes, se produiront sur la basse vallée du Rhône et le Bas-Languedoc. Sur la moitié nord-ouest, le ciel deviendra un peu plus variable temporairement, mais de nouvelles pluies gagneront l'après-midi ou le soir les régions voisines de la Manche et de la Bretagne.

Les vents, orientés entre nord-ouest et nord-est, resteront forts près de la Méditerranée et faibliront un peu de la Manche à l'Atlantique.

Les températures resteront généralement à leur niveau actuel. On notera un léger adoucissement le soir sur le nord-ouest du pays.

Mardi 18 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 999,1 millibars, soit 749,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 10 et 5 ; Bordeaux, 8 et 6 ; Brest, 9 et 7 ; Caen, 7 et 5 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 5 et 4 ; Dijon, 7 et 5 ; Grenoble, 5 et 4 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 6 et 4 ; Marseille, 10 et 7 ; Nancy, 8 et 4 ; Nantes, 9 et 5 ; Nice, 10 et 8 ; Paris - Le Bourget, 7 et 7 ; Pau, 6 et 4 ; Perpignan, 10 et 5 ; Rennes, 8 et 6 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 7 et 5 ; Toulouse, 7 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 6 degrés ; Athènes, 21 et 20 ; Bonn, 10 et 5 ; Bruxelles, 9 et 7 ; Iles Canaries, 27 et 17 ; Copenhague, 6 et 5 ; Genève, 7 et 3 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 6 et 4 ; Madrid, 11 et 2 ; Moscou, 2 et — 8 ; New-York, 12 et 11 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 9 et 5.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 17 et 18 novembre 1975 :

UN ARRETE

● Relatif aux dispositions prises en application de l'article 18 de l'arrêté du 28 octobre 1975 pris en exécution des articles 3, 5, 6, 10, 11 et 15 du décret n° 75-996 du 28 octobre 1975 portant application des dispositions de l'article 14-1 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 modifiée relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution.

DES TABLEAUX

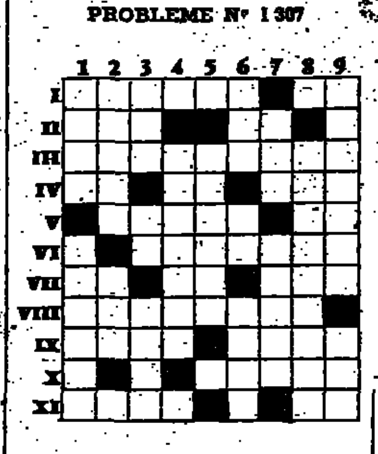
● Des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 1974 (revenus de 1974).

Aménagement du territoire

● PROVENCE - ALPES-COTE D'AZUR : pas d'augmentation des impôts régionaux pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur, a annoncé, le lundi 17 novembre, M. Gaston Defferre, président du conseil régional. Le député, maire de Marseille, a fait état de cette décision, à la suite de la réunion du bureau de l'assemblée régionale, qui avait à examiner les options du VIIe Plan, ainsi que son budget pour l'année prochaine.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 307



HORIZONTALEMENT

I. Doit être soigneusement couvert par celui qui le fait courir ; Sa fuite est souvent un objet de préoccupation. — II. Sigle ; Au service d'un culte (épelé). — III. Petits sacs. — IV. Fin de participe ; Possessif ; Lettres de félicitations. — V. Dans la Gironde ; Evoque une explosion. — VI. Des principes dont certains tiennent compte. — VII. Où passe mainte affaire un peu gênante ; Points opposés ; A laissé un peu d'elle-même dans toutes les guerres de plume. — VIII. Le petit a disparu depuis longtemps. — IX. Titre étranger ; Accent grave. — X. Centre industriel étranger. — XI. Cède aux impulsions du cœur ; Forme de savoir.

VERTICALEMENT

1. Jeu de plumes ; Prêtes pour le grand jour. — 2. Moyen de communication ; Porte un pantalon rayé. — 3. Qualificatif souvent démenti par la providence ; Points cardinaux ; Suffit à décontenancer un timide. — 4. Permet de choisir à l'abri des regards. — 5. Ne devraient donc plus bouger. — 6. Toujours dans les larmes ; En laine ou en soie ; Ville étrangère. — 7. Le meilleur finit toujours par être battu ; Pieuses compositions. — 8. Preuves d'amour. — 9. Peu récente (féminin admis) ; On y fait de beaux discours.

Solution du problème n[°...]

Horizontalement

I. Assurance. — II. C[...] — III. Cu ; Acérés. — IV[...] E.S.E. — V. Risibles. — VI. [...] Ou. — VII. Ees ; Cours. — [...] Ur ; Denses. — IX. Mess[...] Soins ; R.G. — XI. Râteli[...]

Verticalement

1. Accordeurs. — 2. So[...] Or. — 3. Su ; Sus ! ; Mi[...] Uranie ; Dent. — 5. Rac ; [...] — 6. Age ; Lions. — 7. [...] Us ; Ri. — 8. Essore ; Gé[...] Erse ; Ussé.

GUY BRO[...]

Le Mond[e]

Service des Abonnement[s]
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX [09]
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 [mois]
FRANCE - D.O.M. - T.O.[M.] ex-COMMUNAUTE (sauf Alg[érie])			
90 F	160 F	232 F	3[...]
TOUS PAYS ETRANGER[S] PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	53[...]
ETRANGER par messageries — I. – BELGIQUE-LUXEMBO[URG] PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	4[...]
II. — TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	4[...]

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient [par] chèque postal (trois volets) [vou]dront bien joindre ce chèqu[e à] leur demande

Changements d'adresse [défi]nitifs ou provisoires ([deux] semaines ou plus), nos abo[nnés] sont invités à formuler [leur] demande une semaine au m[oins] avant leur départ

Joindre la dernière ba[nde] d'envoi à toute correspond[ance]

Veuillez avoir l'obligeance [de] rédiger tous les noms pro[pres] en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

O.J.D. 1974

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

LE CHOIX POUR M. MARCEL BOUSSAC

ouver 150 millions de F ou accepter le démantèlement de son groupe textile

M. Marcel Boussac sera-t-il n mesure de remettre dans es semaines à venir 150 millions de francs d'argent frais lans son empire textile ? De a réponse à cette question lépend l'avenir du groupe. Banquiers et pouvoirs publics exigent en effet cet effort de l'ex-« roi du coton » pour appuyer financièrement e plan de restructuration mis au point par M. Jean-Claude Boussac, qui, désigné par son oncle, préside aux destinées du groupe depuis mai dernier.

remier objectif du plan : re-cer les ventes qui ont chuté volume d'un tiers environ de-s cinq ans et, pour cela, ré-nager l'appareil industriel de lancer de nouvelles lignes production conformes aux ts du marché (ce qui était d'être le cas). Le choix des ductions à développer a été ré sur la base d'une étude lisée en coopération avec Pont de Nemours et Rhône-ilenc. Le poids des produits de mière transformation (filés, és) sera limité. On cherchera, l'inverse, à développer les sec-rs comme les tissus d'ameu-ment (voilage, velours, etc.), linge de maison, l'éponge (on ge à relancer l'affaire Jalla), billement (on peut doubler ou ler la production de l'usine Blainville, qui fabriquait les erméables Blizzand). Ces sec-rs, moins exposés à la concur-ce des pays en voie de déve-pement que les tissus de coton siques, permettent aussi une ation plus rapide du capital.

a réorientation de la produc- du groupe n'est cependant tâche aisée. « Il y a, en gros, tiers de l'appareil à ramoner », nait l'un des proches de Jean-Claude Boussac. Elle pas sans bouleversement nd au sein du personnel : arts, reconversion et inévi-ement licenciements. Outre la ture déjà annoncée des es de Normandie, les réductions d'effectifs du siège social et de diverses filiales (les établissements Billet, Rousseau, etc.), qui ont entraîné près de mille trois cents licenciements, le C.I.T.F. abandonnera l'usine de Laederich à Rupt-sur-Moselle, rachetée en 1968 par Marcel Boussac dans un état de délabrement avancé, qui employait quatre cent sept salariés dans la filature et le tissage de coton (1), et l'usine de confection de Bohin, dans l'Aisne, qui employait trois cents personnes environ. Dans la plupart des cas, M. Jean-Claude Boussac promet de limiter l'impact immédiat des licenciements en reclassant une partie du personnel. Il s'engage à créer à Rupt-sur-Moselle une nouvelle filiale qui devrait réemployer la majeure partie du personnel, et il essaie de négocier la reprise de l'unité de Bohin par une entreprise du secteur. Reste qu'au bout du compte l'addition sera sans doute amère pour les salariés.

En comptant sur les mises en préretraite (quatre cent cinquante environ), les départs « spontanés », l'arrêt de l'embauche, les « bavures » de la reconversion et les licenciements réels, l'objectif serait de ramener « en douceur » les effectifs à onze mille personnes environ dans deux ou trois ans, contre plus de quatorze mille au début de cette année.

Cet élagage correspond à la seconde orientation du plan : la réduction des charges. Dans ce but, également, M. Jean-Claude Boussac a déjà entrepris de liquider les stocks énormes (près de 500 millions de francs, soit plus de la moitié du chiffre d'affaires : 800 millions de francs) qui gèlaient une part importante des capitaux.

Enfin, dernière orientation du plan : améliorer la productivité, dans la filature et le tissage notamment. On utilisera les évolutions techniques récentes comme la filature à bouts libérés ou les métiers à tisser sans navettes (le groupe en possède déjà trois cent quarante-huit jusqu'alors sans usage qui devraient assurer la moitié de la production future de tissés). Au total l'ensemble de ces mesures de redressement correspondent à un plan d'investissement de 155 millions de francs.

Mises à part la liquidation des stocks et la réduction des effectifs, le « plan » de M. Boussac ne pourra être appliqué sans injections considérables d'argent frais. Il faut, avant tout, restaurer la trésorerie exangue du C.I.T.F. et surtout améliorer la structure de son endettement, déséquilibré par le poids des dettes à court terme. Les banques et les pouvoirs publics ont accepté d'y participer moyennant un nouvel effort financier de M. Marcel Boussac. Celui-ci s'engagerait à verser 150 millions de francs, dont 80 serviraient à rembourser l'avance consentie en juin dernier par le pool bancaire et seraient consolidés en prêts à moyen terme pour le C.I.T.F.. Les 70 millions restant seraient directement injectés dans le capital de ce dernier. Moyennant cette — lourde — condition, les banques consentiraient à laisser en compte courant au C.I.T.F. les 100 millions prêtés en janvier 1975 pour financer son fonds de roulement, et consentiraient 30 à 40 millions de prêts à moyen terme. De leur côté, les pouvoirs publics autoriseraient un prêt à long terme du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social) de quelque 70 millions de francs, auxquels pourrait s'ajouter une subvention publique à la reconversion, dont le montant, non encore fixé, ne devrait pas néanmoins dépasser 10 millions de francs. Au total, 250 millions de francs au bas mot seraient réinjectés dans le groupe Boussac C.I.T.F. Les 70 millions restants (150 millions) de M. Marcel Boussac, 30 à 40 millions du pool bancaire, et 70 millions des pouvoirs publics).

La « corbeille » n'est, hélas ! pas encore remplie. Car rien n'est fait — hormis les licenciements, — bien qu'un accord de principe ait été conclu. Le fil manquant, qui soutient toute la trame, est l'apport personnel de M. Marcel Boussac. Si on affiche, rue de Grenelle, un bel optimisme quant aux possibilités financières de l'ancien roi du coton, il n'en va pas de même dans son entourage.

Depuis plusieurs années, M. Boussac, capitaliste d'un autre âge, n'a pas hésité à écorner largement sa fortune personnelle pour soutenir son groupe et rester seul maître à bord. Restent certes de « beaux morceaux » de sa fortune passée : les journaux *l'Aurore* et *Paris-Turf*, des terrains, des chevaux. Ils ne sont, hélas ! pas faciles à « réaliser ». Seule la vente des haras de Jardy peut atteindre d'un coup les 150 millions nécessaires. M. Marcel Boussac parviendra-t-il à les négocier bien que, classés espaces verts, ils ne puissent être construits ? De son succès dépend actuellement l'avenir du « *plan Boussac* ». « *Nous avons fait ce que nous pouvions faire* », affirme-t-on rue de Grenelle, « *la balle est maintenant dans le camp Boussac* ».

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) M. Jean-Claude Boussac a annoncé la fermeture, le 17 novembre, au comité d'entreprise de Laederich, précisant que cinquante et un salariés seront mis en préretraite, vingt-quatre seront reconvertis dans d'autres secteurs et trois cent vingt-deux remployés dans une société qu'il s'apprête à créer à Rupt-sur-Moselle.

TERRAINS INCONSTRUCTIBLES

Le ministère de l'équipement confirme sa décision de 1971 (« le Monde » du 29 septembre 1971) selon laquelle les 97 hectares des haras de Jardy (Hauts-de-Seine) sont inconstructibles.

Le groupe Boussac, propriétaire du terrain, avait projeté en 1970 d'y construire douze mille logements. M. Albin Chalandon, alors ministre de l'équipement, s'appuyant sur le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, avait alors décidé de conserver les espaces verts du haras. Il avait, d'autre part, déclaré : « Les haras de Jardy seront presque sûrement acquis par la collectivité publique. » L'achat des terrains devait compenser la destruction des forêts entraînée par le passage de la rocade A 86.

Le tracé de l'autoroute A 86 n'est toujours pas arrêté dans cette zone. La position du ministère de l'équipement n'a pas changé depuis 1971 ; si les terrains sont inconstructibles, les promoteurs privés n'ont pas de raison de s'y intéresser. Ainsi, seule la collectivité publique serait susceptible de l'acquérir.

EMPLOI

Nouvelle dégradation de la situation

• Le cap du million de chômeurs est dépassé
• Dix demandes pour une offre au lieu de cinq il y a un an

Au vilain mot de « stagflation » faut-il désormais ajouter celui de « stagdégradation », c'est-à-dire de stabilisation d'un chômage dans une situation de l'emploi qui demeure très dégradée ? Selon les statistiques que le ministère du travail vient de publier, le nombre des demandes d'emplois non satisfaites s'est encore accru en octobre, mais à un rythme plus faible qu'il y a un an à la même époque, alors que le nombre des offres d'emplois est en diminution, ce qui constitue une évolution plutôt inquiétante. Relative stabilisation sans doute, mais dégradation certainement, puisque l'on compte désormais près de dix demandes pour une offre, au lieu de un peu plus d'une et demie pour une offre il y a deux ans.

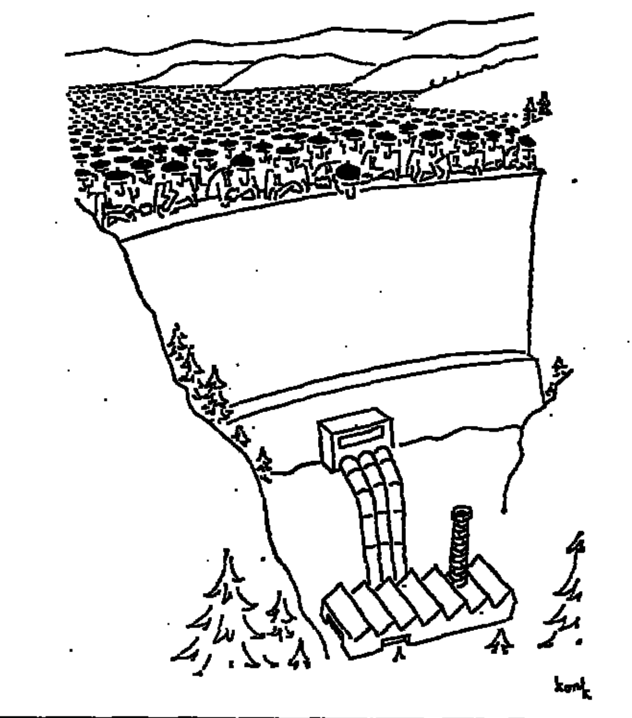
Le nombre des demandes d'emplois en données observées fin octobre a, pour la première fois, dépassé le cap du million : 1 015 600 au lieu de 945 800 fin septembre, soit une augmentation de 7,37 %, alors qu'en octobre 1974 la hausse était de 18,7 % ; en un an, l'accroissement du chômage est de 61,7 %. Le nombre des offres d'emplois non satisfaites, qui avait recommencé à augmenter en septembre, est à nouveau en baisse en octobre : 104 900 au lieu de 114 700 (— 8,36 % alors qu'il y a un an la baisse était beaucoup plus importante : — 34 %).

En données corrigées des variations saisonnières, les demandes passent de 882 400 en septembre à 900 000 en octobre (+ 1,99 %) au lieu de 556 500 il y a un an (+ 61,72 %). Les offres, elles, passent de 105 300 en septembre à 101 200 en octobre (— 3,89 %) au lieu de 154 000 il y a un an (— 34,28 %).

« Quand on regarde les chiffres de près (on constate) qu'il y a effectivement une certaine stabilisation », a déclaré M. Michel Durafour, ministre du travail, à R.T.L. Certes, le nombre des demandes « enregistrées » en octobre a diminué alors que pareille évolution n'avait été constatée, en 1974, qu'en novembre ; certes, le nombre des demandes « placées » ou « annulées » « atteint le niveau le plus élevé jamais connu » (223 700 au lieu de 174 100 en septembre), mais ce phénomène ne s'explique-t-il pas déjà par les résultats d'une vaste enquête menée par l'Agence ? (Voir ci-dessous.)

Toujours est-il que le nombre des demandes d'emplois non satisfaites est en augmentation et qu'il y a moins d'offres que jamais. Et le ministre lui-même admet qu'« il n'y aura pas de chute brutale du nombre des demandes », une « diminution progressive » pouvant être « raisonnablement » attendue au printemps prochain.

Et encore n'est-il question que d'un chiffre officiellement recensé par l'Agence. Selon les récentes études de l'INSEE, il faut majorer de 9 % les statistiques officielles : le nombre réel de chômeurs serait, en conséquence, d'au moins 1 107 000 et vraisemblablement 1 200 000 dans la mesure où l'INSEE, lors de son enquête, n'a pas retenu les 85 000 personnes qui n'avaient pas effectué une recherche d'emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais en avaient fait auparavant... sans succès.



ÉNERGIE

LE KOWEIT ET L'IRAK POLÉMIQUENT SUR LA FAÇON D'APPLIQUER LES DÉCISIONS DE L'OPEP

Le Koweït a répliqué, lundi, à la note publiée dimanche par l'Irak déplorant la décision koweïtienne d'abaisser de dix cents le prix de son pétrole. M. Abdel Wahab Nafissi, ministre par intérim du pétrole, a déclaré à la presse que la baisse de 0,10 dollar du prix du brut n'a pas été dictée par le désir de rendre le pétrole koweïtien plus compétitif « ni dans le but de soustraire des clients à l'Irak », mais répond aux mêmes « considérations économiques qui ont amené plusieurs États à réajuster leur prix depuis octobre dernier ».

Dimanche, l'Irak avait formulé ses « regrets » devant la décision koweïtienne, qu'il jugeait contraire aux décisions de l'OPEP. La note irakienne demandait la convocation d'une conférence extraordinaire des ministres du pétrole de l'OPEP pour examiner la décision du Koweït.

Cette note révélait en outre qu'au cours des discussions au sein de la conférence de l'OPEP l'Irak « avait proposé une classification des prix des pétroles selon leur densité et leur teneur en soufre, mais cette proposition s'était heurtée au refus catégorique du Koweït ». Regrettant « la réponse négative du Koweït aux diverses propositions irakiennes », la note ajoutait : « La partie koweïtienne a affirmé pouvoir facilement vendre son pétrole sans réduire ses prix vu la haute teneur en soufre du pétrole koweïtien, et qu'il fallait en conséquence écarter les propositions de l'Irak. Le gouvernement irakien s'interroge maintenant sur le brusque revirement unilatéral du Koweït. »

Cependant, à Vienne, les ministres des finances de l'OPEP poursuivent leurs discussions sur leurs projets d'aide aux pays pauvres. À Genève débutait, mardi, une conférence consultative des ministres du pétrole de la même organisation, en vue de préparer le dialogue Nord-Sud. — (A.F.P.)

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Dactylos et révoltes

Plus de cinq mille employés d'assurances ont manifesté le lundi 17 novembre à Paris à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., dans le quartier de l'Opéra, pour protester, notamment contre l'action des forces de l'ordre à l'encontre des grévistes de la compagnie la Paternelle (Assurances du groupe de Paris).

La Paternelle : rue de Châteaudun, dans le neuvième arrondissement. Neuf étages de marbre rose et beige, de bureaux luxueux. Au sixième, les dactylos sont en révolte.

Pour la première fois dans l'histoire de l'établissement, des employées ont occupé les locaux de cette vénérable société financière créée au dix-neuvième siècle avant d'en être délogées le 13 novembre.

Ce mouvement, très catégoriel, dure depuis plus d'un mois. C'est en effet le 10 octobre dernier qu'une trentaine de jeunes filles, soit plus de la moitié de l'un des services du central dactylographique qui emploient au total cent trente salariées, ont commencé une série de débrayages avec l'appui des délégués C.G.T. et C.F.D.T. Ce qu'elles voulaient ? De meilleures conditions de travail, l'intégration des primes de rendement dans leurs salaires. Dans une lettre au directeur des relations sociales, elles dénonçaient « le poids d'un règlement intérieur absolument arbitraire : interdiction de parler, interdiction de fumer, minutage pour aller aux toilettes, port obligatoire de la blouse à l'extérieur du service, certificat médical pour vingt-quatre heures d'absence, etc. ».

L'une d'elles montre son bulletin de salaire : dactylo de niveau A, trois ans d'ancienneté, 1 447 francs net. « On commence à 1 350 francs. Pour compenser, il y a les primes. Un maximum de 150 francs par mois, à condition de rédiger cinquante-sept lettres par jour (le minimum exigé est de trente-deux lettres), ou de tirer cent quatre-vingts pièces par jour au duplicateur (le minimum est de cent trente pièces). Nous sommes, nous aussi, des O.S. en col blanc. »

La direction, qui trouve cette grève « plutôt curieuse », *invoque les accords d'entreprise, le treizième mois, les nécessités de la discipline, les horaires* « larges » *: moins de huit heures de travail journalier, trois quarts d'heure pour le repas de midi, un quart d'heure l'après-midi. Elle admet d'intégrer la prime de rendement aux salaires,* « mais uniquement pour le solde supérieur à 50 francs ». *Mais que faire devant l'obstination gouailleuse de ces jeunes filles qui, brusquement, remettent en cause les vieilles méthodes et la hiérarchie ?*

Ce conflit, qui pourrait sembler artificiel, est peut-être plus important qu'il n'en a l'air. Il rejoint les luttes syndicales entamées ailleurs, notamment dans d'autres compagnies et dans certaines banques, contre le rendement et l'autoritarisme, en fin de compte pour le temps de vivre. C'est peut-être une sorte de clignotant pour les mois à venir.

En attendant une issue, le délégué C.F.D.T. de la Paternelle s'est vu adresser un blâme pour « violences psychologiques contre le personnel ».

J. B.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Après le « sommet » des S

La « déclaration de Rambouillet »

Voici le texte de la déclaration que les six chefs d'Etat et de gouvernement ont adoptée à Rambouillet.

1) Pendant ces trois jours, nous avons procédé à un échange de vues approfondi et positif sur la situation économique mondiale, les problèmes économiques communs à nos pays, leurs conséquences humaines, sociales et politiques et les programmes d'action destinés à les résoudre.

2) Nous nous sommes réunis parce que nous partageons les mêmes convictions et les mêmes responsabilités. Nous sommes chacun pour notre part responsables de la conduite d'une société ouverte, démocratique, profondément attachée à la liberté individuelle et au progrès social. Notre succès renforcera, et cela de façon décisive, l'ensemble des sociétés démocratiques. Chacun d'entre nous a la responsabilité d'assurer la prospérité de l'économie d'un pays industriel important. La croissance et la stabilité de nos économies aideront à la prospérité de l'ensemble du monde industriel et des pays en développement.

3) *Pour atteindre ces objectifs dans un monde marqué par une interdépendance croissante, nous sommes décidés à assumer pleinement nos responsabilités et à développer nos efforts en vue d'une coopération internationale accrue et d'un dialogue constructif entre tous les pays, dépassant les disparités de leur développement économique, l'inégalité des ressources dont ils disposent et les différences de leurs systèmes politiques et sociaux.*

La tâche la plus urgente

4) *Les démocraties industrielles sont décidées à venir à bout du haut degré de chômage, de l'inflation continue et des graves problèmes de l'énergie.* Le but de notre réunion a été d'examiner les progrès que nous avons accomplis, d'identifier plus précisément les problèmes que nous devons résoudre et de fixer la direction que nous aurons à suivre à l'avenir.

5) *La tâche la plus urgente consiste à assurer le redressement de nos économies et à réduire le gaspillage de ressources humaines que provoque le chômage. En confortant ce redressement, il est essentiel d'éviter le déchainement de nouvelles forces inflationnistes qui mettraient en danger le succès de cete reprise. L'objectif doit être une croissance stable et durable. Ainsi, la confiance des consommateurs et des entreprises sera-t-elle rétablie.*

6) Nous avons la conviction que nos politiques actuelles sont compatibles et complémentaires et que le redressement est bien engagé. Nous n'en reconnaissons pas moins le besoin de rester vigilants et de garder à nos politiques la capacité d'adaptation nécessaire. *Nous ne permettrons pas que la reprise échoue. Nous n'accepterons pas une nouvelle flambée d'inflation.*

7) Nous nous sommes aussi attachés à définir les nouveaux efforts qui sont nécessaires dans les domaines du commerce international, des questions monétaires et des matières premières, y compris l'énergie.

Un système d'échanges ouvert

8) Au fur et à mesure des progrès de la reprise et du nouveau développement des économies nationales, nous devons chercher à rétablir l'augmentation du volume des échanges commerciaux. *Maintenir un système d'échanges ouvert renforcera la croissance et la stabilité des prix. Au moment où des pressions en vue d'un retour au protectionnisme se développent, il est essentiel que les principales nations commerçantes confirment leur fidélité aux principes de l'engagement sur le commerce de l'O.C.D.E. et qu'elles évitent de recourir à des mesures dont l'intention serait de leur apporter la solution de leurs problèmes au détriment d'autres pays, avec des effets préjudiciables dans les domaines économique, social et politique.* Tous les pays, surtout ceux dont la position en matière de balance des paiements est forte et ceux qui ont des déficits des paiements courants, portent la responsabilité de mettre en œuvre des politiques qui permettent l'expansion du commerce mondial à leur avantage mutuel.

9) *Nous estimons que les négociations commerciales multilatérales devraient être accélérées.* Conformément aux principes énoncés dans la déclaration de Tokyo, elles devraient viser à des réductions tarifaires substantielles, et même à la suppression des droits de douane dans certains domaines, à élargir de manière significative les échanges agricoles et à réduire les mesures non tarifaires. Elles devraient viser à obtenir le plus haut niveau possible de libéralisation des échanges. *Nous nous proposons comme but d'achever les négociations en 1977.*

10) *Nous recherchons un développement régulier et fructueux de nos relations économiques avec les pays socialistes en tant qu'élément important du progrès dans la détente, ainsi que de la croissance économique mondiale.*

Nous accentuerons également nos efforts pour parvenir à une conclusion rapide des négociations actuellement en cours au sujet des crédits à l'exportation.

Le « rapprochement franco-américain » sur la monnaie

11) En ce qui concerne les problèmes monétaires, nous affirmons notre intention d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité. Ceci implique des efforts en vue de restaurer une plus grande stabilité dans les conditions de base de l'organisation économique et financière mondiale. Simultanément, nos autorités monétaires agiront pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques des taux de change.

Nous avons noté avec satisfaction le rapprochement, intervenu à la demande de nombreux autres pays, entre les points de vue des Etats-Unis et de la France au sujet du besoin de stabilité que la réforme du système monétaire international doit promouvoir. Ce rapprochement facilitera un accord dans le cadre du Fonds monétaire international à la prochaine session du comité intérimaire sur les questions en suspens de la réforme monétaire internationale.

12) Des rapports de coopération et une meilleure compréhension entre les pays en développement et le monde industralisé sont fondamentaux pour la prospérité de chacun.

Une croissance soutenue de nos économies est nécessaire à la croissance des pays en développement, et celle-ci apporte une contribution appréciable à la bonne santé de nos propres économies.

Les importants déficits actuels des paiements courants des pays en développement constituent pour eux un problème grave ainsi que pour le reste du monde. Ce problème appelle des actions complémentaires diverses. Des propositions récentes faites dans plusieurs réunions internationales ont déjà amélioré le climat des discussions entre pays développés et pays en développement. *Toutefois, des actions concrètes et rapides sont nécessaires pour aider les pays en développement. En conséquence, nous jouerons notre rôle, au F.M.I. et dans les autres instances internationales compétentes, en apportant rapidement des améliorations aux accords internationaux sur la stabilisation des recettes d'exportation des pays en développement et en prenant les mesures propres à contribuer au financement de leurs déficits. Dans ce contexte, il convient de donner la priorité aux pays en développement les plus pauvres.*

13) L'expansion économique mondiale est manifestement liée à la disponibilité croissante de sources d'énergie. *Nous sommes résolus à assurer à nos économies les ressources énergétiques nécessaires à leur croissance. Nos intérêts communs rendent nécessaire que nous continuions de coopérer afin de réduire notre dépendance vis-à-vis de l'énergie importée par la conservation et le développement de sources alternatives. Par ces mesures, ainsi que par une coopération internationale entre pays producteurs et consommateurs conforme à leurs intérêts à long terme, nous n'épargnerons aucun effort pour assurer des conditions plus équilibrées et un développement harmonieux et régulier du marché énergétique mondial.*

14) *Nous nous félicitons de la convocation pour le 16 décembre de la conférence sur la coopération économique internationale. Nous conduirons ce dialogue dans un esprit positif afin d'assurer que les intérêts de toutes les parties soient sauvegardés et promus.* Nous sommes convaincus qu'il est de l'intérêt vital des pays industrialisés et des pays en développement que l'économie mondiale se développe avec succès et qu'elle soit fondée sur des relations politiques de coopération.

15) Nous sommes décidés à intensifier notre coopération sur tous ces problèmes au sein des institutions existantes aussi bien que de toutes les organisations internationales appropriées.

M. Giscard d'Estaing : l'important est que cette réu[nion] ait eu lieu à un moment où l'économie traverse une [crise]

Parlant chacun dans sa langue nationale (sauf le chancelier Helmut Schmidt, qui s'est exprimé en anglais), chaque chef d'Etat ou de gouvernement a fait un bref commentaire de la déclaration finale qu'a présentée M. Giscard d'Estaing. Cette réunion de presse a eu lieu dans une salle de l'hôtel de ville de Rambouillet ornée d'un tableau de Napoléon III, à 3 heures de l'après-midi, après le déjeuner dans le château.

« *Le plus important*, a dit le président de la République française, *est que cette réunion ait eu lieu à un moment où l'économie traverse une crise.* » « *Cette crise*, a-t-il ajouté, *n'est pas une crise de l'économie occidentale, mais une crise de l'économie mondiale qui affecte tous les pays, les plus touchés étant les plus pauvres.* »

Le président de la République française a vanté « *l'esprit de Rambouillet, fait de coopération et de responsabilité internationales, et dont le but est de faire en sorte que l'économie mondiale retrouve la croissance régulière et durable qui est nécessaire à la prospérité de tous les peuples* ».

Le président Ford pour sa part s'est félicité de la rencontre qui s'est révélée « *fructueuse* ». « *Nous avons approfondi*, a-t-il dit, *notre compréhension mutuelle, harmonisé nos divers points de vue quant aux questions-clés... Et, ce qui est le plus important, nous avons pu réaffirmer la confiance que nous avons tous en un rendement complet et durable de l'économie.* »

Le chancelier Schmidt a également parlé du haut degré de compréhension entre les Six, et le premier ministre bri[tannique] a insisté sur la nécessité [de lut]ter contre le chômage.

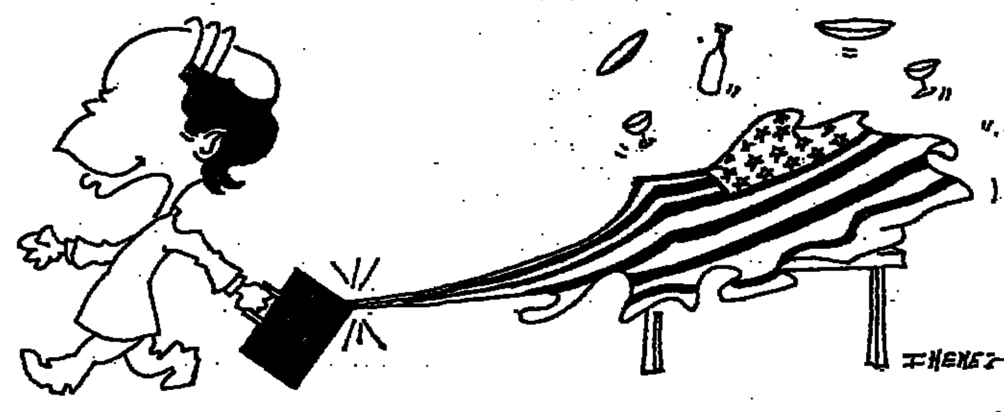
Le président du conseil [italien,] M. Aldo Moro, ainsi que [M.] Miki ont salué l'accord m[onétaire] franco-américain qui o[uvre la] voie à un système de [...] ordonné.

M. Wilson : la Grande-Bretagne tient à être représentée en tant que telle à la conférence Nord-Sud

M. Harold Wilson a réaffirmé, au cours du « sommet », que la Grande-Bretagne tenait à être représentée à titre individuel à la conférence entre producteurs et consommateurs de pétrole et de matières premières (dite « Nord-Sud ») le mois prochain à Paris, écrit l'agence britannique Reuter.

Le premier ministre a déclaré que la Grande-Bretagne ne pouvait être représentée par la délégation du Marché commun, non seulement en raison de son nouveau rôle de pays producteur de pétrole, mais aussi parce qu'elle a un rôle particulier à jouer dans toutes les autres questions qui seront débattues. Il a fait remarquer qu'en 1980 la Gra[nde-Bre]tagne produirait, à el[le seule,] 90 % du pétrole pro[duit par] l'ensemble des pays [de la] C.E.E. et 45 % de son én[ergie. En] plus, la Grande-Bretag[ne est le] deuxième importateur m[ondial de] matières premières (a[près le] Japon) et elle possè[de, selon] M. Wilson, une plus gra[nde expé]rience que quiconque pou[r ce] qui touche aux probl[èmes du] tiers-monde.

Le premier ministre [britan]nique a encore fait r[emarquer] que la Grande-Bretagn[e demeu]rait le centre financier [...] et que les discussions fi[nancières] seraient inévitablement [au centre] des débats de décemb[re].



(Dessin de C...)

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE EN FRANCE...

LE FIGARO : la preuve par six.

« *On ne saurait reprocher à la rencontre de Rambouillet, de relever pour une certaine part de la politique du spectacle. Elle a donné la preuve, la preuve par six, de la volonté de solidarité et de tolérance des démocraties industrielles.* »

(ALAIN VERNAY.)

LES ECHOS : le programme commun de tout le monde occidental.

« *La charte de Rambouillet sera... dans les mois à venir le texte de référence pour toutes les grandes décisions internationales. Malgré la modestie déguisée de ses promoteurs, qui entendent n'appliquer ses principes qu'à eux-mêmes, il ne fait pas de doute qu'il sera le programme commun de tout le monde occidental.* »

(MICHEL GARIBAL.)

LIBERATION : la méthode Coué.

Sous le titre « *La méthode Coué* », ce quotidien écrit :

« *Devant un tel tapage publicitaire, on peut se demander si la fonction première du « sommet » de Rambouillet n'a pas été d'accréditer l'idée que les six pays les plus riches du monde peuvent déterminer seuls le moyen de faire face à la crise économique.* »

L'HUMANITE : tous derrière Ford.

Sur huit colonnes à la une, l'organe du parti communiste français titre : « *Rambouillet : tous derrière Ford* ».

Pour Jack Dion, M. Giscard d'Estaing a tenté « *de dédouaner le grand capital et de faire coup double : décourager les travailleurs des pays capitalistes (pourquoi lutter si la crise est « mondiale »); isoler les pays du tiers monde les plus progressistes (pourquoi augmenter le prix des matières premières si ce sont les « plus pauvres » qui en supportent les conséquences ?).* »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : les stratagèmes du passé.

« *Dans ce flot de discours, il n'y a pas une trace de volonté réformiste. Le mieux-être annoncé pour l'an prochain, c'est avec les stratagèmes du passé qu'on va le forger ; comme s'il n'était pas évident que les malheurs du moment nous viennent, pour leur plus grande part, des contradictions du système, et qu'au lieu d'exalter celui-ci on ferait mieux de le modifier.* »

(RICHARD LISCIA.)

LA LETTRE DE LA NATION : drôle.

« *De deux choses l'une : ou le président de la République pense, comme nous et comme il l'a dit, que la crise actuelle est d'origine monétaire, ou il ne le pense pas. Dans le premier cas, je ne discerne pas, à travers les textes diffusés sur le sommet de Rambouillet, comment Valéry Giscard d'Estaing peut espérer une solution. Je lis seulement : « Nous » affirmons notre intention d'œuvrer en faveur d'une plus » grande stabilité. Simultanément » nos autorités monétaires agiront pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques des taux de » change. » C'est quand même drôle. A quoi pensiez-vous que servaient les « autorités monétaires » ?* »

(PIERRE CHARPY.)

...ET A L'ÉTRANGER

N'attendons pas de miracle

La presse étrangère commente avec modération et un certain scepticisme les résultats du « sommet » de Rambouillet.

● EN GRANDE-BRETAGNE, le *Times* (indépendant) écrit : « *L'Histoire jugera peut-être que la conférence de Rambouillet a été utile parce que ses participants ont eu la prudence de prendre aussi peu de décisions au lieu d'avoir la témérité d'en prendre trop.* »

Pour le *Financial Times* (organe des milieux de la City), « *il est à espérer que le recours limité aux contrôles des importations dans des cas spéciaux, tels que ceux que notre propre gouvernement est actuellement conduit à adopter, sera strictement surveillé de manière à assurer que les cas sont spéciaux et les contrôles temporaires* ».

Pour le *Daily Telegraph* (conservateur) : « *Nous finirons tous par sortir de cette récession. Mais ce doit être de telle manière que croissance et plein emploi puissent être maintenus à long terme. Nous ne voulons pas d'un boom qui serait suivi d'une nouvelle crise encore pire.* »

Enfin, le *Daily Express* (droite) ironise : « *Cela aurait pu être pire. Avant le concours de Miss Monde, c'est à tous ces grands hommes qu'échoit le prix 1975 du non-événement de l'année.* »

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, la *Sueddeutsche Zeitung* (libéral de gauche) craint « *que chaque participant à la conférence de Rambouillet compte un peu sur l'aide des autres, au lieu de mobiliser ses propres forces* ». « *Il est certain*, poursuit le journal, *qu'un accord sur la poursuite d'une ligne d'action commune dans le domaine de la politique économique serait déjà un résultat respectable, étant donnée une conjoncture dont la marque principale est de comporter quinze millions de chômeurs. On ne doit pas s'attendre à quelque chose de trop ambitieux ou de miraculeux, comme la création d'un nouvel ordre économique mondial. Celui-ci nécessiterait un renoncement des Six à une partie de leur souveraineté nationale.* »

La *Rheinische Post* (conservateur) estime que « *le plus important reste qu'un collège international autonome prenne conscience de ses responsabilités et entreprenne les premiers pas pour tenter de supp[rimer les] causes du désordre écon[omique et] monétaire mondial* ».

● EN ITALIE, le *M[...]* (centre gauche) écrit [...] « *charte* » *aura de l'im[portance] dans l'histoire du capi[talisme et] des sociétés industrielles [dans la] mesure où elle sera su[ivie dans] les prochains mois, par [des actes] concrets (...). C'est un sou[ffle d'es]pérance pour ceux qui c[roient en] la possibilité de dépasser [les inté]rêts divergents des pui[ssances].*

Pour l'*Unita* (commun[iste], au contre, le « *sommet* » *à [...] crise s'est terminé sans [...] concrète* » et les faits d[...] l' « *optimisme sans raiso[n]* ».

● AUX ETATS-UNIS, [le New] York Times commente : [« ...] *que le monde libre att[...] la preuve que le présid[ent Ford] et ses partenaires ont [mis au] point une méthode de co[nsultation] et de coopération cont[inue qui] ferait place aux décisio[ns unila]térales qui ont provoqu[é la plus] grave dépression depu[is] 1935. (...)*

» *La proposition d'He[lmut Schmidt] singer pour une suite* [...] bouillet) *a été évidemm[ent dis]cutée par les chefs de [gouver]nement, mais n'est p[as men]tionnée dans le com[muniqué.] Aucun projet n'a été ann[oncé non] plus pour d'autres « so[mmets »] qui fourniraient le systè[me à la] fois le moins formel et [le moins] controversé pour une pol[itique de] coordination effective.* »

TASS : de profon[des] divergences

● A MOSCOU, l'agen[ce Tass] écrit, dans une dépêche [de] Paris : « *Les formules év[asives ne] peuvent dissimuler le fai[t que les] participants n'ont pas pu [surmon]ter leurs profondes div[ergences] sur les questions les plu[s impor]tantes, notamment moné[taires et] financières, ainsi que sur [le] commerce international [...] déclaration affirme que l[es parti]cipants sont prêts à eng[ager un] dialogue constructif avec [...] compris avec les pays en développement, mais en r[éalité la] réunion de Rambouille[t n'est] qu'une tentative de plus d[e la part] des grands pays occiden[taux de] créer un front uni contre [les pays] en voie de développeme[nt qui] fournissent à l'Occident le[s matiè]res premières et l'énergie.*

LA VIE ÉCONOMIQUE

sur la coopération économique et monétaire

LA RÉUNION DES « NEUF » A BRUXELLES

Dans six mois on pourra apprécier les résultats de l'accord franco-américain

estime M. Jean-Pierre Fourcade

Bruxelles (Communautés européennes). — *Au [co]urs de la réunion des ministres des finances des [N]euf, qui s'est tenue lundi à Bruxelles, M. Emile [C]olombo, le ministre italien du Trésor, qui préside [a]ctuellement les travaux des Neuf, et M. Jean-Pierre Fourcade, ont informé leurs collègues qui n'étaient pas présents à Rambouillet des résultats de cette rencontre « au sommet ». M. Fourcade a décrit dans le détail le double accord monétaire auquel sont parvenus Français et Américains.*

De notre correspondant

L'objet du premier accord est [d'é]liminer les fluctuations erra[ti]ques des taux de change, grâce [à] des interventions concertées [de]s banques centrales de la [Co]mmunauté, des Etats-Unis et [du] Japon. Cet accord peut entrer [en] application de manière quasi [im]médiate. Il vise à réduire les [mo]uvements de change aberrants [ent]re, d'une part, le dollar, d'au[tre] part, le groupe des monnaies [eu]ropéennes flottant de façon [co]ncertée, ce qu'on appelle le « serpent » monétaire. C'est dire qu'il était nécessaire d'obtenir l'approbation des Etats de la C.E.E. participant au « serpent » qui, contrairement à l'Allemagne et à la France, n'étaient pas représentés à Rambouillet, à savoir les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et le Danemark. M. Fourcade considère leur accord comme acquis.

Une consultation à trois niveaux

Les autorités monétaires des [pa]ys concernés, s'appuyant sur le [di]spositif technique de concerta[tio]n de Bâle, vont donc, sans [da]vantage attendre, mettre en [pla]ce ce que M. Fourcade a [ap]pelé « *un système précis de [con]sultation et d'intervention [pou]r contrecarrer (le mot anglais [in]scrit dans l'accord est « counter », soit un terme plus [for]t que « correct », qui se tra[du]irait par corriger) les mouve[me]nts erratiques de change* ». [Ce] dispositif, a expliqué le mi[nis]tre français, fonctionnera à [tro]is niveaux :

● Une concertation quoti[dien]ne des banques centrales, [sui]vie, si nécessaire, d'interven[tio]ns sur le marché des changes ;

● Une concertation hebdoma[dair]e des adjoints des ministres [des] finances. Ceux-ci supervise[ront] l'action continue des banques [cent]rales. C'est à ce niveau que [s'op]éreront les arbitrages, dans le [cas] par exemple où les banques [cent]rales des pays du « serpent » [et l]a Federal Reserve Bank ne seraient pas d'accord dans leur appréciation du caractère erratique du mouvement de change enregistré par le marché et, par conséquent, divergeraient sur l'opportunité et l'ampleur des interventions à accomplir ;

● Une concertation périodique — au moins trimestrielle — entre les ministres des finances.

Grâce à ces interventions transatlantiques concertées on devrait rapidement aboutir à des relations de change « *qui ne seraient plus que le révélateur des tendances profondes de l'économie* ». Le succès de cette « *concertation réaliste* » des banques centrales implique, bien évidemment, qu'il n'y ait pas de divergences sérieuses entre les deux rives de l'Atlantique sur le niveau de stabilisation souhaitable. « *Dans six mois, on pourra apprécier clairement les résultats de l'expérience* », a conclu M. Fourcade.

Le deuxième accord franco-américain est d'une tout autre nature. Il s'agit d'un montage décrivant encore à gros traits quel pourrait être le régime des changes dans le nouveau système monétaire international. Le montage conçu à Rambouillet, tel qu'il a été exposé par M. Fourcade devant le conseil des ministres des Neuf à Bruxelles, comporte trois parties :

1) La définition d'un objectif. La France et les Etats-Unis estiment qu'il convient de parvenir à stabiliser les taux de change, et, pour que cette stabilisation ne soit pas un leurre, également à stabiliser les politiques économiques ;

2) Durant une période de transition, des régimes de change de natures diverses pourront cohabiter. Cependant, le fonctionnement de ces régimes de change différents serait soumis à la surveillance du F.M.I. ;

3) Le fonds, mettant fin ainsi à cette période de transition, pourrait décider, à une majorité de 85 %, le retour à un système général de parités stables mais ajustables.

La France reste opposée à l'association du franc suisse au « serpent »

Il n'était pas question pour le conseil de se prononcer de façon formelle sur ce projet. Cependant, les partenaires de la France l'ont apparemment accueilli de façon favorable. Les Neuf en reparleront dans le détail au cours d'une réunion informelle qu'ils tiendront le 15 décembre à Bruxelles afin d'aboutir à une position commune avant la session du groupe des Vingt chargé de préparer la réforme du système monétaire international.

Une association rapide du franc suisse au bloc monétaire européen est-elle désirable ? M. Fourcade a répondu que la position de la France « *restait inchangée* ». Le système de contrôle existant en Suisse ne permet pas, selon lui, aux autorités helvétiques de maîtriser leur marché des changes ; il a rappelé que depuis le printemps dernier le franc suisse était apprécié de 6 % par rapport aux monnaies du « serpent » (alors que l'écart maximum autorisé entre celles-ci est de 2,25 %).

« *On ne peut prendre le risque de mettre en péril un système qui fonctionne bien* », a poursuivi le ministre français, précisant qu'il s'agissait là « *d'un problème technique et non pas d'un problème politique* ». Il a confirmé la position française : l'association du franc suisse au « serpent » sera peu opportune tant que les autorités de Berne n'auront pas arrêté les mesures permettant d'atténuer la pression exercée par les opérateurs sur le marché des changes, à savoir essentiellement un contrôle des mouvements de capitaux s'appliquant non seulement comme aujourd'hui aux non-résidents, mais également aux résidents, et notamment aux grandes sociétés internationales installées en Suisse et y détenant des fonds importants. Ce problème de l'éventuelle association du franc suisse sera repris par les ministres des finances le 15 décembre.

PHILIPPE LEMAITRE.

Pour un dollar plus stable

(Suite de la première page.)

La phrase qui suit celle qui vient d'être citée est, ainsi rédigée : « *Nous n'accepterons pas une nouvelle flambée d'inflation.* » Un peu plus haut, on pouvait déjà lire : « *En confortant le redressement, il est essentiel d'éviter le déchaînement de nouvelles forces inflationnistes qui mettraient en danger le succès de cette reprise. L'objectif doit être une croissance stable et durable.* »

Ainsi, les chefs d'Etat et de gouvernement se déclarent-ils aussi déterminés à lutter contre la récession que contre l'inflation. Cependant, ce balancement de leurs préoccupations serait plus convaincant si, après la cure sévère administrée à l'économie par une récession profonde et qui n'est pas terminée, le taux d'inflation ne demeurait pas si élevé. Bien qu'il diminue, le rythme de hausse des prix reste encore, dans le meilleur des cas, égal à 6 ou 7 % (Allemagne fédérale et Etats-Unis) ou 9 et 10 % en France. C'est beaucoup.

La lutte contre l'inflation pourrait être grandement facilitée par la stabilisation des changes que promet également la déclaration de Rambouillet. L'exemple britannique est là pour montrer, s'il en était besoin, à quel point la dépréciation monétaire contribue à l'inflation.

La baisse de la monnaie internationale, autrement dit du dollar, provoque une inflation à l'échelle du monde entier. Les prix libellés dans la devise américaine (c'est le cas d'un grand nombre de produits qui font l'objet d'échanges internationaux) ont tendance alors à monter pour s'aligner sur le niveau du marché international, dans lequel tous les pays sont plus ou moins englobés, y compris les Etats socialistes.

En vantant l' « esprit de Rambouillet », les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas usé d'une vaine expression puisque leur rencontre a permis de trouver une solution au dossier monétaire, et cela malgré le climat détestable qui avait régné lors de la réunion préparatoire des 11 et 12 novembre à Londres.

Nos éditions d'hier ont donné les grandes lignes de l'accord qui scelle ce rapprochement mais qui ne sera pas rendu public. Il a été signé entre, d'une part M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, et le ministre français de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, dont l'obstination à défendre l'idée d'une certaine stabilisation monétaire dans le monde est ainsi récompensée. L'accord comporte un engagement des Etats-Unis d'intervenir pour empêcher les fluctuations erratiques du dollar. Mais quel est la portée exacte de cet engagement ? Seule l'expérience permettra de le dire.

Selon M. Giscard d'Estaing, on peut considérer comme « fluctuation erratique » toute variation de change qui ne correspond pas à une modification réelle dans le pouvoir compétitif d'une économie. Une telle interprétation, prise à la lettre, signifierait que les banques centrales devraient intervenir très fréquemment. Les variations de changes deviendraient progressivement insensibles avec le temps puisque, en général, la situation d'une économie par rapport à une autre ne change pas du jour au lendemain (sauf lorsqu'on assiste à une soudaine dégradation de la situation politique ou sociale).

Pas de marge de fluctuation

L'accord en tout cas ne comporte la fixation d'aucune marge de fluctuation et encore moins d'aucun taux de change, comme s'est plu à le souligner le secrétaire au Trésor. Le président de la République française a précisé lui-même qu'il s'agissait d'éviter que la spéculation, comme on l'a vu si souvent dans le passé, ne concentre tous ses efforts pour faire sauter le faible verrou posé par les banques centrales. Mais, d'un autre côté, si le niveau auquel les instituts d'émission sont décidés à intervenir n'est pas rendu public, cela donne aux autorités monétaires une grande latitude pour interpréter le degré de leur responsabilité.

A quoi s'ajoute un autre argument, peut-être encore plus fondamental : aussi longtemps qu'existera une masse énorme de dollars sur le marché, les autorités monétaires risqueront d'être débordées par des mouvements « erratiques », et il sera difficile de distinguer les fluctuations liées à des phénomènes économiques de celles qui sont dues à des déplacements purement spéculatifs de capitaux à court terme.

Pour résumer, l'accord ne prévoit pas de retour généralisé dans un avenir prévisible à un régime stable des changes, puisque ni la Grande-Bretagne ni l'Italie, par exemple, n'ont pris l'engagement d'intervenir pour réduire les éventuelles fluctuations, fussent-elles « erratiques », de leurs devises respectives. Les Etats-Unis et les pays du « serpent » monétaire européen s'efforceront de stabiliser les cours du dollar selon des modalités à convenir (les Américains n'ont pas de réserves en devises étrangères et devront donc les emprunter). Seule l'expérience pourra dire quelle interprétation donneront les Américains à l'engagement ainsi pris. Il est probable que, pendant un certain temps du moins, le marché sera fortement influencé par l'existence de l'accord, ce qui, dans les circonstances actuelles, pourra être un facteur favorable à la conjoncture.

La France obtient donc une satisfaction certaine, en échange de quoi elle a renoncé à obtenir que les nouveaux statuts du Fonds monétaire prévoient le rétablissement par étapes (assorties de dates) d'un système de taux de change fixes. Les statuts en question se contenteront de faire référence au retour à la stabilité comme à un « objectif » à atteindre dans un avenir indéterminé, étant entendu que le rétablissement d'un système de parités « *fixes mais ajustables* » requerra un vote à la majorité de 85 % (ce qui permettra aux Etats-Unis d'exercer leur veto).

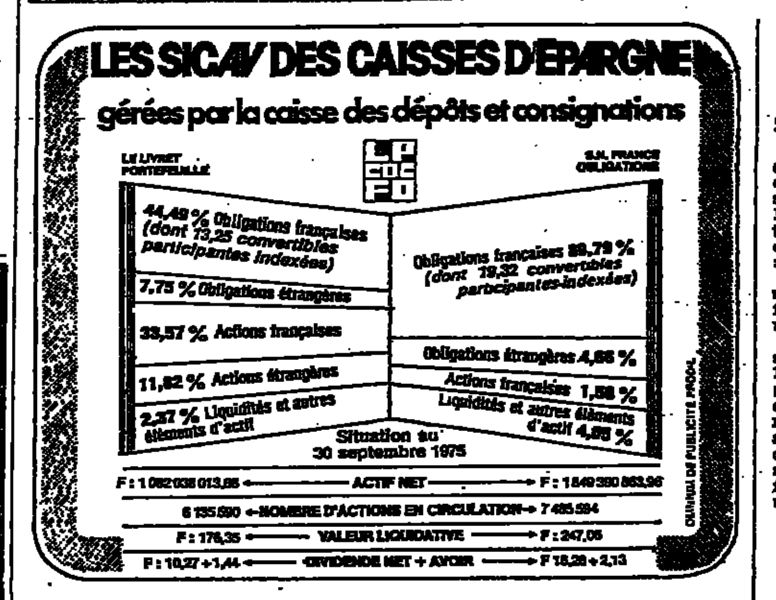
« *La France préfère ne pas fixer d'échéance pour un retour à des taux de change « stables mais ajustables » plutôt que de légaliser le flottement des monnaies* », a dit M. Fourcade. Mais pendant longtemps, elle avait cherché à obtenir à la fois que soit fixée une échéance et que les changes flottants soient considérés comme une pratique provisoire, non un régime « légal ». Les changes flottants ne sont peut-être pas légalisés, mais ils sont maintenus pour une période indéterminée. La différence risque d'échapper aux peuples qui n'ont pas la même tradition juridique que la nôtre.

Ajoutons que le nouvel engagement pris de ne pas recourir au protectionnisme est lui-même lié au succès de la politique monétaire. Les fluctuations trop brusques de taux de change ressemblent en effet souvent à ces fameuses dévaluations compétitives que l'on se jure de vouloir éviter. Ce sont elles qui poussent les industriels à réclamer une protection sous forme de contingentement des importations étrangères.

« *Le différend franco-américain est réglé* », a déclaré aux journalistes M. Giscard d'Estaing. Le président de la République n'est pas le seul à estimer que c'est là un point essentiel. Le chancelier de l'Echiquier britannique, bien que son pays reste en dehors de l'accord, a lui-même souligné qu'il s'agissait là d'un résultat important. La réunion de Rambouillet sera sans doute jugée sur l'évolution des taux de change du dollar à Francfort et à Paris au cours des prochains mois.

PAUL FABRA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ



BIS

Le chiffre d'affaires, hors taxes, des neuf premiers mois de l'exercice 1975, s'est élevé à 361 335 883 F contre 406 756 444 F pour la même période de l'exercice 1974, ce qui représente une baisse de 11,17 %.

Nous prévoyons que le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 1975 sera supérieur à celui de la même période de 1974, ce qui nous permet de confirmer — pour l'ensemble de l'exercice 1975 — l'amélioration des résultats annoncés au mois d'octobre 1975.

ARTHUR D. LITTLE Inc.

Résultats consolidés 1975

Cumul des neuf premiers mois de l'exercice (en millions de dollars)

	1975 (9 mois)	1974 (9 mois)
Chiffre d'affaires	57,50	49,29
Résultats nets après impôts	2,24	1,98

Soit une progression en 1975 par rapport à la même période de l'année précédente de :
+ 17 % pour le chiffre d'affaires;
+ 13 % pour les résultats nets.

INTERCROISSANCE

SICAV

Situation au 30 septembre 1975

INTERCROISSANCE a clôturé son exercice au 30 septembre 1975. A cette date, la valeur liquidative s'établissait à 136,43 F contre 109,27 F le 30 septembre 1974. Si l'on tient compte du coupon détaché au cours de l'exercice, la « performance » annuelle ressort à 34 %.

Au cours de cet exercice, l'actif net est passé de 120,6 millions de francs à 154,1 millions de francs, soit une augmentation de 27,8 %.

Le conseil d'administration a arrêté les comptes au 30 septembre 1975 ; il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 5,65 F (4,73 F net), au lieu de 6,76 F (5,91 F net) au titre de l'exercice précédent. Ce coupon global, rapporté à la valeur au 30 septembre 1975, déduction faite du coupon net, déterminerait un rendement annuel de 4,29 %.

INTERSÉLECTION

SICAV

Situation au 30 septembre

INTERSÉLECTION a clôt[…] exercice au 30 septembre 1975. […] date, la valeur liquidative s[…] sait à 122,64 F contre 103,[…] 30 septembre 1974. Si l'o[n …] compte du coupon détaché a[u …] de l'exercice, la « perform[ance »] annuelle ressort à 25 %.

Au cours de cet exercice[…] net est passé de 94,9 mill[ions de] francs à 111,2 millions de fra[ncs …] une augmentation de 17,2 […]

Le conseil d'administration […] les comptes au 30 septembr[e …] il proposera à l'assemblée […] des actionnaires de fixer le d[ividende] global à 6,34 F (5,30 F net), […] de 5,95 F (5,13 F net) au […] l'exercice précédent. Ce coup[on glo]bal, rapporté à la valeur au […]tembre 1975, déduction faite […]pon net, déterminerait un re[ndement] annuel de 5,40 %.

MOTEURS LEROY-SOMER

Dans le cadre de la poursuite de sa diversification et du renforcement de ses activités dans le domaine des pompes, le groupe Moteurs Leroy-Somer vient de prendre le contrôle à 80 % du groupe italien Lowgeee Lowara, créé en 1968 par M. Renzo Ghiotto. Cet ensemble est devenu très rapidement, grâce au dynamisme de son fondateur et à sa technologie très avancée, un des premiers fabricants européens de pompes à usage domestique et agricole de grande série.

Les projets d'harmonisation des fabrications et de développement conjugué des ventes à l'échelle mondiale ouvrent les perspectives les plus favorables à l'ensemble du groupe Moteurs Leroy-Somer.

A noter que l'opération, effectuée par échange de titres du portefeuille, n'entraîne aucun débours pour le groupe.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administrat[ion …] s'est réuni le 13 novembre 19[75 …] informé qu'au terme du […] semestre huit immeubles de[…] crédit-bail ont été achevés, […] ainsi à quatre-vingt-deux le […] des immeubles en exploit[ation …] qui représente un monta[nt …] d'immobilisations de 480 7[…] hors taxes contre 340 900 00[…] taxes une année plus tôt.

Au titre des six premiers […] l'année 1975, IMMOBANQUE […]gistré une progression de 25 […] recettes locatives, dont le […] s'est élevé à 42 544 341 F tou[tes taxes] comprises, contre 34 004 386 […] taxes comprises au cours de […] période de l'année 1974. A c[…] on notera qu'aucune défailla[nce …] constatée.

En ce qui concerne le p[…] destiné à la location simpl[e …]sident a informé le Cons[eil …] conclusion, au cours de […] contrats de location, et c[…] une conjoncture difficile, […] ont pour objet 2.000 mètres […] bureaux à Montparnasse et […]tres carrés d'entrepôts à M[…]

Le président a indiqué […] société poursuit son dével[oppement …] dans les limites fixées par […]mentation du crédit avec la […] qu'exige le contexte écono[mique …]tuel et que, sauf événement […]sible, le dividende devrait […] augmentation par rapport […] qui avait été distribué au […] l'exercice 1974 (13,50 F par 100 F nominal).

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 NOVEMBRE

Calme et irrégulier

…ucun changement notable n'est …paru en ce début de semaine …ns le comportement de la …urse.

…es affaires sont restées extrê…ment calmes et les valeurs …ançaises ont fluctué de façon …sez irrégulière, mais sans s'écar… beaucoup de leurs niveaux …écédents. En fin de séance, …usses et baisses s'équilibraient …peu près à la cote, si bien que …différents indices n'ont guère …ié.

…n dehors de la construction …ctrique, un peu mieux orientée, …des magasins, plus lourds dans …semble — la cotation de Pré…al a même dû être différée en …son de l'abondance relative des …res, — aucun compartiment ne …t vraiment signalé à l'atten… soit par son avance soit … son recul.

…ref, c'est toujours le statu quo. …nouveau déficit de la balance …mmerciale, en octobre, qui at…te de la reprise des importa…ns, rend le marché perplexe. … opérateurs ne savent, en effet, …p comment interpréter ce ré…tat.

…aut-il se réjouir de l'amélio…ion de l'activité industrielle … paraît en découler ou, au …traire, appréhender le manque … vitalité des exportations ? …s l'incertitude, chacun reste … ses positions, d'autant … l'on s'attend toujours à des …sures visant à ralentir l'expan…n du crédit en 1976 et que les …uidations de liquidation sont …ormais proches.

…a hausse du dollar a freiné la …sse de l'or. Le lingot n'a perdu … 35 F à 20 570 F (après …00 F) et le kilo en barre que …F à 20 525 F. Le napoléon s'est …me un peu redressé, atteignant …70 F (+0,60 F), après 232,10 F …232 F. Le volume des trans…ions s'est encore un peu …tracté : 4,18 millions de F …tre 4,68 millions.

…ux valeurs étrangères, bonne …ue des allemandes et des pé…s internationaux. Stabilité des …ricaines. Irrégularité des mi… d'or.

LONDRES

Nouveaux progrès

De nouveaux progrès sont enregistrées ce mardi, à l'ouverture. Les industrielles et les pétroles sont fermes pour la plupart. Les mines d'or, en revanche, subissent de nouvelles pertes, s'élevant parfois jusqu'à £ 1. Stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) : 140 40 contre 142 ..

VALEURS	CLOTURE 17/11	COURS 18/11
War Loan 3 ½ %	23 3/4	23 3/4
Beechamps	324 ...	322 1/2
British Petroleum	593 ...	593 1/2
Shell	388 ...	388 1/2
Vickers	148 ...	148 ...
Imperial Chemical	320 ...	321 ...
Courtaulds	142 ...	141 ...
De Beers	318 ...	304 1/2
*Western Holdings	27 ...	28 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	185 ...	184 ...
*West Driefontein	37 1/2	36 1/2

(*) En livres.

Taux du marché monétaire
Effets privés ...... 6 11/16 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RIPOLIN - GEORGET - FREITAG. — En prévision d'une opération financière, la cotation des actions de la société a été suspendue le 17 novembre. Rappelons que les plus gros actionnaires de la firme sont : P.P.S. (16,85 %), groupe Lefranc-Fournier (14,59 %), Omnium Paribas (13,08 %).

IMMOBANQUE. — Le prochain dividende pourrait être majoré. Au titre de 1974, les actionnaires ont encaissé 12,50 F par titre.

C.I.C. — Attribution d'une action gratuite pour six actions.

COMSIP ENTREPRISE. — Réduction du capital de 44 802 200 F à 448 000 F par diminution du nombre d'actions, puis augmentation de 448 000 F à 44 803 200 F par émission au pair de 443 542 actions de 100 F (99 pour 1).

A. LAFONT S.A. — Attribution d'une action gratuite pour deux actions.

FOUGEROLLE. — Émission à 10,80 % d'un emprunt de 50 millions de francs, représenté par cinquante mille obligations de 1 000 F.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — M. Martin a confirmé que le résultat net du groupe pour 1975 serait le double de celui au 30 juin : 100 millions de francs (48 millions pour le premier semestre). La marge brute d'autofinancement atteindra 1 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 21 milliards de francs.

NEW-YORK

Soutenu

Le marché a poursuivi lundi ses lents progrès, mais avec un volume d'affaires plus étoffé, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 2,99 points, à 856,66.

L'activité a porté sur 17,68 millions de francs contre 16,46 millions de francs vendredi.

En dépit des incertitudes qui planent toujours sur le sort final de la ville de New-York, les opérateurs continuent d'espérer qu'une solution sera trouvée pour éviter la banqueroute de la grande métropole.

L'informatique, les compagnies aériennes, les magasins et les pétroles ont été bien disposés. Bonne tenue également du bâtiment, de la chimie, des cuivres, de la pharmacie, de la construction mécanique, des maisons d'édition, de la sidérurgie et des tabacs.

Sur 1 852 valeurs traitées, 813 ont monté, 602 ont baissé et 437 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 174,57 (+ 1,14) ; services publics, 83,88 (+ 0,32).

VALEURS	COURS 14/11	COURS 17/11
Alcoa	36 1/2	35 1/4
A.T.T.	50 7/8	50 3/4
Boeing	23 1/2	24 1/8
Chase Manhattan Bank	27 3/4	28 ...
Du Pont de Nemours	129 3/8	132 1/2
Eastman Kodak	105 7/8	108 1/4
Exxon	88 1/8	88 3/8
Ford	43 3/4	42 3/4
General Electric	48 7/8	49 5/8
General Foods	28 7/8	28 7/8
General Motors	56 3/4	56 1/2
Goodyear	22 5/8	23 ...
I.B.M.	222 1/2	225 ...
I.T.T.	21 1/2	21 7/8
Kennecott	28 7/8	28 1/4
Mobil Oil	48 1/2	46 3/8
Pfizer	30 ...	29 7/8
Schlumberger	70 ...	70 1/4
Texaco	23 1/4	23 1/2
U.A.L. Inc.	25 7/8	26 1/8
Union Carbide	58 1/4	57 3/4
U.S. Steel	58 1/2	58 7/8
Westinghouse	11 3/4	11 1/8
Xerox	54 1/4	52 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/11	18/11
1 dollar (en yens)	302 70	302 90

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	14 nov.	17 nov.
Valeurs françaises	129,3	129,2
Valeurs étrangères	128,4	127,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,6	74,6

BOURSE DE PARIS — 17 NOVEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
…	37 70	8 393
…	59	3 973
…1920-1960	140 60	3 973
…mort. 45-54	66 50	0 593
…% 1963	102 10	2 113
…4 3/4 % 63	88 60	0 623
…N. Eq. 5185	103 40	0 511
…N.Eq. 6% 65	101 ..	0 787
…N.Eq. 6% 67	95 10	2 787
…7 % 1973	108 60	5 568
…F. 6 1/2 1956	118 ..	3 232
… 5 % 1960	103 ..	3 787

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
…parts 1958	... ..	380 ..
…parts 1959	. ..	341 .
…rance 3 %	132 20	132 50
…le-I.G.A.R.D.	390 .	390 ..
…la (Vie)	216 ..	215
…	316 50	316 90
…rde	284 ..	*284 ..
…ne France	283	289 ..
…T. I.A.R.D.	110 80	111 ..
…re (Vie)	254 ..	253
…e (I.A.R.D.)	d196 50	191 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	386 ..	370 20
Préservatrice S.A.	335 ..	335 .
Prévoyance	1099 ..	1088 ..
Protectrice A.I.R.	236 ..	230 ..
Alsacien. Banque	370 ..	370 ..
(Ly) Bque Dupont	225 ..	224 .
Banque Hervet	278 ..	274 50
Banque Indochine	216 ..	219
Banque Nat. Paris	531 ..	531 ..
Sté B. et Particip.	...	312 .
Banque Worms	171 20	169 ..
C.F.E.C.	..	628 ..
C.G.I.B.	75 .	76 10
Codetal	118 50	118 50
Cofica	.. ..	77 80
C.A.M.E.	91 ..	90 ..
Créditel (p. nouv.)	107 50	107 50
Créd. gén. indust.	140 ..	141 .
(M) Crédit Mod.	67 .	67 50
Financière Sofal.	190 ..	191 60
Finextel	121 ..	124 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	79 ..	79 .
France-Bail	208 ..	207 50
Hydro-Energie	35 ..	35 ..
Immobanque	154 .	154 .
Immofice	116 ..	116 50
Interbail	139 50	140 ..
Locafinancière	130	139 ..
Lyon-Alemand	104 40	105 .
Soc. Mars. Crédit	273	273 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	220 ..	220
SLIMINCO	148 ..	145 10
Sté Cent. Banque	70 10	70 10
SOFICOMI	... .	140 ..
Sovabail	166 ..	166 30
UCIP—Bail	112	114 ..
Unibail	141 50	141 80
Un. Ind. Crédit	175 ..	173 10
Cie F. Stein Ro.	131 ..	130 70
Fonc. Chât.-d'Eau	585	585 ..
(M) S.O.F.I.P.	144 .	144 ..
Fonc. Lyonnaise	633 ..	642 ..
Immob. Marseille	910 ..	919 ..
Louvre	201 ..	201 ..
Midi	540 ..	520 ..
Rente foncière	605 .	601 ..
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	240 20	240 20
Cogifi	110 60	109 50
Foncina	109	109 50
Gr. Fin. Constr.	108	107 50
Immindo	106 10	106 50
Imminvest	79 50	78 ..
Cie Lyon Imm.	87 70	89 ..
UFIMEG	84 .	84 ..
U.G.I.M.O.	106 50	106 50
Union Habit.	138 20	135 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	106 10	107 ..
Acier Investiss.	102 50	102 50
Gestion Sélect.	209 ..	197 50
Invest. et Gest.	138	138 ..
Parisienne Plac.	... ..	164 10
Placem. Inter	o 85 20	86 50
Sofragi	180 50	180 50
Abeille (Cie ind.)	180 ..	180 ..
Applic. Hydraul.	912 ..	902 ..
Artois	92 ..	92 ..
Centen. Blanzy	339 ..	325 ..
C. Roussel-Nobel	230 ..	230 ..
(Ny) Centrest	117 ..	118 ..
(Ny) Champex	113	d114 ..
Charg. Réun. (p.)	2821 .	2890 ..
Ch. I. P. Orléans	74 80	71 80
(LI) Dév. R. Nord	140	121 ..
Electro-Financ.	300 50	300 50
Fin. Bretagne	40 80	41 ..
Fin. Haussmann	.. ..	48 ..
Gaz et Eaux	280 .	382 ..
La Mure	78	78 ..
Lebon et Cie	125 20	125 10
(Ny) Lordex	.. ..	o113 ..
Cie Marocaine	27 20	27 ..
O.V.A.L.M.	45 10	44 80
OPB-Paribas	84 70	86 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ougnza	.. ..	d 31 ..
Providence S.A.	195 ..	198 ..
Réveillon	410 ..	424 ..
(Ny) Sade	136 ..	135 ..
Santa-Fe	.. ..	61 ..
Sotto	73 ..	70 60
Sofinex	378 ..	378 ..
Cambodge	43 ..	43 90
Clause	421 ..	429 90
Indo-Hévéas	72 ..	76 .
Madag. Agr. Ind.	30 10	30 30
Mimot	37 80	37 50
Padang	65 30	63 ..
Salins du Midi	170 ..	167 ..
Aliment. Essent.	41 ..	41 ..
Allobroge	183 ..	180 ..
Banania	240 20	240 20
Fromag. Bel	93 60	94 ..
Berthier-Savoie	580 ..	570 .
Cédis	735 ..	722 .
(M) Chambourcy	162 ..	162 50
Compt. Moderne	208 ..	209 ..
Docks France	216 ..	216 ..
Economats Centr.	376 ..	376 ..
Epargne	280 ..	280 ..
Fr. Paul-Renard	... ..	230 .
Générale-Aliment.	69	69 .
Sauvrain	178 70	178 70
Goulet-Turpin	118 60	117 50
Lesieur (Cie fin.)	o221 .	o221
Gr. Moul. Corbeil	162 ..	158 ..
Gr. Moul. Paris	268 .	268 ..
Nicolas	329 ..	324 ..
Piper-Heidsieck	408 ..	408 ..
Potin	340 ..	335 ..
Rochefortaise	131 ..	136 ..
Roquefort	245 ..	244 ..
Saupiquet	195 .	198 ..
Sup. Marché Doc.	186 50	182 ..
Taittinger	395 ..	397 50
★ Unipol	130 50	130 50
Bénédictine	1710 ..	1730 ..
Bras. Indochine	375 ..	379 ..
Cusenier	555 ..	555 ..
Dist. Indochine	330 ..	321 ..
Dist. Réunies	345 ..	345 ..
Pernod	443 50	442 ..
Ricqlès-Zan	74 .	74 ..
Saint-Raphaël	162 ..	150 20
Sogapal	214 50	220 ..
Union Brasseries	.. ..	39 ..
Siaana	218 50	210 ..
Sucrerie (Cie Fr.)	... ..	205 ..
Sucr. Bouchon	138 ..	138 ..
Sucr. Soissonnais	308 ..	305 ..
Berliet	228 ..	230
Chausson (Us.)	40 ..	41 60
Motobécane	181 10	185 ..
Saviem	72 ..	73 .
S.E.V. Marchal	84 50	87 10
Bois Der. Océan	60 50	60 .
Borie	274 .	272 90
Camp. Bernard	127 50	o122 50
C.E.C.	129 ..	128 50
Carabati	147 ..	141 20
Chim. de la route	... ..	o177 50
Ciments Vicat	222 ..	222 ..
Cochery	82 ..	81 10
Drag. Trav. Pub.	90 .	88 ..
F.E.R.E.M.	122 90	118 80
Française d'entr.	7 80	. .
G. Trav. de l'Est	122 ..	121 ..
Herlicq	256 ..	255 ..
Iéna Industries	o 35 50	o 34 10
Lambert Frères	62 50	63 .
Leroy (Ets G.)	113 ..	112 ..
Origny-Desvroise	135 .	130 50
Porcher	237 50	240 ..
Rougier	..	143 ..
Routes (Constr.)	43 70	43 70
Routière Colas	348	350 ..
Sablières Seine	165 .	164 ..
Savoisienne	174 50	174 ..
Schwartz-Hautm.	73 ..	73 ..
Spie-Batignolles	65 30	64 80
T.P. Faugar. SNCT	137 50	135 ..
Tchadel	145 50	145 ..
Voyer S.A.	.. ..	70 ..
Dunlop	20 30	20 90
Safic-Alcan	149 60	148 50
Bit. Asph. Centr.	167 ..	166 ..
Comiphos	.. ..	98 80
Gaumont	498 ..	499 ..
Pathé-Cinéma	102 ..	102 ..
Pathé-Marconi	101 ..	104 ..
Tour Eiffel	61 10	61 10
Air-Industrie	82 10	82 50
Applic. Mécan.	127 20	130 ..
Arbel	155 10	155 ..
Ateliers G.S.P.	44 .	43 .
Av. Dass-Breguet	188 .	188 .
Bernard-Moteurs	38 ..	39 10
B. S. L.	258 ..	264 ..
Cie des Compt.	160 ..	160 .
C. M. P.	292 50	292 50
Cope All Europe	195 ..	195 ..
De Dietrich	490 ..	490 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	303 50	309 ..
E.L.M. Leblanc	*340 ..	321 ..
Ernault-Somua	250 ..	245 ..
Facom	639 ..	639 ..
Forges Strasbourg	52 70	53 50
(Li) F.B.M. ch. fer	124 50	125 ..
Frankel	479 50	475 ..
Huard-U.C.F.	182 .	190 ..
Jaeger	51 90	51 90
Jaz	111 ..	112 ..
Luchaire	155 .	152 .
Manurhin	119 90	119 90
Métal Déployé	235 .	228 ..
Nadella	...	128 ..
Nodet-Gougis	108 20	108 ..
Peugeot (ac. ord.)	184 ..	185 ..
Ressorts-Nord	52 .	52 50
Rofla	45 ..	o 43 20
S.A.F.A.A. Ap. Art	83 50	81
Satam	26 ..	25 80
Sicli	98 ..	100
Soudure Autog.	221 ..	225 10
S.P.E.I.C.H.I.M.	182 ..	184 90
Stokvis	80 ..	80 ..
Titan-Codar	.. ..	.. ..
Trailor	430 .	435 .
Virax	77 10	77 10
Chant. Atlantique	260 ..	258 ..
At. Ch. Loire	52 ..	52 ..
France-Dunkerque	.. ..	63 80
Ent. Gares Frig.	150 .	150 ..
Indus. Maritime	238 70	237 ..
Mag. gén. Paris	128 80	125 80
Cercle de Monaco	38 50	38 50
Eaux Vichy	365 ..	366 ..
Grand Hôtel	.... ..	1905 ..
Sofitel	30 30	30 50
Vichy (Fermière)	o 49 ..	o 49 ..
Vittel	229 80	228 ..
Aussedat-Rey	70 ..	70 .
Darblay S.A.	39 70	39 70
Didot-Bottin	124 .	122 .
Imp. G. Lang	18 90	18 80
Navarre	... ..	132 ..
Néogravure	.. ..	. ..
Papeter. France	.. ..	47 ..
(B.) Pap. Gascogne	o165 ..	158 ..
La Risle	110 ..	106 ..
Rochette Cenpa	98 ..	99 .
A. Thiery-Sigrand	165 ..	160 .
Bon-Marché	36 90	36 10
Mars Madagasc.	45 50	45 ..
Maurel et Prom.	... ..	105 ..
Optorg	170 ..	171 20
Palais Nouveauté	... ..	301 ..
Prisunic	41 85	41 55
Uniprix	85 ..	*84 50
Claude	61 85	61 ..
Crouzet	130 ..	127 ..
Europ Accumul.	305 10	317 ..
Fulmen	... ..	725 ..
C.I.P.E.L.	.. ..	82 50
Lampes	134 ..	129 ..
Merlin-Gerin	140 20	141 .
Mors	43 80	43 50
Océanic	138 ..	139 ..
Paris-Rhône	30 ..	32 ..
Pile Wonder	475 ..	470 ..
Radiologie	314 50	312 50
SAFT. Acc. fixes	1080 .	1010 ..
Schneider Radio	116 ..	118 ..
SEB S.A.	616 ..	612 ..
S.I.N.T.R.A.	490 .	493 50
Carnaud	52 ..	52 ..
Cefilac	42 10	43 70
Davum	222 ..	231 ..
Escaut-Meuse	160 10	160 10
Fonderie précis.	25 ..	d 25 ..
Gueugnon (F. de)	78 ..	75 ..
Profilés Tubes Es	42 60	42 50
Senelle-Maub.	71 20	68 20
Tissmétal	66 ..	65 ..
Vincey-Bourget	o 57 ..	o 55 ..
Huaron	... ..	128 80
Kinta	c228 ..	c212 ..
Mokta	125 ..	123 ..
Amrep S.	*351 70	344 80
Antargaz	172 .	165 .
Hydroc. St-Denis	173 10	173 10
Lille-Bonnières-C.	178 ..	188 ..
Omn. F. Pétr.	230 ..	226 ..
Oblig. Conv.	... ..	286 ..
Shell Française	58 10	58 60
Carbone-Lor.	95 50	95 50
Delalande S.A.	400 ..	400 ..
Finalens	40 30	40 30
FIPP	38 ..	37 50
(Ly) Gerland	200 ..	219 ..
Gévelot	285 ..	286 ..
Grande-Paroisse	93 ..	98 70
Halles G. et dér.	d116 ..	120 ..
Labaz	388 ..	o365 ..
Lorilleux-Lefranc	... ..	201 ..
Novacel	107 10	104 ..
Parcor	424 ..	423 ..
Quartz et Silice	.. .	66 ..
Refi	203 90	203 90
R. alis-Georget	.. ..	d 86 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rousselot S.A.	515 ..	515 ..
Sautre Réunies	176 ..	175 ..
Synthelabo	277 50	278 ..
Thann et Mulh.	68 ..	70 70
Ufiner S.M.D.	188 ..	189 10
Agache-Willot	66 ..	63 60
Filés Fourmies	28 30	29 50
Lainière-Roubaix	75 20	75 ..
Roudière	420	422 ..
Saint Frères	32 50	33 ..
Timwear	11 30	11 50
M. Chambon	125 ..	125 ..
Delmas-Vieljeux	188 ..	187 ..
Messag. Marit.	28 10	28 10
Nat. Navigation	77 10	77 10
Navale Worms	c112 50	111 40
Saga	52 ..	51 30
Transat (Cie Gle)	94 ..	94 10
C.G.I.A.P.	42 ..	42 20
S.C.A.C.	73 90	72 .
Stand	273 ..	272 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	80 ..	65 ..
Transport indust.	... ..	118 ..
(Li) Baignol-Farj.	.. ..	70 ..
Bic S.A.	325 ..	327 50
Blanzy-Ouest	172 ..	172 ..
La Brosse	76 60	76 90
Cigarettes Indo.	122 10	123 ..
Degremont	184 ..	188 ..
Dong-Trieu	169 ..	170 ..
Duquesne-Purina	289 ..	290 ..
Essilor	564 ..	566 ..
Ferrailles C.F.F.	290 ..	291 ..
Havas	130 ..	135 ..
Locatel	275 ..	280 .
G. Magnant	d 61 50	d 61 50
Novafer	220 ..	219 ..
Publicis	120 ..	118 ..
Sellier-Leblanc	186 ..	190 ..
(Ly) Tan. Fr. Réun.	5 50	5 50
Waterman S.A.	259 ..	258 ..
Bras. du Maroc	255 ..	265 ..
Bras. Ouest-Afr.	101 50	101 90
Eli-Gabon	340 ..	340 ..
Min. et Métall.	... ..	457 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	.... ..	3700 ..
Emprunt Young	... ..	160 ..
Nat. Nederlanden	... ..	123 ..
Phénix Assuranc.	20 85	20 80
Algemeine Ban.	530 ..	542 ..
Bco Pop. Español	254 ..	250 ..
B. N. Mexique	43 .	43 .
B. régl. intern.	5250 ..	5250 .
Bowring C.I.	6 85	6 85
Commerzbank	373 ..	380 80
Bowater	15 20	15 ..
Bruxelles Lamber	. ..	205 ..
Gén. Belgique	285 ..	288 ..
Latonia	... ..	181 ..
Reliance	209 .	211 ..
Robeco	300 ..	296 20
Cavenham	11 80	11 30
Lyons (J.)	.. ..	12 50
Goodyear	98 ..	99
Pirelli	. ..	6 85
I.H.C.	49 ..	49 50
Kubota	6 70	4 70
S.K.F.	132 ..	132 10
Pakhoed Holding	231 50	231 30
Femmes d'Aujour.	43 ..	45 50
Marks Spencer	9 50	9 35
A.E.G.	... ..	150 ..
Bell Canada	195 .	194 ..
E.M.I.	19 50	20 ..
Hitachi	c 2 40	2 40
Honeywell Inc.	151 20	153 ..
Matsushita	7 70	7 60
Otis Elevator	... ..	185 ..
Sperry Rand	197 50	c198 ..
Xerox Corp.	252 50	244 70
Arbed	391 ..	402 10
Cockerill-Ougrée	97 ..	102 ..
Finsider	. ..	1 90
Hoogovens	86 ..	87 ..
Mannesmann	500 ..	505 ..
Steel Cy of Can.	114 50	120 ..
Thyss. c. 1000	152 ..	153 ..
Blyvoor	35 45	36 ..
De Beers (port.)	16 85	17 20
De Beers p cp.	17 20	17 80
General Mining	. ..	125 ..
Hartebeest	104 ..	100 ..
Johannesburg	... ..	121 .
Middle Witwat.	20 10	20 30
President Steyn	c 65 ..	62 25
Stilfontein	13 ..	12 20
Vaal Reefs	128 ..	120 ..
West Rand	8 50	7 80
Alcan Alum.	95 ..	95 ..
Cominco	... ..	155 ..
Finoutremer	111 ..	112 ..
Minerais Resourc.	.. ..	10 50
Noranda	140 ..	137 50
Vieille Montagne	... ..	420 ..
Am. Petrofina	124 ..	131 ..
British Petroleum	c 50 70	52 ..
Gulf Oil Canada	119 ..	119 ..
Petrofina Canada	85 ..	89 50
Shell Tr. (port.)	33 40	34 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	63 ..	64 ..
Dart Industries	125 60	127 ..
Fossco	15 10	15 ..
Gevaert	113 90	112 ..
Glaxo	32 ..	32 ..
Grace and Co.	118 ..	118 30
Pfizer Inc.	134 90	130 ..
Procter Gamble	c425 .	426 ..
Courtaulds	12 70	13 ..
Est Asiatique	103 70	103 40
Canadian Pacif.	59 10	59 10
Wagons-Lits	.. ..	70 ..
Barlow-Rand	14 60	14 40
British Am. Tob.	.. ..	22 60
Suéd. Allumettes	.. ..	87 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsar	300 ..	300 ..
Cellulose Pin		118 ..
Coparex	258 80	259 ..
Ecco	331 ..	332 ..
Eurafrep	1485 ..	1380
Francarep	81 ..	81 20
Intertechnique	199 ..	209 ..
Métall. Minière	.. ..	56 ..
Promoptia	315 ..	295 ..
Sab. Mor. Cor.	... ..	150 ..
S.P.R.	... ..	158 ..
Ufinex	... 10	128 ..
Oce v. Grinten	... ..	256 ..

SICAV

Plac. institut.	11808 28	11408 95
1re catégorie	10462 80	10257 65

18/11	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	108 89	103 95
Actions Sélec.	150 27	143 46
Audificandi	154 73	147 71
Agfimo	157 93	150 77
A.L.T.O.	146 65	140 ..
America-Valor	244 16	233 08
Assurances Plac.	113 82	108 67
Bourse-Investiss.	123 82	118 21
B.T.P. Valeurs	128 88	123 73
C.I.P.	250 18	238 84
Convertibles	108 84	103 90
Convertimmo	119 60	114 18
Drouot Invest.	141 20	134 80
Elysées-Valeurs	158 07	151 06
Epargne-Croiss.	492 40	470 07
Epargne-Inter	232 34	221 80
Epargne-Mobil.	160 81	153 52
Epargne-Oblig.	135 81	129 65
Epargne Revenu	259 60	247 73
Epargne Valeur	168 87	161 21
Foncier Investiss.	283 37	270 52
Fortune 1	120 60	106 80
France-Croissanc.	128 52	122 69
France-Epargne	116 93	111 54
France-Garantie	210 98	201 85
France-Invest.	121 60	116 09
Laffitte Rend.	119 33	113 92
Laffitte-Tokyo	133 85	127 28
Nouv. France-Obl.	263 13	251 20
France Placement	141 90	135 38
Gestion Rendem.	182 21	174 90
Gest. Sél. France	145 83	139 22
I.M.S.I.	136 30	130 08
Indo-Valeurs	165 11	157 62
Intercroissance	149 93	143 13
Intersélection	133 33	127 28
Livret portef.	190 10	181 48
Oblig. 1res catég.	1139 48	1094 90
Paribas Gestion	121 94	116 41
Pierre Investiss.	165 67	158 16
Rothschild-Exp.	242 72	231 71
Sélect-Croissance	512 10	488 88
Sélection Mondial	107 61	102 73
Sélection-Rend.	132 06	126 07
S.F.I. FR. et ETR.	149 65	142 87
Silvafrance	159 52	152 29
Silvam	116 05	110 79
Silvarente	141 86	135 42
Silvinter	117 84	112 50
Sogepargne	258 70	247 05
Sogevar	298 34	284 83
Soleil-Investiss.	143 81	137 10
U.A.P. Investiss.	119 66	114 23
Unifoncier	285 74	272 78
Unijapon	151 25	144 38
Unisic	114 20	108 96
Worms Investiss.	219 87	209 90
18-11		
Credinter	132 48	126 47
Croissance-Imm.	134 50	128 40
Epargne-Unie	282 12	269 33
Euro-Croissance	130 73	124 81
Financière privée	312 00	297 83
Fructidor	136 02	129 85
Gestion Mobilière	188 09	188 52
Mondiale Invest.	176 60	168 59
Oblisem	132 47	126 48
Optima	136 12	129 95
Planinter	284 76	252 75
Sicavimmo	169 31	161 63
S. I. Est	339 86	324 45
Sogince	116 35	111 07
Soginter	378 17	361 02
Univalor	155 24	148 20
Valorem	148 19	141 47

*Cours précédent

…pte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote …plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer … les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	4,50 % 1973	538 ..	580 ..	532 50	538 50	720 ..	Cie Gle Eaux	755 ..	760 ..	758 ..	755 ..	175 ..	Olida-Caby	179 80	180 ..	179 ..	178 40	250 ..	Talec-Luz.	241 ..	238 ..	238 ..	236 50	210 ..	Gen. Electric	218 ..	218 80	218 90	215 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 413	4 336	4 41
Canada ($ can. 1)	4 367	4 309	4 31
Allemagne (100 DM)	170 450	170 460	... ..
Belgique (100 fr.)	11 362	11 336	. ..
Danemark (100 krd.)	73 100	73 090	..
Espagne (100 pes.)	7 440	7 460	7 24
Grande-Bretagne (£ 1)	9 027	9 060	9 85
Italie (1 000 lires)	6 498	6 512	5 90
Norvège (100 krn.)	79 940	80 060	78 50
Pays-Bas (100 fl.)	166 325	166 175	... .
Portugal (100 esc.)	16 580	16 575	.. ..
Suède (100 krs.)	100 300	100 570	99 75
Suisse (100 fr.)	166 400	166 175	165 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/11
Or fin (kilo en barre)	20605 .	20525 ..
Or fin (kilo en lingot)	20505 ..	20570 ..
Pièce française (20 fr.)	231 10	231 70
Pièce française (10 fr.)	166 50	168 50
Pièce suisse (20 fr.)	202 ..	201 90
Union latine (20 fr.)	191 50	192 90
Souverain	196 60	199 20
Pièce de 20 dollars	1000 .	1000 ..
Pièce de 10 dollars	494 ..	494 ..
Pièce de 5 dollars	.. ..	... .
Pièce de 50 pesos	823 ..	817 50
Pièce de 10 florins	188 50	188 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C E F G H

Le général Franco a une nouvelle hémorragie

Madrid. — Le général Franco a souffert, mardi matin 18 novembre, d'une nouvelle hémorragie digestive massive. Trois médecins se sont rendus d'urgence à l'hôpital de La Paz. En fin de matinée, l'agence espagnole Europa Press indiquait que cette hémorragie n'avait pu être enrayée. On ignore, ajoutait l'agence, si le chef de l'État pourra subir une nouvelle intervention chirurgicale. Il avait été opéré la dernière fois le 14 novembre.

Cependant, un bulletin de santé, publié à 8 h. 30, affirmait que jusqu'alors l'hémorragie « restait contrôlée ». A 11 h. 30, un communiqué des maisons civile et militaire du Caudillo donnait la même information.

Nominations d'ambassadeurs

M. GASCHIGNARD AU PÉROU

Le *Journal officiel* du 19 novembre annoncera la nomination de M. Paul Gaschignard comme ambassadeur à Lima. Cette nomination normalise les relations entre la France et le Pérou, qui avaient été rompues par Lima en 1973 à la suite des explosions nucléaires atmosphériques dans le Pacifique. M. Bakula Patino a été nommé le 5 novembre ambassadeur du Pérou à Paris (*le Monde* du 7 novembre).

[*M. Gaschinard, né en 1923*, ancien élève de l'ENA, a été notamment en poste au Maroc, en Afrique du Sud, au Ghana, aux Nations unies et à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches). Il était depuis 1972 ambassadeur au Niger.]

M. CADOL AU MALAWI

Le même *J. O.* annoncera la nomination de M. Michel Cadol comme ambassadeur à Blantyre (Malawi) en remplacement de M. René de Crouy-Chanel.

[M. Cadol, né en 1919, entré aux affaires étrangères en 1945, a été en poste à Bangkok, à Budapest, à Vientiane et à Djakarta. Il était depuis 1971 premier conseiller à La Nouvelle-Delhi.]

● *M. Joachim Ferreira Fernandez*, militant du mouvement d'extrême gauche portugais SUV (Soldats unis nous vaincrons), qui avait été interpellé le 14 novembre à Clermont-Ferrand après une réunion d'information sur la révolution portugaise, a été relâché après avoir été entendu par la police. Marié à une Française, M. Fernandez habite Créteil. C'est là qu'il s'est rendu après avoir été relâché.

L'affaire Claustre

LE MINISTRE GABONAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES EST REÇU PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Paul Okoumba D'Okwatsegue, ministre gabonais des affaires étrangères, est arrivé lundi 17 novembre à Paris et devait remettre ce mardi après-midi un message du président Bongo à M. Valéry Giscard d'Estaing.

On assure de bonne source que ce message porte sur l'affaire Claustre. Interrogé à sa descente d'avion, le ministre a notamment déclaré : « *Ce serait un très grand plaisir pour le Tchad et les autres Etats de la région que M. Jacques Chirac se rende à N'Djamena.* »

[M. Omar Bongo avait mené, en septembre dernier, une mission de bons offices entre la France et le Tchad. Au cours d'un récent passage à N'Djamena, il avait « déploré » que la France n'ait pas envoyé M. Jacques Chirac à N'Djamena pour évoquer l'affaire Claustre avec le général Malloum, chef de l'Etat. Il avait alors assuré (« le Monde » du 1er novembre) que M. Giscard d'Estaing « lui avait bien précisé » qu'il avait l'intention d'envoyer le premier ministre français au Tchad. Le président gabonais avait déclaré : « Ou bien on laisse Bongo faire la médiation ou la France utilise d'autre gens. Dans ce cas, le Gabon se croise les bras. »

A Matignon, on affirme qu'il s'agit d'un « malentendu » et qu'il n'a jamais été question que M. Chirac se rende au Tchad.]

La reprise des relations franco-guinéennes

MM. JEAN LECANUET ET ANDRÉ JARROT SONT ATTENDUS A CONAKRY LE 21 NOVEMBRE

MM. Jean Lecanuet, ministre de la justice, et André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, doivent se rendre en visite officielle à Conakry du 21 au 26 novembre, apprend-on de source informée. On s'attend, de même source, que la Guinée et la France procèdent, à la suite de cette visite, à un échange d'ambassadeurs.

[Après quinze ans de brouille et de longs mois de négociations, M. Sekou Touré, chef d'Etat guinéen, avait annoncé le 13 juillet dernier la « normalisation » des relations entre les deux pays. Dix-huit détenus politiques français avaient été libérés le lendemain. En juillet, M. Lansana Beavogui, premier ministre guinéen, avait rencontré à Paris MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Sauvagnargues.

Le 20 octobre, il avait été annoncé que MM. Robert Galley et René Haby, ministre de l'équipement et de l'éducation, se rendraient en Guinée dans le courant du mois. Ce déplacement n'a pas eu lieu pour des raisons tenant, officiellement, aux obligations des deux ministres. Le contentieux financier n'a pas encore été complètement apuré entre les deux pays. De plus, quatre ressortissants français ayant la double nationalité sont encore détenus à Conakry.]

Le numéro du « Monde » daté 18 novembre 1975 a été tiré à 583 149 exemplaires.

Le projet de budget de la formation professionnelle

Priorité pour les jeunes sans emploi et les victimes de licenciements

Présentant à la presse, ce mardi 18 novembre, son projet de budget pour 1976 (3,5 milliards de francs, en augmentation de 16 % par rapport à 1975), M. Paul Granet, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la formation professionnelle, a défini les orientations du gouvernement pour l'année prochaine. *Priorité* continuera à être donnée aux jeunes sans emploi et sans diplôme professionnel ainsi qu'aux travailleurs victimes de licenciements *économiques. Un effort important est également prévu* en faveur de l'apprentissage dont les crédits (417 millions) sont en augmentation de près de 40 %.

L'an prochain, encore, la politique de formation continue de l'Etat devrait se traduire surtout par des opérations ponctuelles pour tenter de « réparer les dégâts » du système scolaire ou du système économique.

Les chiffres que contient le document annexe au projet de budget et qui ont trait à l'année 1974 sont impressionnants : les entreprises (4,9 milliards) et l'Etat (2,4 milliards) ont consacré, l'an dernier, 7,3 milliards à des actions de formation continue dont ont bénéficié plus de 2,5 millions de personnes. Ces dépenses ont augmenté de 60 % en deux ans ; le cap des 10 milliards de francs a de bonnes chances d'être franchi l'an prochain.

A y regarder de plus près, la réalité n'est pas aussi brillante. Si la participation moyenne des entreprises à des dépenses de formation a représenté 1,63 % des salaires qu'elles ont versés à leur personnel, dans certains secteurs, comme le bâtiment, les travaux publics, le bois, le cuir, l'habillement, les industries graphiques, la première transformation des métaux où les besoins paraissent importants (forte proportion d'ouvriers peu ou pas qualifiés, nécessité de préparer des reconversions professionnelles), ce taux est resté inférieur ou voisin du minimum légal de 1 %. Les manœuvres et les O.S. n'ont compté que pour 17 % parmi les bénéficiaires des actions de formation financées par les entreprises, alors qu'ils représentent 31 % des salariés ; la part des femmes bien qu'en part des femmes, bien qu'en légère augmentation, reste inféconstituent 38 % de la population active. La durée moyenne des stages a diminué, passant de soixante-quatorze heures en 1972 à soixante-deux heures en 1974. Et que dire de l'application de ce droit « révolutionnaire » des salariés à un congé individuel de formation, reconnu dans l'accord patronat-syndicats de juillet 1970 : quatre-vingt-dix mille travailleurs seulement ont pu l'exercer effectivement l'an dernier. Ce chiffre à lui seul rappelle l'urgence de cette révision des accords sur la formation continue promise depuis plusieurs mois, mais qui tarde à se réaliser.

Loin de combler les lacunes des entreprises ou de les stimuler par son exemple, l'Etat est de plus en plus amené à concentrer ses efforts sur des opérations de sauvetage des « laissés-pour-compte » du système scolaire. Cinquante-sept pour cent des stagiaires, dont il finance la formation, ont moins de vingt-cinq ans, alors que 20 % seulement de la population active est dans cette tranche d'âge ; un sur deux a un niveau inférieur ou égal au C.A.P. L'importance croissante du chômage des jeunes conduit M. Granet à accentuer encore cette orientation de la politique de formation en faveur des adolescents sans qualification ; dix-sept mille huit cents demandeurs d'emploi, âgés de seize à vingt ans, étaient en stage de préparation à la vie professionnelle le 15 septembre ; l'opération ayant été relancée à la rentrée, seize mille cinq cents jeunes de plus ont pu être touchés depuis. Bien qu'il soit trop tôt pour connaître la proportion de ces stagiaires qui trouveront effectivement un emploi au terme de leur période de formation, M. Granet estime que l'expérience, menée dans les deux tiers des cas avec le concours d'établissements publics de formation, est suffisamment probante pour être « pérennisée ». Le secrétaire d'Etat souhaite aussi que les préfets de région organisent des acitons rapides en faveur des victimes de licenciements économiques lorsque des possibilités d'emploi existent et que les moyens de formation sont insuffisants ou saturés. En outre, afin de ne laisser échapper aucune possibilité de réemploi pour des chômeurs, M. Granet incite les préfets à « *encourager les actions tendant à faciliter la création d'entreprises individuelles, notamment dans le secteur des métiers* ».

La multiplication de ces opérations ponctuelles risque, compte tenu des limites financières du budget, de réduire à peu de chose les politiques de formation dans d'autres domaines, comme ceux liés à la revalorisation du travail manuel, autre priorité pourtant du gouvernement, rappelée par M. Granet.

J.-M. D.

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU : PETIT ET CHER..

« Alors, ce beaujolai venu ? Excellent, n'est-ce

D'évidence, le garçon grand café du bouleva Italiens à Paris nous ten piège.

« Non, il est petit, tou Trop dur, manquant d de fraîcheur et de Absolument pas couleur comme il se devrait.

— C'est l'avis géné client », commenta le qui ne nous compta pa ensuite... 10.45 F pou verres.

Il ne se trouve pas u ciant sérieux pour prêter le beaujolais nouveau réussite. Non que le mauvais. Il est plutôt que celui des *millésim* et 1974. Seulement il m temps à se dépouiller, à à acquérir rondeur, vivacité. Les primeurs n bonnes qu'après Noël. fallu attendre. Le ph du beaujolais nouveau venu une telle entrepri merciale — le quart de est vendu en deux mois n'a aucun scrupule à v 15 à 20 % plus cher dernier un vin encore langes. Il faut compter 11 F la bouteille (e direct) contre 8 à 9 F

Qu'à cela ne tienne avoir participé lundi 1 bre, à Paris, au lance beaujolais nouveau, M. Ducray, secrétaire d'Etat risme et enfant du Clochemerle, a assuré q ces critiques contre le ses électeurs étaient sa inspirées par la jalou le mieux était que chac tre nous s'empresse « ter » pour se forger s idée. Publicité gracieus ondes d'une radio Déjà les journalistes beaucoup par complais vers le beaujolais. Si le tres s'y mettent... — P.

● *Deux militants C.G tre militants C.F.D.T.*, ont été inculpés de d *publique* et *d'incitatio* taires à la désobéiss avoir diffusé des tra par le comité de soldats giment d'infanterie. Le tants syndicaux, déf Mes Lecul et Duriez, Amiens, ont été laissés

● *Au « Figaro ».* — A Syndicat national des de la presse et du Liv plusieurs centaines d'en *Figaro* ont manifes 17 novembre, au rond- Champs-Elysées, pour contre les cent quinze ments annoncés par M Ils ont reçu l'appui de du Livre C.G.T. et de listes, déclare un comm ce syndicat

A l'issue de la mar précise-t-il, M. Hersa savoir qu'il était prêt le mercredi 19 nover délégation.